

L'affaire Alpha Léonis

Scénario: *Guliver Ithildin*

Nombre de joueurs: de 1 à 3

Nombre d'organiseurs: de 1 à 2

Thèmes: enquête, contemporain

A Gauscade, le 22 Juin

RAPPORT

de 1^{er} Adjudant GARREPE Commandant
la brigade de Gauscade
des opérations de police par la police
allemande

Références (4)

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE

Trans A03



1) Grade, nom, prénom de l'auteur du rapport.
2) Objet principal du rapport.
3) Indiquer les pièces jointes.
4) Exemple: Lettre n° 344 du 27/06/49 du général commandant la 1^{re} brigade militaire.
Les avis des autorités hiérarchiques sont, s'il y a lieu, consignés à la fin de ce rapport. Le grade, le nom et le nom de chaque chef hiérarchique sont inscrits en tête de son avis.

Commandant la Section



Amey

Transmi

L'affaire Alpha Léonis

Un scénario de Guliver Ithildin



Avant-propos

L'idée de faire de ma septième Murder Party un jeu collaboratif s'est imposé rapidement à moi. A force de voir les joueurs se mentir et cacher des indices, je me suis demandé quelle serait l'ambiance apportée par un jeu où les joueurs pourraient enfin se faire confiance à cent pour cent. C'est ainsi qu'est née « L'affaire Alpha Léonis ».

Ce scénario, de par sa nature spéciale, est amené à s'enrichir en indices en fonction du retour des joueurs. Vérifiez bien que vous avez la dernière version en date (à gauche en bas de la page) et surtout

faites moi parvenir vos retours, photos et conseils pour ajouter certains indices qui auraient pu manquer à vos joueurs à l'adresse suivante : guliver_ithildin@hotmail.fr.

Le concept

« L'affaire Alpha Léonis » est un jeu aux multiples influences. La série télévisuelle des Experts, les vieux films noirs avec des enquêteurs tenaces et bourrus (*Le troisième homme* de Carol Reed, *Les forbans de la nuit* de Jules Dassin), la série de livre des Enquêtes du département V (Jussi Adler-Olsen), en sont tous à la racine. Mon but est ici de présenter un jeu où plusieurs joueurs vont enquêter de concert sur les circonstances suspectes de la mort d'un policier. Mais contrairement aux scénarios habituels, les joueurs ne font pas partie de l'intrigue : ce sont des enquêteurs du Département des Contre-Enquêtes (le DCE) qui n'auront rien à voir avec les meurtriers ou les témoins. Ils seront extérieurs et pourront donc se faire totalement confiance car leur seul et unique but est de découvrir la vérité à la sortie d'un labyrinthe de fausses pistes et de rebondissements, le tout en un temps imparti. En plus de cela, toute l'action, sans exception aucune, se déroulera dans le bureau du DCE, dans une salle d'interrogatoire. Pas de fouille de la scène du crime sur place, pas de course-poursuite, pas de fusillades. Il s'agira là véritablement d'un scénario en huis-clos. Pour finir, troisième et dernière grande spécificité de « L'affaire Alpha Léonis », le nombre de joueurs pourra être variable. Vous, organisateur(s), pourrez proposer à un, deux ou trois joueurs de se faire les dents sur ce scénario selon le schéma de difficulté de jeu suivant:

- Un joueur : difficile
- Deux joueurs : moyen
- Trois joueurs : facile

A quatre joueurs le scénario serait encore plus facile mais vos joueurs s'ennuyeraient car tout le monde ne pourrait pas accéder aux indices en même temps ou s'exprimer dans l'enquête.



Bien entendu, le sexe des joueurs et des organisateurs (un ou deux organisateurs) n'importe pas du tout mais il serait préférable d'organiser le jeu à deux, un homme et une femme, pour que les rôles des PNJs soient variés et correspondent au sexe de celui qui l'interprète.

En résumé, « L'affaire Alpha Léonis » est un scénario pour un, deux ou trois joueurs qui durera exactement trois heures de jeu (il faut tout de même compter un temps supplémentaire pour l'installation, le briefing, le débriefing et le rangement de la salle, bien entendu). L'enjeu de la Murder Party est simple : les joueurs vont rouvrir ensemble une vieille enquête afin de déterminer si oui ou non les hommages devront être rendus à un policier mort en fonction.

L'accroche pour les joueurs

L'après midi du 3 mars 2008 s'annonçait calme et sans histoire jusqu'à ce que le dossier complet de l'affaire de février, dite « L'affaire Alpha Léonis », concernant le démantèlement musclé d'un laboratoire clandestin de benzodiazépine, arrive sur le bureau de la Police Judiciaire de Paris. Des éléments suspects parsèment le rapport, c'est pourquoi le Département des Contre-Enquêtes (DCE) est saisi d'urgence pour ré-analyser les indices et les conclusions des experts scientifiques. Le but est de déterminer si oui ou non le policier Kalb Al Asad, tué dans l'exercice de ses fonctions durant l'assaut, mérite tous les éloges funèbres qui vont lui être rendu ce soir à 20h00 par le Préfet de Police devant les journaux télévisés. Le temps presse donc.

L'intrigue complète

Note : l'histoire est riche, longue et dense. Cela peut vous sembler indigeste pour le moment mais pensez que vos joueurs vont avoir le temps de digérer tout ça grâce aux indices qu'ils vont trouver. Il y a de nombreuses fausses pistes dans lesquelles ils pourront se perdre et ces dernières sont incluses dans le texte.

Mars 1977, Téhéran (Iran). Le jeune Kalb Al Asad entre après une formation de deux ans au service du SAVAK. Il a alors 17 ans et ne pense qu'à servir son pays grâce au lavage de cerveau créé par la propagande massive du Shah, qui tente de contrer le marxisme et l'islamisme par tous les moyens. Il est intégré aux forces répressives qui balayent la capitale afin de dénicher les cachettes des agitateurs musulmans. Sa férocité et son intuition lui valent très vite la reconnaissance de ses supérieurs, ainsi qu'une médaille suite à une opération coup de poing le 4 novembre 1977, durant laquelle il débusqua une grosse imprimerie de tracts clandestins pro-islamiques. Ce jour-ci, il mit non seulement un frein à la production de prospectus religieux, mais il sauva aussi la vie du reste de son escadron. Lors de l'opération, un éboulement se produisit suite à l'explosion d'une presse piégée et les soldats Ashem, Faris et Kamran se retrouvèrent coincés sous l'éboule. Tout en jouant de vitesse avec une coulée d'essence s'infiltrant sous l'éboule et qui risquait de s'enflammer à tout moment, Kalb réussit à retirer assez de maçonnerie pour qu'ils puissent s'échapper, ce qui lui a valu une médaille d'honneur ainsi que l'amitié fidèle des trois hommes. Toutefois l'évènement marquera profondément Faris qui développa depuis une obsession inquiétante pour les hydrocarbures qui ont



failli lui coûter la vie. Quoiqu'il en soit, au fil des mois suivants les quatre compères formèrent un groupe soudé connu sous le nom des Etoiles Royales, en raison du nom de Kalb Al Asad (Régulus, aussi connu sous le nom scientifique d'Alpha Léonis, l'étoile la plus brillante de la constellation du Lion, qui forme avec Aldébaran, Antarès et Fomalhaut les quatre Etoiles royales perses), et remportèrent beaucoup de succès dans les missions de contre-espionnage et de lutte contre l'islamisme.

Janvier 1979. Malgré tous les efforts du Shah, la religion musulmane s'est imposée en Iran. Le SAVAK a fait tout ce qu'il pouvait pour arrêter les émeutes, allant même jusqu'à utiliser les tanks en 1978 et à tirer sur la foule à de multiples reprises. Mais la capitulation du Shah n'a pu être enrayée par les armes. Le 16 janvier 1979, le Shah et sa femme quittent l'Iran sous la protection rapprochée des Etoiles Royales. Quelques semaines après, les fuyards, alors au Maroc sous la protection du roi Hassan II, apprirent la dissolution du SAVAK. Si le Shah et sa famille étaient toujours sous protectorat, les quatre membres du SAVAK étaient maintenant considérés comme des hors-la-loi que la peine de mort attendait en Iran. Après une dernière entrevue avec le Shah, qui les embrassa comme des frères, les quatre hommes s'immergèrent dans les ombres de Rabat pour se fondre dans la clandestinité. Il leur faudra plus de six ans pour lentement refaire surface, six ans pendant lesquels ils apprirent le berbère et le français afin de passer à la seconde étape de leur plan : s'exfiltrer en France sous l'identité de marocains.

Mars 1985, Marseille. Un cargo rempli d'immigrés marocains s'échoue dans le port. La malchance veut que le cargo se soit frotté d'un peu trop près aux côtes et qu'une voie d'eau se soit ouverte, le forçant à appeler les secours. Les immigrés sont vite pris en charge par les forces de police françaises qui les parquent dans un camp afin de contrôler leurs identités. Profitant de la nuit, Kalb, Ashem, Faris et Kamran s'enfuient en escaladant les grillages électrifiés se servant de leurs chemises pour se protéger les mains, après avoir saboté les lignes de courant. L'escalade des barbelés leur laissera de profondes estafilades au dos. Malheureusement Kalb reste coincé dans un barbelé. Essayant de l'aider, Kamran remonte sur le grillage pour essayer de le tirer d'affaire mais est abattu d'une balle tirée par un douanier français, Léon Froncier. Faris et Ashem, déjà loin, laissent Kalb qui est alors capturé, ce qui laissera un profond sentiment de trahison dans le coeur de Kalb. Lors d'un interrogatoire finement mené, Kalb finit par admettre devant les hauts fonctionnaires de l'état Français être un ancien membre du SAVAK, ce dont les institutions prennent avantage. Ils lui proposent alors un marché : en échange de son aide pour débusquer les conspirationnistes musulmans en France, ils le laissent libre sous étroite protection policière. Et quoi de mieux que de le recruter comme policier pour le garder à l'œil tout le temps ? C'est ainsi que Kalb sauve sa vie et entre dans la police, ce qui lui permet de continuer sa traque farouche des marxistes et des musulmans. De leur côté, Faris et Ashem entrent dans la pègre française et apprennent à confectionner de la drogue de synthèse grâce Céline Dumont-Pérez, la chimiste travaillant pour le baron local Klaus Bonnet, dont ils ne tarderont pas à se débarrasser en 1992 pour reprendre le business à leur compte.



Août 1997, Paris. Kalb a fait du chemin et ses compétences lui ont permis d'arrêter de nombreux anarchistes islamistes tout au long de ces douze dernières années. Avec les nombreux changements de magistrature et de présidents, l'Etat a peu à peu oublié sa présence dans les forces de l'ordre et même son coéquipier Amédée Leclerc ne sait rien des débuts difficiles de celui que la brigade d'enquête de Paris a nommé le Lion pour sa férocité. Kalb s'est complètement acclimaté à la France. Ses manières, encore très dures car forgées par le SAVAK, sont cependant la clef de ses réussites.

C'est durant ce mois d'août que sa vie va encore être bouleversée : appelé sur les lieux d'un double meurtre, il va faire alors la connaissance de la petite Zoé Mercier, dix ans. Il s'agit de l'enfant du couple Mercier qui a été assassiné lors de ce qui semble être un cambriolage qui a mal tourné. L'agresseur a vidé son revolver sur le père de famille, Jean, puis est monté dans la chambre en finir avec la mère, Adeline. Zoé, réveillée par les coups de revolver, s'était réfugiée dans le lit de sa mère. Sous les couvertures, l'assassin n'a pas fait la différence entre le corps de la mère et celui de la petite, et a abattu la femme avant de s'enfuir. En vérité, c'est Ashem qui s'est infiltré dans cette maison pour récupérer l'argent que le père de famille lui devait pour des pilules de benzodiazépine, mais le père s'est rebellé et le coup est parti tout seul. Jean Mercier a été blessé à la jambe et Ashem lui a fait un garrot de fortune avec sa ceinture le temps de le questionner. Une fois que Jean lui a avoué où il cachait son pécule, Ashem l'a achevé puis, ne voulant pas laisser de témoin, ainsi qu'on lui a appris au SAVAK, il décida d'en finir avec la femme du couple, sans savoir qu'il y avait aussi une petite fille. C'est Kalb qui retrouva Zoé, pétrifiée, baignant dans le sang de sa mère. A force de patience et de douceur, il réussit à extirper la petite du lit, qui s'accrocha à lui avec toute la force qu'il lui restait. Depuis ce jour, l'orpheline est restée avec lui, tant bien que mal éduquée par un père d'adoption grognon, taciturne, bourru mais aimant. Elle fut officiellement adoptée par Al Asad le 1^{er} décembre 1999 (le perse s'étant servi de ses faux papiers d'identité marocaine).

Juillet 2002. Alors qu'il allait chercher la petite Zoé à l'école, avec qui il tissait ses premiers liens affectifs malgré les très nombreuses nuits emplies de cauchemars de la petite fille, le policier repéra un dealer qui guettait de jeunes proies. La petite frappe, Marc Richter, revendait en effet de la drogue aux collégiens, cibles faciles et surtout assez jeunes pour devenir vite accros. Mais Al Asad l'alpagua avec force et décida de lui donner une petite leçon à sa façon plutôt que de passer par les voies policières souvent trop laxistes. Dans une ruelle à côté de l'école, il passa à tabac le dealer en lui expliquant sa façon de penser quand à la revente de drogues dans le collège où sa fille étudiait. Il laissa Marc Richter avec un genou brisé et deux cachets de drogues avalés de force pour retrouver la petite Zoé comme si de rien n'était, déchirant l'amende pour stationnement gênant dont il avait alors écopé entretemps. Marc Richter déposa une plainte pour la forme, plainte qui n'eut jamais de suite bien entendu.

Septembre 2005. Le commerce de drogues dures est de plus en plus complexe à enrayer, tant au niveau de la capitale que du reste de la France. En particulier, un important trafic de benzodiazépine gangrène la société et les flics sont sur les dents. Impossible de couper la tête de cette organisation qui semble avoir des méthodes inspirées de l'armée pour résoudre ses problèmes



(ce sont Ashem et Faris qui sont à la tête du trafic). Kalb a vaguement travaillé sur ce problème lorsque Kurt Mc Donald, le fils adolescent du notaire anglais William Mc Donald fut retrouvé tué à coups de couteau dans une ruelle de Paris. Il avait alors sur lui un portefeuille vide et on trouva dans son sang des traces importantes de benzodiazépine, ce qui laissa à penser qu'il voulu acheter de la drogue à de mauvaises personnes. Grâce à une casquette retrouvée sur les lieux portant des traces d'ADN d'un anti-fa fiché, Max Domroe, l'enquête mena à un groupe d'anti-fa particulièrement actif. Mais rien n'a permis d'accuser cet homme de l'agression. Deux mois plus tard, Max Domroe est retrouvé abattu d'une balle de revolver dans le front, adossé à un mur d'exécution, ce qui a mis fin à la piste et à l'enquête. C'est Ashem qui lui a réglé son compte, car l'anti-fa n'avait pas à s'arroger le droit de tuer un client.

Janvier 2008. Durant la matinée du 4 janvier, vers 5h00, un coup de téléphone nocturne réveille Kalb. Une fusillade a éclaté plus tôt dans la nuit dans une boîte de nuit parisienne « Le Rêve Américain » et fait plusieurs morts et blessés. Parmi eux, Zoé, qui est dans le coma après avoir reçu une balle à la tête. Levé en fracas, Kalb se précipite à l'hôpital (se faisant flasher par un radar automatique sur la route) mais plus rien ne pouvait être fait d'après l'infirmière, qui remarqua au passage l'absence de véritable lien de parenté entre les deux. Kalb décida de mener sa propre enquête, en parallèle à celle menée par Joanne Dahyan, dont il avait été exclu car trop impliqué. Aucun suspect ne fut arrêté durant l'enquête officielle, mais Kalb remonta ses propres pistes. Tout comme dans le rapport officiel, il trouva que la fusillade a été initiée par deux hommes qui se trouvaient déjà dans la boîte de nuit, que les victimes n'avaient rien en commun et que la voiture dans laquelle ils se sont enfuis avait été retrouvée brûlée sous un pont de la Seine. En fouillant minutieusement, il apprit que le patron du night-club, Michael Ivanovitch, devait beaucoup d'argent aux trafiquants de benzodiazépine et que la fusillade avait servi de dernier avertissement. Kalb lui cassa plusieurs dents afin de lui faire cracher ce qu'il savait sur les tireurs et Michael Ivanovitch lui donna alors une information importante : les deux chefs du trafic de drogue règlent toujours eux même les problèmes d'argent et ils sont d'origine marocaine (tout du moins à ce qu'il en sait). De plus, en parcourant la liste des indices trouvés et analysés par les flics, l'un d'entre eux lui sauta aux yeux : un verre de cocktail présentait une drôle de composition, mi-vodka, mi-essence.

Que s'est-il passé au « Rêve Américain » ? 4 janvier, vers 1h00 du matin. Dans la boîte de nuit la musique et la fête battent de leur plein. Arrivés en voiture, qu'ils garent juste à l'extérieur, Faris et Ashem pénètrent dans la boîte de sans problème car ils connaissent les videurs (Amoud D'Jegué et Mickael Palanque). Ils viennent voir le patron, Ivanovitch, qui leur doit beaucoup d'argent et qui tarde à payer malgré les menaces répétées. Ivanovitch, pour les calmer, leur offre à boire gratuitement et demande à une serveuse (Stéphanie Lang) de se charger de leurs consommations pendant qu'il va ailleurs, discuter avec d'autres personnes. Faris reste, commande deux boissons dont son cocktail spécial, pendant qu'Ashem va chercher deux Uzis afin de donner une leçon à Ivanovitch. Il passe par la terrasse afin de ne pas repasser devant les videurs et laisse une empreinte de doigt mêlée de drogue sur la vitre. Lorsqu'il revient, il passe un Uzi discrètement à Faris, qui s'en va saboter le système électrique afin de créer une panne qui servira à masquer leur fuite. Il bidouille les fils et tous deux attendent que les plombs sautent. Lorsque cela arrive, vers



01h30, les lumières de sécurité sont suffisantes pour leur permettre de viser grâce à leur entraînement au SAVAK. Ils plombent en ligne droite, là où se trouve Ivanovitch, touchant tout le monde autour mais en évitant, pour lui donner un dernier avertissement. Ivanovitch, au milieu du cône de tir, ne peut s'empêcher de se pisser dessus. Les deux assassins voient alors Amoud D'Jegué et Mickael Palanque leur foncer dessus. Ashem fait une prise de combat à Amoud D'Jegué qui va valdinguer par dessus le bar, non sans lui avoir arraché un morceau de chemise. Faris se charge de Mickael Palanque, qu'il transperce d'un coup de couteau, le laissant gravement blessé. Mickael Palanque mourra quelques heures plus tard à l'hôpital, sans avoir dit quoique ce soit. Faris et Ashem fuient la boîte de nuit en profitant de la panique générale, bousculant les gens sur leur passage.

Février 2008. Avec les indices récoltés, Kalb comprit très vite à qui il avait à faire et retrouva la piste des tireurs fous en suivant les tactiques de contre-espionnages enseignées au SAVAK. Il se souvint aussi du cas de Marc Richter, le dealer qu'il avait alpagué en 2002 et lui rendit une visite brutale. Ce dernier lui révéla, sous la force des poings, l'adresse de ses fournisseurs. Grâce à la description physique des trafiquants, Kalb identifia alors Ashem et Faris.

Kalb les pista alors jusque dans un appartement miteux situé en face des quais de Seine, un squat dans lequel il entra le 14 février, fusil à pompe à la main. Il défonça la porte et abattit une petite frappe d'un coup de chevrotine sans lui laisser le temps de se rendre et sans s'identifier comme étant de la police. Il laissa toutefois s'échapper deux prostituées qui se camaient là, car elles ne pouvaient avoir participé à la fusillade. Kalb commençait à fouiller les lieux lorsque des coups de feu volèrent dans sa direction en provenance de la cuisine. Alertés par la fusillade, la voisine du dessus, une berbère du nom d'Adiba Khaoulani, appelle les flics, qui vont arriver aussi vite que possible malgré les bouchons dus à la neige. Durant ce laps de temps, quelques coups de feu sont échangés mais très vite Kalb s'exprime en farsi et nomme Ashem et Faris, qui arrêtent de tirer, surpris de revoir Kalb. Une trêve tacite a alors lieu, vingt minutes durant lesquelles les flingues sont rangés et les trois hommes s'installent dans la cuisine pour parler. Cette même cuisine sert de laboratoire pour la production de benzodiazépine (mais cela ne gêne pas les trois hommes). Ashem et Faris veulent comprendre pourquoi Kalb les a agressés et Kalb tait son implication dans la police, tout en essayant de se convaincre que ce n'étaient pas eux, ses anciens amis, qui avaient fait du mal à sa chère Zoé. Kalb ment et leur invente une histoire de prime sur le petit malfrat abattu dans l'entrée, puis le thé est sorti et les trois anciens du SAVAK se racontent leur passé. Faris et Ashem expliquent comment, pour survivre, ils ont appris à fabriquer de la drogue de synthèse en se basant sur leurs connaissances de la rue et de la chimie. Faris se sert un verre d'essence qu'il hume avec obsession durant toute la séance. Malheureusement, au bout de vingt minutes Kalb a bien compris qu'Ashem et Faris sont responsables de l'état de Zoé. Pire, lorsqu'Ashem lui explique sa façon d'opérer et lui montre son revolver, dont il se sert pour abattre les mauvais payeurs, Kalb reconnaît le calibre utilisé dans l'assassinat des parents de Zoé. Il demande alors à Ashem qui il a tué avec cette arme en 1997. Etonné, l'homme répond quand même et démontre une bonne fois pour toute qu'il est l'assassin des parents de Zoé. Ni d'une ni de deux, Kalb lève son fusil à pompe et le décharge à bout portant dans le visage d'Ashem, renversant du bras le verre d'essence sur Faris. Se reculant précipitamment, Faris agrippe le revolver qui traînait sur la table et tire sur Kalb qui au même moment se retourne et lui plombe le ventre. Sous le choc de la chevrotine, Faris bascule par



la grande fenêtre pendant que la chaleur des plombs fait s'enflammer l'essence sur son blouson. Faris, brulant vif, tombe de deux étages sur le capot de la voiture d'un des flics arrivés en renfort et y meurt, alors que Kalb apparait à l'embrasure de la fenêtre pour vérifier que son ancien ami est bien mort. Mortellement blessé, ce dernier s'effondra avant l'arrivée des ambulanciers et ne vit jamais le policier dont le capot avait été enfoncé par la chute de Faris subtiliser son revolver ainsi qu'un bout de papier où Kalb avait marqué le nom de Richter (ce policier, Simon Travers, était en accointance avec les trafiquants et tentait ainsi d'entraver l'affaire pour ne pas qu'on trouve de lien entre eux et lui). Retrouvé ainsi, Kalb passe alors pour un héros qui a démantelé un réseau de drogue et qui a payé de sa vie la tentative d'arrestation des malfrats.

Mars 2008. Se basant sur le pré-rapport d'enquête, le Préfet de Paris a proposé de remettre la Médaille d'honneur de la police nationale ainsi que la Légion d'honneur à titre posthume à Kalb. Une conférence de presse aura lieu le 3 Mars à 20h00 afin d'annoncer la nouvelle et faire de ce policier d'origine (soi-disamment) marocaine un exemple d'intégration et de dévouement pour la France. Mais lorsque le dossier complet arriva sur le bureau du sous-préfet, deux informations mirent à mal les conclusions préliminaires : premièrement l'arme qui a tué le policier n'a jamais été retrouvée. De plus le rapport indique que plus de 20 minutes se sont passées entre l'appel et l'arrivée de la police. Que s'est-il passé durant tout ce temps, alors qu'il ne restait plus que deux malfrats et Kalb ? Afin d'éclaircir ces points avant la conférence de presse, le sous-préfet a donc décidé d'appeler de toute urgence les experts du Département des Contre-Enquêtes (la DCE).

Lieu et matériel

Pour une fois, c'est très simple. N'importe quelle pièce suffisamment grande pour accueillir jusqu'à cinq personnes peut suffire. Il est préférable de choisir une pièce neutre dans laquelle il y aura une grande table avec des chaises autour pour que les joueurs et les PNJ (personnages non-joueurs) qui y entreront puissent s'asseoir. Une lampe de bureau, du papier et des crayons en quantité, un tableau sur lequel écrire, des punaises, du fil rouge et du ruban adhésif pour coller des indices, un cendrier, un bottin téléphonique, sont tous des objets qu'il serait bon de prévoir. N'oubliez pas que vous devez recréer une salle d'interrogatoire dans un bâtiment judiciaire, essayez donc d'enlever les bibelots, télévisions et autres accessoires qui n'y auraient pas leur place.

En terme de matériel pour l'organisation, suivez ces directives :

- Imprimez tous les indices en un seul exemplaire et rangez les indices qui vont de paire dans des porte-documents en carton (comme cela vous l'est indiqué dans le chapitre des indices). Cela est long et nécessitera un peu de découpage de votre part ;
- Les indices sous formes de photographies gagneront énormément en cohérence de jeu à être imprimés sur du papier photo (mais c'est plus cher) ;
- Installez tous vos porte-documents dans un grand carton à l'extérieur de la salle de jeu. Vous irez piocher dedans pour donner les documents révélés par les joueurs au fur et à mesure du jeu ;



- Prévoyez un costume de policier pour vous (pantalon noir, chemise bleue, cravate noire éventuellement, casquette, matraque et menottes) ainsi que les costumes nécessaires pour chacun des témoins potentiels. A ce sujet, référez vous à la description de chaque témoin dans le chapitre éponyme ;
- Installez une horloge bien visible, afin que les joueurs puissent savoir en permanence combien de temps il leur reste avant de devoir tirer une conclusion sur l'affaire et en donner le compte-rendu au Préfet de Police. Pour faciliter les choses, réglez l'horloge sur 17h00 au moment du début du jeu (fin à 20h00).

Déroulement de la soirée

Première chose à faire, une à deux semaines avant le jeu, envoyez aux joueurs leur feuille de personnage ainsi que le fichier « Informations complémentaires ».

24 heures avant le jeu : envoyez une copie du rapport « l'affaire Alpha Léonis » à chaque joueur. Ainsi ils auront une journée entière pour se familiariser avec le contexte de jeu, mémoriser certains indices importants, commencer à se poser des questions voir même imaginer une première ébauche de solution. Cela permettra aux joueurs de commencer rapidement à jouer et de lancer des discussions passionnées sur leurs hypothèses dès la première minute de jeu.

Vous pouvez toutefois décider de ne donner le dossier que le jour J, juste avant le début du jeu pour être raccords avec les feuilles de personnage. C'est là un choix tout autant valable.

Le jour J, le jeu débutera après un briefing de votre part puis finira trois heures après. Il n'y a aucun événement scripté à prendre en compte car ce seront les joueurs qui mèneront la danse en fonction de leurs hypothèses, des lieux qu'ils veulent faire fouiller et des dossiers qu'ils demanderont. Les organisateurs devront donc simplement réagir aux demandes des joueurs et ne pas imposer quoique ce soit. Un peu avant 20h00 (dans le jeu), pensez simplement à vous adresser aux joueurs dans votre uniforme de policier pour leur rappeler que l'échéance approche.

Je vous conseille de prévoir un petit briefing durant lequel vous rappellerez aux joueurs pourquoi ils sont là et quel est leur but. Voici ce que doit contenir le briefing :

- Qui sont les joueurs (des membres du DCE qui se connaissent entre eux) ;
- Leur demander s'ils ont bien complété les traits de caractère de leur personnage ; si non, le faire sur le champ ;
- Pourquoi sont-ils là (relisez le paragraphe l'accroche pour les joueurs) ;
- Rappelez aux joueurs que c'est un jeu collaboratif et qu'ils doivent se faire confiance. Pour cela, demandez-leur d'échanger leur feuille de personnage pour qu'ils s'en convainquent, puis que chacun reprenne sa feuille ;
- Réexpliquez aux joueurs quelles sont les compétences auxquelles ils ont accès (de manière illimitée), tout en leur rappelant que chaque compétence prend du temps pour se concrétiser (typiquement 10 - 15 minutes) :



- Mener un interrogatoire : les joueurs pourront à tout moment demander d'amener un témoin en salle d'interrogatoire afin de l'interroger sur l'enquête en cours. Il faut pour cela connaître le nom de la personne à amener, demander à l'officier de garde (un Organisateur) de le faire mander puis attendre que le témoin arrive ;
 - Demander une analyse d'échantillon : si un nouvel indice est découvert ou qu'une analyse n'avait pas été encore faite sur un ancien indice prélevé lors d'une précédente fouille, il est possible de l'envoyer au laboratoire pour en tirer peut être quelque chose. Attention, il ne sert à rien d'analyser deux fois un même indice ;
 - Lancer une recherche dans les archives : pour étoffer les informations fragmentaires d'une enquête, il est possible de demander à l'officier de garde de faire une recherche dans les archives en précisant le sujet de l'affaire en question (par exemple, les joueurs découvrent qu'un témoin majeur a été cité dans une affaire d'enlèvement en septembre 1999, ils peuvent donc demander à ce qu'on leur apporte le dossier de police s'y référant) ;
 - Réclamer une perquisition : si les joueurs découvrent une adresse suspecte (ou la plaque d'immatriculation d'un véhicule), ils peuvent y faire envoyer une voiture de flics pour une perquisition rapide. Les agents feront un rapport préliminaire succinct sur leur fouille et le feront parvenir aux joueurs, incluant une liste des indices d'importance et les noms des témoins présents sur les lieux.
- Leur rappeler aussi qu'ils sont flics et qu'ils sont dans un bâtiment de la police : en aucun cas ils ne devront maltraiter de façon visible un suspect. S'ils ont une arme sur eux, elle ne servira jamais. Tout coup de feu tiré serait lourd de conséquence¹. Par contre ils peuvent faire usage d'un peu de violence physique (coup de poing dans le ventre, coup de bottin sur la tête, ...) mais les coups devront être simulés, lents et ne jamais toucher le corps de la personne en face sous peine d'éviction de la Murder Party

Lorsque votre briefing sera fini, laissez les joueurs entrer dans la salle de jeu, c'est ainsi que débutera « L'affaire Alpha Léonis ». L'officier de garde (un Organisateur) se placera sur une chaise ou debout près de la porte d'entrée de la salle. C'est aussi lui qui devra transmettre les conclusions des enquêteurs du DCE au Préfet de Police et qui donc mettra fin au jeu.

Durant le débriefing (donc après la fin de la Murder Party), donnez le classeur cartonné intitulé « Les dessous de l'enquête » aux joueurs afin qu'ils puissent découvrir les tenants et aboutissants du jeu. Ce dossier contient tout ce qui a été écrit dans le paragraphe « l'intrigue complète » ci-dessus ainsi que quelques détails supplémentaires. Répondez à leurs questions et surtout notez bien les indices que vos joueurs auraient aimé explorer et qui manquent potentiellement à ce scénario. Envoyez-moi cette liste pour que je puisse les ajouter et enrichir le jeu pour de futures sessions.

¹ Comprenez par là que si un coup de feu était tiré dans les locaux de la police, les membres du DCE seraient immédiatement mis aux arrêts et une enquête interne serait lancée afin de comprendre ce qu'il s'est passé. Cela mettrait fin à la Murder Party.



Le reste de ce document

Les pages qui suivent sont les feuilles de personnages que vous enverrez à vos joueurs au moins une semaine avant le jeu (ainsi que le rapport « L'affaire Alpha Léonis » 24 heures avant le début du jeu). Il y a trois feuilles de personnages masculins et trois feuilles de personnage féminins ; ainsi vous pourrez créer n'importe quelle combinaison d'enquêteurs/enquêtrices.

Après les feuilles de personnage se trouve un document intitulé « Informations complémentaires » qui devra lui aussi être envoyé aux joueurs en même temps que leur feuille de personnage. Il contient des informations générales sur leur rôle et sur le contexte de jeu.

S'en suivra une liste de témoins potentiels avec une feuille de personnage propre par témoin. Si vous êtes deux organisateurs (idéalement un homme et une femme), distribuez-vous les rôles et notez bien les déguisements dont vous aurez besoin pour chacun. Ce n'est pas très important mais cela aidera les joueurs à identifier les lascars.

Enfin vous trouverez tous les indices nécessaires au jeu. Certains indices sont regroupés dans des dossiers que vous devrez reproduire (c'est-à-dire : imprimez tous les indices du dossier en question et glissez-les dans un porte-document en carton sur lequel vous inscrirez au feutre noir le nom du dossier). Quand un dossier est donné aux joueurs, il doit contenir tous les indices tels que présentés dans ce scénario. Après les dossiers se trouvent des indices isolés qui serviront peut être pour divers cas de figure. Des indications précises vous aideront à savoir quand donner ces dossiers et indices. Enfin vous trouverez le dossier de débriefing qui explique toute l'histoire aux joueurs.

Dernières notes

Il est évident que toutes les images violentes qui parsèment ce scénario ne sont pas réelles ; il s'agit de montages photographiques et de mises en scènes de meurtres et d'agressions. Il sera peut être bon de le rappeler aux joueurs au cas où.

Il est possible que des joueurs soient frustrés de devoir s'arrêter au bout de trois heures. Cette limite de temps a été imposée pour que le jeu soit un challenge. Toutefois, si vous souhaitez faire vivre à vos joueurs une enquête sans limite temporelle, c'est réalisable. Vous pouvez les laisser creuser à leur guise le scénario et tenter de percer tous les mystères de l'affaire Alpha Léonis.





FICHE DE PERSONNAGE

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

HISTOIRE PERSONNELLE

Ca fait bien dix ans que je fais ce métier de fouille-merde. Chercher le point obscur dans les rapports des collègues, pister un soupçon de doute, essayer de deviner ce qui a été omis dans une déposition, reconstituer une scène de crime via des photos ... On me déteste pour cela, on m'a même craché dessus une fois. Mais je suis bonne à ce jeu ! Putain de bonne même. En dix ans de service au Département des Contre Enquêtes, le DCE comme on dit chez nous, j'ai résolu près de vingt-cinq affaires, dont bien la moitié ont conduit d'autres flics en tôle. Mais c'est ça le DCE, des remue-la-crasse qui tentent de découvrir ce qui a échappé à la première enquête.

Oh c'est sûr, c'est pas facile tous les jours. D'un point de vue social par exemple, c'est pas la joie. Y a parfois de longues soirées passées seule dans un bureau éclairé au néon blanc, d'autres dans des bars qui puent la sueur à siroter un gin de seconde zone. Mes affaires sont tellement prenantes que je n'ai pas eu de mec depuis un bail, alors quand à penser à faire des marmots, merci bien mais je vais passer. C'est pas en pouponnant que l'on fera triompher la vérité. Et puis, encore une fois, je suis une experte à le DCE, alors pas moyen que je m'éclipse. J'vise pas une promotion en particulier, ça, ça arrive un peu pour n'importe quelle raison politique. Non, moi, ce qui me branche, c'est de pouvoir damer le pion à tous ceux qui ont pensé que parce que l'on est une femme, on ne peut pas faire un métier d'enquêtrices. Bah tiens !

L'AFFAIRE « ALPHA LÉONIS »

3 mars 2008. J'ai reçu un appel du chef de le DCE à midi, alors que je mordais dans un thon-mayo tout à fait dégeu'. Apparemment, y a une urgence, de celle qui vont faire des dégâts si les soupçons se confirment, de celles qui vont faire pisser bleu les flics impliqués. J'ai grimpé dans un taxi et je me suis rendue au bureau, où j'ai retrouvé les collègues. Le chef nous a fourgué un dossier épais comme le bras en nous disant qu'y avait le feu. Ce soir, à 20h00, le Préfet de la police va faire une conférence de presse pour remettre la Médaille d'honneur de la police nationale ainsi que la Légion d'honneur à titre posthume à un flic décédé en service du nom de Kalb Al Asad. Ce flic, d'origine marocaine, aurait démantelé un laboratoire clandestin de raffinement de drogue mais aurait payé de sa vie cet acte de bravoure, emportant avec lui dans la tombe les chefs du gang. Faut que je lise le dossier en détail, mais selon le chef, et le sous-préfet qui l'a contacté, il y aurait deux zones d'ombre dans le rapport qui n'a été finalisé qu'hier : une histoire d'arme non retrouvée et un problème de timing.

Là où ça concerne le DCE, c'est que notre enquête va devoir déterminer si oui où non Kalb Al Asad a été un type droit et honnête, mort en brave pour la France, où si y a eu entourloupe et que notre gars n'était pas aussi blanc que cela. Ca la mettrait mal si l'on décorait un ripou. Et le plus fort, c'est que l'on doit balancer nos conclusions avant l'intervention télévisuelle du Préfet, histoire de lui sauver les fesses !

BUTS

Etablir un rapport final avant 20h00 ce soir (heure infra-jeu, voyez avec votre Organisateur pour l'heure limite réelle). Ce rapport devra contenir les nouveaux éléments de preuves trouvés lors de l'investigation par le DCE sur l'affaire « Alpha Léonis », ainsi que les conclusions sur ce qu'il s'est réellement passé. Enfin, ce rapport devra impérativement spécifier si le Préfet doit remettre les honneurs au mort ou si, au contraire, il doit faire une déclaration publique quand à roublardise de ce dernier.

COMPÉTENCES (À VOLONTÉ)

- Mener un interrogatoire
- Demander une analyse d'échantillon
- Lancer une recherche dans les archives
- Réclamer une perquisition

TRAITS DE CARACTÈRE

C'est à moi de construire mon personnage. En effet, contrairement aux Murder Party et Huis Clos habituels, mon personnage est laissé à mes propres goûts. Si je veux jouer une détective dure et portée sur la violence physique lors des interrogatoires, je le peux. Si je veux jouer une fliquette faussement naïve mais fine psychologue, c'est aussi de mon ressorts. Le principal est que je crée un profil psychologique et que je m'y tienne.

Pour cela, il me faut inscrire deux ou trois traits de caractères dans la ligne au dessous, afin de me servir d'aide-mémoire.

.....

DÉGUISEMENT

Mon déguisement est aussi laissé à mon strict choix. Je suis une enquêtrice expérimentée, je peux donc porter un costume de bureau avec tailleur et chemisier, mais je peux aussi opter pour une tenue de policier plus stricte ou un long manteau, une chemise débraillée et une cravate non repassée comme dans les films noirs. Tout style peut aller, je dois me faire plaisir.

Je peux apporter quelques accessoires avec moi, tels qu'une flasque, qu'une arme factice (qui ne servira pas de tout le jeu), ou un badge. Il serait bien que tous les joueurs de la session se concertent pour acheter le même badge de police afin de créer une unité.



FICHE DE PERSONNAGE

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

HISTOIRE PERSONNELLE

Okay, on se calme et on souffle. Surtout ne pas sortir mon flingue et vider le chargeur dans l'écran de ce putain d'ordinateur de merde ! Rah, mais fait chier quoi ! Si je me suis engagée dans la police, c'est pas pour me taper des heures devant un écran ; je suis faite pour l'action moi ! Seconde à l'école de police, spécification en profilage et en police scientifique, excellente en sport, pourquoi j'ai le cul vissé sur une chaise d'abord ?

C'est vrai que j'ai peut être un peu trop d'énergie et qu'insulter le commissaire pour m'avoir fait faire de la circulation n'était pas une idée finaude, mais bon, je suis entière. Je ne vais pas m'abaisser devant les chefs. Et s'ils pensent pouvoir me mater avec un séjour au Département des Contre-Enquêtes, le DCE, ils se fourrent le doigt dans l'œil. Je vais leur montrer de quel bois je me chauffe. Cela fait six mois que j'ingurgite des litres de café en ressassant de vieilles affaires mal rédigées dont je tape de nouveaux rapports sur mon ordinateur et j'ai déjà apporté de nouvelles conclusions sur neuf enquêtes. Encore une et j'aurais un dossier assez

solide pour aller discuter avec le patron pour une réintégration dans un service plus orienté action. Mais là c'est trop, j'en peux plus pour aujourd'hui. J'enfile mon manteau et je file me prendre une bonne pizza à l'italien du coin, avec une énorme pinte de bière bien sur. J'en profiterai pour lui demander de mettre la chaîne sportive, histoire de voir si mes chouchous de boxe française s'en sortent bien.

L'AFFAIRE « ALPHA LÉONIS »

3 mars 2008. J'ai reçu un appel du chef du DCE à midi, alors que je demandais au technicien scientifique du centre de ré-examiner les échantillons de salive d'une vieille affaire d'enlèvement avec violences. Cette piste ne mènerait à rien, je le savais, c'est pourquoi j'ai décroché. Apparemment, y a une urgence, de celle qui vont faire des dégâts si les soupçons se confirment, de celles qui vont faire pisser bleu les flics impliqués. J'ai laissé le technico en plan et je suis montée voir ce que l'on nous voulait, à moi et aux collègues. Le chef nous a fourgué un dossier épais comme le bras en nous disant qu'y avait le feu. Ce soir, à 20h00, le Préfet de la police va faire une conférence de presse pour remettre la Médaille d'honneur de la police nationale ainsi que la Légion d'honneur à titre posthume à un flic décédé en service du nom de Kalb Al Asad. Ce flic, d'origine marocaine, aurait démantelé un laboratoire clandestin de raffinement de drogue mais aurait payé de sa vie cet acte de bravoure, emportant avec lui dans la tombe les chefs du gang. Faut que je lise le dossier en détail, mais selon le chef, et le sous-préfet qui l'a contacté, il y aurait deux zones d'ombre dans le rapport qui n'a été finalisé qu'hier : une histoire d'arme non retrouvée et un problème de timing.

Là où ça concerne le DCE, c'est notre enquête va devoir déterminer si oui ou non Kalb Al Asad a été un type droit et honnête, mort en brave pour la France, où si y a eu entourloupe et que notre gars n'était pas aussi blanc que cela. Ca la mettrait mal si l'on décorait

un ripou. Et le plus fort, c'est que l'on doit balancer nos conclusions avant l'intervention télévisuelle du Préfet, histoire de lui sauver les fesses !

BUTS

Etablir un rapport final avant 20h00 ce soir (heure infra-jeu, voyez avec votre Organisateur pour l'heure limite réelle). Ce rapport devra contenir les nouveaux éléments de preuves trouvés lors de l'investigation par le DCE sur l'affaire « Alpha Léonis », ainsi que les conclusions sur ce qu'il s'est réellement passé. Enfin, ce rapport devra impérativement spécifier si le Préfet doit remettre les honneurs au mort ou si, au contraire, il doit faire une déclaration publique quand à roublardise de ce dernier.

COMPÉTENCES (À VOLONTÉ)

- Mener un interrogatoire
- Demander une analyse d'échantillon
- Lancer une recherche dans les archives
- Réclamer une perquisition

TRAITS DE CARACTÈRE

C'est à moi de construire mon personnage. En effet, contrairement aux Murder Party et Huis Clos habituels, mon personnage est laissé à mes propres goûts. Si je veux jouer une détective dure et portée sur la violence physique lors des interrogatoires, je le peux. Si je veux jouer une fliquette faussement naïve mais fine psychologue, c'est aussi de mon ressort. Le principal est que je crée un profil psychologique et que je m'y tienne.

Pour cela, il me faut inscrire deux ou trois traits de caractères dans la ligne au dessous, afin de me servir d'aide-mémoire.

.....

DÉGUISEMENT

Mon déguisement est aussi laissé à mon strict choix. Je suis une enquêtrice expérimentée, je peux donc porter un costume de bureau avec tailleur et chemisier, mais je peux aussi opter pour une tenue de policier plus stricte ou un long manteau, une chemise débraillée et une cravate non repassée comme dans les films noirs. Tout style peut aller, je dois me faire plaisir.

Je peux apporter quelques accessoires avec moi, tels qu'une flasque, qu'une arme factice (qui ne servira pas de tout le jeu), ou un badge. Il serait bien que tous les joueurs de la session se concertent pour acheter le même badge de police afin de créer une unité.



FICHE DE PERSONNAGE

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

HISTOIRE PERSONNELLE

Allons bon, où ai-je mis cette enveloppe cartonnée ? Je ne retrouve jamais rien sur mon bureau, entre les plantes en pot qui abondent, la paperasse administrative qui forme des piles instables et les mégots de roulées qui s'entassent dans des cannettes de soda vides. Cinq ans au Département des Contre-Enquêtes et voilà que c'est plus bordélique qu'à Bagdad. Bon, j'abandonne, on verra ça plus tard.

Les pieds croisés sur une chaise attenante au bureau, je me roule une petite cigarette avec un tabac rehaussé d'un peu d'herbe que j'ai confisqué à un dealer la semaine dernière. Ça va puer le joint dans le bureau mais personne n'en a rien à foutre ici. Ils savent

que cette petite fumette ne va pas altérer mon travail et moi j'en ai besoin pour m'aérer les idées. Sans doute des restes de mon adolescence de hippie, cette époque lointaine où je traversais les bancs de facs et les salles de classe des universités dans un état semi-conscient, toujours en proie à une révolte anticapitaliste qui n'allait jamais plus loin que la distribution de tracts. Quelle petite conne j'étais.

Un sacré drôle de chemin qui m'a mené jusqu'à une carrière d'enquêtrice, surtout quand on voit comment j'ai débuté dans la vie. Mais bon, au final j'ai trouvé un métier que j'aime bien, qui me permet de vivre en me disant que je rends le monde un peu moins pire. Et puis j'aime bien ce badge doré, tout reluisant

L'AFFAIRE « ALPHA LÉONIS »

3 mars 2008. J'ai reçu un appel du chef du DCE à midi, alors que je mettais de l'eau dans mes plantes tout en faisant attention à ne pas en fiche partout. Apparemment, y a une urgence, de celle qui vont faire des dégâts si les soupçons se confirment, de celles qui vont faire pisser bleu les flics impliqués. J'ai posé ma bouteille d'eau, j'ai éteint ma roulée dans la coupelle de mon philodendron puis je suis descendu à l'étage du dessous retrouver tout le monde. Le chef nous a fourgué un dossier épais comme le bras en nous disant qu'y avait le feu. Ce soir, à 20h00, le Préfet de la police va faire une conférence de presse pour remettre la Médaille d'honneur de la police nationale ainsi que la Légion d'honneur à titre posthume à un flic décédé en service du nom de Kalb Al Asad. Ce flic, d'origine marocaine, aurait démantelé un laboratoire clandestin de raffinement de drogue mais aurait payé de sa vie cet acte de bravoure, emportant avec lui dans la tombe les chefs du gang. Faut que je lise le dossier en détail, mais selon le chef, et le sous-préfet qui l'a contacté, il y aurait deux zones d'ombre dans le rapport qui n'a été finalisé qu'hier : une histoire d'arme non retrouvée et un problème de timing.

Là où ça concerne le DCE, c'est que notre enquête va devoir déterminer si oui ou non Kalb Al Asad a été un type droit et honnête, mort en brave pour la France, où si y a eu entourloupe et que notre gars n'était pas aussi blanc que cela. Ca la mettrait mal si l'on décorait un ripou. Et le plus fort, c'est que l'on doit balancer nos conclusions avant l'intervention télévisuelle du Préfet, histoire de lui sauver les fesses !

BUTS

Etablir un rapport final avant 20h00 ce soir (heure infra-jeu, voyez avec votre Organisateur pour l'heure limite réelle). Ce rapport devra contenir les nouveaux éléments de preuves trouvés lors de l'investigation par le DCE sur l'affaire « Alpha Léonis », ainsi que les conclusions sur ce qu'il s'est réellement passé. Enfin, ce rapport devra impérativement spécifier si le Préfet doit remettre les honneurs au mort ou si, au contraire, il doit faire une déclaration publique quand à roublardise de ce dernier.

COMPÉTENCES (À VOLONTÉ)

- Mener un interrogatoire
- Demander une analyse d'échantillon
- Lancer une recherche dans les archives
- Réclamer une perquisition

TRAITS DE CARACTÈRE

C'est à moi de construire mon personnage. En effet, contrairement aux Murder Party et Huis Clos habituels, mon personnage est laissé à mes propres goûts. Si je veux jouer une détective dure et portée sur la violence physique lors des interrogatoires, je le peux. Si je veux jouer une fliquette faussement naïve mais fine psychologue, c'est aussi de mon ressort. Le principal est que je crée un profil psychologique et que je m'y tiens.

Pour cela, il me faut inscrire deux ou trois traits de caractères dans la ligne au dessous, afin de me servir d'aide-mémoire.

.....

DÉGUISEMENT

Mon déguisement est aussi laissé à mon strict choix. Je suis une enquêtrice expérimentée, je peux donc porter un costume de bureau avec tailleur et chemisier, mais je peux aussi opter pour une tenue de policier plus stricte ou un long manteau, une chemise débraillée et une cravate non repassée comme dans les films noirs. Tout style peut aller, je dois me faire plaisir.

Je peux apporter quelques accessoires avec moi, tels qu'une flasque, qu'une arme factice (qui ne servira pas de tout le jeu), ou un badge. Il serait bien que tous les joueurs de la session se concertent pour acheter le même badge de police afin de créer une unité.



FICHE DE PERSONNAGE

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

HISTOIRE PERSONNELLE

J'en suis à combien de paquets de clopes par jour moi ? Je ne les compte plus à force d'en allumer une après l'autre, le regard fixé sur des rapports de police toujours plus mal rédigés et plus entachés de fautes d'orthographe. Les parois de ma tasse sont tapissées d'une épaisse couche de marc de café, plus noire que les idées qui me traversent l'esprit quand je repense à ce métier. Bossier au Département des Contre Enquêtes, le DCE comme on dit chez nous, c'est pas chose facile. Les autres flics ne nous aiment pas car on furète on fouille, on traque leurs conneries et ce qu'ils oublient, involontairement ou non. Nous sommes la bête noire des honnêtes fonctionnaires, et ils nous le font bien savoir.

Mais ils n'ont qu'à respecter la loi, ces cons.

Je crois que je n'ai que ma petite famille pour me remonter le moral. Ma gamine marche tout juste et devant tant d'innocence je ne peux qu'espérer un futur meilleur pour elle. C'est pour sa frimousse et ses tâches de son que je me bats chaque jour pour une société meilleure. Et ce travail commence par s'assurer que les flics sont intègres. C'est pour cela que je me donne autant dans ce boulot qui me dégoute tout autant qu'il me fascine. Les heures passées au bureau, sous la lumière crasse d'une lampe qui n'en peut plus, ne se comptent plus et je regarde les jours passer à une vitesse qui me terrifie. La retraite est encore loin mais ça tombe bien car il y a du pain noir sur la planche.

L'AFFAIRE « ALPHA LÉONIS »

3 mars 2008. J'ai reçu un appel du chef de le DCE à midi, alors que je me rasais tranquillement, profitant d'une matinée à la maison avec ma femme et ma fille. Apparemment, y a une urgence, de celle qui vont faire des dégâts si les soupçons se confirment, de celles qui vont faire pisser bleu les flics impliqués. J'ai abandonnée mon travail puis j'ai embrassé ma famille avant de sauter dans ma voiture et filer au bureau, où j'ai retrouvé les collègues. Le chef nous a fourgué un dossier épais comme le bras en nous disant qu'y avait le feu. Ce soir, à 20h00, le Préfet de la police va faire une conférence de presse pour remettre la Médaille d'honneur de la police nationale ainsi que la Légion d'honneur à titre posthume à un flic décédé en service du nom de Kalb Al Asad. Ce flic, d'origine marocaine, aurait démantelé un laboratoire clandestin de raffinement de drogue mais aurait payé de sa vie cet acte de bravoure, emportant avec lui dans la tombe les chefs du gang. Faut que je lise le dossier en détail, mais selon le chef, et le sous-préfet qui l'a contacté, il y aurait deux zones d'ombre dans le rapport qui n'a été finalisé qu'hier : une histoire d'arme non retrouvée et un problème de timing.

Là où ça concerne le DCE, c'est que notre enquête va devoir déterminer si oui où non Kalb Al Asad a été un type droit et honnête, mort en brave pour la France, où si y a eu entourloupe et que notre gars n'était pas aussi blanc que cela. Ca la mettrait mal si l'on décorait un ripou. Et le plus fort, c'est que l'on doit balancer nos conclusions avant l'intervention télévisuelle du Préfet, histoire de lui sauver les fesses !

BUTS

Etablir un rapport final avant 20h00 ce soir (heure infra-jeu, voyez avec votre Organisateur pour l'heure limite réelle). Ce rapport devra contenir les nouveaux éléments de preuves trouvés lors de l'investigation par le DCE sur l'affaire « Alpha Léonis », ainsi que les conclusions sur ce qu'il s'est réellement passé. Enfin, ce rapport devra impérativement spécifier si le Préfet doit remettre les honneurs au mort ou si, au contraire, il doit faire une déclaration publique quand à roublardise de ce dernier.

COMPÉTENCES (À VOLONTÉ)

- Mener un interrogatoire
- Demander une analyse d'échantillon
- Lancer une recherche dans les archives
- Réclamer une perquisition

TRAITS DE CARACTÈRE

C'est à moi de construire mon personnage. En effet, contrairement aux Murder Party et Huis Clos habituels, mon personnage est laissé à mes propres goûts. Si je veux jouer un détective dur et porté sur la violence physique lors des interrogatoires, je le peux. Si je veux jouer un flic faussement naïf mais fin psychologue, c'est aussi de mon ressort. Le principal est que je crée un profil psychologique et que je m'y tiens.

Pour cela, il me faut inscrire deux ou trois traits de caractères dans la ligne au dessous, afin de me servir d'aide-mémoire.

.....

DÉGUISEMENT

Mon déguisement est aussi laissé à mon strict choix. Je suis un enquêteur expérimenté, je peux donc porter un costume de bureau avec pantalon noir et une chemise débraillée, mais je peux aussi opter pour une tenue de policier plus stricte ou un long manteau, un gilet et une cravate bien repassée comme dans les films noirs. Tout style peut aller, je dois me faire plaisir.

Je peux apporter quelques accessoires avec moi, tels qu'une flasque, qu'une arme factice (qui ne servira pas de tout le jeu), ou un badge. Il serait bien que tous les joueurs de la session se concertent pour acheter le même badge de police afin de créer une unité.



FICHE DE PERSONNAGE

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

HISTOIRE PERSONNELLE

Oh non, encore ? Je ne peux passer par les archives sans y faire une boulette à chaque fois ! Toute une pile de dossiers de contraventions datant de 2006 vient de s'effondrer alors que j'essayais de me faufiler entre les étagères massives de cette cave sèche. Je vais encore passer deux heures à réparer mes conneries. J'en ai marre d'être moi parfois. Je suis né maladroit, j'y peux rien et pourtant ça me gonfle.

J'adore mon métier, y a pas à dire, mais être gauche n'aide pas quand on essaie d'intimider des vieux briscards à propos d'une bavure passée. Je passe pour un guignol aux yeux des autres mais je ne le fais pas exprès. Je me donne à fond au Département des Contre-Enquêtes, le DCE c'est tout ma vie. Je potasse même des bouquins de loi et des manuels de psychologie le soir lorsque je rentre. Ça me fait penser que j'ai encore oublié de nourrir Sganarelle, pauvre chat.

Voilà, fini. Les contraventions sont retournées sur leur étagère et moi ... moi, je suis venu chercher quoi déjà ici ? Et merde ! Journée de merde ! Vivement ce soir et mon rendez-vous galant. Une soirée en tête à tête avec ma belle et douce copine de fac me fera oublier toutes ces petites misères du quotidien. Que peut elle bien trouver à un enquêteur du DCE comme moi, je me le demande bien, mais ce qui est sûr c'est qu'elle adore essayer de m'aider dans mes réflexions. C'est un petit jeu qui nous rapproche beaucoup, qui permet d'entretenir une flamme chaude que j'attise timidement. Un jour je lui ferai ma demande, c'est certain.

L'AFFAIRE « ALPHA LÉONIS »

3 mars 2008. J'ai reçu un appel du chef du DCE à midi, alors que je discutais avec les deux gars du service de répression des fraudes fiscales. Apparemment, y a une urgence, de celle qui vont faire des dégâts si les soupçons se confirment, de celles qui vont faire pisser bleu les flics impliqués. J'ai laissé les types finir leur café, je suis passé par mon bureau prendre un bloc note et j'ai rejoins les collègues. Le chef nous a fourgué un dossier épais comme le bras en nous disant qu'y avait le feu. Ce soir, à 20h00, le Préfet de la police va faire une conférence de presse pour remettre la Médaille d'honneur de la police nationale ainsi que la Légion d'honneur à titre posthume à un flic décédé en service du nom de Kalb Al Asad. Ce flic, d'origine marocaine, aurait démantelé un laboratoire clandestin de raffinement de drogue mais aurait payé de sa vie cet acte de bravoure, emportant avec lui dans la tombe les chefs du gang. Faut que je lise le dossier en détail, mais selon le chef, et le sous-préfet qui l'a contacté, il y aurait deux zones d'ombre dans le rapport qui n'a été finalisé qu'hier : une histoire d'arme non retrouvée et un problème de timing.

Là où ça concerne le DCE, c'est que notre enquête va devoir déterminer si oui ou non Kalb Al Asad a été un type droit et honnête, mort en brave pour la France, où si y a eu entourloupe et que notre gars n'était pas aussi blanc que cela. Ca la mettrait mal si l'on décorait un ripou. Et le plus fort, c'est que l'on doit balancer nos conclusions avant l'intervention télévisuelle du Préfet, histoire de lui sauver les fesses !

BUTS

Etablir un rapport final avant 20h00 ce soir (heure infra-jeu, voyez avec votre Organisateur pour l'heure limite réelle). Ce rapport devra contenir les nouveaux éléments de preuves trouvés lors de l'investigation par le DCE sur l'affaire « Alpha Léonis », ainsi que les conclusions sur ce qu'il s'est réellement passé. Enfin, ce rapport devra impérativement spécifier si le Préfet doit remettre les honneurs au mort ou si, au contraire, il doit faire une déclaration publique quand à roublardise de ce dernier.

COMPÉTENCES (À VOLONTÉ)

- Mener un interrogatoire
- Demander une analyse d'échantillon
- Lancer une recherche dans les archives
- Réclamer une perquisition

TRAITS DE CARACTÈRE

C'est à moi de construire mon personnage. En effet, contrairement aux Murder Party et Huis Clos habituels, mon personnage est laissé à mes propres goûts. Si je veux jouer un détective dur et porté sur la violence physique lors des interrogatoires, je le peux. Si je veux jouer un flic faussement naïf mais fin psychologue, c'est aussi de mon ressort. Le principal est que je crée un profil psychologique et que je m'y tiens.

Pour cela, il me faut inscrire deux ou trois traits de caractères dans la ligne au dessous, afin de me servir d'aide-mémoire.

.....

DÉGUISEMENT

Mon déguisement est aussi laissé à mon strict choix. Je suis un enquêteur expérimenté, je peux donc porter un costume de bureau avec pantalon noir et une chemise débraillée, mais je peux aussi opter pour une tenue de policier plus stricte ou un long manteau, un gilet et une cravate bien repassée comme dans les films noirs. Tout style peut aller, je dois me faire plaisir.

Je peux apporter quelques accessoires avec moi, tels qu'une flasque, qu'une arme factice (qui ne servira pas de tout le jeu), ou un badge. Il serait bien que tous les joueurs de la session se concertent pour acheter le même badge de police afin de créer une unité.



FICHE DE PERSONNAGE

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

HISTOIRE PERSONNELLE

« Alors c'est un noir, un arabe et un juif qui rentrent dans un bar ... ». Ah, elles me font toujours rigoler ces blagues, putain. Je me tape le ventre à la conclusion de la plaisanterie de l'officier de service en manquant de renverser mon gobelet de café, puis j'ingurgite le reste de kawa avant de retourner à mon bureau. Deux gros dossiers jaunes attirent mon attention, de la paperasse soigneusement posée à l'angle, prenant la poussière. Des affaires de flics qui auraient tabassé des homos. Pfff, on verra ça le mois prochain. Je suis pas rentré au

Département des Contre-Enquêtes pour me farcir des trucs aussi bidons. Non, ce que j'attends avec impatience c'est une vraie bonne affaire, du genre qui fait friser les moustaches et relever les manches. Il est loin le temps où des affaires comme ça surgissaient. Maintenant, au DCE, on fait dans le racolage et les petites malversations de flics un peu ripoux. Mais rien de bien sensationnel.

J'm'ennuie un peu au poulailler, faut bien le dire, mais c'est pas mieux à la maison depuis que les gosses sont partis. Ma femme m'emmerde et le chien veut plus aller pisser dehors, soit disant qu'il est trop vieux. Sauf que c'est moi qui ramasse la merde. Alors je glandouille là, au bureau, attendant une affaire qui ne vient plus et une promotion qui ne viendra jamais.

Je vais prétexter une recherche d'indice au bureau des plaques minéralogiques, à l'autre bout de la rue, pour aller prendre l'air et m'acheter un petit quelque chose à grailer.

L'AFFAIRE « ALPHA LÉONIS »

3 mars 2008. J'ai reçu un appel du chef du DCE à midi, alors que je me tenais devant la baraque à frites du gros belge, un sandwich au poulet dans une main et une bière tiède dans l'autre. Apparemment, y a une urgence, de celle qui vont faire des dégâts si les soupçons se confirment, de celles qui vont faire pisser bleu les flics impliqués. J'ai bouffé en vitesse puis je me suis essuyé la bouche du revers du veston avant de filer au bureau retrouver tout le monde. Le chef nous a fourgué un dossier épais comme le bras en nous disant qu'y avait le feu. Ce soir, à 20h00, le Préfet de la police va faire une conférence de presse pour remettre la Médaille d'honneur de la police nationale ainsi que la Légion d'honneur à titre posthume à un flic décédé en service du nom de Kalb Al Asad. Ce flic, d'origine marocaine, aurait démantelé un laboratoire clandestin de raffinement de drogue mais aurait payé de sa vie cet acte de bravoure, emportant avec lui dans la tombe les chefs du gang. Faut que je lise le dossier en détail, mais selon le chef, et le sous-préfet qui l'a contacté, il y aurait deux zones d'ombre dans le rapport qui n'a été finalisé qu'hier : une histoire d'arme non retrouvée et un problème de timing.

Là où ça concerne le DCE, c'est que notre enquête va devoir déterminer si oui ou non Kalb Al Asad a été un type droit et honnête, mort en brave pour la France, où si y a eu entourloupe et que notre gars n'était pas aussi blanc que cela. Ca la mettrait mal si l'on décorait un ripou. Et le plus fort, c'est que l'on doit balancer nos conclusions avant l'intervention télévisuelle du Préfet, histoire de lui sauver les fesses !

BUTS

Etablir un rapport final avant 20h00 ce soir (heure infra-jeu, voyez avec votre Organisateur pour l'heure limite réelle). Ce rapport devra contenir les nouveaux éléments de preuves trouvés lors de l'investigation par le DCE sur l'affaire « Alpha Léonis », ainsi que les conclusions sur ce qu'il s'est réellement passé. Enfin, ce rapport devra impérativement spécifier si le Préfet doit remettre les honneurs au mort ou si, au contraire, il doit faire une déclaration publique quand à roublardise de ce dernier.

COMPÉTENCES (À VOLONTÉ)

- Mener un interrogatoire
- Demander une analyse d'échantillon
- Lancer une recherche dans les archives
- Réclamer une perquisition

TRAITS DE CARACTÈRE

C'est à moi de construire mon personnage. En effet, contrairement aux Murder Party et Huis Clos habituels, mon personnage est laissé à mes propres goûts. Si je veux jouer un détective dur et porté sur la violence physique lors des interrogatoires, je le peux. Si je veux jouer un flic faussement naïf mais fin psychologue, c'est aussi de mon ressort. Le principal est que je crée un profil psychologique et que je m'y tiens.

Pour cela, il me faut inscrire deux ou trois traits de caractères dans la ligne au dessous, afin de me servir d'aide-mémoire.

.....

DÉGUISEMENT

Mon déguisement est aussi laissé à mon strict choix. Je suis un enquêteur expérimenté, je peux donc porter un costume de bureau avec pantalon noir et une chemise débraillée, mais je peux aussi opter pour une tenue de policier plus stricte ou un long manteau, un gilet et une cravate bien repassée comme dans les films noirs. Tout style peut aller, je dois me faire plaisir.

Je peux apporter quelques accessoires avec moi, tels qu'une flasque, qu'une arme factice (qui ne servira pas de tout le jeu), ou un badge. Il serait bien que tous les joueurs de la session se concertent pour acheter le même badge de police afin de créer une unité.

Informations complémentaires

A l'attention de tous les joueurs

Le jeu

Le scénario que vous vous apprêtez à jouer est un scénario contemporain d'enquête. Il n'y aura pas de paranormal, pas de visions du futur ou de complot mondial. C'est une enquête tout ce qu'il y a de plus ancrée dans le naturel. Tout ce que vous connaissez de la vie courante s'applique (histoire, géographie, références cinématographiques, ...), avec la seule limitation de l'année : le jeu se déroule le 3 mars 2008 à 17h00.

Comme expliqué dans votre feuille de personnage, vous aurez trois heures pour rouvrir une enquête que l'on pensait classée et vérifier si les conclusions d'alors sont correctes ou non. C'est extrêmement important car le Préfet de Police sera impliqué dans votre choix final qui devra être rendu à 20h00 à l'officier de garde de la salle d'interrogatoire du Département des Contre-Enquêtes où vous vous trouvez. Vous ne mettrez pas seulement votre réputation dans la balance, mais aussi l'image de la police tout entière. Pensez donc à explorer chaque hypothèse et à ne laisser traîner aucune piste.

L'enquête est collaborative : vous connaissez chaque membre du DCE et ceux qui se pencheront sur l'affaire avec vous sont des collègues, voir peut être même des amis. En tout cas, vous pouvez leur faire confiance. Vous vous apprêtez à jouer contre le jeu, pas contre les autres joueurs à la différence de bon nombres de Murder Party et Huis Clos habituels. De plus, sachez que l'ensemble de la Murder Party se déroulera dans la même pièce ; ne vous attendez donc pas à partir en course-poursuite ou en filature. C'est un jeu d'enquête statique.



Votre personnage

Comme indiqué dans la feuille de personnage que vous avez reçu, il vous faudra y noter votre nom, prénom et date de naissance. L'idéal est d'utiliser les vraies informations, ce serait ainsi plus facile de retenir les noms des autres joueurs. Mais vous êtes libres de vous inventer une nouvelle identité. De même, pensez à compléter votre profil psychologique afin de vous rappeler facilement quel type de personnage vous voulez incarner (un dur à cuir vulgaire, une enquêtrice fine psychologue, ...).

Déguisez vous comme bon vous semble, vous êtes des enquêteurs de police non tenus à l'uniforme

(mais vous pouvez en porter un). Apportez des accessoires pour rendre le tout crédible. Toutefois, si vous apportez une arme (en plastique), celle-ci ne devra jamais servir en jeu, ce ne sera qu'un élément de décorum. En effet l'intégralité du jeu se passera au DCE et il n'y a aucune chance pour que des malfrats viennent l'envahir.

Vous pouvez choisir d'incarner un personnage parfois violent avec les témoins, c'est votre choix. Si vous décidez de maltraiter un témoin lors d'un interrogatoire, tous les coups devront être simulés, lents, ne jamais toucher le corps de la personne en face et être grandiloquents afin que l'autre puisse mimer une réaction. Tout encart à cette règle de prudence sera durement sanctionné par les Organisateur.

Les compétences

Vous avez accès à diverses compétences qui ne sont pas limitées dans leur nombre d'utilisation. Voici les règles qui définissent chacune d'entre elles. Si vous avez une question à ce propos, contactez les organisateurs avant le jeu.

Mener un interrogatoire : durant le jeu, je peux demander à l'officier de garde d'amener un témoin que je veux questionner. Toute personne vivante est questionnable, mais il faudra sans doute entre 5 et 20 minutes à l'officier de garde pour aller chercher ledit témoin. Une fois dans la pièce, le témoin sera assis à une table, non menotté (sauf personne dangereuse, type détenu actif). Je peux le garder autant de temps que je veux et le traiter en fonction des traits de caractère de mon personnage. Un interrogatoire bon flic – mauvais flic, un interrogatoire plein de promesses de remises de peine, un interrogatoire plus brutal, tout est possible mais attention ! En fonction de leur personnalité, les témoins seront plus réceptifs à un type d'interrogatoire en particulier mais peuvent aussi se montrer très coriaces face à une autre façon de jouer. Trouver quel levier émotionnel va faire basculer le témoin est très important, mais pas forcément facile. Il n'y a pas de limite de temps à la longueur de l'interrogatoire, mais je dois garder en mémoire qu'il me faut résoudre l'affaire rapidement. Lorsque l'on interroge, il n'est pas possible de faire appel à une autre compétence.

Demander une analyse d'échantillon : lorsqu'un indice me laisse perplexe, il est possible de l'envoyer au laboratoire d'analyse chimique et médicale afin que ledit échantillon



soit analysé. Les tests prendront entre 5 et 20 minutes, en fonction de la complexité de la substance. Une analyse d'échantillon est intéressante lorsqu'un nouvel indice, non exploré par l'enquête initiale, est découvert mais n'apportera rien de plus à une substance déjà analysée par le passé. De plus, dans le cas d'une affaire datant déjà de plusieurs années, l'analyse d'un échantillon peut être impossible due à la dégradation naturelle de l'échantillon. Les indices solides (empreintes moulées, balles, ...) sont les plus à même d'être bien préservés.

Lancer une recherche dans les archives : il est bien entendu impossible de connaître toutes les affaires policières qui ont été déjà traitées par le passé. C'est pour cela qu'il est possible de demander à l'officier de garde de lancer une recherche dans les archives, en lui donnant très précisément le titre de l'affaire ou le sujet de celle-ci. Plus il y aura d'informations fournies à ce moment, moins la recherche prendra de temps. En ce qui concerne les archives, le DCE possède le plein accès aux annales de la police judiciaire qui regroupent des papiers de la DGSE (Direction Générale de la Sécurité Extérieure), la DGSI (Direction Générale de la Sécurité Intérieure), la DST (Direction de la Surveillance du Territoire) et les RG (Renseignements Généraux). Il n'est pas improbable que des éléments tels que des coupures de journaux, des photographies, des extraits audio ou vidéo, et des rapports médico-légaux aient été inclus au dossier par les précédents enquêteurs.

Réclamer une perquisition : il est probable qu'à un moment donné, lors de la contre-expertise du dossier initial, un nouveau lieu suspect soit découvert. Dans ce cas, via l'officier de garde, le DCE peut envoyer une patrouille perquisitionner le lieu (une voiture peut être considérée comme un lieu à fouiller). Il faudra alors donner l'adresse exacte du lieu à fouiller (ou le numéro d'immatriculation, dans le cas d'une voiture). Il faudra environ 20 minutes à la patrouille pour se rendre sur les lieux et faire un rapport de ce qui a été trouvé. S'il y a des suspects sur place, ils seront mis en garde à vue et pourront être interrogés par la suite. On ne peut bien évidemment envoyer qu'une patrouille à la fois.

Notez que certaines choses sont impossibles car elles demanderaient trop de temps par rapport à l'heure limite du jeu. Au nombre de celles-ci se trouvent : les exhumations de corps, les reconstitutions de scènes de crime, les transferts de témoins/archives d'autres pays que la France ...



Les témoins à interroger

Liste

Voici la liste de tous les témoins qui pourraient être appelés au DCE par les enquêteurs. La plupart de ces témoins ne savent rien sur l'affaire et ne seront amenés à comparaître que parce que les joueurs auront trouvé leur nom dans les documents de la police. A eux de faire le tri.

Léon Froncier
Dr. Paul Sebban (décédé)
Dr. Julien Chambert
Dr. Sébastien Remaux
Amédée Leclerc
Dr. Gilles Sainte-Rose
Loïc Tambrain
Manie Clémenceau
William Mc Donald
Maxime Domroe (décédé)
Lucas Belmont
Lucien Bernault
Marc Richter
Mathilda Franquin
Céline Dumont-Pérez
Klaus Bonnet
Sergueï Dravtich (rentré en Russie)
Michael Ivanovitch
Mickael Palanque (décédé)
Amoud D'Jegué
Sylvain Buffet
Stéphanie Lang
Joanne Dahyan
Adiba Khaoulani
Carla Van Dielen
Tina Solvach
Simon Travers
Feng Shou-Hsing (en vacances)
Annie Martin
Marc Débonna
Bernie Santo
Alphonse Marquez

Si les joueurs tentent d'appeler un témoin décédé (ils ne sauront pas forcément sur le coup que le témoin est mort), revenez 5 minutes après leur demande et dites leur que d'après les données de la police leur suspect est mort. L'état civil ne donne aucune indication sur les causes de la mort, ce sera aux joueurs de se débrouiller pour avoir l'information (par exemple en faisant une fouille dans les archives avec le nom du témoin décédé). Certains témoins peuvent être dans d'autres pays et donc injoignables. Enfin il serait impensable de convoquer le chef du bureau du DCE, le sous-Préfet ou le Préfet en lui-même.

Feuilles de personnage des témoins

Vous trouverez ci-après les feuilles de personnage de tous les témoins (importants ou non) de l'affaire. Lorsque les enquêteurs vous demanderont d'amener un témoin, sortez, prenez la fiche de personnage du témoin en question et relisez-la bien. Aidez vous aussi des autres documents de ce scénario pour glaner quelques détails supplémentaires. Habillez-vous en fonction de ce qui est noté et de votre envie d'incarner ce témoin puis 5 - 10 minutes après leur demande, revenez en jeu sous le grimage du PNJ.

N'oubliez jamais que votre rôle en tant que témoin est de donner des informations. Ne retenez rien de façon névrotique, sachez donner du lest, jouez le jeu. Toutefois, si vos joueurs ne font aucun effort, ne les récompensez pas non plus. L'interrogatoire doit être naturel.

Aucun témoin ne porte d'indice sur lui, à la seule exception notable de Simon Travers. Lorsque vous l'incarnez, prenez avec vous l'indice « Procès verbal avec nom de Richter » et pliez le pour le mettre dans votre poche. Si les joueurs arrivent à vous faire cracher la vérité, donnez-leur l'indice.



Fiche de témoin

Nom : Khaoulani

Prénom : Adiba

Date de naissance : 11/ 07/1942

Emploi actuel : femme au foyer

Histoire personnelle

Adiba Khaoulani est née à Ourzazate, au Maroc, en 1942. Cette petite ville au sud du Maroc, surnommée la Porte du Désert, fut un paradis pour elle. Elle adora ses années passées à vagabonder dans le sable des dunes, à courir de souks en patio ombragés, à rencontrer des voyageurs. Elle assista même au tournage du film Lawrence d'Arabie et y eut un rôle mineur de femme de résistant. Si ça n'avait tenu qu'à elle, elle serait restée toute sa vie au bled. Mais l'homme de sa vie, passionné de français, en décida autrement.

En 1973 elle quitta son pays pour s'installer en France, à Paris, pendant que son mari devenait professeur dans un collège voisin. Adiba se passionna alors pour ses enfants, qu'elle éleva de son mieux malgré sa situation précaire et la criminalité grimpante dans le quartier. Depuis que les aînés ont prit le large, elle se retrouve de plus en plus seule chez elle, son mari étant mort en 2001 des suites d'une crise cardiaque.

L'affaire « Alpha Léonis »

Adiba Khaoulani n'est pas vraiment mêlée à l'affaire en cours, mais c'est tout de même elle qui entendit en premier les coups de feu dans l'appartement du dessous et qui décida de prévenir les policiers. Elle s'est ensuite cachée dans sa chambre pour éviter toute mauvaise surprise mais même de là elle a pu entendre les personnes de l'appartement d'en bas, où il y avait la fusillade, s'interpeller dans une langue qu'elle ne connaît pas (elle parle français et marocain à la perfection, plus quelques notions d'arabe). Lorsque les policiers sont arrivés, elle s'est présentée d'elle-même pour témoigner.

Buts de l'interrogatoire

Durant cet interrogatoire, les joueurs peuvent arriver à lui faire se souvenir de quelques détails qu'elle n'a pas mentionnés dans sa déclaration (non pas pour cacher quoique ce soit mais bien parce qu'elle pensait ces détails inutiles). En particulier, elle pourra confirmer l'heure à laquelle elle a appelée la police (10h15), ce qui correspond à peu de choses près à l'heure du premier tir. Elle se souvient que le gyrophare de la première voiture de police qui est arrivée sur les lieux s'est fait entendre vers 10h37.

Plus important encore, si on lui parle des conversations qu'elle a entendues, elle peut certifier qu'elle ne les a pas comprises. Elles n'étaient ni en français, ni en marocain et sans doute pas en arabe courant.

Résistance

Aucune en particulier.

Faibles

Si on lui parle de ses jeunes années et de la beauté du Maroc, Adiba Khaoulani se montrera vraiment coopérative avec les enquêteurs. C'est sa corde sensible.



Fiche de témoin

Nom : Marquez

Prénom : Alphonse

Date de naissance : 03/ 02/1962

Emploi actuel : agent de police

Histoire personnelle

Originaire de la frontière franco-espagnole, ce fils des Pyrénées est un homme franc, jovial et sympathique mais qui a toujours l'air d'être un peu trop tendu. Pourtant rien ne stresse au quotidien Alphonse Marquez, qui passe ses journées à patrouiller avec son vieil équipier Bernie Santo. Souvent il lui parle de la beauté de son pays montagneux et Bernie la Grinche lui répond que les volcans, y a pas plus beau.

Alphonse Marquez s'est engagé dans la police pour suivre les traces de son père, agent des douanes à l'époque. Il adorait bouquiner des romans policiers mais la réalité du terrain est toute autre, alors il a simplement arrêté de lire. C'est par contre un grand adepte de la télévision.

L'affaire « Alpha Léonis »

Alphonse Marquez ne connaît rien de l'affaire et n'y a pas trempé. La seule raison pour qu'on le convoque serait de parler de sa présence sur les lieux de la découverte du corps de Kurt Mc Donald, mais c'est bien tout.

Buts de l'interrogatoire

Il n'y a rien à tirer d'Alphonse Marquez, qui est totalement innocent. Il se souvient toutefois de l'enquêteur qui a prit le relais de leur macabre découverte, Kalb Al Asad, et il a entendu ce qu'il lui est arrivé. Il le plaindra pour son acte héroïque mais fatam.

Résistance

Aucune

Faibles

Si on lui parle de montagnes du sud, alors là Alphonse devient très bavard. Toutefois ça n'aura rien à voir avec l'affaire en cours.



Fiche de témoin

Nom : D'Jegué

Prénom : Amadou

Date de naissance : ??/ ??/1962

Emploi actuel : portier au Rêve Américain

Histoire personnelle

Amadou D'Jegué est né au Botswana, près du village de Mochudi, durant l'année 1962. Ses parents, n'ayant alors pas accès à un calendrier ou tout autre outil de mesure du temps, ne sont pas sûrs de la date à laquelle il est né. Peut être fin mars, voir début avril. Mais ça n'a jamais embêté le petit Amadou plus que ça. Il a passé toute sa jeunesse dans le Miracle de l'Afrique avant d'avoir amassé assez d'argent pour réaliser son rêve et visiter l'Europe. A à peine vingt deux ans il pu quitter son pays et découvrir Prague, Budapest, Rome et Paris. C'est de cette dernière dont il tomba amoureux et il souhaita y rester. Le fait qu'il y trouva sur place une jeune femme de grande

beauté est aussi l'une des raisons de sa sédentarisation.

Pendant plusieurs années Amadou chercha du travail mais la méfiance était grande envers cet homme à la peau noire et à l'accent profond. Finalement, il ne réussit à décrocher qu'un poste de portier pour une boîte de nuit, le « Rêve Américain », tenu par un russe sans états d'âme. Ce même russe, Ivanovitch, lui a confisqué ses papiers, qu'il lui rendra quand Amadou aura fini de bosser pour lui.

L'affaire « Alpha Léonis »

Amadou D'Jegué travaille depuis des années dans la boîte de nuit et en connaît bien les habitués, même si officiellement il n'y a pas de passe-droit. Il laisse parfois rentrer certains amis et connaissances du patron sans poser de question mais il a toujours marqué un point d'honneur à fouiller les gens pour confisquer couteaux et revolvers.

En ce soir du 4 janvier 2008, il a accompli sa tâche avec zèle et il est certain de n'avoir laissé entrer personne avec une arme. Par contre il a bel et bien laissé entrer deux connaissances de son patron, des arabes dont il ne connaît pas les noms mais dont il sait qu'ils sont en connivence avec Ivanovitch. Les deux hommes sont entrés vers 01h00 puis l'un d'entre eux est ressorti vers 01h10. Ce dernier n'est pas repassé devant les vigiles.

Lorsque les coups de feu ont commencé à retentir, les deux vigiles se sont précipités à l'intérieur pour voir ce qu'il se passait. Tout était noir mais ce fut facile d'identifier les tireurs à cause du feu sortant du canon des armes lorsque les rafales partaient. Amadou s'est précipité sur l'un des tireurs et a essayé de l'agripper pour lui mettre un coup de poing mais il s'est vu soulevé en l'air et être balancé derrière le comptoir avec une facilité déconcertante. Sa chemise en a prit un

coup car tout un morceau de la manche a été déchiré. Une fois ses esprits retrouvé, il est sorti pour protéger les jeunes contre les agresseurs mais ceux-ci avaient déjà filé.

Buts de l'interrogatoire

Durant cet interrogatoire, les joueurs peuvent arriver à lui faire cracher (partiellement ou totalement) le morceau suivant : Amadou D'Jegué a menti quand au fait qu'il n'y avait pas de passe-droit. Vers 01h00, il a laissé passer deux personnes typés arabes car il sait qu'elles sont de mèche avec son patron. Par contre il les a bien fouillé et c'est certain qu'ils ne sont pas entrés avec des armes. L'un d'entre eux est ressorti dix minutes plus tard mais Amadou ne l'a pas revu. Il ne connaît pas leur nom et aurait du mal à les reconnaître. Il a tenu toutes ces informations secrètes car son patron lui a confisqué son visa et son passeport ; s'il se fait embêter par les flics il y a de grandes chances qu'Amadou soit expulsé dans son pays. Il fait alors profil bas.

Résistance

Aucune en particulier.

Faibles

Si on le menace de vérifier ses papiers, si on parle d'expulsion, si on dit que sa femme et lui ne pourront pas rester en France ensemble, Amadou craquera assez rapidement.



Fiche de témoin

Nom : Leclerc

Prénom : Amédée

Date de naissance : 11/06/1969

Emploi actuel : enquêteur de police

Histoire personnelle

Amédée Marie Charles Leclerc est né en Poitou-Charentes de parents cultivateurs. Dernier d'une fratrie de six, il a toujours eu beaucoup plus de champ que ses frères et sœur pour faire ce qu'il voulait dans la vie. C'est ainsi qu'il se passionna pour la pâtisserie au début, puis qu'il s'intéressa au métier de verrier, puis de policier, sans même que lui-même ne comprenne le lien logique qui unissait ces passions. Amédée Leclerc rejoignit la Police Judiciaire de Paris durant l'été 1992 et il fut tout de suite intégré à l'équipe du Lion, Kalb Al Asad. Si les premiers mois entre eux furent tendus, Amédée Leclerc appréciant moyennement les origines et les méthodes du marocain, les choses se tassèrent lorsque Leclerc se rendit compte de la réalité de la rue et de l'efficacité d'Al Asad.

Ayant travaillé avec lui pendant près de dix ans, avant de prendre lui-même un autre coéquipier plus jeune pour le former, Leclerc estime beaucoup Al Asad. Il a toutefois choisi d'appliquer des méthodes plus douces et plus psychologiques que son ancien ami. Leclerc cache donc son grand esprit d'analyse derrière une face de cynisme et d'indolence, histoire de berner les gens qui chercheraient à comprendre à quoi il pense.

L'affaire « Alpha Léonis »

13 août 1997. Amédée Leclerc et son équipier Al Asad étaient en voiture, en train de patrouiller sur les quais de Seine, lorsque l'appel résonna dans leur radio : des coups de feu avaient été tirés au 14 rue du marais, 75010 Paris. Ils se mirent en route immédiatement pour arriver sur les lieux de l'incident en moins d'une demi-heure. Al Asad se chargea de contourner la maison alors que Leclerc frappa à la porte d'entrée. Sans réponses, il décida d'enfoncer la porte. Du pas de la porte il put immédiatement voir des traces de sang par terre, près de l'escalier et dans le couloir, ainsi que la lumière de la cuisine allumée. Al Asad, arrivé derrière lui, se chargea du haut de la maison alors que Leclerc inspecta le rez-de-chaussée. Ce fut lui qui trouva Jean Mercier, baignant dans son sang. Rien ne pouvait être fait pour lui. Les deux inspecteurs finirent de vérifier la maison. Ce fut Al Asad qui trouva la femme morte et la petite Zoé, qu'il prit dans ses bras pour l'emmener à la cellule psychologique. Leclerc se retrouva seul pour faire les premiers relevés, ce qu'il n'apprécia pas. Ce fut encore pire quand Al Asad décida d'accompagner la petite à l'hôpital, laissant Leclerc s'occuper de tout alors qu'il y avait du travail pour bien plus que deux. Très mécontent de cet abandon, Leclerc n'en dit rien à ses supérieurs car Al Asad était son équipier mais en garda un souvenir un peu amer. Cet état d'esprit explique pourquoi il n'a pas été des plus méticuleux dans son traitement de l'affaire et qu'il n'a pas remarqué les quelques incohérences dans les indices.

Buts de l'interrogatoire

Durant cet interrogatoire, les joueurs peuvent arriver à lui faire cracher (partiellement ou totalement) le morceau suivant : lorsque Leclerc et Al Asad traitaient cette affaire, ce ne fut en vérité que le travail de Leclerc. Le jeune enquêteur n'en dit rien à ses supérieurs à l'époque (c'est normal, on couvre ses coéquipiers !) mais maintenant ça n'a plus trop d'importance. Le fait est qu'Al Asad eu une attention particulière pour la jeune fille du couple Mercier, sans aucun doute par excès de sentimentalisme peu connu alors de la part de Kalb.

Si les joueurs n'ont pas encore fait le rapprochement entre cette Zoé Mercier et la jeune Zoé Al Asad, montrer une photo de Zoé Al Asad permettra à Leclerc de l'identifier comme la jeune Mercier, sans l'ombre d'un doute.

Résistance

Amédée Leclerc est bon psychologue et ne se laissera pas bernier par de fausses promesses ou par des raisonnements à la logique fallacieuse (des sophismes).

Failles

Il n'a pas de faille bien précise. Leclerc est prêt à coopérer, tant que l'on n'essaie pas de se fiche de sa pomme.



Fiche de témoin

Nom : Martin

Prénom : Annie

Date de naissance : 16/12/1968

Emploi actuel : analyste pour la police

Histoire personnelle

Annie Martin est la dernière d'une fratrie de sept frères et sœurs, tous originaires de la région du Cantal et fils de fermiers. Les premières années

ont donc été rythmées par les travaux de la ferme et la fabrique de fromage, ce qui a lentement dégoûtée Annie du métier de ses parents. Etant la petite dernière de la famille, elle reçut un peu plus d'affection que les autres et surtout elle put échapper à la corvée de devenir fermière elle aussi. Elle fit donc des études pour sortir de la campagne et monta à Paris.

En quelques années, elle enchaîna la faculté de police avec une école préparatoire pour être technicienne de laboratoire. Elle obtint son diplôme avec mention et fut directement intégrée au service d'analyses techniques et scientifiques de la police judiciaire de Paris. Elle occupe toujours ce poste et ne compte pas en changer tant elle s'y sent bien.

L'affaire « Alpha Léonis »

Annie Martin, avec son collègue Marc Débonna, est chargée des analyses pour le bureau du DCE. C'est elle qui se chargera de rédiger les comptes-rendus pour les enquêteurs. Elle n'a rien à se reprocher dans cette affaire et fait son travail avec rigueur. Elle ne connaissait aucun suspect ou victime de l'affaire.

Buts de l'interrogatoire

Il n'y a rien à faire avouer à Annie Martin, elle est blanche comme neige et totalement professionnelle dans ses analyses. Elle n'a jamais rien omis de mentionner ou écrire.

Résistance

Si on se moque de son petit accent paysan, elle boudera, mais sinon elle sera là pour aider les enquêteurs.

Failles

Aucune.



Fiche de témoin

Nom : Santo

Prénom : Bernie

Date de naissance : 14/ 08/1955

Emploi actuel : agent de police

Histoire personnelle

Bernie Santo est né dans un tout petit village à côté de Clermont-Ferrand, ville où il a passé une grande partie de sa vie. Passionné par la nature et par les volcans d'Auvergne, il n'aurait jamais cru partir de sa région natale pour monter à Paris un jour. Mais le manque de fonds pour pouvoir être embauché dans la police (son rêve de gosse) a obligé bon nombre d'apprentis agents à s'exiler, à Paris plus particulièrement tant le besoin de nouvelles recrues se faisait sentir.

C'est ainsi que Bernie Santo a quitté sa belle ville pour monter dans un capitale qu'il déteste. Petit à petit la vie parisienne l'a rendu bougon et râleur et même ses amis d'enfance ne le reconnaissent plus. Dans le service, Bernie est connu comme Bernie La Grinche, c'est dire.

L'affaire « Alpha Léonis »

Bernie Santo n'a rien à voir avec toute cette affaire. S'il est convoqué, ce sera sans doute pour répondre à des questions à propos de la découverte du corps de Kurt Mc Donald le 2 septembre 2005. Mais cette affaire ne lui a laissé aucun souvenir. Il a fait son job, signalé le corps et attendu que l'enquêteur arrive, un certain Kalb Al Asad.

Buts de l'interrogatoire

Il n'y a rien à tirer de Bernie Santo, qui est totalement innocent. Il ne se souvient de rien de cette affaire, une parmi tant d'autres.

Résistance

Bernie Santo est bougon de nature et il râlera beaucoup, mais sinon il n'a pas de résistance spéciale.

Faibles

Si on lui parle de l'Auvergne, alors là Bernie devient loquace et sympathique. Toutefois ça n'aura rien à voir avec l'affaire en cours.



Fiche de témoin

Nom : Van Dielen

Prénom : Carla

Date de naissance : 08/ 10/1990

Emploi actuel : prostituée

Histoire personnelle

Carla Van Dielen est née dans les ports de Dunkerque, entre la pollution, la misère et les problèmes sociaux. Est-ce étonnant qu'elle soit devenue une marginale, accroc aux amphétamines et aux psychotropes ? Qu'elle ait décidé de devenir pute plutôt qu'institutrice ? Pas vraiment. Son père n'était que rarement là, sa mère encore moins. Son grand frère a fait son premier stage en école de redressement

à douze ans et sa petite sœur, atteinte de mucoviscidose captait toute la maigre attention de sa famille. En bref, il aurait fallu un miracle pour que cette fille de docker hollandais tourne bien.

C'est pour fuir cette dure réalité qu'à ses seize ans Carla a fui la côte pour se réfugier à Paris et y vivre du peu qu'elle savait faire, se prostituer. Elle s'est rapidement découvert une amie de défonce et de tapinage, Tina, qui l'a introduite chez les trafiquants de benzodiazépine.

L'affaire « Alpha Léonis »

Carla Van Dielen ne faisait rien d'autre que se défoncer et occasionnellement se prostituer pour les clients d'Ashem et Faris dans leur appartement/laboratoire. C'est pour cette raison qu'elle était là le jour où Kalb a débarqué. Effondrée dans un fauteuil, de la bave aux lèvres, elle n'a suivi que d'un œil morne ce qu'il se passait. Si Kalb avait voulu la descendre elle n'aurait même pas eu la force de protester. Elle est sortie comme elle le pouvait de l'appartement sous l'injonction du flic et s'est effondrée de peur et de drogue dans l'escalier au pied de l'immeuble, jusqu'à ce que les flics arrivent.

Buts de l'interrogatoire

Durant cet interrogatoire, les joueurs peuvent arriver à lui faire se souvenir de quelques détails malgré la brume de la drogue le jour de l'assaut. En particulier, elle pourra affirmer aux enquêteurs qu'Al Asad (dont elle ne connaissait rien avant l'assaut) a défoncé la porte et tué le petit dealer sans les sommations d'usage. Si elle n'avait pas été une fille, Carla est certaine qu'elle y serait passée aussi. Quand le type armé lui a dit de partir, elle l'a fait et c'est tout.

Elle ne connaissait pas l'autre gars dans la piaule, Nicolas Openheimer, qui devait être un dealer parmi tant d'autres venu chercher de quoi renflouer ses réserves. Quand à Faris et Ashem, ils

lui permettaient de squatter là pour racoler les clients mais rien de plus. Ils ne se parlaient presque jamais.

A noter que l'interrogatoire de Carla Van Dielen et celui de Tina Solvach amèneront les mêmes réponses puisqu'elles ont vu et vécu la même chose ce 14 février.

Résistance

Carla est une révoltée de la vie, elle sera donc injurieuse et vulgaire avec les enquêteurs, encore plus avec les femmes. Mais elle n'a pas de résistance particulière, c'est juste une hargneuse.

Failles

Si on lui parle de centre de redressement ou de centre de désintoxication, Carla deviendra nerveuse et sera un poil plus coopérative, tout en restant vulgaire dans ses propos.



Fiche de témoin

Nom : Dumont-Pérez

Prénom : Céline

Date de naissance : 17/02/1967

Emploi actuel : avocate

Histoire personnelle

Céline Dumont-Pérez est la fille illégitime d'Arnoldo Pérez et de Lucile Dumont, alors encore mariée à Paul Dumont. Les deux amants s'étaient rencontrés lors d'un séjour linguistique sur un paquebot et avaient conçu la petite Céline dans le plus grand secret, jusqu'à ce que le mari de Lucile

remarque le ventre arrondi de sa femme et ne la chasse de chez lui (lui ne pouvait plus procréer depuis sa vasectomie).

Céline naquit donc sans père et dans la pauvreté, ce qui l'obligea à prendre un choix radicale à ses douze ans : soit devenir une petite frappe de banlieue, soit essayer de s'échapper des taudis de Paris. Pendant un temps elle réussit assez bien à esquiver les coups du sort mais l'appât de l'argent facile fut trop tentant, surtout pour une petite prodige de la chimie comme elle. Elle fut remarquée par le chef d'un gang local, Klaus Bonnet, qui assura la stabilité financière de la mère de la gamine grâce aux revenus de la drogue créée par Céline. Nous étions alors en 1995.

L'affaire « Alpha Léonis »

C'est en 1995 que la vie de Céline prit un sacré tournant. Le gang de son chef prenait peu à peu de l'ampleur grâce à l'argent récolté via la vente des drogues de contrebande qu'elle fabriquait. Il s'agrandissait pour laisser entrer des gens débrouillards, dont un duo de marocains répondants aux noms d'Ashem et Faris. Klaus demanda à Céline de les former à la fabrication de drogue, ce qu'elle fit. Elle se rendit bien compte que ces deux gars là n'étaient pas comme les autres. Déjà ils n'étaient certainement pas marocains, au vu de leur accent et de leur carnation, mais aussi avaient-ils une façon de procéder très carrée, très ordonnée. Elle leur apprit tout ce qu'elle savait jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement autonome en 1991. Dès ce jour, elle ne les revit plus.

Mais elle allait encore en entendre parler : une année après leur dernière visite, une nouvelle drogue plus puissante et plus addictive apparut sur le marché, de la benzodiazépine. Et au même moment, une descente de flics fit voler en éclat son laboratoire et elle vit partir en fumée tout son matériel, lui emportant en même temps un œil lorsqu'une cuve explosa près d'elle. Céline réussit malgré tout à s'enfuir et se rangea des affaires depuis (elle est devenue avocate).

Buts de l'interrogatoire

Durant cet interrogatoire, les joueurs peuvent arriver à lui faire cracher (partiellement ou totalement) le morceau suivant : Céline a travaillé de 1985 à 1991 dans le gang de Klaus Bonnet comme chimiste où elle a créé de la drogue douce pour faire rentrer des thunes à son patron. Elle a rencontré Faris et Ashem à ce moment là et les a formé mais elle n'est pas responsable de la benzodiazépine, c'est leur œuvre à eux. Elle a très bien compris que ce n'était pas des Marocains à cause de leur accent mais elle ne sait pas d'où ils peuvent venir, si ce n'est qu'avant de monter à Paris ils venaient de Marseille (elle les a entendus prononcer le nom de la ville plusieurs fois à l'époque). Elle a aussi remarqué leur habileté à apprendre vite et à se servir de liquides dangereux.

Résistance

Si les enquêteurs du DCE se moquent de son œil crevé ou font trop de remarques dessus, elle les enverra se faire foutre. Elle n'a pas peur d'eux car il y a prescription sur ses actes de chimistes de contrebande depuis le temps.

Failles

Céline Dumont-Pérez pourra parler plus ouvertement aux flics si elle a l'aval de son ancien patron, qu'elle respecte toujours, où si on lui apprend la mort des deux pseudo-marocains.

Fiche de témoin



Nom : Sainte Rose

Prénom : Gilles

Date de naissance : 11/10/1954

Emploi actuel : médecin légiste

Histoire personnelle

Fils d'un couple bourgeois installé à Versailles, Gilles Sainte Rose a connu une enfance très choyée, dans un milieu riche et plein de stimulations intellectuelles. Très rapidement ses bonnes notes à l'école ont mené Gilles Sainte Rose vers des études médicales, un grand achèvement social. Soutenu par sa riche famille, il finit ses études sans se soucier du moindre aspect financier, mais étonna un grand nombre de personnes lorsqu'il annonça vouloir officier en tant que médecin légiste. Plus intéressé par la mort que la vie, essayer de trouver de quoi est mort un individu est toujours plus amusant pour lui que de sauver un homme. Il se passionne pour les énigmes médicales et espère toujours tomber dans un jour futur sur un assassin à la fois très habile et très audacieux, histoire de le challenger intellectuellement au dessus de la table de dissection.

Gilles Sainte Rose est marié mais n'a pas d'enfants, sa carrière ayant pris le pas sur sa vie sociale. Il a quelques doutes sur la fidélité de sa femme mais n'a pas encore eu le temps de se pencher sur ce sujet.

L'affaire « Alpha Léonis »

Gilles Sainte Rose a travaillé en tant que légiste sur plusieurs corps retrouvés à Paris et aux alentours, ce qui fait que son nom est souvent cité dans les rapports des autopsies. Toutefois Sainte Rose n'a aucun lien avec ces affaires. Si on veut discuter d'une affaire avec lui, il faudra lui rafraichir la mémoire car il a déjà traité plus de mille deux cents cadavres depuis qu'il travaille à Paris.

Buts de l'interrogatoire

Il n'y a rien à apprendre de Gilles Sainte Rose sur la plus part des autopsies qu'il a faites dans le passé. Par contre, pour les autopsie récentes (comprenez par là celle de Kalb Al Asad), un détail peut lui revenir en mémoire si on le guide vers un sujet précis: l'estomac du sujet contenait du thé à la menthe et un reste de sandwich. Le sandwich avait été avalé la veille sans doute mais le thé à la menthe n'avait pas encore été digéré.

Résistance

Aucune.

Failles

Sans importance.



Fiche de témoin

Nom : Dahyan

Prénom : Joanne

Date de naissance : 28/03/1973

Emploi actuel : enquêteur de police

Histoire personnelle

Joanne Dahyan est née en France de parents originaires de Côte d'Ivoire. bercée par les contes et les chants de sa mère, pour qui elle a une grande affection, Joanne est très proche de sa culture africaine tout en ayant grandi dans un carcan français. Ce métissage ne l'a jamais embêté et elle a réussi à s'en sortir avec brio quelque soit

les portes qu'on tentait de lui fermer. En particulier, elle a fini 6^{ème} de sa promotion à l'école de police et elle a pu intégrer le commissariat de son choix, Paris.

Depuis qu'elle y travaille, Joanne Dahyan fait un bon boulot même si certains lui reprochent d'être un peu trop lente parfois. Ce n'est pas de la fainéantise mais bien de la conscience professionnelle. Elle prend le temps de lire et relire chaque déposition avant de passer à l'étape suivante, ce qui peut agacer. Enfin, ses derniers mois, elle a la tête un peu moins au travail car son mari et elle traversent une période de remous amoureux dont elle aimerait se sortir indemne.

L'affaire « Alpha Léonis »

Lorsque la fusillade au « Rêve Américain » a eu lieu, elle a été la première à répondre présente car elle était déjà dehors, en train d'arpenter les rues dans sa voiture de fonction pour se vider la tête après une nouvelle engueulade avec son mari. Arrivée la première sur les lieux, elle a mis en place le cordon de sécurité et coordonné les secours en attendant l'équipe d'intervention. Depuis, on l'a nommée responsable de l'affaire.

A l'heure actuelle, le dossier n'est pas encore complet. Il manque encore beaucoup d'analyses d'indices et surtout le cheminement des événements de la soirée n'a pas encore été établi. Mais ça va venir, il faut juste qu'on lui laisse un peu plus de temps.

Buts de l'interrogatoire

Bien entendu, Joanne Dahyan n'y est pour rien dans cette affaire. Elle se braquera même de voir d'autres flics, surtout la DCE, fouiller dans ses notes. Elle ne veut pas être accusée de négligence alors que le dossier n'est pas encore bouclé !

En parlant avec elle, les joueurs pourront apprendre quelque chose d'important : au matin du 4 janvier, vers 6h00, plusieurs autres flics sont passés voir s'ils pouvaient aider. L'un d'entre eux était Kalb Al Asad, qu'elle connaissait un peu. Ce dernier est arrivé en trombe et a voulu marcher

sur les plates-bandes de Joanne comme un gros bœuf, la harcelant de questions, insinuant qu'elle n'allait pas assez vite. Joanne Dahyan l'a envoyé paître mais a bien remarqué sa nervosité inhabituelle. En fouillant un peu dans ses notes, qu'elle n'a pas fini de rédiger, elle s'est rendu compte que l'un des blessés graves s'appelle Zoé Al Asad et est très probablement sa fille. Elle a donc décidé de laisser une note pour exclure Kalb Al Asad de l'affaire pour préserver l'intégrité de l'enquête. Ces détails ne sont pas encore connus car elle n'a pas fini de rédiger le rapport d'enquête final.

Résistance

Si on critique son travail, Joanne Dahyan n'hésitera pas à insulter copieusement le DCE pour être un ramassis de fouille-merdes qui devraient avoir la décence d'attendre qu'un dossier soit bouclé avant de vouloir le rouvrir.

Faibles

Si on parle de sa vie amoureuse et de ses problèmes, Joanne tentera de dévier le sujet en racontant tout ce qu'elle sait sur l'affaire. Mais elle n'a rien à cacher de toute façon car elle est innocente et intègre.

Note spéciale : vous pouvez relire le dossier d'enquête sur la fusillade au Rêve Américain avant d'incarner ce personnage. Vous pourrez aussi proposer aux enquêteurs d'apporter le dossier s'ils le souhaite. Après tout c'est Joanne Dahyan qui se charge de l'enquête.



Fiche de témoin

Nom : Chambert

Prénom : Julien

Date de naissance : 22/01/1960

Emploi actuel : médecin urgentiste

Histoire personnelle

Julien Chambert est né dans une petite bourgade proche d'Avignon, Pujaut, où il a grandi paisiblement. Ayant très tôt montré un goût prononcé pour la science, il fit des études scientifiques et médicales pour devenir médecin. Mais il n'était pas assez concentré sur son travail, sa passion pour le rugby prenant le pas sur ses devoirs scolaires, il ne réussit donc pas à décrocher un diplôme suffisant pour pouvoir officier dans un hôpital. Un peu par dépit, il rejoignit un laboratoire d'expertise médicale en 1982, où il travailla pendant vingt ans, avant de reprendre des cours du soir pour finalement obtenir son diplôme de médecin urgentiste en 2006.

Marié, père de trois enfants, c'est un homme simple et honnête qui fait bien son travail.

L'affaire « Alpha Léonis »

Julien Chambert n'est en rien lié à l'affaire. Il a fait les examens hématologiques de la famille Mercier en 1997, mais c'est tout. Il ne se souvient pas du tout de ce cas, un parmi des milliers d'autres. Il avait alors bien fait son travail et n'a rien à se reprocher.

Buts de l'interrogatoire

Il n'y a rien à apprendre de Julien Chambert.

Résistance

Aucune.

Faibles

Sans importance.



Fiche de témoin

Nom : Bonnet

Prénom : Klaus

Date de naissance : 12/12/1952

Emploi actuel : en prison

Histoire personnelle

Klaus Bonnet est né en Autriche mais n'a pas connu ses parents. Jeune orphelin placé dans une famille d'accueil franco-autrichienne, il a burlingué toute sa jeunesse à la poursuite de parents mi-vagabonds, mi-musiciens, qui ne cessaient de l'oublier dans les villes qu'il visitait. Alors forcément, lors d'une escale à Paris, la plus grande ville qu'il n'a jamais vue, le jeune Klaus s'est bel et bien perdu.

N'ayant pas d'autres choix, il a du rouler sa bosse de quartiers en quartiers, à mendier, à se faire battre, puis à battre les autres. Le vol, la rapine, le chantage sont très rapidement devenus monnaie courante et de par sa stature et son fort accent, il a gagné le respect de certains autres voyous avec lesquels il a monté sa propre bande. Son groupe a gagné en puissance et a fini par s'imposer à Paris, diversifiant ses activités jusqu'à recruter des chimistes pour fabriquer sa propre came. C'est ainsi qu'il fit la connaissance de la jeune et talentueuse Céline Dumont-Pérez.

L'affaire « Alpha Léonis »

Dans les années 1985, des membres de son groupe lui parlèrent d'un duo de marocains assez balèzes en baston et pas bêtes du tout qui cherchaient du travail. Ayant bien assez de fier-à-bras, Klaus les aborda pour leur proposer de s'associer à sa chimiste et développer le marché des drogues parisiennes. Les deux marocains, Ashem et Faris, acceptèrent et devinrent vite très bon dans la production de drogues dures. Tout alla bien jusqu'en 1991, date à laquelle les deux arabes firent un doigt d'honneur à Klaus en se barrant sans demander leur reste. Enragé, l'autrichien les rechercha activement pendant une année, jusqu'à ce qu'il tombe dans le piège de deux hommes.

En effet, Ashem et Faris n'avaient pas prit la fuite mais avaient monté un stratagème pour faire tomber Klaus Bonnet dans un piège policier. Croyant pincer les deux hommes, Klaus et ses lieutenants entrèrent dans l'un des laboratoires de drogues clandestins où travaillait Céline et où des flics attendaient les dealers. Les deux clans se rencontrèrent, se tirèrent dessus puis Klaus fut capturé vivant alors qu'une explosion ravageait les locaux.

Klaus passa devant les tribunaux et fut condamné à quarante ans de prison, qu'il purge encore aujourd'hui. Par les journaux et ses indics il apprit que son gang s'était dissout puis partiellement remonté autour des deux marocains qui inonderaient bientôt le marché d'une drogue dure encore plus forte.

Buts de l'interrogatoire

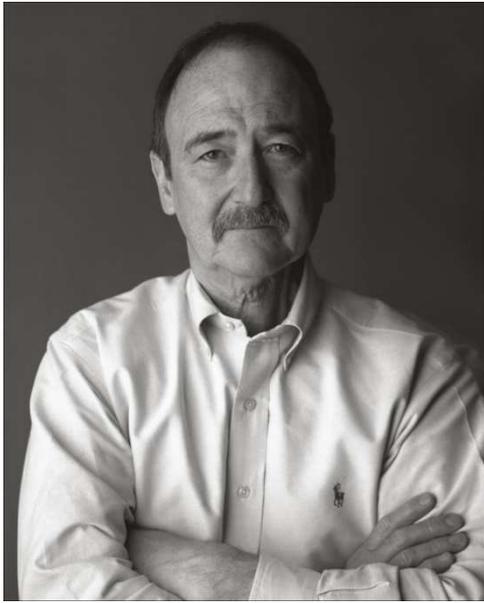
Durant cet interrogatoire, les joueurs peuvent arriver à lui faire cracher (partiellement ou totalement) le morceau suivant : Klaus a rencontré puis formé deux marocains entre 1985 et 1991, mais il ne les connaît pas plus que cela. C'est surtout sa chimiste de l'époque, une dénommée Céline Dumont-Pérez qui les connaît bien. Klaus les déteste depuis l'année de son emprisonnement en 1992.

Résistance

Klaus Bonnet est en prison depuis des années, il ne craint donc pas des menaces de nouvelles procédures ou de prolongement de peine. Tenter de l'intimider de façon brutale ou juridique n'aura pas beaucoup d'effet sur ce bonhomme qui aime à se moquer de tout.

Failles

Si on le brosse dans le sens du poil, qu'on lui dit que son nom fait encore trembler le milieu, Klaus sera plus aimable et donnera plus facilement dans la nostalgie.



Fiche de témoin

Nom : Froncier

Prénom : Léon

Date de naissance : 11/06/1954

Emploi actuel : DST

Histoire personnelle

Léon Froncier est un français pure souche, fils de la vieille école, très attaché à ses racines bourguignonnes. Entré à l'âge de seize ans dans la police de sa ville natale, Beaune, le jeune Léon Froncier a très vite montré un goût particulier pour les affaires douanières et il s'est spécialisé dans la traque de clandestins dans les zones portuaires de France. Agé de vingt-deux ans, il fut muté à Marseille pour veiller à l'immigration clandestine méditerranéenne. C'est à Marseille qu'il rencontra puis épousa sa femme, Lucie Froncier, avec laquelle ils n'eurent jamais d'enfants, au grand dam de la jeune femme. Complètement concentré sur ses affaires, Léon Froncier a vu défiler de très nombreuses personnes dans sa vie et a entendu tellement de bobards de gens voulant se faire passer pour des exilés politiques qu'il en a développé un cynisme certain et une antipathie singulière pour les bonimenteurs. Ses excellents états de service et sa perspicacité pour détecter les mensonges lui ont valu d'être engagé par la DST (Direction de la Surveillance du Territoire) comme expert pour l'identification de personnes susceptibles de fournir des renseignements secrets importants pour la France.

L'affaire « Alpha Léonis »

12 mars 1985. Léon Froncier était dans un café, en train de finir un croissant au beurre, lorsque le patron du café est arrivé à pas rapides. Le voyant se frotter nerveusement les mains sur son tablier, Léon Froncier comprit que sa pause repas allait être bientôt interrompue. En effet, un cargo d'immigrés clandestins venait de s'échouer près de Marseille et sa présence était requise afin de mettre de l'ordre dans ce fatras de réfugiés. Filant à toute vitesse dans sa voiture de fonction, il arriva sur les lieux du naufrage et pris très vite les choses en main. Il était important de garder tous les réfugiés ensemble et de leur offrir des soins et des couchages rapidement.

Léon Froncier réquisitionna un hangar qu'il fit aménager mais aussi ceindre de hauts grillages barbelés électrifiés, pour éviter toute fuite. Ce n'était pas sa première intervention sur ce genre de problème de sûreté et il savait quoi faire. Il s'occupa du camp, fit vérifier les papiers des immigrants, les interrogea pour connaître leurs motivations réelles, bref ... la routine.

Cette routine bien huilée se grippa pourtant le 14 mars au soir lorsqu'une panne de courant coupa toute l'électricité du lieu. Fin limier et rusé renard, Léon Froncier comprit très vite que ce ne pouvait pas être accidentel et sortit inspecter les grillages, après avoir posté des gardes aux entrées du hangar. C'est à ce moment que sa lampe torche illumina le corps emberlificoté de Kalb, coincé dans des barbelés, ainsi que celui de Kamran, qui tentait de l'aider. Deux ombres fuyaient au loin.

Après avoir fait les sermons habituelles et devant le refus d'obtempérer des deux hommes accrochés au grillage, il choisit de faire feu, non pas pour tuer mais pour blesser. Malheureusement, l'un des hommes fut abattu. Le second, Kalb, se rendit.

Kalb fut mené très rapidement dans une salle sécurisée, équipée d'un microphone, pour y être interrogé par Léon Froncier qui comptait profiter de l'adrénaline et la peur du présumé marocain pour lui faire avouer tout ce qu'il avait besoin de savoir. Les blessures sur le corps de Kalb, causées par les barbelés, ainsi que le froid allaient l'aider dans sa tâche. Mais Kalb se montra réticent jusqu'à ce que Léon Froncier appuie là où ça fasse mal, c'est-à-dire en chargeant les deux fuyards d'avoir abandonné Kalb et Kamran. Dégouté, Kalb lui donna presque tout : son implication dans le SAVAK, le nom du commando des quatre hommes (les quatre Etoiles Royales), son vrai nom et son histoire. Mais par égard pour ses anciens amis, il garda pour lui leur nom.

Impressionné et surtout voyant très bien comment utiliser les compétences spéciales de Kalb pour protéger la France d'ennemis internes, il le fit muter à la Police Judiciaire de Paris comme enquêteur. Quoi de mieux en effet que de lâcher un chien de chasse sur les basques des extrémistes tout en le gardant à l'œil et en utilisant ses connaissances militaires ?

Après cela, Léon Froncier fit tendre des barrages tout autour de Marseille pour retrouver les deux fuyards, mais cela ne donna rien. Le reste des immigrés fut renvoyé au Maroc.

Buts de l'interrogatoire

Durant cet interrogatoire, les joueurs peuvent arriver à lui faire cracher (partiellement ou totalement) le morceau suivant : durant l'interrogatoire de Kalb Al Asad en 1985, ce dernier lui a révélé être membre du SAVAK et d'avoir été le frère combattant d'Ashem, Kamran et Faris. Il lui a aussi donné son nom de commando, les quatre Etoiles Royales. Ses actions militaires ont principalement consisté en la traque et la destruction des foyers islamistes et marxistes sous les ordres du Shah. Kalb Al Asad est un fervent partisan de la liberté de religion et a été embrigadé par les propagandes du Shah pour détester l'Islam.

Le plus important est de révéler le nom du commando, le reste peut être déduit d'autres indices.

Résistance

Léon Froncier a passé toute sa vie comme douanier et membre de la DST, il est donc rompu aux interrogatoires musclés et toute violence physique ou tentative d'intimidation sera vouée à l'échec.

Faibles

C'est un patriote convaincu de la France. Si les joueurs tournent leurs questions et leur argumentaire dans cette direction (par exemple en disant que c'est pour honorer un héros de la France, que c'est pour empêcher un acte de terrorisme, etc...), Léon Froncier sera plus coopératif.



Fiche de témoin

Nom : Tambrain

Prénom : Loïc

Date de naissance : 12/10/1986

Emploi actuel : en prison

Histoire personnelle

Loïc Tambrain est né en Vendée à la fin de l'année 1986, dernier d'une fratrie de six enfants. Ses parents, assez pauvres, avaient du mal à joindre les deux bouts et travaillaient tout le temps. Ce sont ses deux grands frères qui éduquent Loïc, malheureusement de façon assez virile. De fait, Loïc ne développa jamais de grandes passions pour les sciences dures ou molles, mais se félicita plutôt de pouvoir casser des figures à ses copains de classe. Avec le temps, il échoua à tous ses diplômes et parti très vite en apprentissage dans un garage automobile, dont il fut éjecté après plusieurs menus larcins.

Se retrouvant seul à la rue, ses frères et sa famille se fichant de son absence de réussite, Loïc Tambrain monta alors en stop sur Paris et vécut dans des squats pendant plusieurs années avant de rencontrer Maxime Domroe, avec qui il sympathisa. Ensemble, aidés de Manie Clémenceau, ils montèrent un groupe antifa dont les préoccupations passaient bien au dessus de la tête creuse de Loïc. Tant qu'on lui disait qui cogner, tout allait bien.

Son monde se disloqua à la mort violente de Domroe car le groupe éclata. Manie Clémenceau ne voulant pas se trainer un tel boulet, elle parti de son côté et Loïc, déboussolé, vivota dans la rue jusqu'à finir par agresser avec une grande violence un marchand de légumes qui avait refusé de lui donner gratuitement de la nourriture en 2007. Il fut emmené en prison pour y passer deux années et c'est là qu'il se trouve actuellement.

L'affaire « Alpha Léonis »

Loïc Tambrain n'a rien à voir avec toute cette affaire. Il a passé cette dernière année en prison et de toute façon il a la tête trop creuse pour avoir fomenté quoique ce soit lorsqu'il vivait avec le groupe antifa des « Tasse-Tarins », dont il était très fier d'avoir trouvé le nom.

Buts de l'interrogatoire

Durant cet interrogatoire, il n'y a rien à tirer de Loïc Tambrain. Il reste fidèle à Maxime Domroe et à Manie Clémenceau, dans une certaine mesure. Il ne sait rien des affaires que faisaient Domroe et n'est pas au courant de la couverture de Domroe par Clémenceau en septembre 2005. La seule chose éventuelle que les enquêteurs peuvent tirer de cette tête de plomb est que Clémenceau est lesbienne, car Tambrain se désolera qu'un « si beau petit cul aille à la casse ».

Résistance

Borné et stupide, Loïc adore la violence et répondra à celle-ci par plus de violence encore. Il est donc inefficace de jouer sur ce terrain avec lui.

Failles

Puisqu'il est bête, se jouer de lui ne sera pas difficile et un enquêteur habile pourra lui faire dire n'importe quoi. Dommage qu'il n'ait rien à révéler pour l'enquête.



Fiche de témoin

Nom : Belmont

Prénom : Lucas

Date de naissance : 17/04/1968

Emploi actuel : inspecteur de police

Histoire personnelle

L'enfance de Lucas Belmont n'a pas été toute rose : fils unique et délaissé, inscrit dans des écoles de quartier aux réputations douteuses, ce jeune gringalet en a vu de dures à la sortie des classes, lorsqu'il se faisait casser la figure par les plus grands. C'est sans doute ce qui a conduit Lucas Belmont à s'engager aussi vite que possible dans la police, afin de rétablir l'équilibre des forces. En ayant marre de se faire martyriser, il a décidé qu'il pourrait utiliser son pouvoir légal nouvellement acquis pour renverser la vapeur et il mena la vie difficile à ses anciennes connaissances : arrestations sans raison, petit racket, cassage de gueule en tout genre ... Belmont se vengea autant que cela lui plut. Bien sûr, cela se faisait au détriment de ses enquêtes, mais aucune importance. Il lui suffit de débusquer un malfaiteur de temps à autre pour remplir les quotas, ce qui lui permet de vivre sa vie un peu dissolue dont sa femme fait les frais. Belmont n'est pas violent avec elle, pas encore, mais sa manie à lever la main à la moindre contrariété risque vite d'envenimer les choses.

L'affaire « Alpha Léonis »

6 novembre 2005. Lucas Belmont a été appelé pour enquêter sur la mort d'un petit malfaiteur bien connu des services de police, un antifa du nom de Domroe. Peu intéressé par l'affaire, Belmont s'en est toutefois chargé de mauvaise grâce en se rendant tranquillement sur les lieux. Il a alors relevé quelques indices sans pour autant se fouler puis a interrogé des témoins évidents. Son indolence l'a même conduit à oublier de rédiger un pré-rapport et a sauter sur des conclusions simples et hâtives à la fin de son enquête. Le pire est qu'il n'a même pas réussi à relier cette affaire avec une affaire s'étant déroulée deux mois plus tôt où Domroe avait été entendu comme témoin principal.

Buts de l'interrogatoire

Durant cet interrogatoire, les joueurs peuvent arriver à lui faire cracher (partiellement ou totalement) le morceau suivant : l'enquête de Lucas Belmont sur la mort de Domroe a été faite à la va-vite, le recoupage des témoignages n'a pas été fait, et les indices qui auraient pu se trouver sur les lieux du drame sont maintenant trop vieux et sans doute recouverts d'autres immondices pour être exploitables. Belmont n'en avait rien à faire, et s'en moque toujours d'ailleurs, des petites frappes qui pullulent dans Paris. Un de moins, tant mieux, ça ne va pas l'empêcher de dormir.

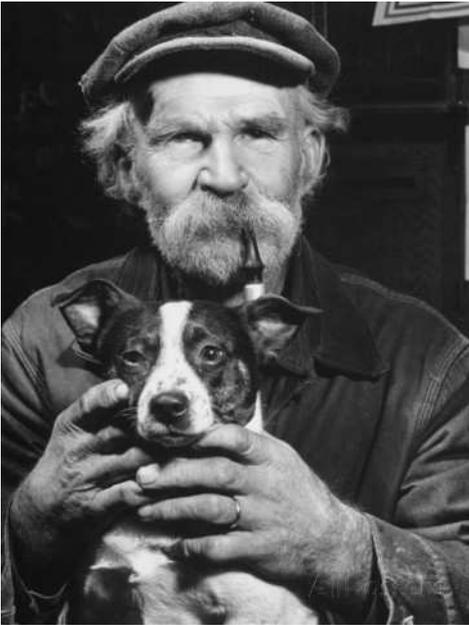
Toutefois il n'a pas caché quoique ce soit pour protéger l'assassin. Il est innocent de tout ce qui concerne l'affaire, c'est juste un flic malhonnête et négligent.

Résistance

Etant donné que c'est un flic, Lucas Belmont ne craint pas les méthodes habituelles de la police pour faire avouer un témoin. Il se montrera particulièrement résistant aux rôles des bons flics / mauvais flics.

Failles

Si on arrive à comprendre que Belmont est un raté qui n'aime pas les faibles et les petites frappes de la rue, on peut se servir de ce point pour copiner avec lui et lui faire avouer plus facilement certains faits.



Fiche de témoin

Nom : Bernault

Prénom : Lucien

Date de naissance : 09/03/1942

Emploi actuel : retraité

Histoire personnelle

Lucien Bernault est né pendant la seconde guerre mondiale mais ne garde aucun souvenir de cela. Sa région auvergnate ayant été partiellement épargnée, il n'a pas eu à souffrir trop de la faim pendant sa jeunesse ; ses parents fermiers ayant assez de terres pour faire repousser blé, orge et légumes. Pendant une grosse partie de sa jeunesse, Lucien Bernault aida à la ferme et au village, afin de tout reconstruire. Il y rencontra Mathilde, sa Mathilde, avec lequel il se fiança bien vite. Une fois assez d'argent mis de côté, les deux jeunes gens décidèrent de tenter leur chance à Paname mais comprirent très vite que la capitale était un monstre phagocytant les gens comme eux. Ils décidèrent donc de s'installer dans la banlieue plutôt et d'y ouvrir un garage mécanique ainsi qu'un atelier de pièces détachées. Le magasin et le garage fonctionnèrent très bien, jusqu'à être rachetés en 2000 par un gros industriel. Maintenant à la retraite, le couple passe son temps entre promenades et visite aux enfants et petits enfants.

L'affaire « Alpha Léonis »

La seule implication de Lucien Bernault dans l'affaire « Alpha Léonis » est qu'il a été le témoin auditif des coups de feu qui ont tué les Mercier. Il s'en souvient encore très bien, même si parfois il faut lui répéter la question deux fois. Il était sorti pour promener son chien « Quenottes » et en passant devant le 14 rue du marais, il a entendu plusieurs coups de feu. Vers 21h00 les quatre premiers coups ont retenti, puis quelques minutes après deux autres coups, puis encore quelques minutes plus tard, deux derniers coups. Pendant tout ce temps, il était posté en face, dans la rue, derrière une cabine téléphonique qu'il a utilisée pour prévenir la police.

Buts de l'interrogatoire

Durant cet interrogatoire, les joueurs peuvent arriver à lui faire cracher (partiellement ou totalement) le morceau suivant : Lucien Bernault était dans la rue, en face de la maison mais à cause de la haute haie il n'a rien vu. Par contre il a très bien entendu trois séries de coups de feu : d'abord quatre coups tirés à intervalles rapides, puis deux autres coups après quelques minutes et enfin deux autres coups, encore plusieurs minutes après. Il n'a pas noté l'heure mais il sait qu'il a téléphoné à la police vers 21h00.

Résistance

Lucien Bernault est diligent et coopérera avec la police si celle-ci le traite avec le respect dû à son âge. Si l'un des enquêteurs a un nom ou un accent allemand, il ne pourra pas s'empêcher de s'en méfier et répondra plutôt évasivement.

Failles

Lui faire parler de son chien est une manière adroite pour aider Lucien Bernault à coopérer. En effet, il aime les animaux et son vieux chien « Quenottes » est un objet d'adoration chez lui.



Fiche de témoin

Nom : Clémenceau

Prénom : Manie

Date de naissance : 13/02/1989

Emploi actuel : gérante d'un café

Histoire personnelle

Manie Clémenceau est fille de bonne famille. Elle a été éduquée à Saint Etienne, ville de son enfance et de son cœur. Elle y retourne même encore aujourd'hui le plus souvent possible, afin d'y organiser des manifestations antifascistes. Sa vocation dans la lutte active contre le fascisme, la corruption des dirigeants de l'état et les ravages de la mondialisation vient de ses années d'études. Très douée, elle obtint son bac deux ans avant l'âge habituel puis elle entrepris des études de sociologie et de psychologie comportementale. Très influencée par Paul Rivet, Alain et Langevin, elle ne tarda pas à démontrer une attirance radicale pour l'antifascisme et pour l'anarchie en général. Puisque brillante intellectuellement, elle n'hésita pas à utiliser ses dons pour convaincre camarades scolaires et professeurs du bien fondé de certaines actions radicales, ce qui entrainera son éviction de la faculté pour propos moralement dangereux.

Déçue de ce rejet par la société intellectuelle moderne, elle décida de monter à Paris rejoindre des groupes plus révoltés et y fit la rencontre de Maxime Domroe et Loïc Tambrain, avec lesquels elle monta le groupe antifa « Tasse-Tarins ». Après plusieurs années, le groupe antifa se dissocia à cause de la mort de leur leader, Maxime Domroe, et chacun parti de son côté. Manie Clémenceau ouvrit alors un petit café de discussions anarchistes en marge de Paris, où parfois de vieilles connaissances refont surface.

L'affaire « Alpha Léonis »

Manie Clémenceau, aussi surnommée Mama, n'est pas liée à l'affaire de Kalb Al Asad. Elle est étrangère à quoique ce soit. Elle est par contre liée à une autre affaire, celle de la mort de Kurt Mc Donald, un jeune homme de bonne famille anglaise retrouvé assassiné dans une ruelle sordide.

Marie Clémenceau sait que ce soir là Maxime Domroe était de sortie pour vendre des produits illicites (ecstasy, benzodiazépine, beuh) et elle avait pour mission de rester au squat qu'elle et sa bande occupaient afin de fournir un alibi à Maxime Domroe au cas où il ait des ennuis avec la police. C'est ce qui s'est passé ce soir du 2 septembre 2005. Domroe est revenu à la va-vite et a planqué des billets dans une commode avant d'aller prendre une bonne douche. Il n'a jamais dit à Manie ce qu'il avait fait, mais dans l'histoire il avait perdu sa casquette. Plus tard, elle fut appelée à témoigner et à confirmer que Domroe avait bien passé la nuit avec elle, ce qu'elle fit pour le bien du groupe antifa. Mais ceci était un mensonge, vu que Manie est lesbienne.

Lorsque Maxime Domroe fut retrouvé assassiné deux mois plus tard, Manie n'était pas présente sur Paris mais à un concert-débat antifa à Saint Etienne et elle ne sait rien de plus que ce qu'elle a dit dans sa déposition en 2005.

Buts de l'interrogatoire

Durant cet interrogatoire, les joueurs peuvent arriver à lui faire cracher (partiellement ou totalement) le morceau suivant : elle a menti lors de son témoignage en Septembre 2005, lorsque Maxime Domroe a juré avoir couché avec elle le soir du meurtre de Kurt Mc Donald. Manie l'a vu glisser de l'argent dans une commode, prendre une douche, puis se lamenter de la perte de sa casquette fétiche. Elle sait aussi qu'il revendait de la drogue, en particulier de l'ecstasy, de la beuh et de la benzodiazépine. Il se fournissait par téléphone mais n'a jamais rencontré qui que ce soit.

Résistance

Très douée, elle ne se laissera pas berner par de la psychologie de comptoir ou des discussions nébuleuses. Elle est imperméable à toute tentative de se la jouer plus fine qu'elle.

Failles

Manie a une passion assez manifeste pour les femmes, qu'elle regarde en général de haut en bas avec une instance appuyée. Elle sera plus à même de répondre aux questions d'une femme que d'un homme.



Fiche de témoin

Nom : Débonna

Prénom : Marc

Date de naissance : 20/08/1963

Emploi actuel : analyste pour la police

Histoire personnelle

Marc Débonna aurait dû être pianiste. Tout petit déjà, il était extrêmement doué pour cet instrument. Remarqué par ses parents pour son oreille absolue, toujours en train de fredonner un air de musique, il se mit naturellement au piano lorsqu'il remarqua que ses doigts étaient longs, fins et très souples. Il enchaîna des études classiques avec une formation poussée en musique jusqu'à réussir le conservatoire national de Belgique.

Malheureusement un accident d'équitation le fit arrêter la musique : étant tombé de cheval lors d'un saut d'obstacle, il s'est cassé plusieurs os de la main droite et sa légendaire dextérité en prit un sacré coup. Déprimé, ne pouvant plus jouer aussi bien qu'avant, il décida après deux ans de longue dépression de changer de voie et se reconvertit en technicien scientifique grâce au soutien et au piston de son oncle, sous-directeur du laboratoire de Paris.

L'affaire « Alpha Léonis »

Marc Débonna, avec sa collègue Annie Martin, est chargé des analyses pour le bureau du DCE. C'est lui qui se chargera de rédiger les comptes-rendus pour les enquêteurs. Il n'a rien à se reprocher dans cette affaire et fait son travail avec rigueur, quoiqu'un peu de fainéantise. Il ne connaissait aucun suspect ou victime de l'affaire.

Buts de l'interrogatoire

Il n'y a rien à faire avouer à Marc Débonna, il est blanc comme neige et totalement professionnel dans ses analyses. Il n'a jamais rien omit de mentionner ou écrire.

Résistance

Si on parle de son passé de pianiste, il pourrait mal le prendre, mais c'est bien tout.

Faibles

Aucune.



Fiche de témoin

Nom : Richter

Prénom : Marc

Date de naissance : 17/03/1979

Emploi actuel : aucun

Histoire personnelle

Marc Richter n'a jamais aimé les études, ni l'autorité, pas plus que n'importe quelle forme de répression de liberté. Est-ce à cause de sa jeunesse dans les montagnes Suisses, dans le canton de Vaud, et de ses longues escapades en forêt d'où il ne rentrait que tard et enjoué ? Est-ce à cause de l'internat chrétien que ses parents lui ont fait subir alors que le jeune Marc ne souhaitait que rester libre dans ses montagnes ? Toujours est-il que très vite le jeune homme a mal tourné et après une énième fugue pour la capitale, ses parents ont arrêté de tenter de le retrouver.

Depuis plus de dix ans, Marc Richter survit de menus larcins, de vol à l'étalage et de commerces illicites. Il vit dans des squats et s'est toujours débrouillé pour éviter une condamnation. Il a franchit le grand pas en 2001 en se mettant à la revente d'ecstasy et de drogues plus douces, ciblant les gens les plus fragiles : les adolescents.

L'affaire « Alpha Léonis »

Marc Richter n'est pas à proprement parlé responsable de quoi que ce soit dans l'affaire. Toutefois, ses deux rencontres avec Kalb Al Asad font de lui un suspect riche en informations. C'est pour cela que les enquêteurs du DCE peuvent avoir à faire avec lui.

Richter a d'abord été confronté à Al Asad en juillet 2002, lorsqu'il commençait à étendre son commerce à la revente de drogues devant des collèges et lycées de la capitale. Il a fait le mauvais choix de tenter de refourguer ses pilules devant le collège où Al Asad attendait sa fille adoptive, Zoé, et le policier le lui a bien fait comprendre. Passé à tabac, un genou cassé, Marc Richter a aussi goûté à son propre poison lorsque Kalb Al Asad lui a fait avaler de force deux cachets d'ecstasy pour lui faire passer l'envie d'en revendre dans le coin. Ca a très bien marché et Richter s'est tenu éloigné de ce quartier de Paris depuis lors. Toutefois, dans la folie tourbillonnante de la drogue, il a décidé de porter plainte contre le policier en inventant un bobard dont il ne se souvient plus trop aujourd'hui (une histoire de membre de sa famille qu'il était venu chercher au collège, de l'agression par le policier et de sa prise forcée de drogue par Al Asad lui-même). La plainte n'est jamais allée loin car le Ministère de la Justice et le Parquet ont étouffé l'affaire et Richter n'a pas insisté.

La seconde entrevue avec Al Asad s'est passée il y a peu de temps, la semaine précédent la fusillade au laboratoire clandestin et la mort des survivants du SAVAK. Kalb Al Asad a retrouvé Marc Richter via la plainte déposée en 2002 et l'a interrogé brutalement sur ce qu'il savait des

membres du réseau de distribution de benzodiazépine. Comme Richter avait déjà été passeur et revendeur pour les trafiquants, il savait où se trouvait le laboratoire et devant la folie furieuse d'Al Asad (et après de nombreux coups de poings au visage), il a craché le morceau.

Buts de l'interrogatoire

Durant cet interrogatoire, les joueurs peuvent arriver à lui faire cracher (partiellement ou totalement) le morceau suivant : Marc Richter a tenté de revendre de la drogue à des collégiens en 2002 avant de se faire éclater la figure par Al Asad. Le flic lui a cassé un genou (Marc Richter boite toujours un peu, depuis) et l'a forcé à avaler ses propres cachets de drogue. La plainte que Richter a déposée était fautive et visait à faire accuser et écrouer le flic, mais elle a été étouffée par les autorités.

Enfin, en 2008, durant la semaine précédente la mort d'Al Asad, ce dernier lui a rendu visite, lui a cassé la gueule (il a le visage encore couvert d'ecchymoses) puis l'a forcé à révéler l'emplacement où vivaient les trafiquants de benzodiazépine. Richter a tout balancé devant la violence du flic. Il n'a aucun alibi pour ce jour-ci et inventera au fur et à mesure pour nier avoir vu Al Asad.

Attention à ne pas divulguer d'informations à propos de l'incident de 2002 si on le convoque pour ce qui s'est passé en 2008 et vice-versa. Chaque fraction de l'histoire doit venir indépendamment, idéalement durant deux interrogatoires différents.

Résistance

Marc Richter va tout faire pour discréditer Kalb Al Asad et mentira donc de long en large, se maintenant à sa déposition de 2002 au Ministère publique. Il ne se souvient pas de tout et sait que certains passages de sa déclaration sont totalement faux (il n'a pas de neveu par exemple), mais il tentera de broder. Son but est de faire passer Al Asad pour un fou furieux qui se sert de drogue pour intimider ses proies.

Faibles

Depuis les rudes leçons que lui a appliquées Kalb Al Asad, Marc Richter est devenu très faible devant la violence physique. Si on le moleste un peu, il aura tendance à craquer et à dévoiler son jeu de dupe, le menant à dire la vérité.



Fiche de témoin

Nom : Franquin

Prénom : Mathilda

Date de naissance : 01/09/1972

Emploi actuel : infirmière

Histoire personnelle

Née en Espagne, dans la ville de Salamanque, Mathilda Santos-Christina de son nom de jeune fille a eu une enfance assez difficile : séparation de ses parents à l'âge de cinq ans, garde par un père qui l'accusa d'être la cause de son divorce, fugues et petits délits mineurs d'enfant révoltée. Mathilda aurait pu mal tourner si elle n'avait pas croisé le chemin, à l'âge de dix-sept ans, de Julien Franquin, un étudiant français qui venait faire ses classes à l'Université de Salamanque. Rencontré dans un bar, Julien lui fit le plus bel effet et son calme et sa gentillesse, mêlés à un espagnol un peu gauche, l'ont fait craquer. Décidé à tenter sa chance en amour, elle reprit aussi ses études et alla en internat afin de ne plus subir de pression familiale. Elle décrocha un diplôme d'infirmière puis suivit Julien, devenu son époux, à Paris pour continuer à vivre à deux. Mathilda Franquin trouva rapidement un poste à l'hôpital civil De Brugen et y travaille avec acharnement depuis.

L'affaire « Alpha Léonis »

Mathilda Franquin est l'infirmière qui prit en charge le corps inconscient de Zoé le soir de l'attaque à main armée dans la boîte de nuit « Le Rêve Américain ». Lorsque l'ambulance s'est garée en urgence, c'est elle qui a donné les premiers soins à Zoé et qui a rempli sa feuille d'admission. Puis elle a pris en charge Kalb Al Asad lorsque celui-ci est entré en trombe dans l'hôpital pour voir sa fille. Ils ont discuté ensemble, un café à la main, le temps que les chirurgiens finissent leur travail, puis ils sont allés voir Zoé, malheureusement dans le coma. L'infirmière les a laissés seuls alors. Kalb Al Asad est resté le temps de s'assurer que sa fille vivrait puis a salué Mathilda Franquin avant de sortir fumer une cigarette et appeler quelqu'un sur son portable. La porte étant restée ouverte, Mathilda a tout entendu. Al Asad est reparti sans demander son reste peu après la fin de la conversation téléphonique.

Buts de l'interrogatoire

Durant cet interrogatoire, les joueurs peuvent arriver à lui faire cracher (partiellement ou totalement) le morceau suivant : Kalb Al Asad était bouleversé par ce qui est arrivé à sa fille : la détresse du père était évidente, à ne point douter. Il a serré les dents et les poings tout du long de l'opération, renversant son café sur ses genoux à force de le presser. Il a raconté peu de choses à l'infirmière, mais elle apprit qu'il était inspecteur de police, qu'il tenait à sa fille et qu'il comptait

bien faire la lumière sur cette sombre affaire. Lorsqu'il a téléphoné, après avoir vu sa fille, Mathilde Franquin l'a entendu parler à ses supérieurs, du fait qu'il voulait prendre l'affaire en main, ce qui lui a été clairement refusé. Al Asad a ouvertement engueulé ses patrons, qui se sont montrés inflexibles. L'appel s'est terminé brusquement lorsque le policier a raccroché en pleine conversation.

Additionnement, si les joueurs ne l'ont pas remarqué encore, Mathilde Franquin pourra leur donner un indice supplémentaire qui saute aux yeux : la peau blanche, les cheveux blonds et la morphologie du visage de Zoé indiquent clairement que ce n'est pas la fille naturelle de Kalb Al Asad. Si les joueurs ne l'avaient pas encore remarqué, cela pourra être une révélation importante à faire. Mathilde Franquin n'a pas soulevé ce sujet avec le père adoptif, mais c'est une conclusion à laquelle elle est aisément arrivée seule.

Résistance

Si les enquêteurs du DCE se montrent froids ou désinvoltes avec le sort de la petite Zoé, Mathilde Franquin pourra se braquer devant tant d'indifférence. Cela lui rappellera trop ses propres souvenirs de jeunesse et elle sera alors bien moins coopérative.

Failles

Mathilde Franquin n'a pas de faille particulière, c'est une infirmière dévouée qui est là pour aider les gens. Si les enquêteurs la traitent correctement, il n'y a pas de raison à ce qu'elle cache quoique ce soit.

Note spéciale : Mathilda sait que la balle a été extraite du crâne de Zoé par une équipe de chirurgiens. Elle peut donc le dire aux enquêteurs qui peuvent à leur tour envoyer ce nouvel indice au laboratoire d'analyse.



Fiche de témoin

Nom : Ivanovitch

Prénom : Michael

Date de naissance : 26/11/1967

Emploi actuel : gérant de boîte de nuit

Histoire personnelle

Michael Ivanovitch, de son nom complet Michael Pyotr Ivanovitch Constantinov, est né dans la froidure de l'ex-URSS en 1967, dans un petit village près de Belomorsk, dans la République de Carélie. Fils d'ouvriers métallurgistes, il a connu la misère, la faim et le froid dès sa plus tendre enfance, ce qui a tendance à enhardir un homme ou à le laisser mort avant ses dix ans. Et pour être devenu un dur, Michael est devenu un sacré dur. Son premier meurtre remonte à l'âge de ses onze ans lorsqu'il défonça le crâne de l'un de ses rivaux en amour.

Après cet acte et à cause de la répression communiste qui sévissait alors (car on sait qu'en URSS aucun meurtre n'a jamais été commis), la famille de Micheal dû lui faire quitter la maison pour éviter des représailles sanglantes. Embarqué sur un navire de transport puis déposé en Hollande, Michael trima de longues années avant de rejoindre une terre plus propice à ses idéaux de grandeur : la France. Une fois à Paris, il s'implanta peu à peu en utilisant les jeux d'argent illégaux et la prostitution puis augmenta son pouvoir en 2006 en s'alliant avec des marocains pour mettre la main sur le commerce de benzodiazépine.

L'affaire « Alpha Léonis »

Michael Ivanovitch est englué dans l'affaire en cours mais il n'en a pas conscience. Tout d'abord, c'est en 2006 que ses premiers contacts avec le monde de la drogue se sont noués grâce à deux marocains experts en chimie. Ces deux étranges personnages, qui n'ont jamais voulu révéler leur identité, étaient à la tête d'un florissant réseau de création et de distribution de benzodiazépine mais avaient besoin d'aide pour écouler leur stock. Ivanovitch fut très heureux de les aider.

Mais tout n'était pas si facile : les flics étaient à la recherche du filon de benzodiazépine depuis longtemps et le commerce fut lent, surtout que le russe était déjà dans la ligne de mire de la DST. Ceci fit que l'écoulement de la drogue fut jugé trop lent par les marocains qui menacèrent d'interrompre l'approvisionnement. Ivanovitch les rassura et leur promit beaucoup d'argent sous peu ; argent qui tarda, encore et encore. Les menaces se firent de plus en plus soutenues jusqu'à ce que la coupe soit pleine. Le 4 janvier 2008, les deux marocains entrèrent au « Rêve Américain » pour une dernière sommation. Michael, présent sur les lieux, les envoya gentiment balader en leur faisant ses habituelles promesses creuses. Mais cela ne fonctionna pas. L'un des deux marocains est

sorti de la boîte puis revint en passant par la baie vitrée ouverte par son collègue, emmenant deux pistolets mitrailleurs avec lui. Après avoir saboté le système électrique, les deux marocains tirèrent sur la foule tout autour de Michael Ivanovitch, en guise d'ultimatum. Ivanovitch se pissa dessus avant de s'enfuir à toutes jambes.

Depuis l'homme est resté planqué chez lui jusqu'à ce que fin janvier un homme sonne à sa porte. Ne voulant certainement pas répondre, il se réfugia dans son salon mais le bruit de sa porte d'entrée explosant sous un rude coup le fit se figer. Un homme d'une bonne cinquantaine d'année vint à lui et le frappa à la bouche sans ménagement en hurlant. Michael Ivanovitch se fit questionner durant deux heures jusqu'à ce que l'homme en colère soit satisfait de ses réponses : oui Ivanovitch connaissait les deux hommes, deux marocains aux allures de commando, dont l'un buvait un étrange cocktail de vodka et d'essence. L'homme s'en alla sans plus attendre et Ivanovitch mit un temps fou à arrêter les saignements de sa bouche.

Buts de l'interrogatoire

Durant cet interrogatoire, les joueurs peuvent arriver à lui faire cracher (partiellement ou totalement) les morceaux suivants : Ivanovitch connaît les tireurs car il leur devait de l'argent. Ce sont les chimistes responsables du trafic de benzodiazépine qui gangrène Paris depuis des années. Ils sont marocains mais Ivanovitch ne connaît pas leur nom. Il s'est associé à eux en 2006 pour augmenter ses bénéfices.

De plus oui il était présent sur place lors de la fusillade et a très bien compris que les tirs autour de lui étaient un ultime avertissement. Il comptait payer ses dettes jusqu'à l'arrivée du type fou qui lui a presque brisé la mâchoire. Il pourra reconnaître Kalb Al Asad sur photo si on lui montre. Il sait que les informations qui ont fait réagir Al Asad (dont il ne connaît pas le nom) sont la nationalité des deux hommes, leurs techniques de commando et le cocktail bizarre vodka/essence que l'un d'eux buvait.

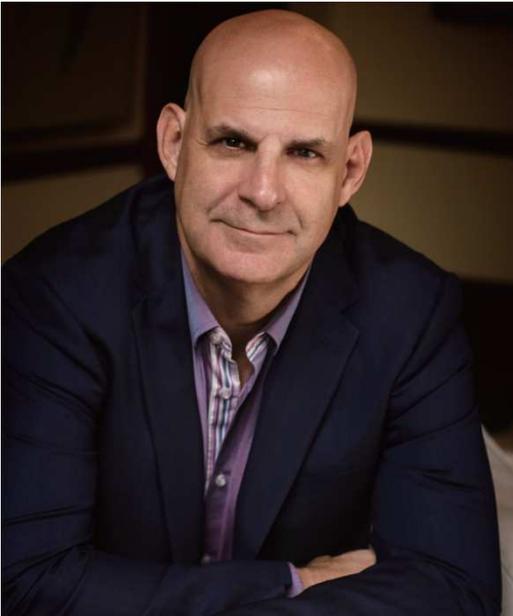
Attention à ne pas divulguer d'informations à propos de l'incident de 2006 si on le convoque pour ce qui s'est passé en 2008 et vice-versa. Chaque fraction de l'histoire doit venir indépendamment, idéalement durant deux interrogatoires différents. De plus Ivanovitch fera tout ce qu'il peut pour garder autant de secrets que possible, à moins qu'on ne lui présente des preuves où qu'on aborde le sujet directement.

Résistance

Michael Ivanovitch ne craint pas la déportation car l'URSS n'existe plus ; son crime d'enfance ne lui sera pas reproché et rentrer au pays ne serait pas une expérience si horrible. On en peut donc pas lui faire peur en parlant d'extradition.

Faibles

Devant la folie furieuse de ce qu'il s'est passé en 2008, Michael Ivanovitch n'est plus aussi dur qu'il le laisse paraître. Tout acte violent à son encontre, surtout au niveau du visage/tête, aura des chances de le faire facilement craquer.



Fiche de témoin

Nom : Cédar

Prénom : Pierre

Date de naissance : 22/07/1955

Emploi actuel : journaliste

Histoire personnelle

Pierre Cédar est né à Annecy, en Haute-Savoie, dans les années 50, d'un père français et d'une mère d'origine arménienne. Cette double nationalité lui a permis de faire face, très tôt, au racisme latent d'une population

encore terrorisée par la seconde guerre mondiale. Tirant de ces préjugés une force et une motivation en acier, Pierre Cédar a très rapidement voulu mettre par écrit ses émotions pour pouvoir les montrer à la face du monde et par là même essayer de percer les abcès de la société.

Après une école de journalisme en province, il intégra le journal de Seine-Saint-Denis dans les années 90 et y gravit les échelons petit à petit, jusqu'à devenir rédacteur-en-chef. Mais ça ne l'empêche pas de se pencher parfois sur de petites affaires afin de ne pas perdre la main. Comme il le dit lui-même, « je préfère mille fois un mauvais journaliste de terrain à un bon journaliste qui reste assis à son bureau toute la journée ».

L'affaire « Alpha Léonis »

Pierre Cédar a couvert, en 2006, les différentes actions de la police pour tenter d'enrayer le commerce de la drogue dure du moment, la benzodiazépine. Il a été l'auteur de deux articles sur le sujet, essayant d'approcher le problème sous plusieurs angles. Malheureusement il n'a pas été beaucoup plus loin car, à l'époque, il venait d'avoir un nouvel enfant. Il n'est donc qu'un observateur lointain et innocent de la chose.

Buts de l'interrogatoire

Il n'y a rien à lui faire cracher car Pierre ne connaît rien à l'affaire. Il refusera tout bonnement de donner ses sources et indices, protégés par la loi, mais se remémorera avec précision quelques noms : Michael Ivanovitch, le parrain russe, ainsi que Klaus Bonnet, l'ancien parrain autrichien. Il sait aussi qu'il doit y avoir une tierce personne dans la course, les producteurs de benzodiazépine, mais il ne sait pas du tout de qui il peut s'agir.

Résistance

Le coup du bon flic / mauvais flic, il connaît. Pas la peine d'essayer ça sur lui.

Failles

Pierre Cédar est prêt à coopérer, donc si on se montre gentil avec lui, il n'a rien à cacher.

Fiche de témoin



Nom : Remaux

Prénom : Sébastien

Date de naissance : 30/08/1963

Emploi actuel : chef de service (clinique)

Histoire personnelle

Sébastien Remaux est d'origine chinoise, adopté avant ses deux mois par le couple Remaux qui ne pouvait pas avoir d'enfant. De ce fait, il a complètement embrassé la culture française durant sa jeunesse, à Paris, avant de se pencher plus en avant sur ses racines à partir de 1979. Sébastien a alors prit conscience de son héritage et a essayé de retrouver ses parents, sans jamais y parvenir malheureusement. Depuis, il marie ses deux cultures de façon à ce que chacune apporte quelque chose à l'autre.

D'un point de vue professionnel, Sébastien Remaux a suivi la vocation de ses parents qui travaillaient dans le milieu médical. Aimant les statistiques, il est devenu un clinicien spécialisé dans les analyses de fluides corporels au laboratoire du Lagon Bleu, à Paris, où il est monté en grade avec les années. Il est maintenant chef de service à la clinique.

L'affaire « Alpha Léonis »

Sébastien Remaux n'est en rien lié à l'affaire. Il a fait les examens hématologies de la famille Mercier en 1997, mais c'est tout. Il ne se souvient pas du tout de ce cas, un parmi des milliers d'autres. Il avait alors bien fait son travail et n'a rien à se reprocher.

Buts de l'interrogatoire

Il n'y a rien à apprendre de Sébastien Remaux.

Résistance

Aucune.

Faibles

Sans importance.



Fiche de témoin

Nom : Travers

Prénom : Simon

Date de naissance : 17/01/1981

Emploi actuel : policier

Histoire personnelle

Simon Travers est né et à grandi à Paris, dans une banlieue suffisamment loin du centre pour que sa jeunesse soit aussi ennuyante que possible. Pas vraiment à la campagne, pas vraiment en ville, n'ayant pas beaucoup d'amis à l'école, ne se passionnant que pour les jeux vidéos, les premières années de Simon Travers furent assez pénibles de son point de vue, malgré une famille aimante et un cadre simple. C'est pourquoi il a très vite cherché l'action en s'engageant d'abord dans l'armée de terre puis en se reconvertissant dans la police après un contrat de cinq ans comme bidasse.

Mais ça ne lui a pas suffit. L'action étant un besoin chez lui, afin de compenser un vide qu'il s'était créé tout seul, il a décidé de mettre un pied hors des lois et d'essayer les drogues. L'expérience l'a fait planer et lui a montré un tout nouvel univers dont il n'est jamais ressorti. Simon a essayé beaucoup de drogues, plus que ce que sa misérable paie ne pouvait le lui permettre et il s'est mis à mal avec des trafiquants locaux. Depuis il vit dans la peur de se faire prendre par ses collègues à chaque arrestation de dealer.

L'affaire « Alpha Léonis »

Simon Travers n'est pas vraiment lié à l'affaire, c'est juste qu'il connaissait vaguement le laboratoire de drogue clandestin où les deux chimistes (Ashem et Faris, mais il ne connaît pas leur nom) créaient de la benzodiazépine. Et lorsqu'on l'a appelé sur les lieux pour une descente de police et que l'un de ces chimistes s'est écrasé sur son capot de voiture, il a prit peur. Peur qu'on ne remonte jusqu'à lui si les chimistes avaient gardé son contact, peur de perdre un métier qui lui donne les sensations qu'il recherche. C'est pour cela qu'il a rapidement ramassé l'arme du malfrat qui était tombé sur son pare-brise depuis la fenêtre de l'étage où Kalb Al Asad se tenait debout, vacillant devant l'ombre de la mort. Simon Travers a vu un papier s'échapper de la poche de Kalb Al Asad et l'a ramassé aussi avant que ses collègues n'arrivent et qu'il ne fasse son travail, une peur bleue au ventre qu'on l'ait vu ramasser des indices.

Buts de l'interrogatoire

Durant cet interrogatoire, les joueurs peuvent arriver à lui faire cracher (partiellement ou totalement) le morceau suivant : Simon Travers est bel et bien arrivé sur les lieux en premier mais quand il a reconnu l'endroit et qu'il a vu tomber le trafiquant de drogue sur son capot, il a prit peur

et a subtilisé deux indices : un bout de papier qu'il a toujours dans sa poche (et qu'il donnera aux joueurs) ainsi que l'arme du truand dont il s'est débarrassé en la jetant dans la Seine, près de Notre-Dame, après en avoir bien nettoyé les empreintes. L'arme, un Colt de calibre .45, était encore chaud et contenait des balles blindées ACP. Avant toute chose, Simon Travers a voulu se protéger pour qu'on n'apprenne pas qu'il était accroc aux drogues ; gêner l'enquête était le seul moyen.

Résistance

Simon Travers ne possède pas de résistance spéciale mais comme il est flic, il va jouer là-dessus pour être copain-copain avec les enquêteurs.

Faibles

Si on commence à lui poser des questions sur ses habitudes hors travail, si on lui demande s'il prend de la drogue ou si on fait allusion à ce sujet, Simon Travers se sentira vite mal et commencera à bafouiller.

ATTENTION : Ne pas oublier de prendre sur soi l'indice « procès verbal au nom de Richter » suivant :

PROCÈS-VERBAL DE CONTRAVENTION									
LE		À			H.				
OPÉRATEUR				SERVICE			OBLIGATION D'ÉCHANGE DU PERMIS DE CONDUIRE <input type="checkbox"/>		
ENQUÊTEUR				SERVICE			CETTE CONTRAVENTION ENTRAÎNE UN RETRAIT DE POINT(S) DU PERMIS DE CONDUIRE		
LIEU DE LA CONTRAVENTION (asse, lieu-dit, cours de la rue)		PK, P.R. OU N°		CIRCULANT VERS					
AGGLOMÉRATION		COMMUNE			DEPT.				
AUTOROUTE		Limitée à			Enregistrée		Retenue		
DEUX CHAUSSEES SÉPARÉES		VITESSE							
ROUTE GRANDE CIRCULATION		Km/h		Km/h		Km/h			
AUTRES ROUTES		APPAREIL DE CONTRÔLE HOMOLOGUÉ UTILISÉ (Marque, Type, N°)							
VITESSE FIXÉE PAR ARRÊTÉ		DATE DE LA DERNIÈRE VÉRIFICATION			[]		[]		
CONDUCTEUR DÉBUTANT		CONTRAVENTION PRÉVUE PAR							
A.A.C. APPRENTI		CONTRAVENTION RÉPRIMÉE PAR							
RENAULT		CITROËN		PEUGEOT		VOLVO		BMW	
1		2		3		4		5	
6		7		8		9		0	
B AUTRE MARQUE		IMMATRICULATION		ÉTRANGER		CAS		N°	
NATINF (Code)		TRIB.		COMMUNE					
				Dépt.		Code			
DATE				HORAIRE					
Jour		Mois		Année		Heure		Minute	
GENRE VÉHICULE		CYCLE		CYCLO		PL		T.C.P	
SERVICE		NOMS ET SIGNATURES DES AGENTS							
Le conducteur reconnaît avoir reçu la carte de paiement et l'avis de contravention.									
<input type="checkbox"/> Il reconnaît la contravention					<input type="checkbox"/> Il ne reconnaît pas la contravention				
NOM ET SIGNATURE DU CONDUCTEUR									

Marc Richter



Fiche de témoin

Nom : Lang

Prénom : Stéphanie

Date de naissance : 13/ 02/1986

Emploi actuel : serveuse au Rêve Américain

Histoire personnelle

Stéphanie Lang vient d'une riche famille de Loire Atlantique, le couple Lang, dont le père est taïwanais et la mère française. Ce métissage particulier a toujours joué en faveur de Stéphanie qui a très rapidement compris que ses charmes pouvaient lui ouvrir les dernières portes que la richesse laisse encore closes. C'est comme cela qu'elle a financé ses études de mannequin pour lingerie et qu'elle a rencontré de nombreux photographes un peu partout dans le monde. De ses 16 à 20 ans, elle beaucoup voyagé pour des séances photo, surtout dans les îles tropicales, jusqu'à ce que ses parents en aient marre de la voir dilapider l'argent familial et user ainsi de son nom de famille comme d'une marque.

En 2007 ils ont coupé les vivres à leur fille qui, vivant dans le luxe, s'est très vite rendu compte qu'elle ne pourrait subvenir à ses besoins toute seule. Fâchée contre sa famille, elle a été obligée de prendre un travail simple dans un bar le temps de recouvrer ses dettes et de repartir faire des séances shooting aux quatre coins du monde.

L'affaire « Alpha Léonis »

Stéphanie Lang n'est en rien impliquée dans l'affaire globale. Ce n'est que par malchance qu'elle s'est retrouvée ce soir là dans ce bar. Elle y travaillait comme à son habitude jusqu'à la fusillade dont elle n'a presque rien vu.

Toutefois son aide peut venir de ce qu'elle a vu avant : vers 01h00, un client dont elle ne se souvient pas du nom (ils se ressemblent tous au final) est venu lui commander une boisson vraiment bizarre : un cocktail vodka/essence. Devant la bizarrerie de la scène, elle s'est souvenue qu'un des collègues de son boss buvait ce genre de chose et Ivanovitch lui avait déjà dit par le passé de bien traiter ce client là. N'ayant pas d'essence pour voiture sur elle, elle utilisa l'essence d'un briquet qu'elle dilua avec l'alcool.

Buts de l'interrogatoire

Durant cet interrogatoire, les joueurs peuvent arriver à lui faire se rappeler cet étrange cocktail s'ils entrent dans les détails de l'enquête en mentionnant qu'on a retrouvé de l'essence dans un verre. Stéphanie Lang ne cherche pas à le cacher, elle l'a juste oublié. D'après elle, l'homme est un pseudo-habitué de la boîte et collègue de son patron. Il a des passe-droits qui lui permettent

d'entrer comme bon lui semble dans la boîte en passant devant les vigiles qui doivent bien le connaître aussi.

Résistance

Aucune en particulier.

Failles

Aucune en particulier



Fiche de témoin

Nom : Buffet

Prénom : Sylvain

Date de naissance : 11/01/1982

Emploi actuel : préparateur en pharmacie

Histoire personnelle

Sylvain Buffet est un jeune homme très simple, parfois un peu trop simple d'après ses anciennes copines. Il n'a jamais été tourné vers les études malgré quelques dons pour les sciences dont il s'est servi pour obtenir un diplôme de préparateur en pharmacie, mais il n'a pas poussé plus loin. Ses parents auraient bien aimé faire de lui un médecin mais sa fainéantise et sa façon de se laisser porter par la vie l'ont vite arrêté. Depuis qu'il gagne un salaire, il ne pense plus qu'à couler des jours paisibles entre bars, boîtes de nuit et filles légères.

C'est quelqu'un d'un peu bête parfois mais jamais méchant. On peut facilement se jouer de lui avec un sourire enjoliveur comme avec une remarque cynique. Mais il déteste plus que tout que l'on critique ses goûts vestimentaires. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il pense bientôt quitter sa copine actuelle à qui il n'a jamais dit qu'il allait en boîte de nuit. La fille qu'il a rencontrée là bas n'est bien entendue pas au courant qu'il a une copine fixe non plus.

L'affaire « Alpha Léonis »

Sylvain Buffet est innocent de tout. Il n'était au « Rêve Américain » que pour boire un verre, draguer et danser. Quand la lumière s'est éteinte il a filé au trot vers la porte de sortie sans demander son reste. Il s'est alors fait bousculer là bas par l'un des tireurs qui l'a insulté en farsi, langue que Sylvain comprend car l'une de ses ex-copines était iranienne et qu'elle l'insultait toujours copieusement lorsqu'il rentrait bourré. Sylvain n'est toutefois pas certain que c'était bien le tireur car il n'a pas fait attention ; il lui est aussi impossible de le reconnaître car il n'a fait que l'entrevoir rapidement dans la semi-pénombre.

Buts de l'interrogatoire

Durant cet interrogatoire, si les joueurs pensent à lui poser des questions sur cette fameuse personne qui l'a insulté, Sylvain Buffet se rappellera que ce n'était pas en français mais en farsi, la langue iranienne. Outre cela, il n'y a rien à tirer du jeune homme.

Résistance

Quasiment aucune. Sylvain Buffet se braquera si on juge ses goûts vestimentaires mais c'est un jeune homme un peu trop stupide pour être capable de vraiment tenir tête dans un interrogatoire.

Faibles

Si l'un des joueurs est une femme, un sourire ou une main sur l'épaule l'aideront à retrouver la mémoire plus facilement. Il ne résiste pas aux charmes féminins.



Fiche de témoin

Nom : Solvach

Prénom : Tina

Date de naissance : 12/ 06/1988

Emploi actuel : prostituée

Histoire personnelle

Fille de gitans venus de Roumanie, Tina Solvach possède un tempérament fort et fier hérité de sa rude vie enfantine. Ayant traversé de nombreux pays slaves en proie aux guerres civiles dans sa jeunesse, elle a côtoyé la misère et la tristesse du monde bien trop souvent pour une gamine. Tina en a gardé une amertume envers l'espèce humaine qu'elle a transformée au fur et à mesure des années en un dégoût de soi profond. Par

deux fois elle a tenté de se suicider, sans grande conviction, jusqu'à ce qu'elle réalise que se prostituer pourrait être suffisamment avilissant pour son âme.

Elle a ainsi commencé sa vie de pute parisienne en 2005, louvoyant entre hôtels luxueux et bouges cradingues. C'est d'ailleurs intéressant de voir que c'est en fréquentant des clients plus riches qu'elle est tombée dans la drogue. Cherchant sans arrêt à se fournir, on lui a finalement indiqué l'adresse de fameux trafiquants de benzodiazépine. Depuis elle squette leur appartement pour ses petites affaires lubriques, mais ans n'avoir jamais établi de lien spécial avec eux.

L'affaire « Alpha Léonis »

Tina Solvach ne faisait rien d'autre que se défoncer et occasionnellement se prostituer pour les clients d'Ashem et Faris dans leur appartement/laboratoire. C'est pour cette raison qu'elle était là le jour où Kalb a débarqué. Effondrée dans un fauteuil, de la bave aux lèvres, elle n'a suivi que d'un œil morne ce qu'il se passait. Si Kalb avait voulu la descendre elle n'aurait même pas eu la force de protester. Elle est sortie comme elle le pouvait de l'appartement sous l'injonction du flic et s'est effondrée de peur et de drogue dans l'escalier au pied de l'immeuble, jusqu'à ce que les flics arrivent.

Buts de l'interrogatoire

Durant cet interrogatoire, les joueurs peuvent arriver à lui faire se souvenir de quelques détails malgré la brume de la drogue le jour de l'assaut. En particulier, elle pourra affirmer aux enquêteurs qu'Al Asad (dont elle ne connaissait rien avant l'assaut) a défoncé la porte et tué le petit dealer sans les sommations d'usage. Si elle n'avait pas été une fille, Tina est certaine qu'elle y serait passée aussi. Quand le type armé lui a dit de partir, elle l'a fait et c'est tout.

Elle ne connaissait pas l'autre gars dans la piaule, Nicolas Openheimer, qui devait être un dealer parmi tant d'autre venu chercher de quoi renflouer ses réserves. Quand à Faris et Ashem, ils lui permettaient de squatter là pour racoler les clients mais rien de plus. Ils ne se parlaient presque jamais.

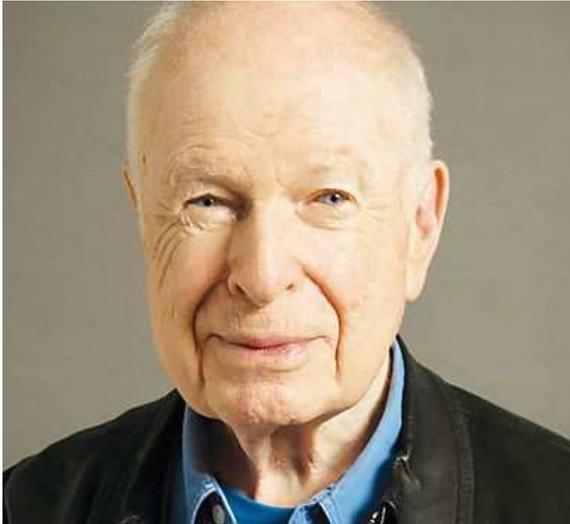
A noter que l'interrogatoire de Tina Solvach et celui de Carla Van Dielen amèneront les mêmes réponses puisqu'elles ont vu et vécu la même chose ce 14 février.

Résistance

Tina en a vu beaucoup trop dans sa jeunesse pour croire encore à de belles paroles. Si on tente de la rassurer, de lui promettre un avenir meilleur, elle se braquera encore plus fortement.

Failles

Etant suicidaire à tendance destructrice, Tina n'a pas véritablement de failles. Elle accueillera avec un malin plaisir tout reproche et insulte à sa personne.



Fiche de témoin

Nom : William

Prénom : Mc Donald

Date de naissance : 22/01/1939

Emploi actuel : retraité

Histoire personnelle

William Mc Donald est le descendant d'une vieille famille anglaise qui se targue d'avoir des racines profondes dans les îles anglo-saxonnes. C'est donc naturellement qu'il a étudié dans les meilleures universités de son pays et qu'il a fréquenté les clubs les plus prestigieux de son temps. Après une jeunesse oscillante entre études de droits et camps de préparation militaire pour la jeunesse riche du pays, William Mc Donald a finalement décidé de devenir notaire pour des affaires impliquant les ministères et l'armée. Cela a fait de lui un homme important qui a voyagé dans bien des pays, la France en tête. C'est d'ailleurs là qu'il restera pendant environ six ans et qu'il y perdra malheureusement son fils, Kurt, dans un tragique assassinat. Ni lui ni sa femme ne s'en sont vraiment remis, ce qui a précipité le décès de Mme Mc Donald. Maintenant William Mc Donald vit à Paris, avec une très honorable pension de retraite.

L'affaire « Alpha Léonis »

William Mc Donald a très largement souffert de la mort de son fils, qu'il impute à des bandits parisiens mais aussi à l'incompétence de la police. Lors de la nuit du 2 septembre 2005, il était à un dîner d'affaire avec sa femme et plusieurs membres éminents de la sphère politique française, au restaurant des « Affaires bleues », et n'a eu vent de l'affaire que lorsque la police l'a appelé, très tôt le matin du 3 septembre, grâce à la carte de visite qu'il avait glissé dans la poche de son fils, comme à chaque fois qu'il sortait. Il a ensuite reconnu le corps de son fils quelques jours plus tard à la morgue.

Buts de l'interrogatoire

Durant cet interrogatoire, les joueurs peuvent arriver à lui faire cracher (partiellement ou totalement) le morceau suivant : William Mc Donald savait que son fils était accro à la benzodiazépine. Le jour de son assassinat, il lui a lui-même vidé dans les toilettes un tube, faussement étiqueté « aspirine », afin de le faire stopper ses bêtises. Mais cela n'a pas marché et Mc Donald père sait bien au fond de son cœur que si son fils a été agressé, c'est qu'il devait essayer d'acheter de la benzodiazépine à un receleur louche, mais cela il ne se l'est pas encore avoué à lui-même (car cela voudrait dire qu'il est indirectement responsable de la mort de son fils).

Résistance

William Mc Donald ne craint aucune menace de déportation en Angleterre ni de menace politique d'aucune sorte. Il possède de solides relations haut placées au Ministère de l'Intérieur et n'hésitera pas à s'en servir si les enquêteurs se montrent violents ou trop acharnés contre lui.

Failles

William Mc Donald veut que l'on élucide la mort de son fils, donc si on lui présente des questions allant dans ce sens, il se montrera plus coopératif.

Les dossiers d'enquête

A ce propos

Maintenant vous allez trouver tous les dossiers d'enquête qui seront accessibles aux joueurs via leur compétence de fouille dans les archives. Par dossier, imprimez chaque page et chaque photo, en recto uniquement, puis classez-les dans une pochette cartonnée. Il n'y a pas d'ordre précis pour mettre les feuilles dans chaque dossier. Enfin, recopiez le nom du dossier sur le classeur cartonné où vous avez mis les indices. C'est cette pochette entière que vous donnerez aux joueurs s'ils en font la demande.

Comment savoir s'ils ont réuni assez d'indices pour dénicher l'un de ces dossiers dans les archives ? C'est très simple : sur chaque page de garde (l'image de dossier jaune avec le titre en noir) sera indiqué les mots clefs qu'il faut indiquer à l'archiviste pour que le dossier soit débloqué. Si, par exemple, on n'a qu'un vague nom pour retrouver un dossier, ce ne sera pas suffisant. Mais si on a le nom de la victime, l'année et le sujet du crime, il y a déjà plus de chances pour obtenir un résultat positif.

Bien entendu, ce sera à vous, Organisateur, de juger si le nombre de mots clefs est suffisant. Pour des joueurs qui rament beaucoup, vous pourrez être cléments. Pour des cadors de l'énigme, soyez plus stricts. Le but ici n'est pas de bloquer vos joueurs mais bien de leur offrir une résolution d'enquête agréable avec un minimum de résistance.

Enfin, comme indiqué précédemment, le tout premier rapport que vous allez trouver, « L'affaire Alpha Léonis » est à imprimer en autant d'exemplaires qu'il y a de joueurs, plus une copie au cas où, et à leur envoyer 24 heures avant le jeu. Privilégiez l'envoi d'une copie papier du dossier, ce sera beaucoup plus agréable pour eux, l'objet les mettra directement dans l'ambiance et ils pourront raturer, prendre des notes ou entourer certains détails.

L'AFFAIRE ALPHA LEONIS

Document à remettre à chaque joueur 24 heures avant le jeu



PREFECTURE DE PARIS

URGENT

Paris, le 3 mars 2008

De : Monsieur le Sous-Préfet de Police

A l'attention de : Monsieur le chef du Département des Contre-Enquêtes (DCE)

Cher ami

Je me permets de vous contacter à propos de l'allocution télévisuelle qui aura lieu ce soir à 20h00 précise, allocution durant laquelle Monsieur le Préfet de police remettra à titre posthume la Médaille d'honneur de la police nationale ainsi que la Légion d'honneur à l'officier Kalb Al Asad, mort dans l'exercice de ses fonctions le 14 février 2008.

Le rapport définitif de l'enquêteur Feng Shou-Hsing vient d'arriver sur mon bureau et les conclusions apportées par votre homme convergent vers les conclusions du pré-rapport, document à partir duquel nous avons décidé en haut lieu de faire une cérémonie à la bravoure de votre défunt officier. Toutefois, je ne peux m'empêcher d'émettre un doute sur deux petits points de détail. Tout d'abord, je ne peux que constater que l'arme qui a abattu monsieur Al Asad n'a pas été retrouvée dans l'appartement où s'est déroulée la fusillade. Comment expliquez-vous cela et où est l'arme ? Sommes nous certains que ce sont les trafiquants qui lui ont tiré dessus ? Secondement, tout aussi inquiétant pour moi et pour la réputation de la police tout entière, que c'est-il passé entre 10h15 et 10h37 ? La fusillade aurait-elle duré pendant 22 minutes ? Est-ce bien possible ?

Devant ces deux questions, sommes-nous certains des conclusions de votre enquêteur, que je crois de surcroit savoir parti en vacances ? Comme il va nous être impossible de le joindre d'ici l'heure fatidique de 20h00, je vous serai grée de bien vouloir mettre une équipe du DCE dessus afin de balayer ces quelques doutes.

Je vous prie d'agréer, cher ami, l'expression de ma considération distinguée.

Direction départementale de la Sûreté

Préfecture de Police de Paris



REPUBLIQUE FRANCAISE MINISTÈRE DE L'INTERIEUR DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE DIRECTION CENTRALE DE LA POLICE JUDICIAIRE Sous-direction de la brigade criminelle	PROCES VERBAL 15 février 2008 ENQUETEURS : Feng Shou-Hsing
---	--

OBJET :

**PRE-RAPPORT D'ENQUETE SUR LA DESCENTE AU LABORATOIRE CLANDESTIN ET
LA MORT DU POLICIER KALB AL ASAD**

Les faits :

Le 14 février 2008, des tirs d'armes à feu ont été entendus par madame Adiba Khaoulani dans l'appartement en dessous du sien. Arrivée sur place, les forces de police ont constaté que le policier Kalb Al Asad venait de mettre à jour un réseau de drogue clandestin mais avait trouvé la mort lors d'un affrontement avec les dealers, morts eux aussi.

L'enquête textuelle :

14 février 2008, 10h15. Le central reçoit un appel de madame Adiba Khaoulani, résidente au 16 rue des Industries. Madame Adiba Khaoulani dit avoir entendu des hommes crier et des coups de feu être échangés dans l'appartement en bas de chez elle.

14 février 2008, 10h16. L'alerte est lancée et les forces de l'ordre se mettent en route mais la météo joue eux et la circulation est dense. Des bourrasques de neige ralentissent la circulation.

14 février 2008, 10h37. La première voiture de police arrive. L'officier Simon Travers sort de sa voiture lorsqu'un cadavre en feu tombe sur son pare-brise. En levant la tête, l'officier reconnaît l'enquêteur Kalb Al Asad qui apparaît dans l'embrasure d'une baie vitrée explosée, probablement de là où est tombé le cadavre. Simon Travers voit Kalb Al Asad en sang s'effondrer en arrière, dans la pièce. Il avertit par la radio ses collègues du danger de la situation malgré le fait que plus aucun coup de feu ne soit entendu.

14 février 2008, 10h39. Trois autres voitures de police arrivent, dont celle de l'officier qui sera en charge de l'enquête, Feng Shou-Hsing. En nombre suffisant, les policiers font une percée dans l'immeuble.

14 février 2008, 10h41. Deux prostituées sont interpellées au bas de l'immeuble. Elles sont mises à l'écart, fouillées et leur identité

relevée (Clara Van Dielen et Tina Solvach). L'officier Feng Shou-Hsing constate qu'elles sont sous l'emprise de stupéfiant et qu'elles ne peuvent être considérées comme dangereuses. Elles ne portent rien sur elle.

14 février 2008, 10h42. Les policiers arrivent au second étage où une porte fracassée laisse entrevoir un carnage dans l'appartement suspect. S'engageant dans les lieux, les policiers trouvent trois cadavres : un jeune homme dans l'entrée, un homme défiguré à la chevrotine dans le salon et Kalb Al Asad, au pied de la grande fenêtre brisée. Dans la cuisine, un gigantesque laboratoire pour fabriquer de la drogue artisanale est découvert.

14 février 2008, 10h55. Madame Adiba Khaoulani se présente d'elle-même aux policiers de garde devant la porte du laboratoire de drogues. Elle vient déposer son témoignage. Aucun autre habitant de l'immeuble ne s'est présenté et personne n'a souhaité répondre aux questions de la Police.

14 février 2008, 11h02. Les ambulances sont là mais il n'y a plus rien à faire pour les corps présents. Les cadavres sont emmenés et la police scientifique commence à prendre des photos et faire des relevés.

14 février 2008, 11h15. Les scellés sont apposés à la porte et le blocage médiatique est en cours ; malgré tout, plusieurs journalistes arrivent à soutirer des informations sur ce qu'il s'est passé.

14 février 2008, 11h38. Les installations chimiques sont désinstallées pour prémunir tout risque biologique lié à la drogue. Des experts en décontamination s'occupent de nettoyer les lieux. La foule est très dense à l'extérieur et les camions de journalistes sillonnent les rues à la recherche de bons angles de caméra.

14 février 2008, 13h22. Le Préfet de Police est informé de la mort d'un officier dans l'exercice de ses fonctions. Il s'empare de l'affaire.

Eléments visuels :



Cliché préliminaire du pare-brise de la voiture de Simon Travers où le cadavre de l'un des trafiquants est tombé.



Cliché préliminaire d'une partie de la cuisine des trafiquants, transformée en laboratoire de drogue clandestin.

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 7-330

La présente certifie qu'un échantillon de : FlaquesDésigné : indice appartenant au dossier du démantèlement du laboratoire de drogue clandestinEnvoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Alcanes	30%
Cycloalcanes	5%
Alcènes	32%
Hydrocarbures aromatiques	32%
Additifs techniques (traces)	1%
Mentha (menthe)	Traces
Eau	Traces
Sucre	Traces

Observations : L'échantillon liquide est un hydrocarbure type Sans Plomb 95 (ou essence dans le langage courant). L'essence a partiellement brûlée mais l'échantillon rapporté était encore intact. L'essence semble toutefois avoir été stockée dans un récipient qui contenait du thé à la menthe infusé car des traces distinctes de thé ont été retrouvées dans l'hydrocarbure après suppression des résidus de combustion.

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 7-328

La présente certifie qu'un échantillon de : Fusil à pompeDésigné : indice appartenant au dossier du démantèlement du laboratoire de drogue clandestinEnvoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Empreintes graisseuses	0.2 mg
Huile d'entretien anticorrosive	0.13 L
Fibres de textile	32 mg
Résidus de baryum	0,4 mg
Résidus d'antimoine	0,7 mg
Résidus de plomb	0,9 mg
Résidus de nitrate	0,09 mg

Observations : L'arme à feu qui nous a été apportée est un fusil à pompe de classe policière enregistré au nom de la police de Paris et appartenant à l'officier-enquêteur Kalb Al Asad. Les empreintes digitales sur la crosse, le canon et la détente confirment que l'enquêteur s'est en bien servi. Les multiples résidus de poudre de tir confirment l'utilisation récente de l'arme. Les cartouches de chevrotine récupérées sur places ont toutes été tirées par l'arme en question (comparaison percuteur/douilles).

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 7-314

La présente certifie qu'un échantillon de : Substances de laboratoire clandestin
Désigné : indice appartenant au dossier du démantèlement du laboratoire de drogue clandestin

Envoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Delta-9-tétrahydrocannabinol	7.1 kg
Chlorhydrate de cocaïne	2,36 kg
Mépéridine	750 g
Fentanyl	851 g
Alpha-méthylphényléthylamine	1,9 kg
Nendrézine	35 kg
Benzodiazépine	725 kg
2C-B	2,8 kg
Eau	8,35 L
Chlorates divers	12 kg
Traces de barbituriques	0.25 kg
Éther	15 L

Observations : Les substances prélevées au laboratoire clandestin ont été analysées et font partie des poudres, liquides et autres produits typiques des installations artisanales pour la fabrication, le raffinage et le stockage de drogues. Une grande quantité de benzodiazépine brute était présente, ainsi que quelques traces de cocaïne, de résine de cannabis ainsi que six à sept autres drogues douces.

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 7-312

La présente certifie qu'un échantillon de : PistoletDésigné : indice appartenant au dossier du démantèlement du laboratoire de drogue clandestinEnvoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Empreintes graisseuses	0.1 mg
Huile d'entretien anticorrosive	0.02 L
Fibres de lin blanc	15 mg

Observations : L'arme à feu qui nous a été apporté est un Glock 17 de troisième génération enregistré au nom de Nicolas Openheimer. Les numéros de série ainsi que les empreintes relevées sur la crosse confirment l'appartenance de l'arme à monsieur Openheimer. Des traces de produit nettoyant de basse qualité ont été retrouvées sur l'arme. Aucun résidu de poudre dans le canon ou en sortie du canon, ce qui indique que l'arme n'a pas été utilisée récemment.

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 7-318

La présente certifie qu'un échantillon de : Produits de maquillageDésigné : indice appartenant au dossier du démantèlement du laboratoire de drogue clandestinEnvoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Cires colorées (rouge)	196 mg
Ozokerite	27 mg
Huile de paraffine	17 mg
Parabens (conservateurs)	56 mg
Vitamines C	3 mg
Vitamines E	7 mg
Graisses	75 mg

Observations : Les produits de maquillage ont été échantillonnés et séparés afin d'en analyser les composantes primaires. Les produits ainsi que les doses (pour un rapport à 1000 mg) sont dans les normes commerciales et ne présentent aucune particularité. Les empreintes digitales retrouvées sur les tubes et les boîtes correspondent aux suspects Tina Solvach et Carla Van Dielen.

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 7-321

La présente certifie qu'un échantillon de : Théière cassée et liquide retrouvé autour
Designé : indice appartenant au dossier du démantèlement du laboratoire de drogue
clandestin

Envoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Porcelaine de contrefaçon	750g
Fer (oxydes)	2 mg
Mentha (menthe)	7 feuilles
Sucre blanc	13 g
Eau	1.47 L

Observations : La théière en fausse porcelaine, mêlée à des oxydes de fer pour lui donner une brillance particulière et une résistance accrue, est de fabrication courante et trouvable dans n'importe quel petit commerce de quartier. Le liquide prélevé en quantité à l'intérieur est du thé à la menthe qui a infusé, mélangé avec du sucre. Aucune trace suspecte n'a été découverte dans le liquide. Les empreintes sur la théière et les tasses brisées sont trop partielles pour être identifiables.

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 7-322

La présente certifie qu'un échantillon de : Echantillon de verrièreDésigné : indice appartenant au dossier du démantèlement du laboratoire de drogue clandestinEnvoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Oxyde de silicium	70%
Soude	1%
Oxydes métalliques	10%
Plomb	3%
Phosphates	5%
Quartz	11%
Traces de sang	17 mL

Observations : La composition chimique du verre échantillonné correspond à un verre stable de fonte à 650 degrés Celsius dans lequel des colorants sous forme d'oxydes métalliques ainsi que du plomb et des phosphates ont été rajoutés pour les teinter légèrement. Le verre est toutefois grossier et se trouve un peu partout en commerce pour des appartements à bas prix. Des traces de sang, appartenant à la victime qui a chuté du second étage, recouvrent la paroi intérieure du verre, ce qui confirme que le corps est passé de l'intérieur de l'appartement à l'extérieur.

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

FORMULAIRE DE DEPOSITION

Direction régionale de la police judiciaire
36 Quai des Orfèvres, 75001 Paris



Date :

17 février 2008

Nom de l'interrogé :

Adiba Khaoulani

Nom de l'interrogateur :

Feng Shou-Hsing

Sujet :

Laboratoire de drogues dans
l'immeuble où elle habite

Certifié reproduit tel quel d'après l'interrogatoire oral

Etes vous bien madame Adiba Khaoulani, résidente au 16 rue des Industries ?

Oui monsieur le policier. C'est bien moi.

Pouvez-vous nous rappeler pourquoi vous avez appelée la police le 14 février au matin ?

Car j'ai entendu du sacré boucan dans l'appartement du dessous. Voyez vous j'habite au troisième et en général c'est très calme, mais là j'ai entendu une porte valdinguer, des cris, des coups de feu ! Des coups de feu ! J'ai eu très peur ! Alors j'ai appelé les policiers pour qu'ils

viennent.

Je vous rassure, vous avez très bien fait. Pouvez-vous me dire à quelle heure vous avez appelé ?

Je m'en souviens, c'était à 10h15, précisément quand j'ai mis mon repas à cuire. Des fèves avec de la semoule. J'ai regardé l'heure car je devais surveiller la cuisson.

Et qu'avez-vous fait ensuite ?

Je me suis réfugiée dans ma chambre, à l'abri, pour ne pas avoir de problèmes. Après j'ai attendu que vous arriviez puis je suis descendue dans les escaliers vous voir une fois que j'ai pensé qu'il n'y aurait plus de problèmes.

Saviez-vous qu'il y avait un laboratoire de drogues juste dans la cuisine en bas de chez vous ?

Non, pas du tout ! C'est pas un grand quartier mais il est calme. Y a bien quelques dealers, des jeunes filles légères et des bagarres de temps en temps mais c'est tout. Les voisins du dessous je les voyais jamais et ils n'ont jamais fait de bruit. Y avait bien de drôles d'odeurs parfois, mais rien de très gênant vous voyez. Si j'avais su, je vous l'aurai dit tout de suite !

Et je vous crois. Mais n'avez-vous pas de détails à me fournir à propos de ces gens ? Et le policier qui est mort, vous l'aviez vu auparavant ?

Non, je ne connaissais ni les trafiquants ni ce pauvre policier. Je suis désolée pour lui, il a donné sa vie pour arrêter ces criminels.

Bien, dernière question : avez-vous déjà vu entrer ou sortir des gens particuliers de chez les trafiquants ?

Pas vraiment. Ils étaient très discrets et baissaient toujours la tête. Difficile pour moi d'en reconnaître un parmi tant d'autres.

FORMULAIRE DE DEPOSITION

**Direction régionale de la police judiciaire
36 Quai des Orfèvres, 75001 Paris**



Date :

16 février 2008

Nom de l'interrogé :

Carla Van Dielen et Tina Solvach

Nom de l'interrogateur :

Feng Shou-Hsing

Sujet :

Laboratoire de drogues dans
l'immeuble où elle habite

Certifié reproduit tel quel d'après l'interrogatoire oral

**Mesdemoiselles, vous êtes ici en tant que témoins
potentielles. Pourriez-vous décliner votre identité ?**

Mais ... eyyy .. je ...

Mesdemoiselles, vous allez bien ?

Oh, ta gueule le flic, tu ... tu ... erdes !

**Mais vous êtes complètement HS ! Vous vous êtes encore
droguées ?**

... aaa ...

Bon, ça ne sert à rien, renvoyez moi ces déchets !

ANALYSE MORPHOLOGIQUE

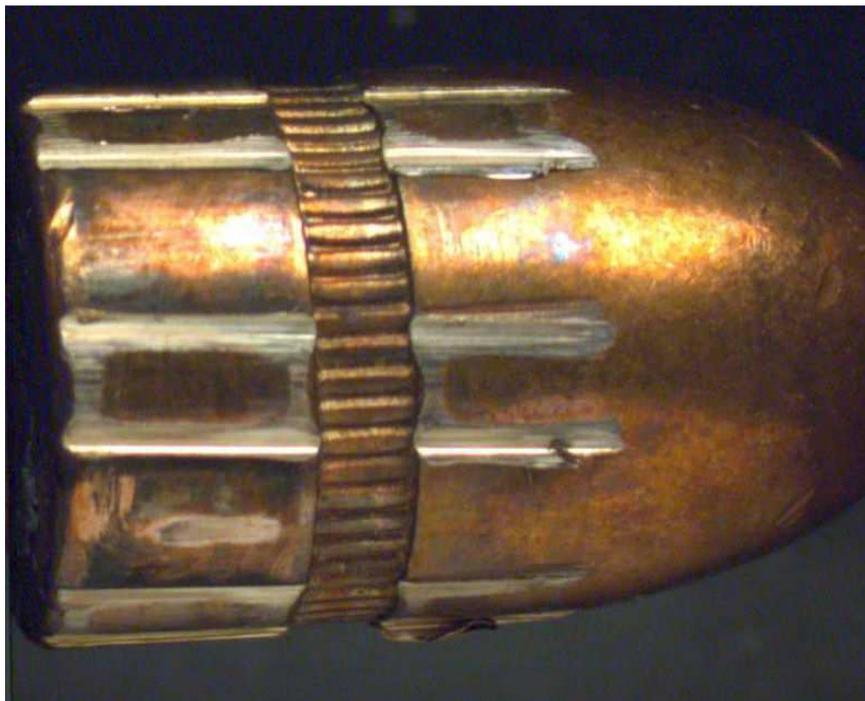
Diamètre de l'alésage : 8.81 mm
Diamètre à fond de rayure : 8.97 mm
Diamètre moyen de la balle : 9.08 mm \pm 0.01 mm
Masse : 9.7 g

ANALYSE CHIMIQUE

Plomb 99.91%
Etain 0.07%
Autres 0.01%

.38 Long Colt
(9 mm)

ANALYSE MICROSCOPIQUE



ANALYSE MORPHOLOGIQUE

Diamètre d'un projectile : 5.75 mm
Masse d'un projectile : 1.8g
Nombre de projectiles : 9
Culot : 16 mm

ANALYSE CHIMIQUE

Plomb 97%
Laiton 2.5%
Autres 0.5%

Chevrotine de
calibre 12

ECHANTILLON REPRESENTATIF



REPUBLIQUE FRANCAISE MINISTÈRE DE L'INTERIEUR DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE DIRECTION CENTRALE DE LA POLICE JUDICIAIRE Sous-direction de la brigade criminelle	PROCES VERBAL 3 mars 2008 ENQUETEURS : Feng Shou-Hsing
---	--

OBJET :

**RAPPORT FINAL D'ENQUETE SUR LE DEMANTELEMENT DU LABORATOIRE DE
DROGUE CLANDESTIN ET LA MORT DE L'OFFICIER KALB AL ASAD**

Les faits :

Copie du pré-rapport du 15 février de la même année -- Le 14 février 2008, des tirs d'armes à feu ont été entendus par madame Adiba Khaoulani dans l'appartement en dessous du sien. Arrivée sur place, les forces de police ont constaté que le policier Kalb Al Asad venait de mettre à jour un réseau de drogue clandestin mais avait trouvé la mort lors d'un affrontement avec les dealers, morts eux aussi.

Relevé d'indices :

- Porte défoncée : la porte d'entrée a été défoncée à coups de pieds par l'enquêteur Al Asad (traces de chaussure et taille concordantes). Le verrou était tiré de l'intérieur et il est fort probable que l'enquêteur n'ait eu d'autre choix pour entrer.



- Victime numéro 1 : N. Openheimer. Retrouvée dans l'entrée, une arme sur lui, abattu d'un coup de chevrotine par Al Asad. Le sang ne s'est pas écoulé très loin du cadavre et n'a formé

qu'une petite flaque facilement évitable par les enquêteurs. L'arme et les empreintes sont celles du petit dealer déjà fiché dans nos archives.

- Couloir : des impacts de balles montrent qu'il y a eu des échanges de coups de feu entre Al Asad et les trafiquants dans la cuisine. Les angles de tir correspondent aux stations debout et accroupies de tireurs se cachant derrière des murs et des meubles.



- Cuisine : aménagée en laboratoire de drogue clandestin, de grosses quantités de benzodiazépine et divers autres drogues de synthèse ont été retrouvées. C'est dans cette pièce que le règlement de compte final a eu lieu. La seconde victime, non identifiée, a reçu un coup de fusil au visage et s'est effondrée sur le canapé, renversant du thé à la menthe et de l'essence au passage. La troisième victime devait se trouver proche de la fenêtre et de la source d'essence car elle a été propulsée par l'impact de la chevrotine au travers de la baie vitrée. Ses vêtements imbibés se sont enflammés lors de sa chute, le brûlant gravement au visage et au torse. Lors de la fusillade, l'officier Al Asad a reçu une balle dans le ventre qui lui a été fatale.

Probable déroulement de l'événement :

L'officier Al Asad, qui ne travaille que rarement en équipe, a mit le doigt sur une piste pouvant le mener à un réseau de fabrication et de distribution de benzodiazépine qui gangrène Paris depuis plus de dix ans. Remontant cette piste, il est arrivé jusqu'au repère des trafiquants mais, n'ayant pas de mandat ni de preuve matérielle, l'officier a suivi la procédure et est monté vérifier ses soupçons. Délaisant son arme de service (un SIG-Sauer SP 2022 avec munitions .357 SIG) au bureau et s'armant d'un fusil à pompe anti-émeute, il

a sans doute toqué à la porte du laboratoire et c'est là que les choses ont dégénéré. D'après le témoin Khaoulani, des échanges de cris ont eu lieu, ce qui laisse à penser qu'Al Asad a tenté de communiquer avec les personnes à l'intérieur de l'appartement mais pour une raison inconnue il a décidé d'enfoncer la porte. A ce stade, difficile de savoir quoi mais le bruit d'une arme qu'on charge, l'odeur du laboratoire de drogue et ou des menaces ont pu suffire.

Al Asad a donc enfoncé la porte et s'est trouvé nez-à-nez avec Nicolas Openheimer, armé et dangereux. Il s'est donc défendu et l'a abattu en premier alors que les deux autres truands tiraient sur le policier depuis la cuisine. C'est à peu près à ce moment là que les deux prostituées ont du s'enfuir de l'appartement, mais leur témoignage est inutilisable car elles étaient alors complètement défonçées aux psychotropes. Quoiqu'il en soit la fusillade s'est finie dans la cuisine, suite à une percée d'Al Asad. Chargeant pour être au plus près et donc faire usage de son fusil à pompe de manière optimale, il a abattu l'un des deux trafiquants d'un coup au visage. Nous estimons que c'est à ce moment là qu'il a du prendre une balle dans le ventre. Se retournant, il a tiré sur le second trafiquant qui est passé par la fenêtre. L'officier Simon Travers, arrivé en premier sur les lieux, confirme avoir vu Al Asad se déplacer vers la fenêtre pour voir ce qu'il en était. Il était visiblement blessé à mort car il s'est alors effondré en arrière. Lorsque les secours sont arrivés, il était trop tard pour qui que ce soit.

Conclusions :

En conclusion, l'officier Al Asad a démantelé un fameux réseau de trafic de benzodiazépine à lui tout seul mais a perdu la vie dans cet acte de bravoure inconsidéré. Un blâme mineur devrait lui être apposé au dossier pour action dangereuse mais la Médaille du Mérite, si ce n'est la Légion d'Honneur, devraient lui être remises à titre posthume pour son incroyable courage et pour son sacrifice à la communauté.

REPUBLIQUE FRANCAISE

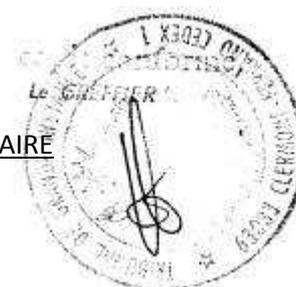
TRIBUNAL DE PREMIERE
INSTANCE DE PARIS

CASIER JUDICIAIRE

N° 9569210

Au registre spécial

BULLETIN DU CASIER JUDICIAIRE



Relevé des condamnations pénales de la personne référencée :
Mr / ~~Mme~~ / Mlle : Nicolas Openheimer
Né(e) le : 12 juillet 1983
A : Savigny-le-Temple (77)

Dates des condamnations	Cours du tribunal	Nature des crimes ou délits	Dates précises des crimes ou délits	Nature et quantum des peines	Observations
07/12/1999	Melun	Conduite en état d'ivresse	05/12/1999	Perte de 4 points de permis et contravention	Première infraction
18/02/2001	Melun	Conduite en état d'ivresse et sous emprise de stupéfiants	16/02/2001	Perte de 6 points de permis et contravention	Seconde infraction
10/08/2001	Melun	Conduite sous emprise de stupéfiants	09/08/2001	Prison avec sursis (2 mois)	Danger potentiel pour la société
12/11/2002	Melun	Conduite sous emprise de stupéfiants et accident involontaire	03/11/2002	Confiscation de permis et contravention	Danger réel. Prison avec sursis ?
03/07/2005	Paris	Revente de drogues douces	29/06/2005	Contravention	
17/07/2005	Paris	Revente de drogues douces et insultes à agent	12/07/2005	3 mois de travaux d'intérêts généraux	
11/09/2007	Paris	Revente de drogues douces	07/09/2007	Contravention et garde à vue	

RAPPORT MEDICO-LEGAL JUDICIAIRE

Numéro de dossier : MD2008-103-21-NT7

Médecin légiste

Nom du médecin légiste : *Sainte-Rose*

Prénom du médecin légiste : *Gilles*

Date de l'examen : *16 février 2008*

Patient

Nom du patient : *Al Asad*

Sexe : *Masculin*

Age : *48 ans*

Poids : *67 kg*

Rhésus : *négatif*

Prénom du patient : *Kalb*

Origines : *Marocain*

Taille : *1 mètre 72*

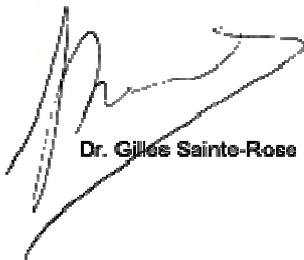
Groupe sanguin : *O*

Rapport d'autopsie

Le corps de la victime présente une plaie par balle au ventre qui a pulvérisé une partie des intestins. Les liquides intestinaux se sont répandus dans le corps du patient et le sang a coulé en abondance, menant à la mort du sujet par hémorragie massive. Le teint pâle et la sueur abondante prélevée sur le corps confirment l'hypothèse de l'exanguination.

Du reste le sujet semblait être en parfaite santé si ce n'est pas présence de nombreuses cicatrices sur son corps, toutes relativement anciennes : trois anciennes plaies par balle parfaitement cicatrisées (jambe gauche, flanc gauche et épaule droite), deux lacérations au niveau de l'avant-bras, plusieurs griffures profondes dans le dos et divers os portant des traces de fractures anciennes. Ce genre de blessures est typique d'anciens policiers d'élite ou de soldats.

Signatures et tampon


Dr. Gilles Sainte-Rose



RAPPORT MEDICO-LEGAL JUDICIAIRE

Numéro de dossier : MD2008-103-21-BB11

Médecin légiste

Nom du médecin légiste : *Sainte-Rose*

Prénom du médecin légiste : *Gilles*

Date de l'examen : *17 février 2008*

Patient

Nom du patient : *Openheimer*

Sexe : *Masculin*

Age : *25 ans*

Poids : *53 kg*

Rhésus : *positif*

Prénom du patient : *Nicolas*

Origines : *Allemand*

Taille : *1 mètre 67*

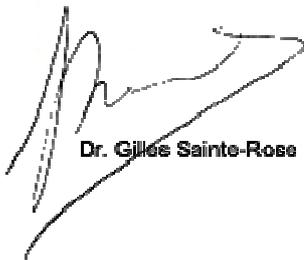
Groupe sanguin : *B*

Rapport d'autopsie

Le sujet est décédé suite à un coup de fusil à pompe au niveau du torse supérieur. Le coup a arraché une partie de la gorge du sujet, ce qui a entraîné une mort par exsanguination. Le sujet est mort instantanément. Des plombs de chevrotine ont été prélevés sur le cadavre dans les plaies. La dispersion des plombs montre que le tireur se trouvait probablement à deux mètres de sa cible.

Les avant-bras du sujet montrent de nombreuses traces de piqûres, certaines récentes et d'autres plus anciennes. L'état des veines du coude, couplé au bilan toxicologique, indique que la victime était hautement dépendante aux drogues dures. Diverses analyses de fluides confirment cet état. Lors de sa mort, le sujet était en état de « descente » et devait donc se montrer très agité.

Signatures et tampon


Dr. Gilles Sainte-Rose



RAPPORT MEDICO-LEGAL JUDICIAIRE

Numéro de dossier : MD2008-103-21-BB04

Médecin légiste

Nom du médecin légiste : *Sainte-Rose*

Prénom du médecin légiste : *Gilles*

Date de l'examen : *16 février 2008*

Patient

Nom du patient : *Inconnu*

Sexe : *Masculin*

Age : *entre 40 et 50 ans*

Poids : *67 kg*

Rhésus : *positif*

Prénom du patient : *Inconnu*

Origines : *Bassin méditerranéen*

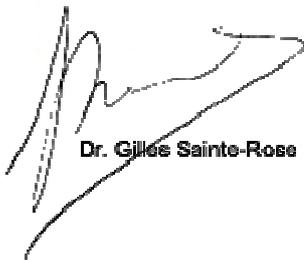
Taille : *1 mètre 63*

Groupe sanguin : *AB*

Rapport d'autopsie

La victime non-identifiée numéro 1 présente une très large plaie au niveau du visage, résultat d'un coup de feu à bout portant. Les innombrables déchirures et les brûlures de l'épiderme sont caractéristiques d'un coup de chevrotine avec une dispersion des plombs qui a arraché tout le visage de la victime, la tuant sur le coup. Il est strictement impossible de reconstruire le visage pour identification car même les os maxillaires et ses dents ont été détruits par la puissance du tir. Une analyse des empreintes est elle aussi vaine car le bout des doigts de la victime a été abimé par ce qui ressemble à de nombreuses années de contact avec des produits chimiques corrosifs. Les analyses de substances sur les mains du sujet indiquent un contact fréquent avec des psychotropes et autres drogues dures. Le sang et le contenu gastrique du sujet ne présentent pas de signes de consommation de drogue, uniquement des résidus de nourriture et de thé à la menthe. Multiples lacérations dorsales.

Signatures et tampon


Dr. Gilles Sainte-Rose



RAPPORT MEDICO-LEGAL JUDICIAIRE

Numéro de dossier : MD2008-103-21-BB05

Médecin légiste

Nom du médecin légiste : *Sainte-Rose*

Prénom du médecin légiste : *Gilles*

Date de l'examen : *16 février 2008*

Patient

Nom du patient : *Inconnu*

Sexe : *Masculin*

Age : *entre 40 et 50 ans*

Poids : *57 kg*

Rhésus : *négatif*

Prénom du patient : *Inconnu*

Origines : *Bassin méditerranéen*

Taille : *1 mètre 58*

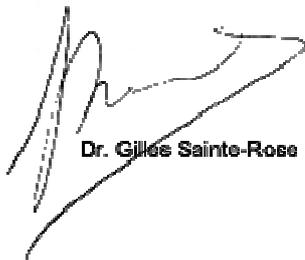
Groupe sanguin : *A*

Rapport d'autopsie

La victime non-identifiée numéro 2 présente une très large plaie au niveau du torse, résultat d'un coup de chevrotine à bout portant. Les plombs ont ravagé la cage thoracique et touché le cœur, les poumons et diverses artères. La mort a été instantanée. L'examen a été toutefois compliqué par la présence de nombreuses brûlures péri-mortem sur le torse, le dos et le visage. Des analyses montrent que de l'essence avait été projetée sur le sujet avant d'être allumée au moyen d'un objet chaud. Diverses fractures et lacérations dorsales sont présentes, peut être dues à la chute de la victime depuis la fenêtre de son appartement sur le capot de la voiture sur laquelle on l'a retrouvé.

Aucune trace de drogue dans le sang de la victime mais les échantillons montrent une forme d'anémie peu courante.

Signatures et tampon


Dr. Gilles Sainte-Rose



BLOC NOTE POUR RELEVÉ D'INDICES
NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉ DEVANT UNE COUR LÉGALE

PROPRIÉTAIRE:	Feng Shou-Hsing
DATE:	15/02/2008
AFFAIRE:	Laboratoire
clandestin	
NUMÉRO DE RÉFÉRENT:	1237/74-FGN

Relevé des indices non balistiques (numérotation selon le plan fourni en annexe) :

1- Pistolet

Une arme à feu a été découverte près du cadavre du dealer Nicolas Openheimer. Les empreintes sur la crosse de l'arme correspondent à celle du dealer et le numéro de série correspond à une arme enregistré à son nom. Le relevé des tâches de sang corrobore l'identité du dealer.

2- Laboratoire artisanal

La cuisine a été complètement transformée en laboratoire clandestin. De très nombreuses poudres, de la verrerie et du matériel de pesée puis de stockage ont été récupérés et analysés. Lorsque les enquêteurs sont arrivés, toute la production était encore en marche, même si certains liquides commençaient à surchauffer puisque plus personne ne s'en occupait.

3- Tubes de rouge à lèvres et poudres de maquillage

Des produits de maquillage ont été retrouvés sur la table du salon. Selon les empreintes relevées, ces accessoires appartiennent aux deux prostituées entendues par les policiers, Tina Solvach et et Carla Van Dielen.

4- Théière renversée et verres brisés

Une théière renversée gisait sur le sol. Des verres brisés en petits morceaux, estimés au nombre de trois, ont été retrouvé autour de la théière. Selon l'analyse toxicologique, il n'y avait rien d'autre que du thé à la menthe dans les contenants.

5- Vitre brisée

Toute la baie vitrée a volé en éclat lorsque le corps du narcotrafiquant numéro 2 est passé par la fenêtre sous l'impulsion du coup de fusil du policier Kalb Al Asad. Des débris de verre jonchaient la rue et l'intérieur du salon.

6- Fusil à pompe

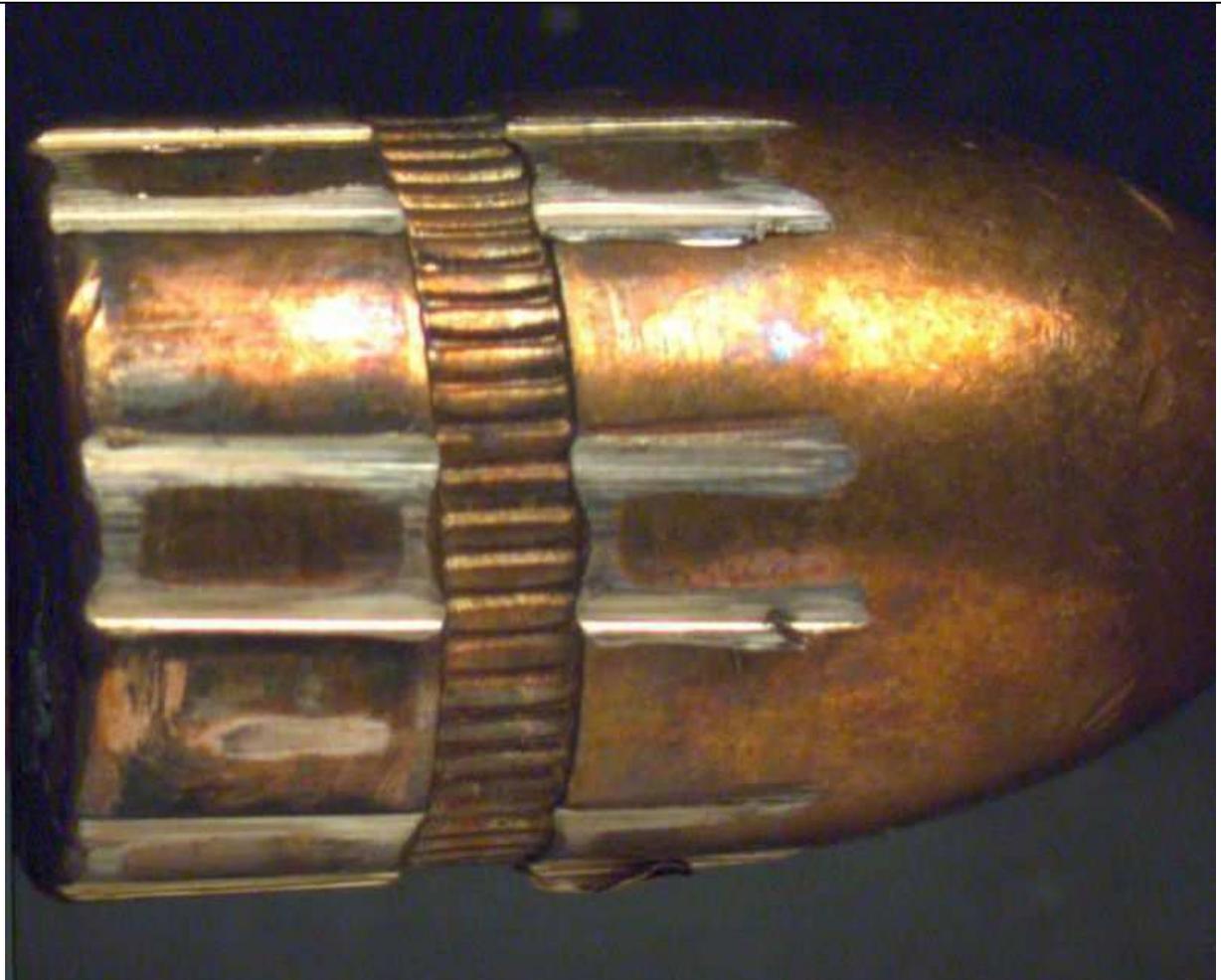
L'arme qui a été utilisée par le policier Al Asad a été retrouvée au même endroit que son cadavre. Les douilles aux alentours ont été collectées et toutes ont été tirées de l'arme d'Al Asad.

7- Flaque d'essence

Plusieurs petites flaques d'essence parsèment le sol près de la baie vitrée. Cette essence s'est enflammée pendant la rixe mais les gouttes au sol n'ont pas toutes brûlé, ce qui nous a permis d'en identifier la substance.



Arme de Nicolas Openheimer (Glock 17)



Balle retirée du corps de Kalb Al Asad



Munitions du fusil à pompe



Photographie du laboratoire clandestin installé dans la cuisine



Arme de Kalb Al Asad



Rouge à lèvres trouvé sur place



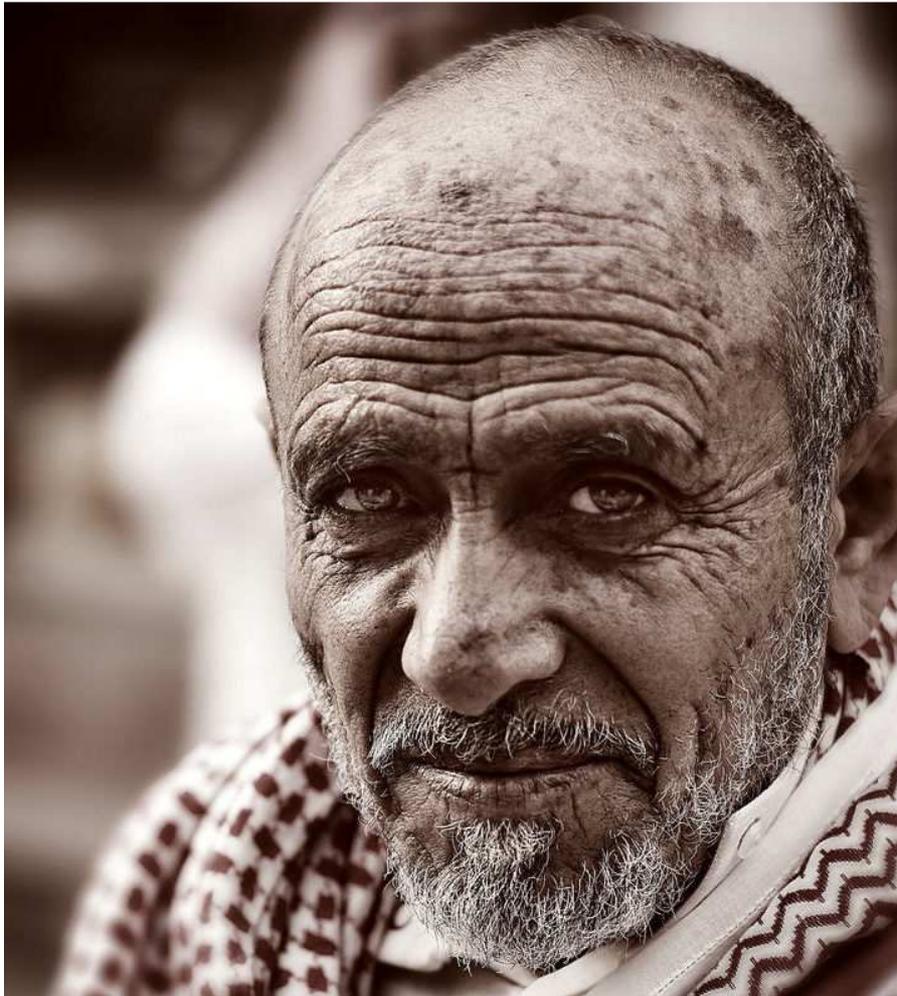
Tache d'hydrocarbures



Théière cassée



Pare-brise cassé de Simon Travers



Portrait de Kalb Al Asad



Plan de la scène de crime – localisation des cadavres



Plan de la scène de crime – localisation des impacts de balle



Plan de la scène de crime – localisation des indices

DOSSIER PJ DE KALBAL ASAD

Mots clefs : dossier de la police sur Al Asad, états de service, état civil



DEPARTEMENT DES ENQUETES INTERNES RAPPORT D'ACTIVITES

Rapport interne

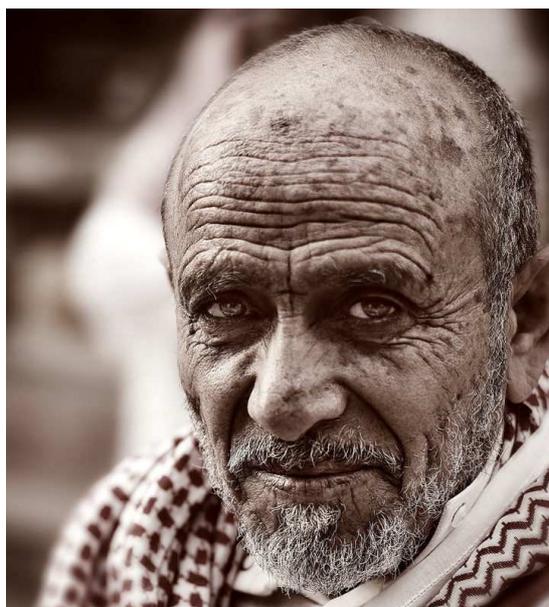
Sujet : Kalb Al Asad

Fonctions : Enquêteur spécial – PJ de Paris

Statut : **DECEDE**

Entrée en fonctions : 1985

Dernière mise à jour : 2008



Date de naissance : 24/07/1960

Origines : Marocaine (Tanger)

Statut marital : célibataire

Statut familial : Aucun parent connu.

Une fille, Zoé, née en 1987

Profil physique : Kalb Al Asad fait montre, à près de la cinquantaine, d'une force physique remarquable et d'une musculature discrète mais très bien développée. Son profil sec joue en sa faveur et lui permet d'endurer de longues courses-poursuites à pied sans s'essouffler. Al Asad ne souffre pas de blessures handicapantes à long terme et

tous les tests cardio-vasculaires, d'efforts et de résistances ont été passés haut la main. La direction de la PJ renouvelle sa recommandation quand à la capacité du sujet à effectuer ses tâches de service dans la police.

Profil psychologique : Kalb Al Asad a passé avec justesse les tests de psychologie comportementale de la Police Judiciaire, avec des scores oscillants entre le moyen et le rejetable. En particulier, une tendance à la violence et à la prise de décisions basées uniquement sur l'instinct personnel, sans prendre compte de l'avis de ses collègues et supérieurs, laisse entrevoir un mental d'acier très peu à-même à la négociation et au travail en groupe. Sa nature psychorigide indique une enfance difficile qu'il a surmontée en groupe, sous la tutelle d'une personne responsable. Les

psychologues de la police ont pour hypothèse qu'Al Asad aurait perdu ses parents étant jeune et fut éduqué dans un orphelinat durant les premières années de sa vie, ce qui explique son manque de connection avec les gens de son entourage. Toutefois, aucun rapport ne fait mention de violence avec ses condisciples ou ses supérieurs, mais une dizaine d'autres font mention d'une excessive vigueur dans ses échanges avec les suspects. Plusieurs rappels à l'ordre ont émané du bureau, sans effet notable. Aucune suspension en vue.

Nombre d'affaires traitées : 105

Nombre d'affaires résolues : 71

Nombre d'affaires en cours : 0

Infractions à titre personnel : 4

Motifs : stationnement gênant (3) et excès de vitesse (1)

Plainte : 1 (sans suite, 2858/26/123)

Avis de ses supérieurs : L'enquêteur Kalb Al Asad fait preuve, en ce 1^{er} janvier 2008, d'une exceptionnelle forme physique qui devrait être copiée par bon nombre de ses collègues. Son profil psychologique est toutefois plus préoccupant, mais il en a toujours été ainsi depuis son entrée dans la police. Nous, ses supérieurs, ne voyons donc pas d'éléments contraires à la continuation d'Al Asad dans ses charges policières.

BANDE A DETACHER POUR CONSERVER UN JUSTIFICATIF
 DONNANT UNE INDICATION DE L'ADMINISTRATION QUI POURRA A TOUT MOMENT VOUS LE REDEMANDER POUR REMETTRE LA MERCE

892 PM 75	7 5	PM	DATE Juil. 2004	N° DE CARTE DE RACKET
IMMATRICULATION	DEPT	ARRT	SERVICE	1216662DTC

TIMBRE-POSTE TARIF LETTRE

CONTRAVENTION À L'ARRÊT OU AU STATIONNEMENT

MISE À L'AMENDE EDITÉE SPECIALEMENT POUR VOUS, RENTRANT DANS LA CASE SUIVANTE:

AMENDE FORFAITAIRE		AMENDE ARBITRAIREMENT MAJORÉE (1)
<input type="checkbox"/> CASE N°1		
<input checked="" type="checkbox"/> CASE N°2	25 euros	
<input type="checkbox"/> CASE N°3		
<input type="checkbox"/> CASE N°4		

BRÈVES EXPLICATIONS QUANT A VOTRE CAS	
<input type="checkbox"/> CASE N°1	
<input checked="" type="checkbox"/> CASE N°2	Parking hors des heures d'ouverture
<input type="checkbox"/> CASE N°3	
<input type="checkbox"/> CASE N°4	

PAIEMENT OU CONTESTATION : PREMIER CHEMIN DE CROIX A DROITE (N'oubliez pas vos clous)

(1) POUR INFORMATION : À DÉFAUT DE PAIEMENT DANS LES 45 JOURS, VOUS RECEVREZ UNE AMENDE ARBITRAIREMENT MAJORÉE FAISANT FI DE VOS CONDITIONS DE VIE ET DE VOS REVENUS. (C'EST PAS MARQUÉ LA POSTE ICI)
 NOUS VOUS CONSEILLONS DONC DE RAQUER VITE FAIT BIEN FAIT ET DE NE PAS VENIR CHOUINER PAR LA SUITE.

2107C/1010/1212C * 1



cefar
N° 11218*03

BANDE A DETACHER POUR CONSERVER UN JUSTIFICATIF
 DONNANT UNE INDICATION DE L'ADMINISTRATION QUI POURRA A TOUT MOMENT VOUS LE REDEMANDER POUR REMETTRE LA MERCE

892 PM 75	7 5	PM	DATE Juin 2006	N° DE CARTE DE RACKET
IMMATRICULATION	DEPT	ARRT	SERVICE	1216662DTC

TIMBRE-POSTE TARIF LETTRE

CONTRAVENTION À L'ARRÊT OU AU STATIONNEMENT

MISE À L'AMENDE EDITÉE SPECIALEMENT POUR VOUS, RENTRANT DANS LA CASE SUIVANTE:

AMENDE FORFAITAIRE		AMENDE ARBITRAIREMENT MAJORÉE (1)
<input type="checkbox"/> CASE N°1		
<input checked="" type="checkbox"/> CASE N°2	25 euros	
<input checked="" type="checkbox"/> CASE N°3	72 euros	
<input type="checkbox"/> CASE N°4		

BRÈVES EXPLICATIONS QUANT A VOTRE CAS	
<input type="checkbox"/> CASE N°1	
<input checked="" type="checkbox"/> CASE N°2	Parking interdit devant mairie
<input checked="" type="checkbox"/> CASE N°3	Insultes à agent
<input type="checkbox"/> CASE N°4	

PAIEMENT OU CONTESTATION : PREMIER CHEMIN DE CROIX A DROITE (N'oubliez pas vos clous)

(1) POUR INFORMATION : À DÉFAUT DE PAIEMENT DANS LES 45 JOURS, VOUS RECEVREZ UNE AMENDE ARBITRAIREMENT MAJORÉE FAISANT FI DE VOS CONDITIONS DE VIE ET DE VOS REVENUS. (C'EST PAS MARQUÉ LA POSTE ICI)
 NOUS VOUS CONSEILLONS DONC DE RAQUER VITE FAIT BIEN FAIT ET DE NE PAS VENIR CHOUINER PAR LA SUITE.

2107C/1010/1212C * 1



cefar
N° 11218*03

1. Nom : Al Asad

2. Prénom : Kalb

3. Date et lieu de naissance :
24 / 07 / 1960 à Tanger

8. Domicile :
39 Avenue du cromlech, 75018, Paris

4. Délivré par :
A Paris (75)
le 01/02/1986
5. N° 75012369

7. Signature : 



CATÉGORIES DE VÉHICULES POUR LESQUELLES LE PERMIS EST VALABLE		DEPUIS LE	JUSQU'AU	RESTRICTIONS	MENTIONS	TIMBRE
A	A1  ≤ 125 cc ≤ 11 kW	*****				
	A  ≤ 25 kW ≤ 0.16 kW/kg	*****				
B	B1 					
	B  ≤ 3500 kg ≤ (1 + 8 A)					
C	C 	*****				
	D 	*****				
E	B 	*****				
	C 	*****				
	D 	*****				



Session du 27/12/2007

Service verbalisateur

Centre Automatisé de Constatation
des Infractions Routières
CS 41101
75110 PARIS CEDEX 9

AVIS DE CONTRAVENTION
AU CODE DE LA ROUTE

Date de l'avis de contravention

12/02/2008
TI 33333

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le véhicule dont le certificat d'immatriculation (carte grise) est établi à votre nom a fait l'objet d'un contrôle automatisé ayant permis de constater la contravention figurant ci-dessous.

Pour payer l'amende ou contester, reportez-vous au dos.

Pour toute information complémentaire, appelez le 0811 10 20 30 (prix d'une communication locale), ou consultez le site internet www.securiteroutiere.gouv.fr

Infraction du 04/01/2008, à 05h12.

Vitesse autorisée: 50 km/h, excès de 62 km/h.

Voiture de la Police Judiciaire de Paris, hors des heures de service.

Abandon des charges.

VITESSE

Limite à	Enregistrée à
50 km/h	112 km/h

Retenue après application de la marge technique : 114 km/h

IMMATRICULATION

892 PM 75

GENRE-MARQUE-MODELE

Voiture de fonction de la PJ
K. AlAsad

PAYS

France

Lieu de l'infraction

Commune: Paris
PK/PR: 033.000 Code postale: 75008
Voie: RN 12
Sens: Porte de Ronde vers Hôpital Civil de Bruges

Moyen de contrôle utilisé

Identifiant: 7781 Marque: MESTA Type: 210C Numéro: 00863
Vérifié le 25/09/2007 par SAGEM DS

Enquêteur

Perte de point(s) du permis de conduire NON

Montant de l'amende forfaitaire :	68 €
Si vous payez dans les 15 jours suivant la date d'envoi de l'avis de contravention (mentionnée en haut à droite du présent document), ce montant est ramené à :	45 €
Si vous ne payez pas dans les 45 jours suivant la date d'envoi de l'avis de contravention (mentionnée en haut à droite du présent document), ce montant est majoré (*) et porté à :	180 €

* un avis de paiement de l'amende forfaitaire majorée vous sera adressé par le Trésor public (art. 529-2 du code de procédure pénale).

CARTE DE PAIEMENT

Si vous ne souhaitez payer ni par télépaiement ni par chèque, collez ci-dessous la partie à envoyer du (timbre amende (pas de timbre fiscal))

Afin d'éviter toute erreur, si vous payez par timbre amende, veuillez ne pas effectuer d'autres règlements par chèque dans le même courrier.

N° d'Avis de Contravention

Clé

Veuillez détacher le talon ci-contre

CENTRE D'ENCAISSEMENT
TSA 50701
35907 RENNES CEDEX 9

Paiement : Voir instructions au dos

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

Direction régionale de la police judiciaire de Paris
36, quai des orfèvres
75001 Paris
France

De : L. F.

A : l'état major de la police judiciaire

Suite à l'interrogatoire du dénommé Kalb Al Asad le 14 mars 1985, je propose à l'état major de la police judiciaire son recrutement immédiat pour travailler comme membre entier de la police parisienne. Ses compétences dans les langues arabes et ses origines permettront à coup sûr à la jeune recrue de mieux cerner les foyers dangereux qui peuvent naître dans notre pays. Ses compétences sur le terrain sont plus que suffisantes et sa fidélité quand à sa mission n'est pas à remettre en cause. Quand à savoir quel crédit il accorde à la France et aux Français, seul le temps nous le dira. Il est donc important d'encadrer la jeune recrue avec attention, tout du moins durant les premières années de son service.

Cette missive peut et doit remplacer tous les examens d'entrée dans la police judiciaire, la DST faisant grand cas du dénommé Kalb Al Asad. Une visite médicale pourra avoir lieu sans que cela ne gêne le processus de recrutement. Aucune formation, que ce soit en langues, en armes à feu ou dans les techniques d'interrogation ne sont à prévoir. Une formation comprenant la bureaucratie et les règles élémentaires de tout représentant juridique français sera par contre impérative, mais pourra se dérouler en même temps que l'entrée en service de Kalb Al Asad. Je propose aussi de passer outre les formalités administratives habituelles pour accorder la nationalité Française à Al Asad, en plus de sa nationalité Marocaine. Cela facilitera les démarches administratives dans la Police.

La rémunération de la recrue n'est pas indiquée et sera en fonction de l'avis des secrétaires du trésor ainsi que de l'évaluation des officiers de terrain. Il est suggéré de ne donner que le strict minimum à Kalb Al Asad, tout du moins jusqu'à ce qu'il prouve efficacement sa valeur sur le terrain en tant qu'enquêteur.

Pour toute autre question, je me tiens à votre disposition.

Veillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.

L. F.
Fait à Marseille le 15 mars 1985



EXECUTION DE MAXIME DOMROE

Mots clefs : Maxime Domroe mort, anti-fa, drogue, benzodiazépine, 5 novembre 2005

REPUBLIQUE FRANCAISE MINISTÈRE DE L'INTERIEUR DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE DIRECTION CENTRALE DE LA POLICE JUDICIAIRE Sous-direction de la brigade criminelle	PROCES VERBAL 12 novembre 2005 ENQUETEURS : Lucas Belmont
---	---

OBJET :

RAPPORT FINAL D'ENQUETE SUR LE MEURTRE DE MAXIME DOMROE

Les faits :

Le 6 novembre 2005 au matin (vers 7h30), le jeune Maxime « Max » Domroe a été retrouvé assassiné d'une balle dans la tête contre le mur d'une usine désaffectée dans la Zone Industrielle de Fernandez-Montjoie (Paris). La posture du cadavre et la méthode ne laissent pas de doute quand à la nature de cette mort : il s'agit d'une exécution.

Relevé d'indices :

- Le portefeuille de la victime se trouvait toujours dans sa poche, plein. C'est ce qui a permis de faire la première identification. Ses empreintes digitales ont ensuite été vérifiées par notre base de données.
- Le téléphone portable de la victime a aussi été retrouvé, mais brisé en plusieurs morceaux, éparpillés dans un rayon de 5 mètres autour du corps. Il est sans doute impossible de le réparer mais ce sera aux types du laboratoire de nous le dire lorsqu'ils auront reçu leurs nouvelles machines. Aucune empreinte complète n'a été retrouvée sur les fragments en plastique de la coque, si ce n'est celles de la victime.

Balistique :

La balle de 9mm tirée a été retrouvée enfoncée dans le mur de béton derrière. Elle est trop abimée pour pouvoir y reconnaître des stries ou des marques particulières. Élément inutilisable. Photographie jointe.





Suspects :

L'implication de la victime dans un groupe d'antifascistes reconnu comme violent et lié à divers trafics et agressions est un élément potentiel pouvant permettre de remonter au tueur. Deux témoins ont été interrogés : Loïc Tambrain et Manie Clémenceau (dépositions jointes), mais chacun possède un solide alibi qui les met hors de cause.

Probable déroulement de l'événement :

Impossible de savoir si l'assassin est tombé sur la victime par hasard ou s'il lui a tendu un piège, mais la position du corps (voir photographie jointe) et la façon dont le coup a été tiré sur Maxime Domroe semblent indiquer une exécution, et donc un potentiel lien entre la victime et son assassin. Aucune présence de sel en provenance de larmes n'a été retrouvée sur les joues de la victime et rien ne permet de dire qu'il se soit débattu.

Conclusions :

Maxime Domroe a été abattu de sang froid pour une raison inconnue. Aucun indice ne permet de faire progresser l'enquête pour le moment.

RAPPORT MEDICO-LEGAL JUDICIAIRE

Numéro de dossier : MD2005-75-0148-BS3

Médecin légiste

Nom du médecin légiste : *Sainte-Rose*

Prénom du médecin légiste : *Gilles*

Date de l'examen : *7 novembre 2005*

Patient

Nom du patient : *Domroe*

Sexe : *Masculin*

Age : *17 ans*

Poids : *71 kg*

Rhésus : *positif*

Prénom du patient : *Maxime*

Origines : *Française*

Taille : *1 mètre 78*

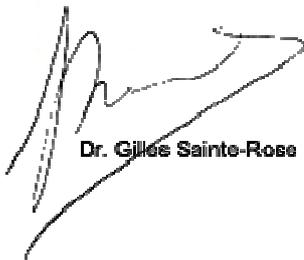
Groupe sanguin : *O*

Rapport d'autopsie

Le sujet, Maxime Domroe, est mort d'une balle de 9mm dans la tête, tirée à bout portant, comme l'indiquent les chairs brûlées sur les bords de la blessure. Des résidus de poudre ont été retrouvés sur le front de la victime, ce qui confirme cette hypothèse.

La balle est entrée par l'os frontal, puis a traversée le cortex cérébral en détruisant toutes les zones adjacentes à la trajectoire de la balle. La balle est ressortie du cerveau par l'arrière de la boîte crânienne, formant un trou trois fois plus grand qu'à son entrée. Ce diamètre permet d'estimer la vélocité et la charge en poudre de la balle initiale, et correspondent à un calibre 0.38 Long Colt. La mort a été instantanée.

Signatures et tampon


Dr. Gilles Sainte-Rose



FORMULAIRE DE DEPOSITION

Direction régionale de la police judiciaire
36 Quai des Orfèvres, 75001 Paris

**Date :**

10 novembre 2005

Nom de l'interrogé :

Manie Clémenceau

Nom de l'interrogateur :

Lucas Belmont

Sujet :

Mort de Maxime Domroe

Certifié reproduit tel quel d'après l'interrogatoire oral

Que faisiez-vous la nuit du 5 au 6 novembre 2005 ?

Je participais à un débat-concert antifa à Saint Etienne, donc autant vous dire que je n'étais pas à Paris à ce moment là. La salle de concert s'appelle la « Clef de Doute », si vous voulez vérifier.

Nous le ferons. Quelqu'un peut-il confirmer votre présence sur ces lieux pour toute la durée de la nuit ?

Sans aucun souci. Nous étions près d'une centaine à la Clef de Doute pour assister à des concerts anarco-punks et à des débats sur la meilleure façon de lutter contre les bandes fascistes. Il y avait même une bouffe populaire avant, et j'ai gardé le ticket, je peux vous le montrer.

Je ne demande qu'à le voir. Maintenant rappelez-moi vos affinités avec la victime.

Max était le leader de notre groupe urbain à Paris, un type vraiment fier et fort, un peu colérique et pas toujours lucide quand aux vraies bonnes décisions à prendre mais il avait un certain charisme. Il se débrouillait pour ramener des fonds pour le groupe et pour souder nos actions. Je l'appréciais bien.

Vous l'appréciez ou vous l'aimiez ?

Juste des potes. Max ne m'a jamais attirée, je suis plutôt de l'autre bord si vous voyez ce que je veux dire. Les grandes gueules à petites queues, j'en ai vu des tas dans ce domaine, alors pas besoin d'en voir une de plus.

Avez-vous idée de qui avait une raison de lui vouloir du mal ?

Vous devez bien avoir lu son dossier, vous savez comme moi qu'il n'était ni sage ni raisonnable. Il s'est pris la tête avec des tas de gens pour du business pas toujours réglo, mais je ne sais honnêtement pas qui. Et tout ça c'est sans compter les minables fascistes que nous rencontrons parfois le soir et avec qui nous échangeons des mandales. Donc bref, la liste est longue.

Et parmi votre groupe ?

Bizarrement, je ne vois personne de chez nous qui aurait pu lui vouloir du mal, en tout cas pas au point de l'assassiner. Max était aimé de tout le monde, Lo' le vénérait ... bref, rien de ce côté-ci.

Dernière question : la victime avait un téléphone portable. Vous savez quels numéros il appelait souvent ?

Pas la moindre idée. Tout ce que je sais c'est que quand le portable vibrait, il répondait immédiatement, peu importe ce qu'il était en train de faire. Son business, comme je vous le disais.

FORMULAIRE DE DEPOSITION

Direction régionale de la police judiciaire
36 Quai des Orfèvres, 75001 Paris



Date :

10 novembre 2005

Nom de l'interrogé :

Loïc Tambrain

Nom de l'interrogateur :

Lucas Belmont

Sujet :

Mort de Maxime Domroe

Certifié reproduit tel quel d'après l'interrogatoire oral

Que faisiez-vous la nuit du 5 au 6 novembre 2005 ?

J'étais avec des potes dans un rade, le «Dix-vingt-et-un », près du pont Ambroise Paré. Y avait un match de foot Metz contra Ajaccio et j'ai vu les corses se prendre une bonne branlée. Deux à zéro. Puis après je suis resté picoler avec mes potes jusqu'à tôt le matin, après quoi je suis rentré rond comme un porc pour pioncer.

Y a-t-il quelqu'un dans ce bar qui peut confirmer votre présence tout au long de la soirée ?

Y avait au moins dix gars que je connaissais, sans compter les gens de passage, le taulier du rade et deux serveuses. Mec, y a masse de monde qui peut te dire que j'ai rien fait.

Nous vérifierons. Rappelez-moi vos affinités avec la victime.

Pt'ain mais l'appelles pas comme ça ! Il avait un nom, Max ! C'était un pote, c'était lui qui gérait notre petite bande, c'était lui le cerveau de ce groupe. Sans lui, on va tous partir dans des directions opposées. Ca pue. Mais ouais, c'était un pote surtout.

Avez-vous une idée de qui a bien pu vouloir l'abattre et pourquoi ?

Nan, j'sais pas. Sans doute des putains de nom de dieu de fascistes de merde, des enclulés de droite qui veulent nous dominer ! Putain mais merde quoi, Max c'était pas un sain mais j'vois pas qui a pu le buter. Surtout, qui a osé ? Fallait avoir des couilles pour se mettre Max à dos. C'était un dur, un mec qui savait se défendre. Et attaquer, au besoin, si tu vois ce que je veux dire.

Des soupçons sur quelqu'un ?

T'as dix mille putains de racistes dans les rues de Paris, cherche parmi eux.

Et parmi votre groupe ?

Y a que des types biens, des antifas comme il faut, tous fidèles. Tu pourras le demander à Mama (Manie Clémenceau), on a nos brebis bien gardées.

Dernière question : la victime avait un téléphone portable. Vous savez quels numéros il appelait souvent ?

Chuis pas sa mère ! Et puis de toutes manières il appelait jamais, c'était d'autres types qui lui passaient des coups de fil, pour lui donner un taf ou pour le rencarder sur un truc. Mais j'sais rien d'autre.



Balle de 9mm éclatée



Maxime Domroe

FUSILLADE AU REVE AMERICAIN

Mots clefs : Zoé Al Asad blessée, Michael Ivanovitch, drogue, boite de nuit, 4 janvier 2008

REPUBLIQUE FRANCAISE MINISTÈRE DE L'INTERIEUR DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE DIRECTION CENTRALE DE LA POLICE JUDICIAIRE Sous-direction de la brigade criminelle	PROCES VERBAL 4 janvier 2008 ENQUETEURS : Joanne Dahyan
---	---

OBJET :

PRE-RAPPORT D'ENQUETE SUR LA FUSILLADE AU « REVE AMERICAIN »

Les faits :

Le 4 janvier 2008, vers 01h30 du matin, une fusillade a éclaté dans la boîte de nuit « le Rêve Américain ». Deux suspects ont ouvert le feu sur les membres de la boîte de nuit ainsi que sur des clients. Il y a eu plusieurs blessés ainsi que sept morts. Les tireurs se sont échappés dans la cohue générale.

L'enquête textuelle :

4 janvier 2008, 01h33. La ligne d'appel à l'aide de la police reçoit l'appel de détresse de plusieurs personnes se trouvant dans et autour d'une boîte de nuit appelée le « Rêve Américain ». Ils ont entendu et vu des coups de feu que certains témoins qualifient de rapide et soutenus. D'autres témoins ont aussi senti une odeur de poudre à l'intérieur de la boîte de nuit.

4 janvier 2008, 01h48. Les premières voitures de police arrivent sur les lieux et bouclent le quartier. Des barrages de police sont installés dans un rayon de 150 mètres autour du lieu du carnage au cas où certains tireurs (dont le nombre n'était pas encore connu) se trouveraient encore à l'intérieur.

4 janvier 2008, 01h52. Les ambulances sont arrivées et prennent en charge les blessés légers. Une cellule d'aide psychologique est mise en place. Au même moment, des forces armées policières pénètrent dans le club.

4 janvier 2008, 01h59. La force d'intervention ressort, faisant signe aux ambulanciers de venir chercher deux blessés graves (blessures par balle). Il n'y a plus de danger dans la boîte de nuit qui est plongée dans l'obscurité. Le cordon de protection se ressert pour se recentrer 25 mètres autour du lieu du drame.

4 janvier 2008, 02h14. Les premiers journalistes arrivent sur les lieux et des caméras de télévision commencent à filmer. Les

journalistes sont rapidement repoussés pour laisser passer les experts de la police scientifique et les médecins légistes.

4 janvier 2008, 02h27. Les camions frigorifiques emportent les six cadavres retrouvés sur place.

4 janvier 2008, 02h44. Le courant est rétabli dans la boîte de nuit et les premiers relevés scientifiques sont réalisés. Les noms des témoins du drame qui se sont présentés à la cellule d'aide psychologique sont listés.

4 janvier 2008, 04h31. L'un des blessés grave meurt aux urgences de l'Hôpital Saint Elisabeth.

4 janvier 2008, 06h12. Tous les témoins et blessés ont été évacués ; le cordon de sécurité est relaxé et les équipes de nuit rentrent, laissant la place aux équipes de jour. Plusieurs inspecteurs passent sur les lieux pour voir s'ils peuvent aider.

4 janvier 2008, 08h45. Attribution officielle de l'enquête à Joanne Dahyan.

Eléments visuels :



Cliché de la boîte de nuit après la fusillade (photo extraite du téléphone portable d'un témoin)



Cliché du sol de la boîte de nuit après la fusillade (photo extraite du téléphone portable d'un témoin)

REPUBLIQUE FRANCAISE MINISTÈRE DE L'INTERIEUR DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE DIRECTION CENTRALE DE LA POLICE JUDICIAIRE Sous-direction de la brigade criminelle	PROCES VERBAL 21 janvier 2008 ENQUETEURS : Joanne Dahyan
---	--

OBJET :

ADDENDA AU PRE-RAPPORT D'ENQUETE SUR LA FUSILLADE AU « REVE AMERICAIN »

Rappel des faits :

Le 4 janvier 2008, vers 01h30 du matin, une fusillade a éclaté dans la boîte de nuit « le Rêve Américain ». Deux suspects ont ouvert le feu sur les membres de la boîte de nuit ainsi que sur des clients. Il y a eu plusieurs blessés ainsi que sept morts. Les tireurs se sont échappés dans la cohue générale.

ADDENDA à L'enquête textuelle :

21 janvier 2008, 13h12. Les restes carbonisés d'une voiture ont été découverts sous l'un des ponts de l'autoroute A4. A l'intérieur deux pistolets mitrailleurs de type Uzis ont été retrouvés mais la chaleur de la fournaise a supprimé toute empreinte ou trace résiduelle. Toutefois les armes semblent correspondre à celles utilisées lors de la fusillade du 4 janvier de la même année.

21 janvier 2008, 15h46. Les fouilles menées à proximité de l'épave ont montré que deux motos attendaient les suspects présumés. Les traces sont trop abîmées pour faire un moule et la pluie des jours précédents en empêche toute identification formelle. Toutefois les traces dans les hautes herbes et leur inclinaison permet de penser qu'il n'y avait qu'un seul passager par moto et qu'elles étaient bien deux uniquement.

Éléments visuels :



Voiture retrouvée carbonisée sous le pont de l'A4. Les armes retrouvées dedans, quoique détruites, pourraient être celles de la fusillade.

FORMULAIRE DE DEPOSITION

Direction régionale de la police judiciaire
36 Quai des Orfèvres, 75001 Paris

**Date :**

5 janvier 2008

Nom de l'interrogé :

Amadou D'Jegué

Nom de l'interrogateur :

Joanne Dahyan

Sujet :

Fusillade dans la boîte de nuit « Le Rêve Américain »

Certifié reproduit tel quel d'après l'interrogatoire oral

Nom, prénom s'il vous plait

Amadou D'Jegué.

Vous êtes ici pour témoigner des événements tragiques qui se sont déroulés le 4 janvier dernier dans la boîte de nuit « Le Rêve Américain ». Voulez être entendu en tant que témoin, non en tant que suspect. Le comprenez-vous bien ?

Oui m'dame, j'comprends.

Que faisiez-vous la nuit du 4 janvier 2008 ?

J'suis un vigile, moi, m'dame. J'étais avec mon collègue vigile Mickael Palanque à la porte du club pour faire entrer les gens. J'suis resté là bas tout l'temps jusqu'à ce que ça pète dedans.

Décrivez-moi la fusillade.

J'étais à la porte de dehors, l'unique entrée du club. Mais quand ça a commencé à tirer d'dans, j'suis rentré illico. Dans mon pays, m'dame, on sait c'que c'est que les tirs d'armes à feu, alors j'ai pas hésité. J'me suis précipité et j'ai vu que les jeunes y partaient partout dans la folie, mais moi j'ai pas paniqué. J'ai vu un gars tirer avec une arme et je lui ai sauté dessus. J'étais prêt à lui casser les dents. J'l'ai choppé par le gilet mais en même temps le type y m'a choppé par le bras et j'ai fait une pirouette par d'ssus le bar, comme une fillette. Vous avez vu ma taille et mon poids ? Bah le mec y m'a éclaté tranquille.

Cette personne, pourriez-vous la décrire ?

Non, j'y voyais rien, c'était tout sombre.

Après avoir atterri derrière le bar, qu'avez-vous fait ?

Quand j'me suis relevé, y avait moins de monde et plus le sale type avec son arme. Y faisait toujours sombre alors j'ai décidé de sortir pour voir si y avait d'autres choses dehors. Et après j'ai attendu avec les jeunes pour les protéger dehors, au cas où. Après vous êtes arrivés et vous avez tout pris en charge.

Si vous étiez vigile, comment les tireurs ont-ils pu amener une arme dans la boîte ?

J'en sais rien, sur ma tête ! Nous on fouille tout le monde et personne il est passé par la grande porte avec une arme. Et j'sais que Mickael, même s'il est mort, il a bien fait son boulot aussi. Personne il est passé devant nous avec une arme !

Dernière question : parmi les clients, y avait-il des têtes connues ?

Non m'dame, personne que je connaissais. Y a pas de passe-droit chez nous.

FORMULAIRE DE DEPOSITION

Direction régionale de la police judiciaire
36 Quai des Orfèvres, 75001 Paris



Date :

8 janvier 2008

Nom de l'interrogé :

Michael Ivanovitch

Nom de l'interrogateur :

Joanne Dahyan

Sujet :

Fusillade dans la boîte de nuit « Le Rêve Américain »

Certifié reproduit tel quel d'après l'interrogatoire oral

Nom, prénom s'il vous plait

Ivanovitch Michael.

Vous êtes ici pour témoigner des événements tragiques qui se sont déroulés le 4 Janvier dernier dans la boîte de nuit « Le Rêve Américain ». Voulez être entendu en tant que témoin, non en tant que suspect. Le comprenez-vous bien ?

Ouais.

Que faisiez-vous la nuit du 4 janvier 2008 ?

J'étais chez moi.

Pouvez-vous être plus précis ?

J'étais chez moi, je vous dis. Je regardais la télévision en mangeant des chips.

Vous n'étiez donc pas au club ?

Non, j'y suis pas passé. Le club il tourne très bien sans moi, pas besoin que j'y sois tous les soirs.

Quelqu'un pourrait attester de votre présence chez vous ?

J'étais tout seul ; mais de toutes manières, si j'avais été au club, les gens m'auraient bien vu, non ?

D'après vous, pourquoi y a-t-il eu une fusillade dans votre boîte de nuit ?

Aucune idée. J'imagine que des petits connards étaient tout penauds de ne pas avoir pu entrer alors ils sont revenus avec des flingues pour faire chier leur monde. C'est pas une nouveauté dans le monde de la nuit.

Avez-vous des ennemis ? Des gens qui pourraient vous en vouloir ?

Quand on tient une boîte de nuit, on a toujours des ennemis. Les petites frappes qui veulent vous racketter, les ripoux dans votre genre, les promoteurs, les gens du voisinage qui trouvent que la musique est trop forte ... Vous avez l'embarras du choix.

On a retrouvé des lettres de menace dans votre bureau. Pouvez-vous m'en dire plus ?

Chuis pas au courant. Quelqu'un a du déposer ça là quand j'y étais pas. Faudra penser à me les rendre après votre enquête.

Impossible, ce sont des pièces à conviction potentielles. Y avait-il des caméras de sécurité ou des enregistrements vidéo de votre boîte ?

Nan, rien de tout ça. J'ai deux vigiles qui étaient là pour que tout se passe en douceur. Mais bon, v'là les ringards. Si j'avais su, j'aurais pris d'autres gars.

Il y a eu mort d'homme vous avez ? Entre autre l'un de vos vigiles, Mickael.

Rien à foutre.

Vous me paraissez bien froid. Y avait-il des tensions entre vous et vos vigiles ?

Bon, écoutez ma petite nana. Je m'en branle de votre enquête. Retrouvez les tarés qui ont fait ça à mon club pour que l'assurance puisse enfin de rembourser les dégâts et que je puisse rouvrir. D'ici là je vous souhaite une bonne fin de journée.

FORMULAIRE DE DEPOSITION

Direction régionale de la police judiciaire
36 Quai des Orfèvres, 75001 Paris



Date :

6 janvier 2008

Nom de l'interrogé :

Stéphanie Lang

Nom de l'interrogateur :

Joanne Dahyan

Sujet :

Fusillade dans la boîte de nuit « Le Rêve Américain »

Certifié reproduit tel quel d'après l'interrogatoire oral

Nom, prénom s'il vous plait

Lang, Stéphanie Lang madame la policière.

Vous êtes ici pour témoigner des événements tragiques qui se sont déroulés le 4 janvier dernier dans la boîte de nuit « Le Rêve Américain ». Voulez être entendu en tant que témoin, non en tant que suspect. Le comprenez-vous bien ?

Oui madame, j'ai bien compris. Mais je dois aussi vous dire que mon père est avocat, alors si y a quoique ce soit, faudra voir avec lui, hein ?

Nous verrons cela. Que faisiez-vous la nuit du 4 janvier 2008 ?

Bah j'étais là pour travailler quoi ! Vous le savez, je suis serveuse au bar de cette boîte de merde.

A quelle heure êtes vous commencé votre service ?

Je crois qu'il était 20h30, un truc comme ça. Les autres serveuses et moi sommes venues tôt pour pouvoir nettoyer les tables, remplir les tireuses, mettre du champagne au frais.

Avez-vous remarqué quelque chose d'inhabituel ?

Nan rien. Juste la routine jusqu'à ce que la boîte ouvre vers 22h30. Les premiers clients sont entrés une demi-heure après et le gros des gens est venu après minuit. Ca marchait bien, y avait du monde, j'avais commencé à me faire un joli pourboire.

Rien d'inhabituel donc ?

Bah, les tarés du genre qui veulent vous toucher, qui veulent votre numéro où qui vous commandent des boissons hyper chelouds. Et croyez moi, j'ai eu du gratiné ce soir là côté boissons à la con.

Bon, qu'importe. Décrivez-moi plutôt la fusillade.

Je servais tranquillement un rhum/ananas à une petite gamine qui devait pas avoir dix huit ans quand les lumières se sont éteintes tout d'un coup. J'croisais que c'était le DJ qui faisait son show mais je me suis souvenu qu'on n'avait pas de DJ ce soir là. C'était du gros son posté depuis un PC portable qui tournait en boucle. Ca économise des frais d'après le patron. Cette pince. Bref, la lumière s'est coupée et tout d'un coup y a eu des flashes de lumière et plein de boucan. Franchement, j'ai pas demandé mon reste. Je savais que ça pouvait être que des tirs alors j'ai baissé la tête derrière le comptoir jusqu'à ce que ça s'arrête. Après j'ai couru vers la baie vitrée sur le côté de la boîte et je me suis cassé en courant jusqu'à ce que je tombe sur des gens avec un portable et nous avons appelé les flics. Ensuite, bah, je vous ai attendu.

Vous avez vu un ou plusieurs tireurs ?

Deux je crois. Mais pas possible de voir leur gueule, il faisait tout noir. Y avait que la lumière des lampes de sécurité au plafond pour nous y retrouver.

Où sont-ils allés après avoir tiré ?

Comment je le saurais ? J'étais planquée derrière le bar !

C'est vrai. Qu'avez-vous fait après être sorti ?

J'ai juste attendu les flics et je me suis présentée devant vos médecins pour voir si j'avais pas des entailles, mais non en fait, tout va bien.

FORMULAIRE DE DEPOSITION

Direction régionale de la police judiciaire
36 Quai des Orfèvres, 75001 Paris

**Date :**

6 janvier 2008

Nom de l'interrogé :

Sylvain Buffet

Nom de l'interrogateur :

Joanne Dahyan

Sujet :

Fusillade dans la boîte de nuit « Le Rêve Américain »

Certifié reproduit tel quel d'après l'interrogatoire oral

Nom, prénom s'il vous plait

Sylvain Buffet madame.

Vous êtes ici pour témoigner des événements tragiques qui se sont déroulés le 4 janvier dernier dans la boîte de nuit « Le Rêve Américain ». Voulez être entendu en tant que témoin, non en tant que suspect. Le comprenez-vous bien ?

Oui madame, je ferai tout ce que je peux pour aider la police à retrouver ceux qui ont fait ça.

Que faisiez-vous la nuit du 4 janvier 2008 ?

J'étais venu avec des copains à la boîte de nuit pour passer du bon temps. Nous y sommes entrés vers minuit et nous ne sommes partis que quand les coups de feu ont retenti.

Décrivez-moi la fusillade.

Je dansais avec une jeune femme que j'ai rencontrée là bas lorsque tout d'un coup la lumière s'est éteinte. Moi ça m'a pas fait peur car c'est assez habituel en boîte, surtout quand on veut fêter un anniversaire. Mais y a pas eu de gâteau. Dans le noir des coups de feu ont commencé à retentir et tout d'un coup ça n'arrêtait plus. On a tous paniqué et on s'est précipité vers la sortie où il y avait des néons de sécurité. Je me suis fait bousculer en chemin et j'ai honte mais moi aussi j'ai bourré pas mal de monde pour arriver à sortir. Et quand j'allais presque arriver à la porte, je me suis fait bousculer par un type qui m'a violemment frappé pour sortir.

Cette personne, pourriez-vous la décrire ?

Non, il faisait trop sombre et surtout je ne pensais qu'à ne pas mourir. Je n'ai pas vu son visage, par contre il m'a insulté.

Est-ce que ça pourrait être l'un des tireurs ?

Je sais pas, j'hésite ... Je crois qu'il sentait la poudre mais franchement c'est dur de me souvenir.

Qu'avez-vous fait après être sorti ?

Je me suis dirigé le plus loin possible de la boîte de nuit et j'ai essayé de retrouver mes copains. Au bout de quelques minutes nous étions tous ensemble et on a très vite entendu les voitures de police arriver. Alors on a attendu. Heureusement personne n'était blessé mais on n'était pas très bien non plus. On a été pris en charge par les personnes de la cellule psychologique puis j'ai donné mon identité en tant que témoin.

Et parmi votre groupe, quelqu'un peut identifier un tireur ?

Nous en avons discuté mais non, personne ne les a vu. Il faisait vraiment sombre quand tout a commencé. De plus certains d'entre nous avaient déjà bien bu, alors ils ne peuvent pas aider beaucoup plus.

Dernière question : nous avons retrouvé votre portefeuille sur place, pourquoi ?

Il a du tomber quand j'ai été bousculé. Je l'avais sur moi juste avant que la lumière ne s'éteigne car je venais de me payer un cocktail au bar.



Paris, le 7 janvier 2008
HST/TSF/178-85

NOTE DE SERVICE

Objet : Exclusion de l'enquêteur Kalb Al Asad de l'enquête de Joanne Dahyan

A l'occasion de l'enquête menée par moi, Joanne Dahyan, à propos de la fusillade qui a eu lieu à la boîte de nuit « Le Rêve Américain », je demande à ce que l'enquêteur Kalb Al Asad soit formellement exclus de l'enquête, que ce soit en guide d'aide ou de conseiller.

Cette exclusion n'est en rien personnelle mais professionnelle afin de garantir l'intégrité de l'enquête. En effet, un membre de sa famille étant impliqué (parmi les victimes), je juge Kalb Al Asad comme trop émotionnellement impliqué pour être partial.

Joanne Dahyan
Pour le bureau de la préfecture de police de Paris

ANALYSE MORPHOLOGIQUE

Balle : ogive blindée (FMJ)
Désignation métrique : 11.43 x 23 mm
Masse de la balle : 15g
Masse de la cartouche : 21.5 g

ANALYSE CHIMIQUE

Plomb 35%
Laiton 21%
Cupronickel 44%

.45 ACP
(balle blindée)

ANALYSE MICROSCOPIQUE



RAPPORT MEDICO-LEGAL JUDICIAIRE

Numéro de dossier : MD2008-94-2338-NN7

Médecin légiste

Nom du médecin légiste : *Sainte-Rose*

Prénom du médecin légiste : *Gilles*

Date de l'examen : *5 janvier 2008*

Patient

Nom du patient : *Palanque*

Sexe : *Masculin*

Age : *29 ans*

Poids : *78 kg*

Rhésus : *négatif*

Prénom du patient : *Mickael*

Origines : *Français*

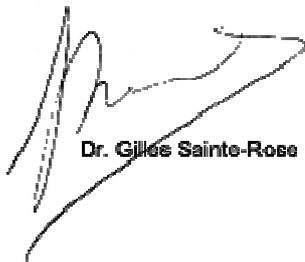
Taille : *1 mètre 82*

Groupe sanguin : *AB*

Rapport d'autopsie

Un coup porté par un objet perforant plat, possédant une partie tranchante, probablement un couteau ou une arme blanche similaire, est à l'origine de la mort du sujet. Le coup a été porté à l'estomac ; les déchirures à l'entrée de la plaie montrent que le geste était précis et rapide. Le coup a perforé la paroi gastrique et provoqué un saignement grave. La victime était toutefois toujours consciente, quoique probablement plus en état de se relever. Ses mains entachées de son propre sang indiquent qu'il a tenté de stopper l'hémorragie mais il était impossible de stopper l'écoulement du contenu gastrique dans la cavité abdominale qui a provoqué une septicémie. La mort a été lente. Le patient est décédé peu de temps après avoir été pris en charge par les secours, qui ne pouvaient plus rien faire à ce stade. Le coup montre un angle de perforation ascendant, indiquant que l'agresseur était sans doute plus petit que la victime.

Signatures et tampon


Dr. Gilles Sainte-Rose



RAPPORT MEDICO-LEGAL JUDICIAIRE

Numéro de dossier : MD2008-94-2338-NN1

Médecin légiste

Nom du médecin légiste : *Sainte-Rose*

Prénom du médecin légiste : *Gilles*

Date de l'examen : *5 janvier 2008*

Patient

Nom du patient : *Draffy*

Sexe : *Masculin*

Age : *27 ans*

Poids : *59 kg*

Rhésus : *négatif*

Prénom du patient : *Arthur*

Origines : *Belge*

Taille : *1 mètre 68*

Groupe sanguin : *B*

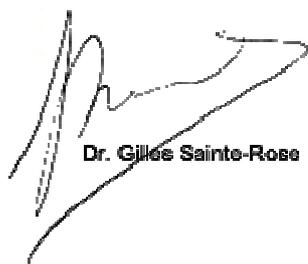
Rapport d'autopsie

Deux balles blindées ont traversé la cavité thoracique du patient, entraînant de sérieux dommages au niveau des poumons. La déchirure des poumons a entraîné un effondrement de la capacité respiratoire et le sujet est mort en quelques minutes d'insuffisance respiratoire, compliquée par une hémorragie interne lente.

Les points d'entrée des balles se situent sous l'aisselle gauche, indiquant que la cible était de profil par rapport à l'axe de tir. Les balles ne sont pas ressorties.

Une importante quantité d'alcool dans le sang de la victime suggère qu'il avait passé les deux dernières heures à boire. Son contenu gastrique confirme cette hypothèse.

Signatures et tampon


Dr. Gilles Sainte-Rose



RAPPORT MEDICO-LEGAL JUDICIAIRE

Numéro de dossier : MD2008-94-2338-NN3

Médecin légiste

Nom du médecin légiste : *Sainte-Rose*

Prénom du médecin légiste : *Gilles*

Date de l'examen : *5 janvier 2008*

Patient

Nom du patient : *Fiacre*

Sexe : *Féminin*

Age : *22 ans*

Poids : *50 kg*

Rhésus : *positif*

Prénom du patient : *Mélanie*

Origines : *Français*

Taille : *1 mètre 62*

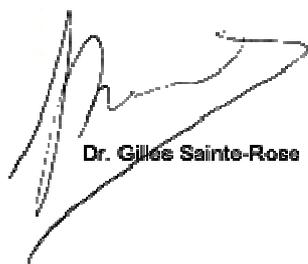
Groupe sanguin : *A*

Rapport d'autopsie

La victime présente un orifice de balle au niveau du visage, juste sous l'œil droit. La balle, qui s'est fragmentée à l'impact, a déchiré une partie de la joue avant de se loger en plusieurs points dans le cerveau. La mort a été instantanée.

Le sujet, de sexe féminin, montre un fort taux d'alcool dans le sang et est aussi positive à l'ecstasy, comme les cachets semi-digérés dans son estomac le montrent. Il semblerait aussi qu'elle se soit fait refaire la poitrine lors d'une opération qui remonte à au moins deux ans. Pas de signes distinctifs particuliers autrement.

Signatures et tampon


Dr. Gilles Sainte-Rose



RAPPORT MEDICO-LEGAL JUDICIAIRE

Numéro de dossier : MD2008-94-2338-NN4

Médecin légiste

Nom du médecin légiste : *Sainte-Rose*

Prénom du médecin légiste : *Gilles*

Date de l'examen : *5 janvier 2008*

Patient

Nom du patient : *Boulet*

Sexe : *Féminin*

Age : *26 ans*

Poids : *48 kg*

Rhésus : *négatif*

Prénom du patient : *Eleanor*

Origines : *Français*

Taille : *1 mètre 63*

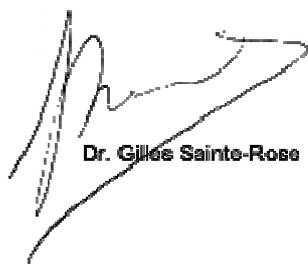
Groupe sanguin : *B*

Rapport d'autopsie

Le corps de la patiente présente cinq points d'entrée de balles tous situés au dessus du bassin. Deux balles ont atteint le système digestif, rompant le gros intestin et libérant leur contenu dans le corps. Une balle s'est logée près du cœur, provoquant une hémorragie interne importante. Une quatrième balle a effleuré l'épaule gauche de la victime, n'y laissant qu'un sillon ensanglanté mineur et la cinquième balle s'est logée dans l'humérus, brisant l'os et provoquant une fracture ouverte et une hémorragie massive. Les cinq balles sont entrées approximativement en même temps dans le corps et ont provoqué une mort rapide.

Des éclats de verre, des projections d'alcool et d'échardes de bois sur le torse de la victime confirment qu'elle était assise à une table lorsque la fusillade a éclaté.

Signatures et tampon


Dr. Gilles Sainte-Rose



RAPPORT MEDICO-LEGAL JUDICIAIRE

Numéro de dossier : MD2008-94-2338-NN5

Médecin légiste

Nom du médecin légiste : *Sainte-Rose*

Prénom du médecin légiste : *Gilles*

Date de l'examen : *5 janvier 2008*

Patient

Nom du patient : *Laghdonair*

Sexe : *Féminin*

Age : *25 ans*

Poids : *42 kg*

Rhésus : *négatif*

Prénom du patient : *Angelica*

Origines : *Ecoissais*

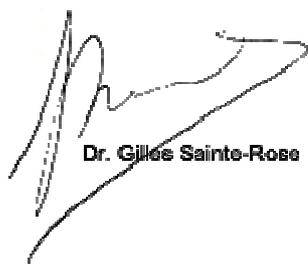
Taille : *1 mètre 59*

Groupe sanguin : *A*

Rapport d'autopsie

Le sujet de sexe féminin présente trois points d'entrée de balles blindées. La première des balles a pénétré la cuisse et déchiré l'artère fémorale, provoquant un saignement important. La victime était encore consciente après la première blessure comme le montre ses mains ensanglantées qu'elle a serré contre la plaie. C'est probablement à ce moment là qu'une seconde rafale l'a touché, la touchant de deux balles au niveau de la poitrine. Les ravages intérieurs ont été suffisants pour lui faire perdre connaissance, la laissant se vider de son sang jusqu'à ce que mort s'en suive. La victime montre un léger taux d'alcoolémie ainsi que des traces de médicaments contre le rhume dans son organisme. Son indice de masse corporelle est plus bas que la moyenne, la patiente devait donc probablement souffrir d'anorexie.

Signatures et tampon


Dr. Gilles Sainte-Rose



RAPPORT MEDICO-LEGAL JUDICIAIRE

Numéro de dossier : MD2008-94-2338-NN6

Médecin légiste

Nom du médecin légiste : *Sainte-Rose*

Prénom du médecin légiste : *Gilles*

Date de l'examen : *6 janvier 2008*

Patient

Nom du patient : *O'Patrick*

Sexe : *Masculin*

Age : *26 ans*

Poids : *93 kg*

Rhésus : *positif*

Prénom du patient : *Sinead*

Origines : *Ecossais/Irlandais*

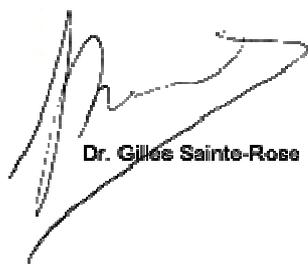
Taille : *1 mètre 91*

Groupe sanguin : *A*

Rapport d'autopsie

Le sujet fait montre d'une carrure exceptionnelle : le corps est très grand, musculeux et développé par le sport. D'anciennes fractures aux bras et aux jambes indiquent des blessures fréquentes durant ces dernières années, ce que confirme l'état de ses tendons d'Achille. Je suspecte un joueur de rugby semi-professionnel. C'est sans doute grâce à son endurance plus haute que la moyenne qu'il n'a pas succombé immédiatement aux trois balles reçues: deux dans la région des reins et une à la cuisse. La victime semble s'être trainée sur le sol pendant plusieurs minutes jusqu'à ce que la blessure du parenchyme atteigne le cortex et la zone médullaire. A ce stade, le sujet s'est effondré, inconscient, et est décédé avant l'arrivée des médecins urgentistes.

Signatures et tampon


Dr. Gilles Sainte-Rose



RAPPORT MEDICO-LEGAL JUDICIAIRE

Numéro de dossier : MD2008-94-2338-NN9

Médecin légiste

Nom du médecin légiste : *Sainte-Rose*

Prénom du médecin légiste : *Gilles*

Date de l'examen : *6 janvier 2008*

Patient

Nom du patient : *Kalinka*

Sexe : *Féminin*

Age : *28 ans*

Poids : *63 kg*

Rhésus : *positif*

Prénom du patient : *Lucia*

Origines : *Polonais*

Taille : *1 mètre 82*

Groupe sanguin : *AB*

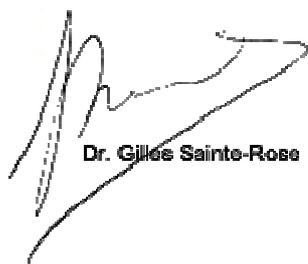
Rapport d'autopsie

Les blessures de la patiente se situent dans le dos : trois balles ont fracassé les os du bassin et deux balles l'ont atteinte aux omoplates. Ces deux projectiles ont continué leur chemin jusqu'à la cage thoracique, causant fractures et lésions, ainsi que la perforation des poumons. La foule en panique semble avoir piétiné le patient, ce qui a entraîné un effondrement de la cage thoracique et donc un étouffement.

Des relevés sur le reste de son corps montrent une personne sexuellement très active et aimant les piercings. Un tatouage encore non finalisé au creux des reins était recouvert d'un film plastique pour aider à la cicatrisation.

Enfin, la cheville droite de la victime était enflée, probablement en raison d'une chute lors de la soirée, datant d'au moins deux à trois heures avant l'heure du décès. Les talons de ses chaussures, éraflés, confirment cette hypothèse.

Signatures et tampon


Dr. Gilles Sainte-Rose



BLOC NOTE POUR RELEVÉ D'INDICES
NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ DEVANT COUR LÉGALE

<u>PROPRIÉTAIRE:</u>	<u>Joanne Dahyan</u>
<u>DATE:</u>	<u>16/01/2008</u>
<u>AFFAIRE:</u>	<u>Fusillade "Rêve Américain"</u>
<u>NUMÉRO DE RÉFÉRENT:</u>	<u>740/577-NN</u>

Relevé des indices non balistiques (numérotation selon le plan fourni en annexe) :

1- Empreinte palmaire

Une empreinte palmaire a été retrouvée sur les vitres de la terrasse, pourtant sensée être fermée en ce mois de Janvier. L'empreinte est située à l'intérieur de l'établissement. La porte vitrée a été visiblement déverrouillée de l'intérieur (ne nécessitant pas de clef).

2- Préservatif

Un préservatif ouvert et déplié a été retrouvé près des vestiaires. Il était situé derrière le comptoir, côté vestiaires, au sol.

3- Couteau ensanglanté trouvé au sol

Une lame en acier trempé, couverte de sang, a été retrouvée et placée sous scellés. L'arme en question est un couteau de chasse de modèle standard qui a vraisemblablement servi à blesser mortellement le vigile Mickael Palanque.

4- Lettres

Des lettres ont été récupérées sur le bureau du gérant de la boîte, Michael Ivanovitch. Ces dernières étaient les seuls objets laissés à la portée de tout le monde. Un coffre-fort garde toujours les effets personnels du gérant de la boîte et nous ne possédons pas la dérogation nécessaire pour le faire ouvrir.

5- Morceau de tissu arraché

Un morceau de tissu, visiblement arraché d'une veste ou d'un pull, a été découvert près du bar de l'établissement. De nombreuses bouteilles et sièges renversés entourent l'endroit où le morceau de tissu est tombé.

6- Cocktail

Un verre de cocktail brûlait encore au moment où les secours sont arrivés. Devant l'étrangeté de la chose, le verre a été placé sous scellé et son contenu récupéré dans un flacon ignifugé.

7- Flaque d'urine

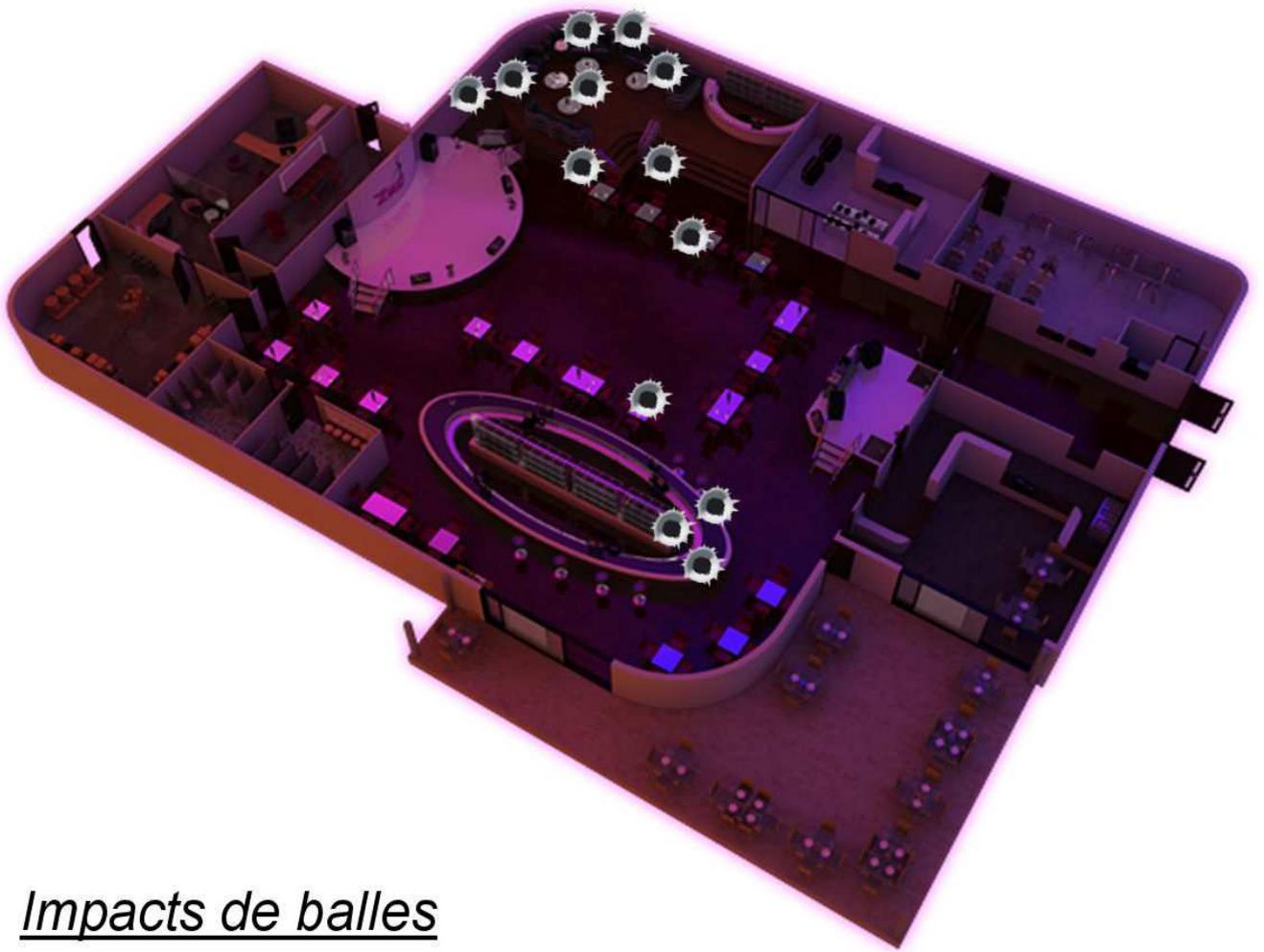
Ce qui semble être une flaque d'urine a été découverte à l'endroit où la plus part des morts s'entassait. A cause de l'enchevêtrement de corps il n'a pas été possible de savoir lequel de ces cadavres en était la cause car l'urine est remontée par capillarité sur plusieurs pantalons différents qui trempaient dans la flaque.

8- Fils d'alimentation dénudés et torsadés

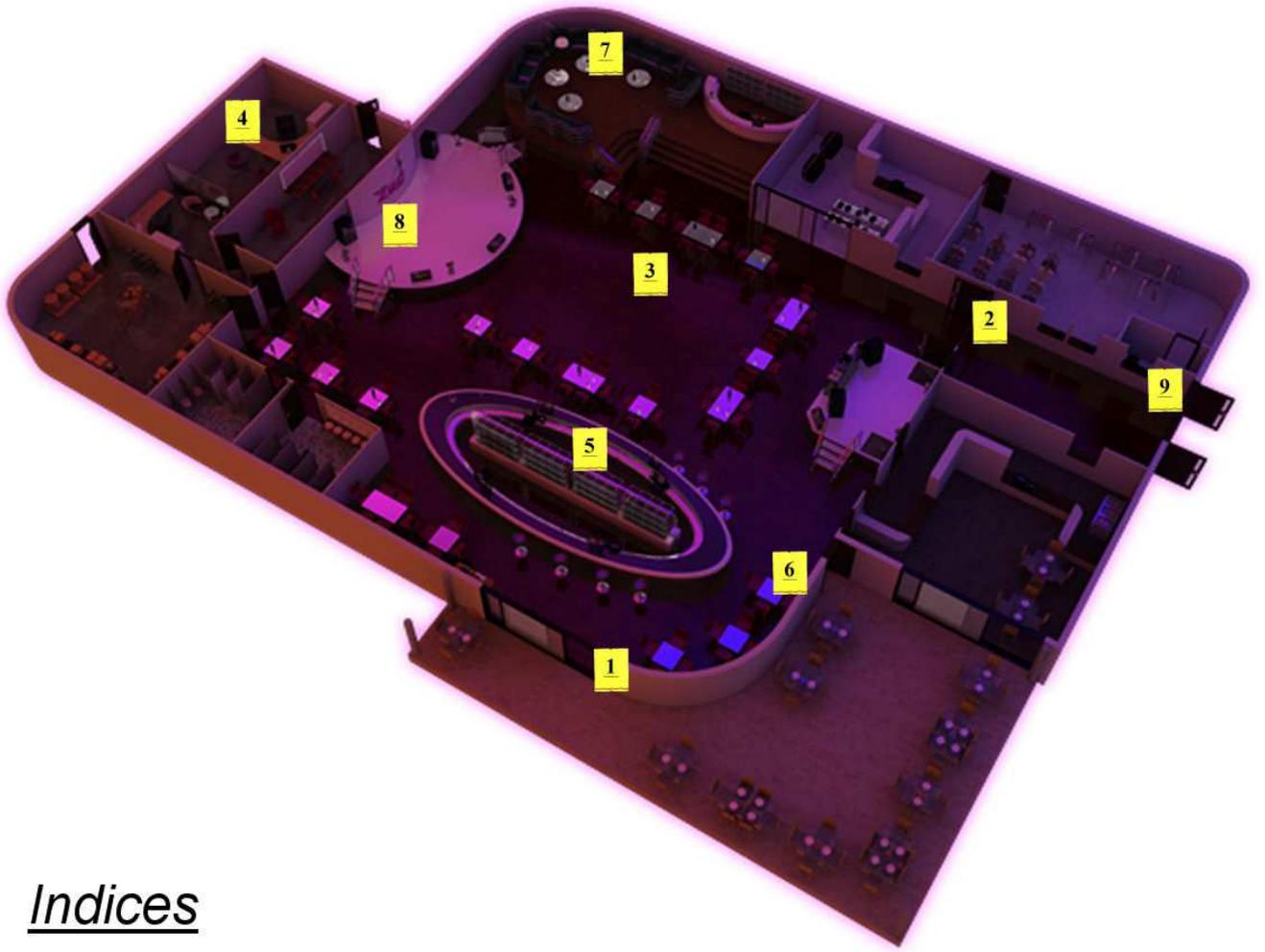
Au niveau de la table du DJ où un ordinateur portable faisait tourner en boucle des pistes dansantes, les experts scientifiques ont relevé la présence de fils électriques alimentant les enceintes coupés, dénudés, puis torsadés ensemble.

9- Portefeuille abandonné

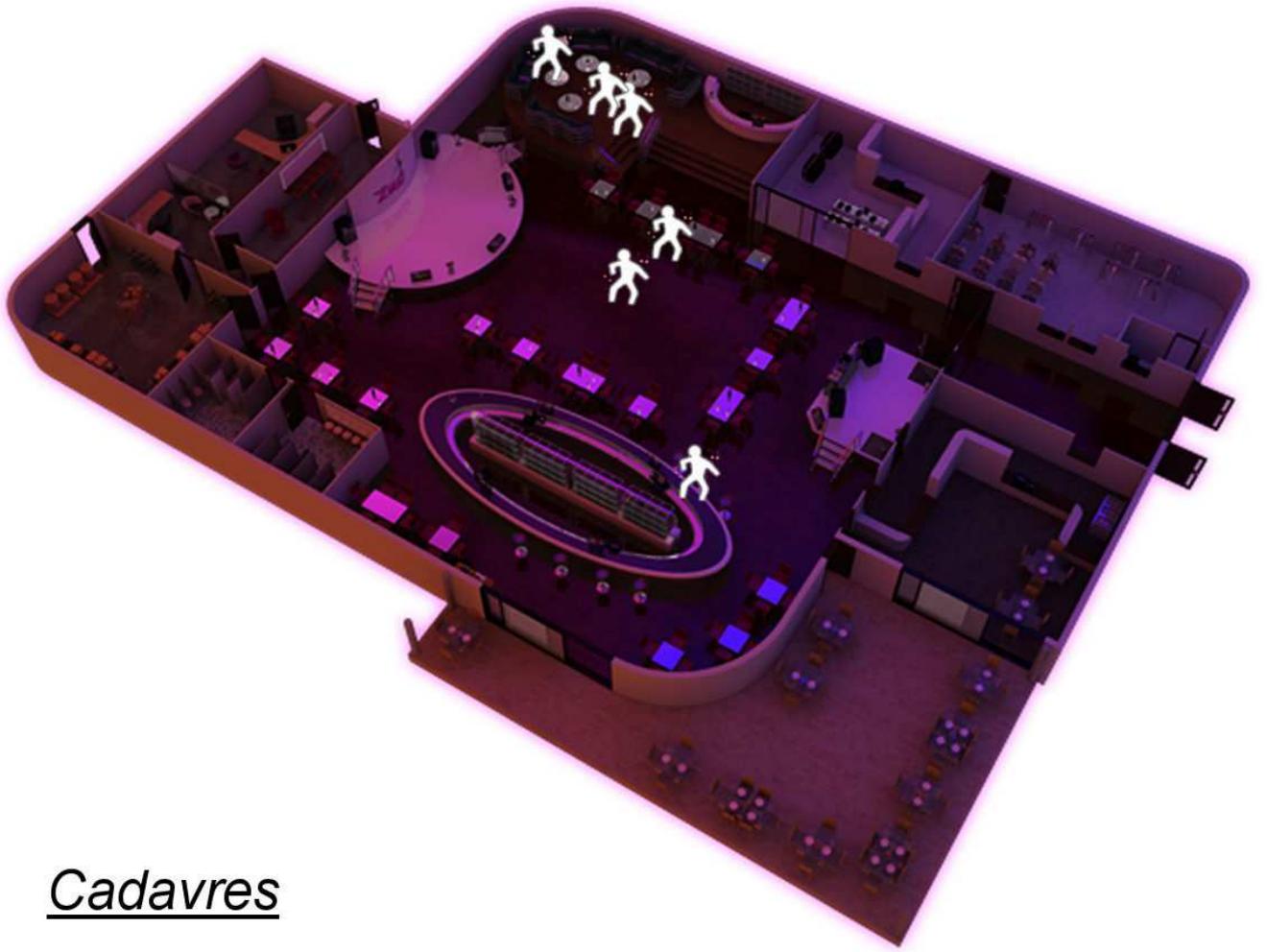
Un portefeuille abandonné a été retrouvé par terre, ouvert et visiblement piétiné. D'après la carte d'identité, le permis de conduire et la carte bleu à l'intérieur, il appartient à l'un des témoins de la scène, Sylvain Buffet.



Impacts de balles



Indices



Cadavres



Empreinte palmaire



Couteau ensanglanté



Fils électriques sabotés



Morceau de tissu arraché



Portefeuille trouvé



Préservatif abandonné



Flaque d'urine



Cocktail retrouvant enflammé



Voiture retrouvée brûlée



Amoud D'Jegué (témoin)



Michael Ivanovitch (témoin)

*Ivanovitch, tu vas nous donner l'argent que
tu nous a promis !*

*Si jamais le paiement pour nos produits
devait tarder, il t'arriverait à toi ou
à tes proches de sérieuses bricoles !*

*Dernier avertissement le russe ...
Notre patience est petite et elle
est presque toute partie ...*

*Tu devrais faire gaffe à ton cul les
prochains jours si jamais notre pognon
venait à ne pas arriver.*

*Soit tu sais pas lire, soit tu te moques
de nous, mais dans tous les cas nous allons
venir te rendre une petite visite ...*



Stéphanie Lang (témoin)



Sylvain Buffet (témoin)

HOSPITALISATION DE ZOE AL ASAD

Mots clefs : Zoé Al Asad blessée, dossier médical, bilan de santé, 4 janvier 2008

CENTRE DE L'HOPITAL CIVIL DE BRUGEN

BILAN DE SANTE

----- Renseignements sur le patient -----



Nom : Al Asad

Prénom : Zoé

Sexe : Féminin

Date de naissance : 14 novembre 1987

Plus proche parent : Kalb Al Asad (père)

Adresse : 39 Avenue du cromlech, 75018, Paris

Signes distinctifs : cheveux blonds décolorés

Couleur des yeux : verts

Date d'entrée dans le service : 4 janvier 2008

Heure d'entrée dans le service : 3h21 (matin)

----- Alertes -----

Balle logée dans le cerveau suite à une fusillade dans une boîte de nuit (policier-référent : Joanne Dahyan). Grave traumatisme qui a entraîné un coma de type I, puis un affaissement pulmonaire causé par de l'hypertension a engendré un coma plus profond (type II). Aucune amélioration depuis date d'entrée dans le service.

Balle extraite du cerveau sans dommages apparents à la patiente.
Infirmière-référente : Matilda Franquin.

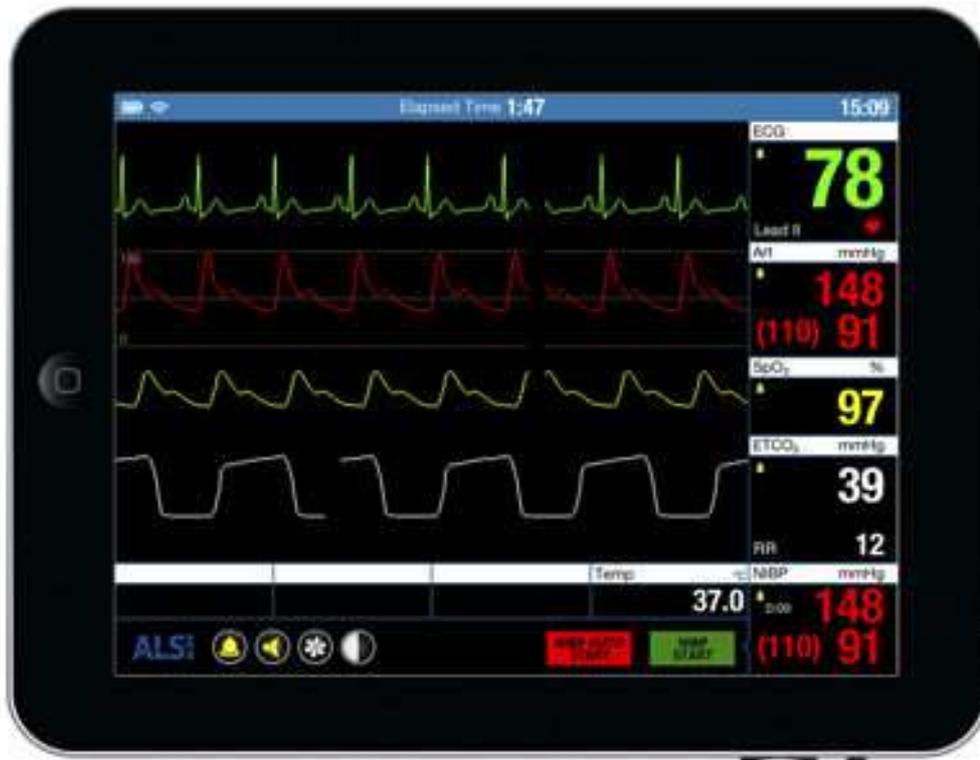
----- Diagnostic -----

Hypertension

Affaissement pulmonaire

Coma (stade II)

----- Médicaments prescrits -----



----- Immunisation -----

Type	Plus récente	Nombre
Influenza	11-2005	7
Pneumovax	03-2005	1
Twinrix	08-2002	3
Diphthérie-tétanos	04-1996	1

----- Indices de diabète -----

Type	Valeur
A1C	0.071
LDL	2.41
TA	135/75
Microalbuminurie	0.02
Examen oculaire	
Glycémie à domicile (moyenne)	7.4

**ADMISSION D'UN RESIDANT DANS UN SERVICE
D'ACCUEIL DES URGENCES (S.A.U.)
OU EN UNITE D'HOSPITALISATION**

PATIENT(E)

Nom : *Al Asad*
 Nom de jeune fille : *Al Asad*
 Prénom : *Zoé*
 Date de naissance : *14/11/1987*
 Date d'entrée dans l'établissement : *04/01/2008*
 Unité sécurisée : non oui

DOSSIER DE LIAISON

à compléter par l'établissement adresseur et devant accompagner le résident

ETABLISSEMENT D'ORIGINE	ETABLISSEMENT ET SERVICE DE DESTINATION
Cachet de l'établissement : ☎ standard : <i>01.22.22.55.51</i> ☎ poste soignant : <i>112</i>	Dénomination établissement : <i>Hôpital civil De Brugen</i> Service de destination : <input checked="" type="checkbox"/> S.A.U. <input type="checkbox"/> Unité de Court Séjour Gériatrique <input type="checkbox"/> Autre : Liste des pièces à joindre : <input type="checkbox"/> courrier médical de transfert <input type="checkbox"/> attestation de sécurité sociale <input type="checkbox"/> carte de mutuelle <input type="checkbox"/> anciens courriers médicaux (si possible)

Motif d'hospitalisation

*Blessure par balle à la tête.
 Patiente arrivée inconsciente.
 Parent prévenu à 4h51.*

Référents

Référents	Nom + prénom	☎
Médecin traitant	<i>?</i>	-
Médecin coordonnateur de l'établissement d'origine	<i>?</i>	-
Référent familial	<i>Kalb Al Asad</i>	
Lien de parenté avec le (la) patient(e) : <i>Père</i>		
Si mesure de protection, précisez les coordonnées du tuteur ou du curateur	-	-

Personne prévenue de l'hospitalisation : *Père de la patiente*

Traitement en cours

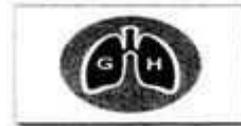
*Admission en chirurgie pour extraction d'une balle.
 Etat de la patiente inconnu.*





CABINET DE PNEUMOLOGIE

Centre de l'hopital civil De Brugen

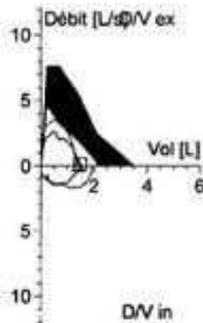


Nom: *Al Asad*
 Date naissance: *14-11-1987*
 Taille: *1,63 m*
 Médecin:
 Date mesure

Prénom: *Zoé*
 Méd. traitant:

Sexe: *Féminin*
 IMC: *28,98*
 Opérateur:

Rapport plethysmographie



□ Pré
 △ Post

Temps de...
 Substance

Dose

VEMS L

CVF L

VEMS%CF %

VEMS%CV %

DEP L/s

DEM75 L/s

DEM50 L/s

DEM25 L/s

DEM L/s

CRFpl L

VR L

CPT L

VR % CPT %

VRE L

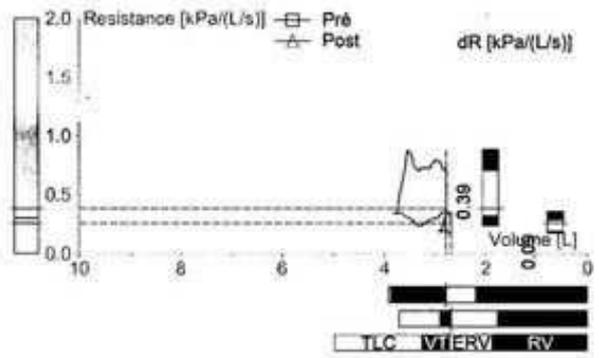
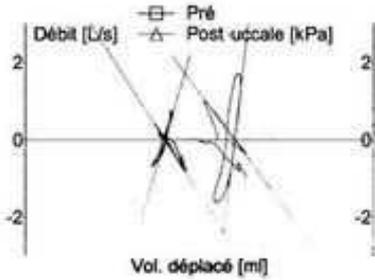
CV L

R 0.5 IN kPa/(L/s)

SR AW KPA*S

SG AW11(KPA*S)

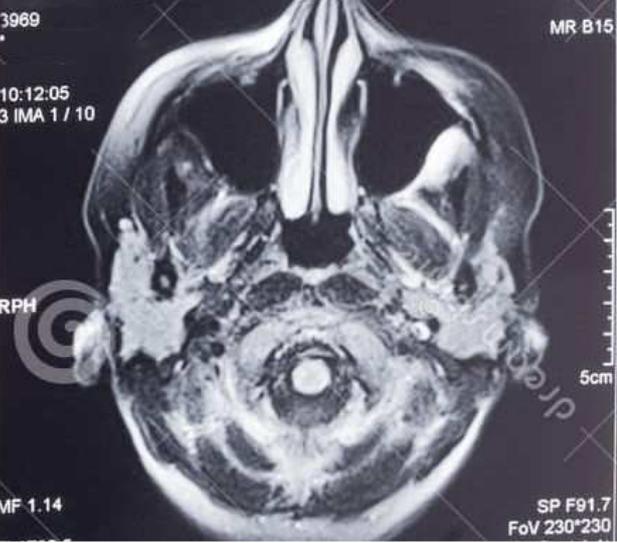
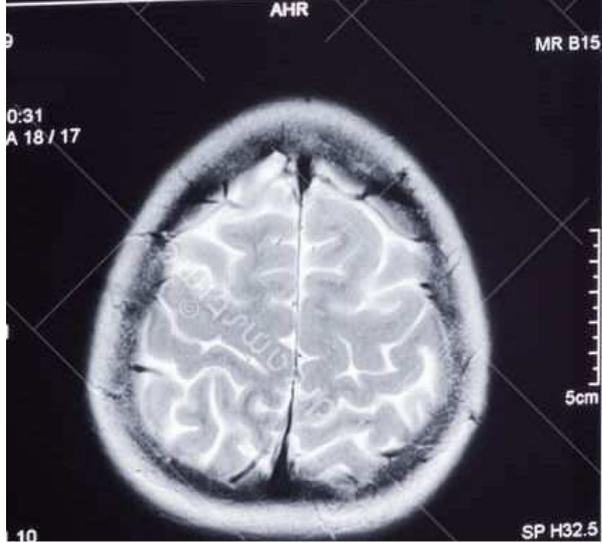
	Théo	Pré	Pre%Ref	Post	Post%ref	Chg%
Dose				2 Puff		
VEMS	L 2.39	1.47	61.5	1.40	58.6	-4.8
CVF	L 2.82	1.50	53.0	1.40	49.7	-6.3
VEMS%CF	% 84.61	98.15		99.69		1.6
VEMS%CV	% 78.08	85.43		72.17		-15.5
DEP	L/s 6.12	2.64	43.1	3.53	57.8	33.9
DEM75	L/s 5.40	1.58	115.0	2.32	169.0	47.0
DEM50	L/s 3.70	2.00	54.1	3.25	87.7	62.2
DEM25	L/s 1.37	2.64	48.8	3.53	65.4	33.9
DEM	L/s 2.99	2.23	74.6	3.31	111.0	48.8
CRFpl	L 2.71	2.79	103.0	2.69	99.2	-3.7
VR	L 1.88	2.20	117.2	1.77	94.2	-19.6
CPT	L 4.97	3.92	78.9	3.71	74.6	-5.4
VR % CPT	% 38.68	56.13	145.1	47.73	123.4	-15.0
VRE	L 0.83	0.59	71.0	0.92	110.4	55.4
CV	L 2.92	1.72	58.8	1.94	66.3	12.7
R 0.5 IN	kPa/(L/s) 0.30	0.24	79.1	0.12	38.7	-51.1
SR AW	KPA*S 0.96	1.29	134.2	0.74	77.1	-42.6
SG AW11	(KPA*S) 1.04	0.77	74.5	1.35	129.7	74.1



	Théo
Heure	
pHa	7.40
PCO2 Art.	38.03
PO2 art.	77.93
SaO2	
Hb	13.50
COHb	
BE	-0.90

Commentaire

La CVF a été mesurée à 1,50 litres soit 53,14 % de la théorique, après bronchodilatateur la CVF est de 1,40 Litres soit 49,59 % de la Théorique.
 Le VEMS a été mesuré à 1,47 Litres soit 61,54 % de la théorique, après bronchodilatateur le VEMS est de 1,40 Litres soit 58,61 % de la Théorique.





Portrait de Zoé Al Asad

L'AGRESSION DE KURT Mc DONALD

Mots clefs : Kurt Mc Donald, drogue, Maxime Domroe, anti-fas, 2 septembre 2005

REPUBLIQUE FRANCAISE MINISTÈRE DE L'INTERIEUR DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE DIRECTION CENTRALE DE LA POLICE JUDICIAIRE Sous-direction de la brigade criminelle	PROCES VERBAL 3 septembre 2005 ENQUETEURS : Kalb Al Asad
---	--

OBJET :

PRE-RAPPORT D'ENQUETE SUR LE MEURTRE DE KURT MC DONALD

Les faits :

Le 2 septembre 2005, à 23h55, le jeune Kurt Mc Donald (22 ans) a été retrouvé par une patrouille de police dans une ruelle déserte du 9^{ème} arrondissement de Paris. La victime a été poignardée à de nombreuses reprises et dépouillée de ses liquidités. L'enquêteur Kalb Al Asad s'est chargé seul de l'enquête. Les premières conclusions laissent à penser que l'agression a eu lieu pour des affaires de narcotiques.

L'enquête textuelle :

2 septembre 2005, 23h55. L'estafette de police SR75 se gare près d'une petite ruelle du 9^{ème} arrondissement, l'Impasse des Espagnols, car les phares de la voiture ont révélé la silhouette d'un homme allongé. Descendus de leur voiture, les agent Bernie Santo et Alphonse Marquez contrôlent la ruelle et s'aperçoivent que l'homme en question est décédé.

3 septembre 2005, 00h04. Alphonse Marquez réclame l'arrivée de renforts de la police judiciaire ainsi que la présence d'une ambulance. L'enquêteur Karb Al Asad est dépêché sur place.

3 septembre 2005, 00h15. Le suspect est identifié grâce à une carte de visite dans sa poche : il s'agit du fils du notaire anglais William Mc Donald, joint à son domicile grâce à la carte de visite. C'est lui qui identifie son enfant par téléphone grâce aux descriptions de l'enquêteur. Il viendra plus tard formellement confirmer l'identité de Kurt Mc Donald à la morgue.

3 septembre 2005, 01h32. L'enquêteur Al Asad fini de prendre des photos de la scène du crime et de ranger dans des pochettes hermétiques tous les indices trouvés sur place. Le portefeuille vide de la victime et sa disposition, face contre le sol, laissent à penser que la mort est advenue après une altercation entre la victime et un voleur. Un cliché de l'impasse, montrant la victime, est joint au dossier

Eléments visuels :



Cadavre de monsieur Kurt Mc Donald, découvert par les agents Bernie Santo et Alphonse Marquez dans l'Impasse des Espagnols. Le corps n'a pas été déplacé sur le cliché pris mais les empreintes de Bernie Santo, lorsqu'il a touché le corps pour vérifier l'état de santé de Kurt Mc Donald, apparaîtront sur la veste du mort.

REPUBLIQUE FRANCAISE

TRIBUNAL DE PREMIERE
INSTANCE DE PARIS

CASIER JUDICIAIRE

N° 955781
Au registre spécial



BULLETIN DU CASIER JUDICIAIRE

Relevé des condamnations pénales de la personne référencée :

Mr / ~~Mme~~ / ~~Mlle~~ : Maxime « Max » Domroe

Né(e) le : 4 mai 1988

A : Ramonville-Saint-Agne (31)

Dates des condamnations	Cours du tribunal	Nature des crimes ou délits	Dates précises des crimes ou délits	Nature et quantum des peines	Observations
02/08/2003	Toulouse	Vol à l'étalage	13/07/1993	Admonestation	Première condamnation
11/10/2003	Toulouse	Insulte à agents	28/08/2003	20 jours de travaux d'intérêts généraux	Dépôt mandat 32-L1
03/03/2004	Paris	Incitation à la haine	17/02/2004	Admonestation + 6 jours de travaux d'intérêts généraux	
07/03/2004	Paris	Agression à caractère raciste	23/01/2004	2 mois de travaux d'intérêts généraux	Identification par témoins
27/12/2004	Paris	Agression à caractère raciste	16/10/2004	Remise en liberté sous caution	Caution : 1000 euros
09/01/2005	Paris	Agression à main armée	09/12/2004	2 mois de travaux d'intérêts généraux	Agression avec complice (non identifié)
17/05/2005	Paris	Agression à caractère raciste	04/03/2005	3 mois de travaux d'intérêts généraux	

FORMULAIRE DE DEPOSITION

Direction régionale de la police judiciaire
36 Quai des Orfèvres, 75001 Paris



Date :

05 septembre 2005

Nom de l'interrogé :

Maxime Domroe

Nom de l'interrogateur :

Kalb Al Asad

Sujet :

Mort de Kurt Mc Donald

Certifié reproduit tel quel d'après l'interrogatoire oral

Que faisiez-vous la nuit du 2 septembre 2005 entre 23h00 et minuit ?

P'tain mais je ne sais plus trop moi, vous m'faites chier avec vos questions de poulet ! Attends, laisse moi réfléchir ... j'crois bien que j'étais au squat à m'occuper de ma nana, si tu vois ce que je veux dire ?

Quel est le nom de cette personne et peut-elle témoigner de votre présence avec elle ?

Grave qu'elle peut, elle doit toujours avoir du mal à s'asseoir tiens ! Elle s'appelle Manie Clémenceau, mais on l'appelle tous Mama dans le groupe. Elle a pas de numéro de téléphone donc faudra se déplacer dans la zone pour lui parler.

Connaissiez-vous la victime, Kurt Mc Donald ?

Nan, je ne sais pas même pas qui c'était avant que vous me montriez les photos.

Avez-vous une idée de ce qu'il faisait dans la ruelle à cette heure et cet endroit ?

Comment tu veux que je le sache, hein ?

Alors comment expliquez-vous la présence de votre casquette, couverte d'éclaboussures du sang de la victime, retrouvée sur un tas d'ordure proche de la scène du crime ?

C'te casquette, je ne l'ai plus depuis un moment. On me l'a volée dans le squat et je ne sais pas du tout qui a pu faire ça. J'serais bien venu faire une déposition à la police pour la retrouver mais à mon avis vous m'auriez envoyé chier. Mais bon, c'que je veux dire, c'est que nan, je ne sais pas ce qu'elle fout là. Mais je veux bien la récupérer.

Pièce à conviction. Vous ne la récupérez pas. Y a-t-il quelqu'un qui peut témoigner de la disparition de votre casquette là où vous logez ?

Bah ouais, je pense que Mama (Manie Clémenceau) ou Lo' (Loïc Tambrain) pourraient vous l'appeler. J'ai fait un barouf d'enfer quand je me suis rendu compte qu'on me l'avait chipé. Et si c'est un connard qui l'a utilisé pour faire le meurtre et me coller tout ça sur le dos, bah vous avez intérêt à l'attraper avant moi, car sinon c'est moi qui m'en chargerai.

Je ne vous le conseille pas. Dernière question : la victime avait ingéré de la benzodiazépine. Une idée d'où elle peut venir ?

Nan, j'fais pas dans la came moi. Mais je sais que ça vous chatouille, vous les keufs, de savoir que de la benzodiazépine circule dans Paris et que vous n'arrivez pas à trouver d'où elle vient. Comptez pas sur moi pour vous aider à boucler ces gars, tout ce que je sais c'est que ce ne sont pas des rigolos.

Rapport d'enquête sur le mouvement « Tasse-Tarins »

Etablis par les enquêteurs de la PJ de Paris suite aux dérapages violents qui ont eu lieu en mars et avril 2005, lors des rassemblements pour la jeunesse mondiale.

I. Introduction

L'apparition de casseurs et de manifestants racistes, assez rapidement maîtrisés par la police et la gendarmerie, ont fait surgir des banlieues de Paris un groupe d'antifascistes radicaux (abrégé en antifa par les membres du groupe), les « Tasse-Tarins ». Leur descente dans la rue et leurs confrontations avec les manifestants et les forces de l'ordre a vite dégénéré en bagarre généralisée et coûté à la municipalité plusieurs dizaines de milliers d'euros en réparations et dédommagements. Sept personnes ont été envoyées à l'hôpital pour fractures et commotions. Les trois meneurs des « Tasse-Tarins » ont été arrêtés mais il est difficile de les inculper pour les événements du printemps 2005 car les « Tasse-Tarins » ont tous agi masqués.

II. Les trois leaders

	<p>Maxime « Max » Domroe Né le 04/05/1988</p> <p>Chef de la bande des « Tasse-Tarins ». Son casier judiciaire montre un individu socialement inadapté et violent. Psychologiquement, Maxime Domroe peut se révéler sujet à des accès de violence physique et verbale qu'il semble mal juguler. Toutefois, il comble cela par une grande ambition personnelle qu'il semble chercher à asseoir au travers de son groupe.</p>
	<p>Loïc « Lo » Tambrain Né le 12/10/1986</p> <p>Second des « Tasse-Tarins » et gros bras de la bande, Loïc Tambrain n'a jamais été condamné et pourtant de gros soupçons ont pesé sur lui dans plus d'une affaire policière. Son profil psychologique indique qu'il compense une grande faiblesse mentale par un développement extrême des muscles de son corps. Facilement manipulable mais très colérique, il est donc préférable de peser ses mots lorsque l'on s'adresse à lui.</p>



Manie « Mama » Clémenceau

Né le 13/02/1989

Troisième tête de la bande des « Tasse-Tarins », Manie Clémenceau se démarque des deux autres leaders par son charisme qu'elle exerce autrement que par la violence. Malgré son jeune âge, elle a déjà accompli des études poussées en psychologie comportementale, mais suite à diverses plaintes contre la morale, elle fut renvoyée de sa faculté pour finalement se trouver une autre bande dans laquelle utiliser ses atouts intellectuels.

III. Nombre et organisation

Les « Tasse-Tarins » sont un groupe dont la force humaine est estimée à cinquante membres, quoique des indicateurs divers dans la police laissent à penser que leurs sympathisants seraient près d'une centaine. Leurs quartiers généraux se trouvent dans un immeuble abandonnée dans le 18^{ème} arrondissement de Paris, mais leurs lieux de réunions changent régulièrement. Plusieurs de leurs membres ont été arrêtés pour trafics divers, larcins et agressions physiques et/ou verbales envers des représentants des forces de l'ordre. Toutefois une grande partie de leurs membres sont encore adolescents et ne peuvent donc être écroués. Cette jeunesse s'explique par le fait que leur mouvement n'est que très récente et que leur structure interne n'ait été mise en place qu'au cours de l'année 2004, selon nos sources.

Leurs sources de financement sont encore assez obscures mais le vol à l'arrachée, à main armée et le trafic de stupéfiants semblent être leurs gagne-pains du moment. Plusieurs membres ont été arrêtés pour recel de bijoux volés ou pour possession et vente de drogues (cannabis et benzodiazépine). Toutefois rien ne permet d'affilier les « Tasse-Tarins » à un réseau plus grand de distribution de drogue, par manque de preuve et par manque d'investigations plus longues.



Manifestation des antifas en mars 2005.

IV. Conclusions

Ce rapport souhaite mettre en avant le danger de ce groupe antifasciste de par les moyens qu'ils utilisent et par leurs sources de financement. La conclusion globale de cette étude criminelle est qu'il est nécessaire de garder un œil sur les « Tasse-Tarins » afin d'éviter d'autres débordements dans l'avenir.

REPUBLIQUE FRANCAISE	PROCES VERBAL
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR	
DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE	8 septembre 2005
DIRECTION CENTRALE DE LA POLICE JUDICIAIRE	ENQUETEURS : Kalb Al Asad
Sous-direction de la brigade criminelle	

OBJET :

RAPPORT FINAL D'ENQUETE SUR LE MEURTRE DE KURT MC DONALD

Les faits :

Copie du pré-rapport du 3 septembre de la même année -- Le 2 Septembre 2005, à 23h55, le jeune Kurt Mc Donald (22 ans) a été retrouvé par une patrouille de police dans une ruelle déserte du 9^{ème} arrondissement de Paris. La victime a été poignardée à de nombreuses reprises et dépouillée de ses liquidités. L'enquêteur Kalb Al Asad s'est chargé seul de l'enquête. Les premières conclusions laissent à penser que l'agression a eu lieu pour des affaires de narcotiques.

Relevé d'indices :

- Le portefeuille de la victime, retrouvée face contre terre, traînait à ses pieds. Il a été vidé de son contenu, à l'exception de petites pièces de monnaie d'une valeur totale de 15 centimes. Aucune empreinte sur le portefeuille si ce n'est celles de la victime. Photographie jointe.



- Dans les poches de la victime, une carte de visite appartenant à William Mc Donald, notaire et père de la victime, a été retrouvée, ainsi que les clés de l'appartement de la victime, trois mouchoirs sales couverts de mucosités nasales appartenant

à la victime (comparaison faite au laboratoire, pièce non fournie au rapport pour cause de dégradation rapide de l'échantillon) et un tube d'aspirine vide (photo jointe). Tous ces objets ne portaient que les empreintes du fils de Mc Donald.



- Une casquette en toile grise, portant de nombreuses traces d'usure, a été abandonnée à un mètre de la victime. Elle se trouvait sur un tas de déchets ménagers de couleur similaire et a été repérée grâce aux ultraviolets car portant des projections de sang sur la visière. Des traces de sueur sur le pourtour interne de la casquette ont été analysées par le laboratoire. Photo jointe. Trop d'empreintes partielles superposées pour identification d'un quelconque suspect.



Suspect potentiel :

L'analyse de la sueur sur le pourtour interne de la casquette a mené vers un suspect, Max Domroe, 17 ans, sans emploi. Appréhendé le 6 septembre 2005 au Parc Attigny, Paris, le suspect s'est débattu mais a fini par être emmené. Ce dernier a été entendu par l'enquêteur Al Asad et sa déposition est jointe au rapport. Son appartenance à un mouvement d'antifascistes radicaux, « Les Tasse-Tarins », ainsi que son casier judiciaire déjà bien fourni pour un adolescent, en ont fait la cible principale de l'enquêteur mais il en est ressorti que M. Domroe possède un alibi suffisamment solide pour douter de son implication dans l'affaire.

Droque :

La présence de légères traces de drogue dans l'organisme de la victime ne permettent pas de penser qu'il était sous l'emprise de substances psychotropes lors de son agression. La benzodiazépine retrouvée dans son estomac ne fait que confirmer ce que de nombreux autres rapports de police soulignent : il y a de nouveaux dealers en ville.

Probable déroulement de l'événement :

Entre 23h00 et 23h50, la victime Kurt Mc Donald s'est rendue dans l'Impasse des Espagnols pour une raison inconnue. Il a sans doute été attiré là bas par quelqu'un ou par un cri. Une fois hors de vue de potentiels passants, l'agresseur a attaqué la victime pour lui voler son argent. La rencontre a tourné au vinaigre et l'agresseur a planté de cinq coups de couteaux monsieur Mc Donald fils avant de prendre la fuite, emportant tout l'argent que le jeune homme avait sur lui.

Conclusions :

Kurt Mc Donald a été victime d'un vol à main armée et a perdu la vie. Malgré des présomptions quand à un éventuel suspect, aucune démarche n'a pu aboutir faute de preuves.

RAPPORT MEDICO-LEGAL JUDICIAIRE

Numéro de dossier : MD2005-75-0087-BZ2

Médecin légiste

Nom du médecin légiste : *Sainte-Rose*

Prénom du médecin légiste : *Gilles*

Date de l'examen : *4 septembre 2005*

Patient

Nom du patient : *Mc Donald*

Sexe : *Masculin*

Age : *22 ans*

Poids : *50 kg*

Rhésus : *négatif*

Prénom du patient : *Kurt*

Origines : *Anglaise*

Taille : *1 mètre 63*

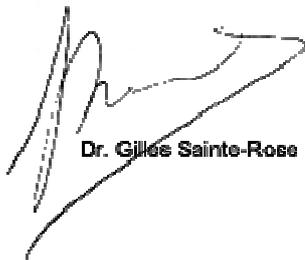
Groupe sanguin : *O*

Rapport d'autopsie

De multiples (5) coups perforants de couteau sont à l'origine d'une perte massive de sang et de trois hémorragies internes. La mort a eu lieu au moment de l'agression, plus particulièrement lorsque le gros intestin fut perforé. L'ensemble des coups a été porté au bas ventre de la victime et la déchirure des tissus indique une lame fine, comme un cran d'arrêt.

Les analyses de sang du sujet montrent de légères traces de psychotropes, traces confirmées par le contenu stomacal de la victime : une gélule à demi-digérée de benzodiazépine ainsi que les restes d'un hamburger ont été identifiés. La drogue, en trop faible quantité, ne peut avoir émoussé les sens de la victime lors de son agression.

Signatures et tampon


Dr. Gilles Sainte-Rose





Cliché de la ruelle



Loic Tambrain (témoin)



Manie Clémenceau (témoin)



Maxime Domroe (témoin)

Projet n° 132514 Echantillon n° 3 Rapport d'analyse n° 1201	Date 05/09/2005	Page 1/1
--	------------------------	-----------------



A l'attention de **Kalb Al Asad**
PJ de Paris

Notre référence A1259 Référence client PJ-09-22 Description de l'échantillon Casquette en tissu Taille de l'échantillon reçu et analysé 68.9 g Taille sous-échantillon 1.002 g Méthode d'extraction Responsable de l'analyse Analyses demandées AA: Analyses PCR	Rang de l'échantillon 1 / 6 Type EX Date de réception 04/09/2005 Date de mise en analyse 04/09/2005 Date de fin d'analyse 05/09/2005 Condition de stockage
---	---

DLC/DLUO	Numéro de lot
----------	---------------

NOTE EXPLICATIVE
 Les méthodes employées sont identifiées par un code de 5 caractères dont la description précise et les spécificités des méthodes analytiques testées sont disponibles auprès du laboratoire.
 Ce document ne concerne que les objets soumis à l'essai ; sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
 Essais et rapports réalisés conformément à nos conditions générales de vente imprimées au verso.

Méthode	Résultats
GS144	PCR qualitative

Les séquences ADN présentes dans le sang (dessus) et dans la sueur (pourtour interne) de la casquette-échantillon a pu être extraite sans dommage pour l'analyse. Après séquençage, l'échantillon a été comparé avec la base de données de la PJ pour identification.
 Le résultat de la comparaison SANG indique une concordance parfaite à 98.02% avec l'échantillon de sang fourni par la PJ et correspondant à l'individu Kurt Mc Donald. Le résultat de la comparaison SUEUR indique une concordance parfaite à 97.86% avec l'échantillon de référence de la PJ stocké dans leur base de données, sous le nom de Maxime Domroe.

SIGNATURE



Rapport validé électroniquement par Comité de surveillance de la Santé

L'ASSASSINAT DU COUPLE MERCIER

Mots clefs : Zoé Mercier, drogue, Amédée Leclerc, Kalb Al Asad, 13 Août 1997

REPUBLIQUE FRANCAISE MINISTÈRE DE L'INTERIEUR DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE DIRECTION CENTRALE DE LA POLICE JUDICIAIRE Sous-direction de la brigade criminelle	PROCES VERBAL 14 aout 1997 ENQUETEURS : Amédée Leclerc Kalb Al Asad
---	--

OBJET :

PRE-RAPPORT D'ENQUETE SUR LE DOUBLE MEURTRE DES EPOUX MERCIER

Les faits :

Le 13 août 1997, les époux Mercier, nommément Jean et Adeline, ont été retrouvés assassinés à leur résidence, située au 14, rue du marais, 75010, Paris. C'est un passant, sorti promener son chien, qui a entendu des coups de feu et qui a immédiatement alerté la police. Arrivés sur les lieux du drame, les enquêteurs Kalb Al Asad et Amédée Leclerc n'ont pu que constater la mort des époux. Leur fille, Zoé Mercier, retrouvée en état de choc, a été confiée à des services spécialisés. Tout semble indiquer un cambriolage qui a mal tourné.

L'enquête textuelle :

13 août 1997, 21h03. La ligne d'appel à l'aide de la police reçoit l'appel de détresse du dénommé Lucien Bernault, 55 ans, mécanicien, qui dit avoir entendu des coups de feu dans la maison située au 14, rue du marais, 75010, Paris. Mr Bernault, sorti promener son chien, passait devant la maison lorsque plusieurs détonations ont eu lieu.

13 août 1997, 21h28. Malgré la célérité avec laquelle la première voiture de police est arrivée sur les lieux, les victimes n'ont pu être sauvées. La porte d'entrée a été forcée par l'enquêteur Leclerc, puis l'enquêteur Al Asab et lui se sont rendus dans la maison. Le mari, Jean Mercier (32 ans, chômeur), a été retrouvé abattu dans sa cuisine. Sa femme, Adeline (28 ans, épicière), morte dans son lit. Leur fille, Zoé (10 ans), s'était réfugiée sous les draps, contre sa mère, lorsque le crime a eu lieu. Tout porte à croire que le meurtrier n'a pas fait la différence entre le corps de la mère et celui de la fille, les deux étant partiellement cachés par les draps du lit.

13 août 1997, 21h41. Les ambulances et la cellule psychologique se sont chargés de la dénommée Zoé, sous la protection de l'enquêteur Al Asab. L'inspecteur Leclerc est resté sur les lieux du crime pour

photographier les indices et relever des échantillons. Le cliché du cadavre de madame Mercier est joint à ce pré-rapport.

13 août 1997, 23h52. L'enquêteur Leclerc, après avoir passé la zone au peigne fin, a posé les scellés de la police. Deux cartons complets d'échantillons sont partis pour le laboratoire. L'arme du crime, une arme à feu, n'a pas été retrouvée sur les lieux. Deux gardiens de la paix ont été postés pour surveiller la scène de crime, en attendant que les membres du laboratoire de la police scientifique viennent finir d'inspecter et nettoyer les lieux.

Eléments visuels :



Cadavre de madame Adeline Mercier, découvert dans la chambre à coucher parentale par les enquêteurs Al Asab et Leclerc. Le corps a été retourné sur le ventre pour permettre à leur fille Zoé de s'extraire du cadavre de sa mère, sous lequel elle était prostrée, en état de choc.

LABORATOIRE DU LAGON BLEU
29 Place de l'Hôtel de Ville
75002 Paris
Tél : 85 52 36 37

Analyse effectuée sur demande de la PJ
Par les Dr. Remaux et Chambert
Le 17 août 1997

DDN/ 1286

Sujet : Traces de sang relevées sur scène de crime
Echantillons tests : M. Jean Mercier
Mme Adeline Mercier
Mlle Zoé Mercier

HEMATOLOGIE

NUMERATION DES HEMATIES

LH 750 Coulter

Hématies	5.350.000 /mm ³	N : 4.60 – 6.20
Hémoglobine	16.7 g/100ml	N : 14.0 – 18.0
Hématocrite	49.1 %	N : 40.0 – 54.0
V.G.M.	92 micron.3	VN : 80 – 95
T.C.M.H.	31	N : 27 – 32
C.C.M.H.	34	N : 31 – 35
CVGR	14 %	N : 8 – 17

NUMERATION DES LEUCOCYTES

Leucocytes totaux	8.100 /mm ³	N : 4000 – 10000
Poly. neutrophyles	4.400 /mm ³	54.3 %
Poly. eosinophiles	300 /mm ³	3.7 %
Poly. basophiles	0 /mm ³	0 %
Lymphocytes	2.700 /mm ³	33.3 %
Monocytes	700 /mm ³	8.6 %

PLAQUETTES

VMP: 237.000 /mm³ 8.5 femtolitres 8.5

OBSERVATIONS

L'échantillon de sang prélevé sur la scène de crime correspond à 99.998 % à l'échantillon de référence de M. Mercier. Aucune contamination par un second sang.

Le sang de M. Mercier est de type AB+ et présente un fort taux d'hématies, ce qui est sans doute lié à la présence de benzodiazépine dans le corps de Mr Mercier. Ce psychotrope, utilisé dans les traitements contre l'insomnie et l'anxiété, peut en effet avoir ce genre d'effet à long terme.



ENQUETE DE ROUTINE

Direction centrale de la Police Judiciaire
36 Quai des orfèvres

Enquêteurs : Amédée leclerc
Kalb Al Asad

Sujet : Meurtre des époux Mercier
Année : 1997

M. Jean Mercier

Age : 32 ans

Lieu de naissance : Dreux (28)

Profession : chômeur

Mr Mercier a été comptable durant les premières années de sa vie mais a perdu son emploi il y a trois ans de cela après avoir été en retard à plusieurs rendez-vous importants. Il vivait depuis grâce aux allocations chômage et sur les revenus de sa femme. Ses anciens collègues de travail le disaient joyeux et convivial, jusqu'aux mois précédents son renvoi. Son humeur était alors plus sombre et il semblait comme toujours un peu « dans la lune » (citation de son chef d'équipe).

Mme Adeline Mercier (née Lamelle)

Age : 28 ans

Lieu de naissance : Auxerre (89)

Profession : épicière

Mme Mercier a repris la profession de ses parents et a ouvert sa propre épicerie dans le 7^{ème} arrondissement de Paris. Les affaires, sans être florissantes, semblaient plutôt bonnes d'après le relevé de compte commun du couple. Un gros retrait (7200 francs) a d'ailleurs eu lieu deux semaines avant la mort des époux. Les marchands alentours disent Mme Mercier calme, gentille et très douce avec sa fille qui venait souvent l'aider de son mieux au magasin, lorsqu'elle n'était pas à l'école.

Mlle Zoé Mercier

Age : 10 ans

Lieu de naissance : Auxerre (89)

Profession : -

La petite Zoé est une jeune fille sans histoire, appréciée de ses professeurs et ayant des notes au dessus de la moyenne.

ANALYSE MORPHOLOGIQUE

Diamètre de l'alésage : 8.81 mm

Diamètre à fond de rayure : 8.97 mm

Diamètre moyen de la balle : 9.08 mm \pm 0.01 mm

Masse : 9.7 g

ANALYSE CHIMIQUE

Plomb 99.91%

Etain 0.07%

Autres 0.01%

.38 Long Colt
(9 mm)

ANALYSE MICROSCOPIQUE



REPUBLIQUE FRANCAISE	PROCES VERBAL
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR	
DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE	28 aout 1997
DIRECTION CENTRALE DE LA POLICE JUDICIAIRE	ENQUETEURS : Amédée Leclerc Kalb Al Asad
Sous-direction de la brigade criminelle	

OBJET :

RAPPORT FINAL D'ENQUETE SUR LE DOUBLE MEURTRE DES EPOUX MERCIER

Les faits :

Copie du pré-rapport du 14 août de la même année -- Le 13 août 1997, les époux Mercier, nommément Jean et Adeline, ont été retrouvés assassinés à leur résidence, située au 14, rue du marais, 75010, Paris. C'est un passant, sorti promener son chien, qui a entendu des coups de feu et qui a immédiatement alerté la police. Arrivés sur les lieux du drame, les enquêteurs Kalb Al Asad et Amédée Leclerc n'ont pu que constater la mort des époux. Leur fille, Zoé Mercier, retrouvée en état de choc, a été confiée à des services spécialisés. Tout semble indiquer un cambriolage qui a mal tourné.

Relevé d'indices :

- Alentours de la maison : le jardin entourant la maison semble avoir été traversé en vitesse par une personne de corpulence moyenne d'après les traces retrouvées dans les buissons aux branches cassées. De très faibles quantités de sang, mélangées à la terre, ont été prélevées et identifiées comme appartenant à la victime M. Mercier.
- Porte d'entrée : la porte d'entrée n'a pas été forcée et ne montre aucune trace de crochetage. Elle était fermée à clef, de l'intérieur, lorsque la police est arrivée. C'est la police qui l'a défoncée.
- Cuisine : lieu de l'assassinat de Jean Mercier. La cuisine a été visiblement fouillée, plusieurs objets renversés au sol l'attestent. Une grande quantité de sang de type AB+ a été retrouvée sous le corps de M. Mercier, affalé contre un petit meuble, encore habillé de sa robe de chambre. Le corps présentait plusieurs impacts de balle (voir rapport du médecin légiste) et était livide, après avoir perdu autant de sang. Des traces de pas, du 42, viennent et partent de la scène de crime. Cette peinture n'est pas celle de Jean Mercier, ni de sa femme ou de sa fille. De même, les empreintes correspondent à des chaussures de type rangers, non retrouvées dans la maison. Une ceinture en cuir noir imbibée du sang de la victime a été

découverte près du corps de Jean Mercier, ainsi que plusieurs boîtes vides. Fichées dans le mur Nord ont été retrouvées deux balles d'un calibre de 9mm et une troisième était fichée dans le mur Est. Les balles, trop abimées, n'ont pas pu servir comme point de comparaison avec des affaires plus anciennes.



- Cellier du bas : une fenêtre grande ouverte, dont les rebords sont entachés de sang de type AB+, a été trouvée en l'état. L'un de ses carreaux a été brisé, les éclats de verre ayant été projetés à l'intérieur de la maison. Aucune empreinte digitale n'a été relevée, malgré la présence de traces de mains sur le bois du cadrage.
- Couloirs et escaliers : des traces de pas ensanglantées montent de la cuisine à la chambre du couple Mercier. Ce sang appartient à la victime mais les pas sont ceux des rangers. La densité de sang diminue à chaque pas, jusqu'à ne plus être visible à l'œil nu une fois arrivé à l'étage. Le luminol a permis de révéler les traces de sang moins visibles par la suite, allant jusqu'à la chambre puis en repartant en direction de l'étage du bas et de son cellier.



- Chambre du couple : la porte de la chambre était grande ouverte et non fermée. Aucune trace d'effraction. Les traces de pas révélées au luminol s'arrêtent à environ trois mètres du lit. Dans le lit a été découvert le cadavre nu de Mme Mercier, en position allongée, plus des trois-quarts de son corps recouvert de son drap de nuit. Deux balles ont été retrouvées dans le corps de Mme Mercier (voir rapport du médecin légiste) et sa position indique qu'elle faisait face au tueur lors de sa mort. Un téléphone près de son lit indique qu'elle a tenté d'appeler le numéro d'urgence de la police mais ne semble pas avoir eu le temps de presser le dernier numéro. Les tiroirs de la commode, fermés, sont encore plein des affaires du couple, comprenant entre autre plusieurs bijoux en or et 300 francs. Comme indiqué dans le pré-rapport, la fille du couple Mercier a été retrouvée cachée sous les draps, contre le corps de sa mère. La jeune fille, quoiqu'en état de choc, ne semble pas avoir été blessée physiquement.

Probable déroulement de l'événement :

La méthode employée pour entrer dans la maison correspond à la méthode standard des braqueurs de seconde zone. Il est fort probable qu'un individu ait voulu se faire un peu d'argent facile en entrant par effraction dans la maison du couple Mercier, mais que le bris de la vitre du cellier ait alerté Mr Mercier, qui se trouvait alors au rez-de-chaussée. La rencontre entre les deux hommes a dû se faire à la cuisine et une rixe a commencé, comme les preuves tendent à le faire penser. Durant la bagarre, le cambrioleur a voulu se servir de

son arme, non sans mal car plusieurs balles ont été tirées aléatoirement dans les murs. L'une de ces balles s'est fichée dans la jambe de Mr Mercier. Blessé, il s'est fait un garrot avec une ceinture, pendant que le cambrioleur filait à l'étage pour voler des bijoux. Surprenant Mme Mercier dans la chambre, il a fait l'erreur de lui tirer dessus, sans doute sous le coup de la montée d'adrénaline. Ce qui s'est passé ensuite dans la tête du cambrioleur n'est pas clair, mais il a pu penser pouvoir être reconnu par M. Mercier et s'est donc dépêché de redescendre, de l'abattre et de filer.

Conclusions :

Les conclusions tendent vers un cambriolage qui aurait mal tourné et dont les époux Mercier auraient été les malencontreuses victimes. Cependant, sans l'arme du crime ni empreinte ni suspect, la piste semble difficile à remonter. Les agents de terrain ont été avisés de surveiller les agences de change et les orfèvres en cas de recèle de bijoux volés.

RAPPORT MEDICO-LEGAL JUDICIAIRE

Numéro de dossier : MD1997-75-1028-AL8

Médecin légiste

Nom du médecin légiste : *Sainte-Rose*

Prénom du médecin légiste : *Gilles*

Date de l'examen : *15 août 1997*

Patient

Nom du patient : *Mercier*

Sexe : *Féminin*

Age : *28 ans*

Poids : *57 kg*

Rhésus : *positif*

Prénom du patient : *Adeline*

Origines : *Française*

Taille : *1 mètre 58*

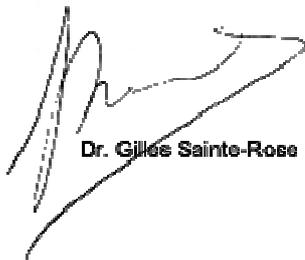
Groupe sanguin : *A*

Rapport d'autopsie

Le corps de Mme Mercier présente deux entrées de balle au niveau du sternum. L'espacement des points d'entrée des balles est de 6,1 cm, ce qui indique deux coups de feu consécutifs. L'absence de résidu de poudre par projection laisse à penser que l'arme du crime est un revolver et non un pistolet. Le calibre des balles est de 9mm et l'ouverture des chairs au niveau des points de pénétration indique que le tireur était situé à environ trois mètres de sa cible.

La mort est survenue immédiatement après le second coup de feu, qui s'est logé dans le poumon droit. L'absence de blessures défensives et l'accumulation du sang dans le dos de la victime indiquent que Mme Mercier était allongée, ou tout du moins dans son lit, lorsqu'elle a été tuée.

Signatures et tampon


Dr. Gilles Sainte-Rose



RAPPORT MEDICO-LEGAL JUDICIAIRE

Numéro de dossier : MD1997-75-1029-AL8

Médecin légiste

Nom du médecin légiste : *Sainte-Rose*

Prénom du médecin légiste : *Gilles*

Date de l'examen : *15 août 1997*

Patient

Nom du patient : *Mercier*

Sexe : *Masculin*

Age : *32 ans*

Poids : *71 kg*

Rhésus : *positif*

Prénom du patient : *Jean*

Origines : *Français*

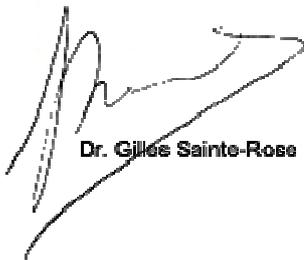
Taille : *1 mètre 76*

Groupe sanguin : *AB*

Rapport d'autopsie

Le cadavre présente de nombreuses blessures défensives aux avant-bras et aux mains, mais aucun résidu d'épiderme n'a été retrouvé sous les ongles ou dans les abrasions superficielles de la peau. Une ecchymose à la tempe indique clairement que le mort a été frappé à l'aide d'un objet contondant avant d'être criblé de balles de 9mm. La première l'a atteint à la cuisse gauche, perforant l'artère fémorale. Cette balle aurait suffi à tuer Mr Mercier en quelques minutes, mais les traces d'un garrot de fortune sont visibles sur la peau. D'après la quantité de sang perdue, il semblerait que l'artère ait fuit pendant quelques minutes, ce qui indique que le même laps de temps s'est écoulé entre la première balle et les deux autres balles qui ont atteint le corps, une au cou et une à la tête, deux blessures mortelles. Avec une telle blessure, il aurait été impossible au sujet de se relever et de lutter.

Signatures et tampon


Dr. Gilles Sainte-Rose





cliché des balles extraites des corps



Cuisine



Chambre à coucher – cadavre de Mme Mercier

LE NAUFRAGE DU POSEIDON

Mots clefs : Marseille, navire Poséidon, réfugiés, DST, Léon Froncier, 12 mars 1985



Rapport d'enquête de la Direction de la Surveillance du Territoire

Résumé de l'affaire

Le 12 mars 1985 un cargo de transport d'immigrés clandestin, le Poséidon, s'est échoué proche des calanques de Marseille. Les gardes-côtes ont été contacté pour venir en aide aux passagers afin d'éviter des noyades et la DST a pris en charge la sécurisation du périmètre et le contrôle des identités des immigrés.

Pré-incident

Selon le log du navire, le Poséidon a quitté le port de Rabat le 12 mars 1985 avec dans ses cales une cargaison de poissons de mer fraîchement pêchés, sensés être vendus sur le port de Marseille pour le 12 à midi. Après plusieurs heures de navigation, à l'approche des côtes françaises, la coque du navire a subit un déchirement, probablement dû à un récif mal répertorié. La voie d'eau a entraîné le navire en perdition qui a envoyé un signal de détresse aux gardes-côtes de Marseille. Une vedette rapide a été dépêchée sur les lieux mais à la place du poisson se trouvaient 52 immigrés marocains.

Contactée sur le moment, la DST a réquisitionné un entrepôt désaffecté à l'extérieur de Marseille afin de l'ouvrir aux réfugiés, pour qu'ils puissent y dormir, se laver et se restaurer grâce à des installations de fortune. Par mesure de sécurité, un périmètre

barbelé et électrifié a été monté tout autour pour éviter une immigration sauvage de clandestins.

Incident

Durant la nuit du 14 mars 1985, le générateur électrique du grillage extérieur a été saboté de manière professionnelle. Une fausse résistance en aluminium a été insérée dans le circuit d'alimentation électrique, ce qui a créé une surcharge et fait griller le générateur, interrompant l'électricité dans tout le bâtiment mais aussi au niveau des grillages extérieurs. La surcharge a eu lieu environ 30 minutes après la pose du dispositif, ce qui a laissé le temps aux suspects de sortir pour se tenir près des grillages. Une fois le courant coupé, des clandestins en ont profité pour escalader le grillage et passer les barbelés en se servant de leur chemise pour se protéger les mains.



L'officier de la DST chargé du camp a été le premier à se rendre compte de la tentative d'évasion et a chargé les fuyards avec une escouade de police. Devant leur refus d'obtempérer, la police a fait feu et touché mortellement un marocain, remonté

sur le grillage pour aider l'un de ses compères emberlificoté dans les barbelés. Ce dernier a été capturé et sera questionné rapidement. Tous deux présentent de larges et profondes coupures au dos et au torse dus aux barbelés.

D'après la liste établie à l'entrée des immigrés au camp, deux personnes manquent à l'appel, un troisième a été tué et un quatrième capturé.

Post-incident

Une enquête est en cours pour retrouver les deux fuyards d'origine marocaine. Les hôpitaux de la région sont avertis et des barrages routiers vont fouiller les véhicules autour de Marseille durant les deux prochaines semaines.

Le marocain qui a été capturé sera interrogé par l'officier de liaison lors d'une entrevue avec la police judiciaire. Pour des raisons de sécurité nationale, il a été conduit à Paris sous haute surveillance. L'immigré abattu sera envoyé au crématorium dans deux semaines, après une analyse médico-légale de rigueur. Il est impossible de renvoyer le corps ou les cendres à sa famille puisqu'il est évident que les quatre fuyards se sont enregistrés sous de faux noms.

Numéro d'archives: 1985-13-008

Officier de liaison: Léon Froncier



Direction régionale de la police judiciaire de Paris
36, quai des orfèvres
75001 Paris
France

De : Léon Froncier
A : l'état major de la police judiciaire

Suite à l'interrogatoire du dénommé Kalb Al Asad le 14 mars 1985, je propose à l'état major de la police judiciaire son recrutement immédiat pour travailler comme membre entier de la police parisienne. Ses compétences dans les langues arabes et ses origines permettront à coup sûr à la jeune recrue de mieux cerner les foyers dangereux qui peuvent naître dans notre pays. Ses compétences sur le terrain sont plus que suffisantes et sa fidélité quand à sa mission n'est pas à remettre en cause. Quand à savoir quel crédit il accorde à la France et aux Français, seul le temps nous le dira. Il est donc important d'encadrer la jeune recrue avec attention, tout du moins durant les premières années de son service.

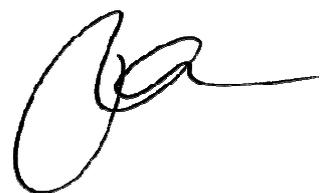
Cette missive peut et doit remplacer tous les examens d'entrée dans la police judiciaire, la DST faisant grand cas du dénommé Kalb Al Asad. Une visite médicale pourra avoir lieu sans que cela ne gêne le processus de recrutement. Aucune formation, que ce soit en langues, en armes à feu ou dans les techniques d'interrogation ne sont à prévoir. Une formation comprenant la bureaucratie et les règles élémentaires de tout représentant juridique français sera par contre impérative, mais pourra se dérouler en même temps que l'entrée en service de Kalb Al Asad. Je propose aussi de passer outre les formalités administratives habituelles pour accorder la nationalité Française à Al Asad, en plus de sa nationalité Marocaine. Cela facilitera les démarches administratives dans la Police.

La rémunération de la recrue n'est pas indiquée et sera en fonction de l'avis des secrétaires du trésor ainsi que de l'évaluation des officiers de terrain. Il est suggéré de ne donner que le strict minimum à Kalb Al Asad, tout du moins jusqu'à ce qu'il prouve efficacement sa valeur sur le terrain en tant qu'enquêteur.

Pour toute autre question, je me tiens à votre disposition.

Veillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Léon Froncier
Fait à Marseille le 15 mars 1985





Rapport d'enquête de la Direction de la Surveillance du Territoire

Résumé de l'affaire

Le 14 mars 1985, des immigrés parqués dans un camp pour réfugiés aux abords de Marseille se sont échappés de la surveillance des policiers sur place. L'un de ces hommes a été capturé par la DST.

Retranscription de l'interrogatoire

Officier de liaison – Nom, prénom, date de naissance.

Suspect – ...

Officier de liaison – J'ai dit, nom, prénom et date de naissance. Et on se magne, j'ai pas que ça à faire.

Suspect – ...

Officier de liaison – Bon, écoute, j'vais pas perdre mon temps avec toi. Tu retournes dans ton pays et tu te démerdes avec les autorités de Rabat. Tu leur expliqueras comment t'as fait tuer ton pote.

Suspect – C'est pas moi qui l'ai buté, c'est vous !

Officier de liaison – Non mec, c'est pas nous, c'est toi et surtout tes copains qui l'ont laissé crever sur le grillage.

Suspect – J'y suis pour rien j'vous dis !

Officier de liaison – Intéressant bonhomme. Tu n'ies y être pour quelque chose, mais tu ne mentionnes pas que les deux autres qui se sont carapatés comme des lièvres sont innocents. Qu'est-ce qui s'est passé là haut ?

Suspect – Ces enfants de putain n'sont pas venus pour nous aider, Kamran et moi ! Ils sont partis comme des lâches !

Officier de liaison – Et bah voilà, on commence à mordre à l'hameçon. Donc tu me dis que ton petit copain s'appelait Kamran ?

Suspect – J'ai rien dit ...

Officier de liaison – Tu vois ce petit appareil ? C'est un microphone. T'es enregistré, donc tu peux laisser tomber ton esbroufe. On reviendra sur Kamran plus tard, parles moi plutôt des deux autres.

Suspect – C'étaient des frères, je pensais qu'ils viendraient nous tirer de là mais non, ils ont filé. J'ai plus rien à dire d'autre, si ce n'est que ce sont des enfoirés.

Officier de liaison – Donc si tu les retrouves, tu leur fais la peau ?

Suspect – J'suis pas comme ça. On s'est sauvé la vie plusieurs fois dans notre jeunesse, donc j'vais rien faire si jamais on se revoit dans le futur. Je considère qu'on est quitte une bonne fois pour toute.

Officier de liaison – Mouais, j'vous connais vous, les gens de ton espèce, vous avez la revanche dans le sang.

Suspect – Epargnez moi vos conneries d'un autre temps. Vous n'savez même pas d'où je viens.

Officier de liaison – T'es marocain, ça m'suffit.

Suspect – ...

Officier de liaison – Et donc, Karman, c'était aussi un des types qui t'a sauvé la vie il y a longtemps ?

Suspect – Ouaip, et vice-versa. Nous étions comme une famille.

Officier de liaison – J'ai toujours adoré les histoires de famille. Tu m'racontes ça ?

Suspect – Et pourquoi je ferais ça ?

Officier de liaison – Pour honorer ton pote Kamran, pour baiser les deux autres lâches, pour qu'on te renvoie pas pourrir dans une geôle marocaine ... choisis ta raison. Et si ton conte de fée me plait, j'pourrais peut être faire quelque chose pour toi.

Suspect – Coupez votre machin et j'vous raconte ça.

Officier de liaison – Bah tiens, pourquoi je ferais ça ?

Suspect – Parce qu'un type de la DST comme vous n'aimerait pas que ce genre

d'informations soient relayées par les petits flics du coin ni par la presse.

Officier de liaison – Tu m'intrigues. J'coupe. Mais si tu m'ventiles, j'te rejette à la mer.

Interruption de microphone.

Officier de liaison – Oh putain.

Suspect – Ouaiip.

Officier de liaison – Oh putain, mec, j'crois tu viens de gagner un ticket pour la France. J'vais faire vérifier tes dires, mais si tout ce que tu m'as raconté tiens la route, j'crois que tu vas apprendre à bouffer des bœufs bourguignons et des choucroutes pour un bon bout de temps. A moins que tu ne préfères le poulet ?

Suspect – Va pour la volaille.

Officier de liaison – J'm'occupes de la paperasse. Tiens toi à ce que l'on a convenu et tu vivras des jours heureux.

Suspect – Je n'en demande pas plus.

Officier de liaison – Okay, alors je coupe et on se met au boulot.

Fin d'enregistrement.

Numéro d'archives: 1985-13-014

Officier de liaison: Léon Froncier

RAPPORT MEDICO-LEGAL JUDICIAIRE

Numéro de dossier : MD1985-13-257-BB7

Médecin légiste

Nom du médecin légiste : *Sebban*
Prénom du médecin légiste : *Paul*
Date de l'examen : *17 mars 1985*

Patient

Nom du patient : *Inconnu*
Sexe : *Masculin*
Age : *entre 25 et 30 ans*
Poids : *64 kg*
Rhésus : *positif*

Prénom du patient : *Inconnu*
Origines : *Arabe*
Taille : *1 mètre 67*
Groupe sanguin : *B*

Rapport d'autopsie

Le sujet examiné, d'origine arabe, a été tué lors d'une tentative de fuite devant les forces de l'ordre. La mort résulte d'une blessure par balle au niveau de l'aorte, près du ventricule gauche du cœur. L'hémorragie qui a suivi a entraîné la mort en quelques minutes. Rien ne pouvait être fait en attendant l'arrivée de secours compétents.

Le sujet présente de nombreuses lacérations au niveau de l'abdomen et du dos, consécutives aux frottements de l'épiderme avec des barbelés. Des échantillons de fer en provenance des blessures ont été comparés au fer présent dans les barbelés entourant le camp de réfugié de Marseille et correspondent à 95%.

Enfin, le sujet présente de nombreuses cicatrices sur le corps, plus anciennes, et l'épaisseur des tissus cicatriciels les font remonter aux années 70-80. De nombreuses cicatrices sont consistances avec des blessures par balles et par armes blanches. La couche de muscle du sujet, allée à son jeune âge, n'ont pas rendu les blessures handicapantes.

Signatures et tampon

Dr Sebban



POURPARLERS USA - URSS SUR LES ARMES SPATIALES, LES MISSILES INTERCONTI- -NENTAUX ET INTERMÉ- -DIAIRES A GENÈVE

Tant l'Union soviétique que les États-Unis cherchent à réduire le nombre d'armes nucléaires. Selon nos sources, les Soviétiques cherchent à réduire de moitié le nombre de missiles et de bombardiers équipés d'armes nucléaires, tandis que les États-Unis désirent s'assurer qu'aucun des deux camps ne puisse bénéficier de l'avantage d'une attaque surprise nucléaire, et de protéger le droit de posséder des systèmes de défense.

Les diplomates ont du mal à anticiper les résultats du sommet qui aura lieu à Genève en novembre de cette année, les soviétiques rejetant la grande majorité des propositions des négociateurs américains. Avec cette réunion planifiée plusieurs mois à l'avance, les deux superpuissances ont saisi l'occasion d'exposer leur position respective vis-à-vis de l'opinion publique. Le conseiller pour la sécurité nationale de Reagan, Robert McFarlane, a déclaré qu'ils avaient de « vraies difficultés à établir un dialogue » avec les Soviétiques, et a annoncé un premier test de défense antimissile dans le cadre de leur Initiative de défense stratégique. Les Soviétiques, de leur côté, ont annoncé un moratoire unilatéral sur les essais nucléaires souterrains et ont invité les Américains à faire de même, une demande qui a été rejetée.

Illustration des tests nucléaires
Soviétique - Pélu K. 1984



EVASION AU CAMP DE MARSEILLE

Une évasion a eu lieu au camp d'internement des réfugiés marocains du Poséidon, le navire qui s'est échoué la semaine dernière sur les plages du sud de la France.

Deux individus sont activement recherchés par la police et la DST, afin de pouvoir être interrogés. Notre correspondant sur place a fait état d'un mort et d'un homme capturé lors de leur tentative d'évasion mais la police et les agents du camp sont restés discrets à ce sujet. Ils recherchent toujours les deux individus qui ont réussi à s'échapper.





Photo du navire - Le Poséidon - échoué

LES NOUVEAUX CHIMISTES

Mots clefs : Klaus Bonnet, drogue, laboratoire clandestin, Céline Dumont-Pérez, 4 juillet 1992

DIRECTION GENERALE
DE LA POLICE NATIONALE

DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DE LA SECURITE PUBLIQUE
DE PARIS

COMMISSARIAT DE POLICE
DE PARIS IV



RAPPORT

Le service des gardiens de la Paix
Matricule : --
Brigade : J3

A : Archives nationales de la DST

OBJET : Compte-rendu de la saisie du 4 juillet 1992

Lors de la perquisition des laboratoires clandestins situés près des quais de la Seine, plusieurs kilogrammes de verrerie de laborantin ont été prélevés, ainsi qu'un rapport de comptabilité envoyé à un expert comptable et divers flacons de poudres inconnues.

Des scellés ont été apposés sur les indices en attendant le procès.

Fait à Paris IV, le 4 Juillet 1992.

DIRECTION GENERALE
DE LA POLICE NATIONALE

DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DE LA SECURITE PUBLIQUE
DE PARIS

COMMISSARIAT DE POLICE
DE PARIS IV



RAPPORT

Le service des gardiens de la Paix
Matricule : --
Brigade : J3

A : Archives nationales de la DST

OBJET : Compte-rendu de l'assaut sur le laboratoire clandestin de Klaus Bonnet

En ce jour du 4 juillet 1992, les forces conjointes de la police municipale de Paris IV et les forces d'assaut de la DST ont pris position autour d'un hangar situé sur les quais de Seine et qu'une série d'indices et de coups de fil anonymes ont mené à la conclusion qu'ils appartiennent au mafieux local Klaus Bonnet. En particulier, deux lettres anonymes, postées à deux jours d'intervalle, nous ont aidé à cerner le lieu avec précision. Les relevés d'empreintes n'ont rien donné, voir note des techniciens.

Plus de soixante membres des forces de l'ordre se sont infiltrés dans le bâtiment pour prendre la main dans le sac les trafiquants. Après une attente de deux heures, le suspect, Klaus Bonnet, ainsi que sept de ses agents les plus haut placés dans la hiérarchie de leur bande, sont entrés dans le laboratoire. Armés et visiblement en colère, ils ont réagit par la violence lorsque les sommations d'usage ont été faites. Des coups de feu ont suivi durant lesquels plusieurs membres des forces de l'ordre ont été touchés. Deux morts par balle du côté des assaillants puis l'explosion d'une cuve de méthane a interrompu le combat alors en notre faveur.

Profitant des gaz épais qui se répandaient, nos hommes protégés par des masques à gaz ont réussi à appréhender Klaus Bonnet ainsi que le reste des membres valides du gang. Le hangar n'a pas pu être sauvé car l'incendie a ravagé les locaux, mais les preuves solides récoltées en amont (voir liste de saisie) ainsi que les clichés pris avant l'arrivée du suspect démontrent amplement l'existence du laboratoire de drogues.

Fait à Paris IV, le 4 juillet 1992.



Cliché de l'intervention policière (confisqué à un journaliste)



Klaus Bonnet (suspect)



Laboratoires après leur destruction

Note pour travail ultérieur :

Les lettres anonymes ne portent aucune empreinte ; elles ont dû être réalisées avec des gants.

Par contre elles sentent bizarre je trouve. A vérifier quand j'aurai le temps.

n O u S S A V O n S

q u É K . B .

F A B R I q u É d É L A

d R O 9 u É . n O u S

P O u V O n S V O u S

L É P R O u V É Z .

T É n É Z V O u S

P R É T S .

d A n S u n # A n 9 A R
S u R L E S q u A I S
d E S E I n E P R E S
d u P O n T d E
S O L n E L E
B A T I m E n T A u
T O I T R O u 9 E E T
B L A n C .
L A B O R A T O I R E d E
d R O 9 u E S . K L A u S
B O n n E T Y S E R A .

LES QUATRE ETOILES ROYALES

Mots clefs : Kalb Al Asad, Faris, Ashem, Kamran, Iran, Shah, 1977

Note : ne donner ce dossier que si les quatre noms des agents du SAVAK sont connus

Rapport de la DGSE

Opération Exfiltration royale – Janvier 1979



[Copie d'un rapport secret émanant des archives du SAVAK, obtenu par la direction générale de la Sécurité extérieure \(DGSE\)](#)

Numéro de dossier : Q1-B5PKA
Etat : confidentiel

Décembre 1978 – Les protestations contre la politique de non-islamisation du Shah d'Iran atteignent leur paroxysme pendant le mois saint de Muharram, l'un des mois les plus importants pour les musulmans chiites. Des manifestants sont tués chaque jour par les commandos du SAVAK, quotidiennement les protestations gagnent de l'ampleur. Le 12 décembre, plus de deux millions de personnes défilent dans les rues de Téhéran pour protester contre la politique du Shah. D'après [REDACTED], le Shah est affaibli par la maladie et abandonné par les grandes puissances étrangères. Le président français Valéry Giscard d'Estaing lui-même a ordonné que [REDACTED]

16 janvier 1979 - Le premier ministre Shapour Bakhtiar tente une dernière mesure et demande au Shah de quitter l'Iran [REDACTED]. Parti en hélicoptère du Palais de Niavaran, le couple impérial arrive à l'aéroport militaire, où les attendent leurs derniers collaborateurs et officiers restés fidèles, dont le commando SAVAK des quatre Etoiles Royales, alors sous couverture (photographie jointe, suspects non identifiés). L'avion s'envole à destination de l'Égypte où le président Sadate attend les souverains déchus. Quelques semaines plus tard, le Shah et l'impératrice Farah partent pour le Maroc, puis peu après pour le continent américain.



Nos espions dans le palais du roi Hassan II indiquent que les quatre Etoiles Royales sont restées fidèles au Shah jusqu'au bout, mettant à jour plusieurs écoutes téléphoniques et empêchant un assassinat par [REDACTED]. Lorsque la dissolution du SAVAK par le pseudo-gouvernement Iranien fut ordonnée après la fuite du Shah, les derniers membres du

SAVAK et le Shah sont encore au Maroc. Notre source, [REDACTED]

[REDACTED], a surpris une dernière entrevue des Etoiles Royales avec le Shah, qui les aurait embrassé comme des frères avant que les quatre hommes ne s'immergent dans les ombres de Rabat pour se fondre dans la clandestinité.

C'est à cette date que nos espions perdent la trace des quatre derniers membres du SAVAK encore en liberté. Plusieurs clichés volés au cours des six années suivantes nous ont permis de savoir qu'ils étaient toujours vivants, sortant rarement de

la clandestinité (cliché de gauche, Kalb au marché local).

Un agent de terrain, [REDACTED], a interrogé un professeur local qui nous a informé [REDACTED] de l'application avec laquelle les membres du SAVAK apprenaient le français et le berbère pour mieux se mêler à leur milieu (cliché de droite, Ashem à l'école française de Rabat). Notre dernière trace des quatre hommes remonte au 12 mars 1985.



[...] On le voit, les tirs dans la foule et les hécatombes quasi quotidiennes qui ont marqué la fin du régime du Chah, en 1979, avaient des antécédents. Le Chah n'a jamais mené, vis-à-vis de la population et en dépit de gestes de propagande (la " Révolution blanche " de 1963) et de déclarations ronflantes (" son union profonde avec son peuple "), qu'une politique de répression systématique, dans le sang, de toute critique et de toute contestation. Il s'agissait pour lui non seulement de régner sans partage en despote absolu, mais aussi de tenir le pays, conformément aux accord stratégiques et politiques conclus avec l'allié et le mentor américain lequel, sans plus de scrupules en Iran qu'ailleurs, maniait dans la coulisse sa marionnette sanglante. A titre de réciprocité toutefois, selon le journaliste américain Jack Anderson (qui alluma l'affaire du Watergate) le Chah, avec l'aide de Richard Helms son conseiller de la CIA, aurait aidé Nixon à être réélu, grâce à un cadeau de plusieurs millions de dollars qui auraient transité par le Mexique pour y être opportunément " blanchis ".

Il eût été difficile de parler de la SAVAK, la police politique, sans un rappel historique qui en situe le champ d'apparition et le champ d'action. La SAVAK n'est que l'élément le plus terrifiant d'un appareil complexe. Mais c'est aussi la base, le fondement, tant du pouvoir personnel du Chah que de l'organisation et de l'efficacité de celui-ci. La SAVAK est en tous points le reflet du Chah. Il en a fait son outil personnel dès qu'il eût réussi à se débarrasser de Bakhtiar, son créateur. Par la suite le général Pakravan en juin 1961, puis le général Nassiri en 1966 (" Un intellectuel remplacé par un homme à poigne ") en assureront la direction.

Cette police secrète, organisme d'infiltration, de noyautage et de surveillance rapprochée de la population, est partout. Tout Iranien peut se sentir à tout moment espionné, et surveille en conséquence ses propos. Cette psychose permanente ne doit rien à l'imagination. En Iran la liberté d'expression n'existe pas. Toute critique du régime, et encore plus de la personne du Chah ou de sa famille est un crime passible d'emprisonnement immédiat. Le nom de l'organisation secrète est lui aussi tabou. Dans chaque foyer le portrait du Chah ou de son fils doit obligatoirement figurer. Dès qu'un inconnu s'approche dans la rue le ton baisse, la conversation s'arrête. Combien de passants innocents ou d'authentiques patriotes n'ont-ils pas été soupçonnés à tort d'appartenir à la police redoutée, et combien d'autres l'ont-ils été à juste titre ? Non seulement les lieux publics, les mosquées, le Bazar (qui restera, avec les universités, le foyer principal de la résistance populaire) mais aussi les usines, les magasins, et bien sûr les hôtels internationaux

(*l'Intercontinental, le Royal Teheran Hilton*), où les employés sont souvent des agents de renseignement. Micros et caméras sont cachés dans les chambres. On espionne tout. Les correspondances ordinaires sont surveillées, notamment les courriers à destination de l'étranger. Des hommes politiques, des militants, des étudiants installés en Europe, aux Etats-Unis ou en URSS sont ainsi surveillés — il y a aussi évidemment des agents de la SAVAK qui tentent d'infiltrer les milieux d'opposition à l'étranger —, et leurs familles ou amis sont mis en fiches à toutes fins utiles et parfois arrêtés. Les



fonctionnaires et hommes politiques n'échappent pas au soupçon, toute personnalité du régime est doublée d'un agent de la sécurité.

Les bureaux de la SAVAK sont nombreux à Téhéran, son quartier général est situé près de Chemirand, au carrefour de Saadabad. Le " Comité ", à juste titre redouté, est une énorme bâtisse aux murs épais, bardée d'antennes. Les individus soupçonnés d'un délit — qui peut aller du simple délit d'opinion au soupçon d'appartenance à une organisation politique interdite comme le Toudeh —, réel ou supposé, sont arrêtés et conduits dans des centres d'interrogatoire ou des prisons. C'est le début d'une aventure incertaine, et souvent de l'horreur, car la torture est pratiquée régulièrement. Les conditions de détention des prisonniers sont un calvaire et, sous l'impulsion de conseillers américains et israéliens au fait des derniers raffinements de la " torture psychologique " le chantage, l'emprisonnement et la torture des familiers sont également pratiqués. Outre les jugements à huis clos, qui relèvent d'une cour militaire aux décisions jamais justifiées, les exécutions sommaires et les morts par torture, d'autres pratiques usuelles renchérissent sur l'abjection, telles ces émissions à peu près quotidiennes à la télévision d'aveux et d'autocritiques de prisonniers, dont chacun sait qu'ils ont été obtenus par la torture et le chantage, tant, à l'évidence, les " repentis " ont été maquillés, leurs blessures mal dissimulées pour la circonstance...

Dans les salles d'interrogatoire la panoplie des instruments de torture est accrochée aux murs, comme dans les antres sado-maso aujourd'hui à la mode, où s'exprime le fantasme bourgeois d'une violence civilisée. Mais ici la suite est autrement sinistre, le supplice peut mener à la mort. Les fouets métalliques pendent à des clous, les bâtons électriques sont alignés sur des tabourets, la pince à arracher les ongles est exposée en évidence. Sans parler du chevalet et de la planche à rôtir. Mais d'autres tortures sont pratiquées, comme l'introduction d'eau bouillante dans l'intestin par clystère, l'électrocution des organes génitaux, qui " font hurler les victimes, hommes et femmes, comme des loups ". Ou bien encore on introduit des fers brûlants dans la bouche des suppliciés.



On n'en finirait pas de détailler la liste des victimes. Le total, comme les méthodes, sont accablants. Pas seulement pour le Chah, un maniaque mégalomane qui n'aurait été qu'un despote raté sans le soutien que lui accorda la CIA en 1953 pour retrouver son trône perdu. Quoi qu'on en dise en Occident, où la propagande américaine fait la loi, l'Iran est non seulement un grand pays — il l'a toujours été —, mais c'est aussi un pays moderne et évolué où, depuis la chute du Chah, d'énormes progrès ont été réalisés dans

le domaine social. Par contre le coup d'état de la CIA de 1953, et la politique hégémonique américaine qui s'en est suivie, ainsi que le soutien inconditionnel accordé au satrape d'un autre âge Reza Pahlavi, ont condamné l'Iran à 25 années de stagnation, occasionnant en outre un passif de centaines de milliers de morts et une somme inégalée de souffrances.

Rapport de la DGSE

Opération Imprimerie Noire – Mars 1977

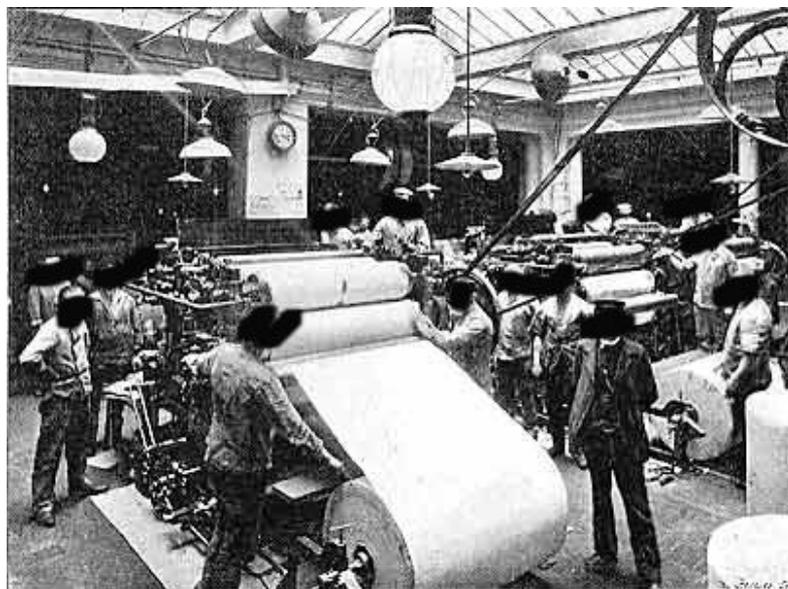


Copie d'un rapport secret émanant des archives du SAVAK, obtenu par la direction générale de la Sécurité extérieure (DGSE)

Numéro de dossier : Q7-HGE18
Etat : confidentiel

Mars 1977 – Sous les ordres directs du Shah d'Iran, Mohammad Reza Chah Pahlavi, sa police secrète a été déployée dans tout Téhéran pour retrouver la trace des imprimeries secrètes des groupuscules islamistes et marxistes qui sévissent dans la capitale. Un contingent de [REDACTED], répartis en commandos de quatre, se sont donc infiltrés dans les échoppes, les hammams et les marchés aux épices afin de mettre la main sur des informateurs pouvant les mener aux imprimeurs de tracts et de livres de propagande. Selon nos sources infiltrées parmi le SAVAK, nommément [REDACTED], les arrestations aléatoires et les tortures aveugles de plus de mille citoyens n'auraient menées qu'à une seule piste viable, obtenue par les agents Ashem, Faris, Kalb et Kamran.

Dans les caves d'un bâtiment situé au croisement du Hammam Pascha et de l'épicerie



fine de Bal Banhir, une série de presses d'imprimeries avait été remontée en toute discrétion. Les bruits des presses, en photo ci-contre après leur prise par le SAVAK, était étouffés par la chaudière au charbon du hammam, et les effluves d'encre dissimulées par les fortes épices du magasin. D'après nos experts, les presses viendraient [REDACTED], achetées aux [REDACTED] par les marxistes dans les années 1974.

Au matin du 9 de ce mois, le groupe commando du SAVAK mené par Kalb s'introduisit dans les caves secrètes après avoir égorgé les gardes en faction, puis se mirent à écumer

les salles souterraines sans laisser à quiconque une chance de se rendre. [REDACTED]

[REDACTED]. Un piège explosif, caché par les imprimeurs, s'activa et l'explosion entraîna la chute d'une partie de la cave sur le commando. D'après nos sources, seul Kalb ne fut pas prit dans l'éboullis, ce qui lui permit de finir le combat contre la dernière poche de résistance et de revenir à l'éboullis aider ses compagnons ensevelis. Kalb repéra très vite une fuite de produits hydrocarbures qui coulaient au sol, jusque sous la roche et contre le visage du dénommé Faris. Craignant une explosion ou une combustion, Kalb acheva de sortir ses hommes du tas de gravâts, juste à temps pour leur éviter une mort certaine.

Après l'opération, un membre haut placé au SAVAK décida de faire un exemple de la bravoure de Kalb et le décora de plusieurs médailles militaires. Kalb fonda alors un groupuscule commando spécialisé dans l'infiltration en milieu hostile avec Ashem, Kamran et Faris, qui d'après nos sources [REDACTED] ne se remit jamais totalement de son expérience choquante avec l'essence. Ce groupe d'action militaire fut nommé les Etoiles Royales, à cause du nom de Kalb Al Asad (voir les pièces jointes au dossier). Durant le reste de l'existence du SAVAK, les Etoiles Royales ont mené à bien beaucoup de missions dans les domaines du contre-espionnage et de la lutte contre l'islamisme, [REDACTED]. Une photo volée par notre source [REDACTED] montrant les quatre hommes du commando est placée en copie de ce rapport. Ashem et Faris sont en retrait à gauche, Kamran au centre et Kalb au premier plan.



Ci contre, une illustration de la médaille des membres du SAVAK, dont la couleur a été reconstituée et les détails agrandis.

types remarquables : η de la Lyre est bleuâtre ; Dunlop a découvert, dans l'hémisphère austral, un petit amas de $3' \frac{1}{2}$ de diamètre, dont toutes les étoiles sont bleues. Il y a beaucoup de systèmes binaires où l'étoile principale est blanche et le compagnon bleu ; dans d'autres, les deux étoiles sont bleues à la fois (24), comme par exemple, δ du Serpent, la 59^e d'Andromède.... Lacaille avait trouvé, près de α de la Croix du Sud, un amas d'étoiles auquel ses faibles instruments donnaient l'aspect d'une nébuleuse. Avec de puissants télescopes, on y a trouvé plus de cent étoiles diversement colorées, rouges, vertes, bleues, bleu verdâtre. Ces étoiles sont si rapprochées, qu'on dirait un écrin de pierres précieuses polychromes (like a superb piece of fancy jewellery) (25).

Les anciens ont cru reconnaître une symétrie remarquable dans les positions relatives de certaines étoiles de 1^{re} grandeur. Ils avaient distingué surtout quatre étoiles diamétralement opposées dans la sphère, Aldébaran et Antarès, Régulus et Fomalhaut, auxquelles on avait donné le nom d'*étoiles royales*. Un écrivain de l'époque de Constantin, Julius Firmicus Maternus (26), fournit des détails curieux sur cette disposition régulière dont j'ai parlé ailleurs (27). Les différences d'ascension droite des étoiles royales, (*stellæ regales*) sont $11^{\text{h}} 57^{\text{m}}$ et $12^{\text{h}} 49^{\text{m}}$. L'importance qu'on leur attribuait venait sans aucun doute des traditions de l'Orient qui pénétrèrent, sous les Césars, dans le monde romain, où elles inspirèrent un goût si vif pour l'astrologie. On retrouve, jusque dans

alecid, *alazet* (a) *dhanbolosadei*, *alesit*, *nebolasit*, *denebola* (b), *alcaia* (c).

Ulugbeigh (d) nomme celle qui est à l'extrémité du nez du lion, *minchir-al-asad*; la plus septentrionale des deux étoiles de la tête, *râs-al-asad*, *al shemali*; la plus australe, *râs-al-asad algjenâbi*; les trois du cou, *algjeb'ha*. Celle du cœur, régulus, se nomme *melichi*, *kalb-al-asad*; la précédente des deux qui sont sur les reins, *duhz-al-asad*; la suivante, *min-al-zubra*; la plus boréale des cuisses, *nim-al-zubra*. Celle de l'extrémité de la queue s'appelle *serphiq*. Hors la figure, on trouve au nord, entre la queue du lion et l'ourse, des nébuleuses appelées *daphira-al-azad*.

Al-gjeb'ha forme la dixième station de la lune (e).

Melichi ou *kalb-al-asad*, la huitième.

Min-al-zubra est aussi une station de la lune.

Alfragan (f) appelle la neuvième station *altaref*; la huitième, *alzobrach*; la onzième, *algubra*, près des deux étoiles brillantes qui suivent *regulus*, et qu'on nomme *alcuraten*. La douzième est *asampha*, près la queue du lion.

On donnait aux étoiles informes qui sont connues sous le nom de chevelure de Bérénice, le nom d'*alhanet* (g), lac, citerne. La sixième des informes est appelée *daphira-al-asad*; les deux suivantes, *al-daphira*. D'autres lisent *cissim* et *ghâl n'esteren*, *rosa canina*.

Il semble qu'Aratus et Hipparque peignent le lion couché (h) tel qu'il est dans le monument de Mithra. Il

(a) Ricciol., p. 127. — (b) Cæsar., p. 64. Bay. t. 26. — (c) Hyde, p. 36-37. — (d) Ulugbeigh., p. 74-78. — (e) Hyde, p. 36-37. — (f) Alfrag., c. 22, p. 19. — (g) Hyde, ibid. — (h) Arat. Hipp., l. 2, c. 7.

PLAINTE CONTRE AL ASAD

Mots clefs : Kalb Al Asad, Marc Richter, plainte 2858/26/123, agression, drogue, collègue, 17 juillet 2002

LABARRE – MONDA – ALEXANDREI

CABINET D'AVOCATS

*Plainte abandonnée
sur ordre du Parquet*

Ministère public
Juge d'instruction
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
14 – 15 Avenue des lilas blancs
75007 PARIS

Paris, le 22 juillet 2002

JPT/CL

AFFAIRE : Plainte contre K. Al Asad

Numéro du Parquet : 03333587 - 2778682

Numéro d'Instruction : 2351/26/122 – 2858/26/123

OBJET : premier dépôt de plainte

Madame, monsieur le Juge,

Par la présente, je souhaite déposer une plainte contre le policier Kalb Al Asad pour coups et blessures, dommages psychologiques et consommation forcée de drogues.

Le 17 juillet 2002, alors que j'attendais mon neveu à la sortie de son collège, j'ai été interpellé brutalement par un policier, identifié depuis comme étant Monsieur Al Asad. Cet homme m'a demandé de le suivre pour un contrôle d'identité puis m'a poussé dans une ruelle et a tenté de me racketter. Devant ma résistance, il a fait usage de la force et m'a abîmé un genou durant l'échauffourée. La blessure a été attestée par les médecins de la clinique générale dont un témoignage pourra être demandé. Je vous joins la copie du rapport médical. Mais ce n'est pas tout : alors que je le menaçais de le dénoncer à ses collègues, il a fait une nouvelle fois usage de la violence contre moi et m'a dit que si je parlais, il m'arriverait des bricoles encore plus graves. Comme j'étais obstiné, cet homme a sorti deux cachets de drogue de sa poche intérieure puis me les a fait avaler de force afin que la drogue dans mon sang joue en ma défaveur. J'ai failli faire une overdose ce jour là, heureusement que ma constitution n'est pas faible. J'ai repris conscience plusieurs heures après et je me suis trainé chez un médecin pour me faire immédiatement soigner.

Ainsi, je souhaite que le policier Al Asad passe en justice pour ce qu'il m'a fait.

Marc Richter

CABINET GROUPE
17 Rue du Maréchal Ferrand 75014 Paris
Scr. TIESSERE & ASSOCIES

CENTRE DE L'HOPITAL CIVIL DE PARIS XII

Rapport médical

Dossier Numéro :	114-87
Nom et prénom :	Marc Richter
Age :	27 ans
Sexe :	Masculin
Adresse :	Non spécifiée
Profession :	Sans

Date d'hospitalisation : 17 juillet 2002

Motifs d'hospitalisation :

Traumatismes dus à un passage à tabac, multiples fractures et intoxication aux psychotropes suite à une agression par un représentant des forces de l'ordre survenue le 17 juillet 2002.

Hospitalisation

Historique :

Le patient n'a pas d'historique d'hospitalisation dans notre établissement. Son dossier médical montre toutefois des blessures superficielles par le passé et quelques points de suture pour causes d'agressions passées.

A l'admission :

Arrivé dans notre service, le patient présentait tous les signes d'une overdose ainsi que des fractures multiples au col du fémur droit.

Traitement :

Lavage d'estomac et désintoxication. Immobilisation de la jambe et du genou avec un plâtre. Les contusions et la légère commotion cérébrale incitent au repos.

Séquelles :

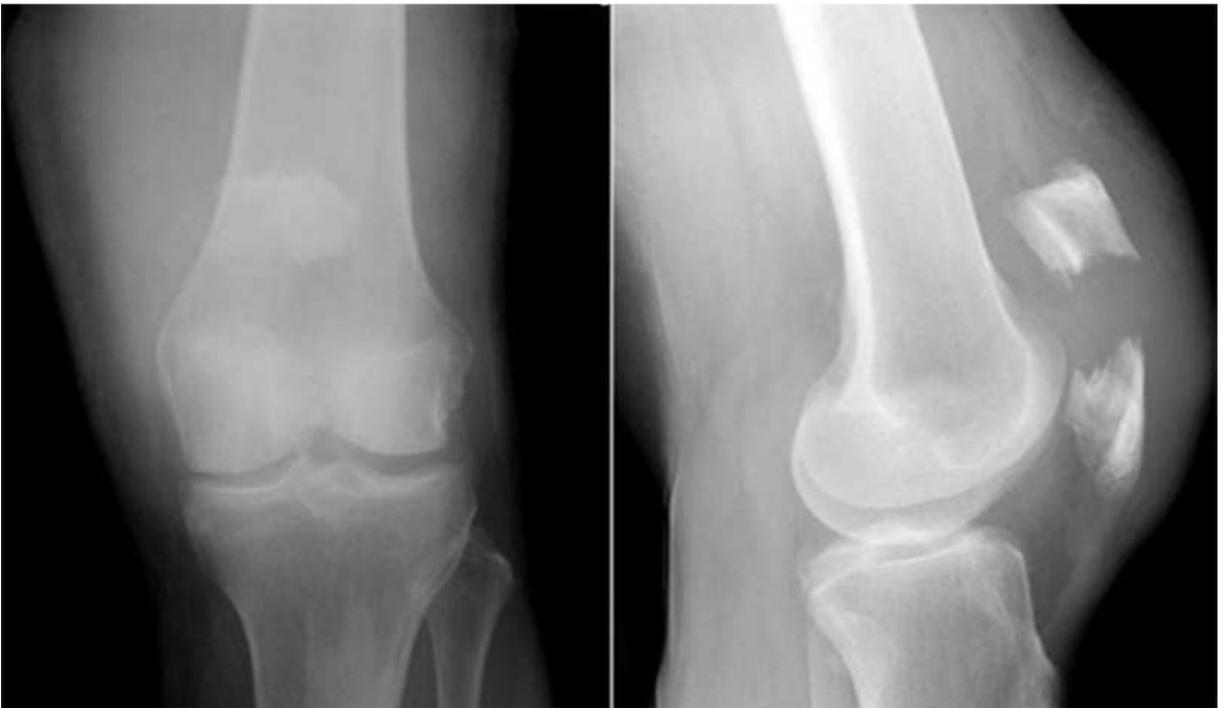
Le patient se remettra sans problèmes des contusions et des hématomes. Le lavage d'estomac a été très efficace et l'overdose évitée. La fracture au genou, toutefois, est plus sérieuse et il en gardera une perte significative dans l'amplitude de mouvement de son genou droit toute sa vie à moins de prévoir une chirurgie réparatrice couteuse.

Note :

Le patient a tenu à porter plainte auprès du cabinet LABARRE – MONDA – ALEXANDREI. Notre rapport d'hospitalisation est joint au dossier.



Marc Richter (témoin)



Radiographies du genou droit de la victime



Radiographie du crâne du patient – légère commotion cérébrale

REPUBLIQUE FRANCAISE

TRIBUNAL DE PREMIERE
INSTANCE DE PARIS

CASIER JUDICIAIRE

N° 9569210
Au registre spécial

BULLETIN DU CASIER JUDICIAIRE



Relevé des condamnations pénales de la personne référencée :

Mr / ~~Mme~~ / ~~Mlle~~ : Marc Richter

Né(e) le : 17 mars 1979

A : Lausanne, Canton de Vaud, Suisse

Dates des condamnations	Cours du tribunal	Nature des crimes ou délits	Dates précises des crimes ou délits	Nature et quantum des peines	Observations
19/05/1998	Paris	Vol à l'étalage	05/03/1998	Contravention	Première infraction
27/01/2004	Paris	Tentative d'escroquerie aux Impôts	02/01/2004	Mise en garde	Num. ref 2236DER

L'ALLIANCE RUSSE

Mots clefs : Michael Ivanovitch, drogue, laboratoire, alliance, 2006

**POLICE NATIONALE
RAPPORT D'ENQUETE**



////////////////////////////////////
//
N° IBIS/ ZEG6848
N° ID/ 63334
////////////////////////////////////
//

OBJET : Infiltration d'un réseau de drogues dures
OBJET 2 : Découverte d'une alliance entre mafieux
OBJET 3 : ██████████

Fin 2005, nos indicateurs habituels, ██████████ et ██████████, nous ont fait savoir qu'une coalition potentielle entre la mafia russe, menée par le parrain Michael Ivanovitch, et un groupe inconnu agissant en son propre nom pour la fabrication et la revente de drogues dures pouvait avoir lieu. Ces derniers sont connus dans le milieu pour inonder le marché de la drogue de rue avec de la benzodiazépine de fabrication artisanale depuis plus de dix ans. ██████████

██████████, alors en état de défonce dans un squat de la banlieue sud, a entendu l'un des membres de la mafia locale, Sergueï Dravtich, parler à son chef d'un petit loubard marocain qui l'aurait contacté à la sortie d'une boîte de nuit afin de lui proposer une rencontre entre ses chefs et leurs chefs. L'information ne serait pas revenue à nos services policiers si le mot benzodiazépine n'était pas apparu dans la conversation. Sachant que nous étions à la recherche de ces dealers ██████████, notre indic à immédiatement fait remonter l'information.

Nous avons rapidement dépêché l'officier de liaison ██████████ pour établir un contact avec l'un de nos membres infiltrés dans l'organisation d'Ivanovitch. Ainsi,

grâce à lui, nous avons pu nous tenir informés de tout ce qui allait se passer. La rencontre ne s'est pas faite immédiatement car les deux parties avaient besoin de gages de sécurité et surtout parce qu'un journaliste avait ébruité l'affaire dans un article publié en 2006. Toute la machinerie a été retardée de trois mois mais la rencontre a finalement eu lieu au ██████████, une boîte de nuit tenue par le parrain russe.

Des micros ont été placés dans les strapontins du lieu mais se sont révélés inutiles à cause du fort bruit ambiant. Notre indic sur place a pu voir toute la scène mais n'a rien entendu de ce qu'il se disait car posté trop loin ██████████. Il est toutefois à noter que deux hommes typés arabes se sont présentés aux mafieux. Ils ont été fouillés et des armes ont été confisquées. Lors de la fouille, notre indic a aperçu le dos des deux hommes inconnus et a repéré de nombreuses cicatrices anciennes, ce qui nous permettra peut être de les identifier s'ils ont eu un grave accident de transport en France durant les dernières décennies.

La rencontre a duré plus de deux heures et semble avoir été assez vive. Toutefois un accord dont les termes sont malheureusement inconnus de nos services à l'heure actuelle a été conclu d'après les poignées de main échangées. Les deux arabes ont repris leurs armes et ont quitté les lieux dans une petite fourgonnette blanche. Nos hommes sur place, à l'extérieur, ont suivi la camionnette jusqu'à une cour intérieure où les deux suspects y ont mit le feu avant de

sauter sur des motos et de partir dans des directions opposées en utilisant des ruelles trop étroites pour que nos voitures ne les suivent. Nous avons réussi à maîtriser l'incendie du véhicule assez rapidement mais sans pouvoir sauver de preuves matérielles. Il ne reste rien de la fourgonnette qui soit exploitable par nos services. Les traces de pneu des motos ont été photographiées mais l'analyse de la gomme comme de leur épaisseur indique des pneus courants et probablement achetés d'occasion, donc intraquables.

En conclusion, il apparaît que les russes et Ivanovitch soient maintenant alliés avec un groupe de fabricant de drogue d'origine arabisante dont nous ne connaissons rien. Une surveillance plus accrue va être mise en place mais nous préconisons de ne pas interroger Ivanovitch à ce sujet pour ne pas le laisser savoir que nous sommes au courant de ses plans.



Fourgonnette brûlée



Relevé des traces de pneus

Sombres rues

Pierre Cédar

Reporter au Quotidien
de la Seine-Saint-Denis

PARIS - Une centaine de manifestants sont descendus dans la rue pour protester contre l'inaction de la police ce jeudi dernier. Devant la recrudescence des délits liés à la revente de drogue, les commerçants de la Seine-Saint-Denis ont tenu à faire savoir aux forces de l'ordre leur raz-le-bol général. En effet, depuis le début de l'année, ce ne sont pas moins de soixante agressions qui ont eu lieu dans le quartier entre dealers et acheteurs. Si les dégâts étaient concentrés autour de ces personnes, la communauté ne réagirait peut être pas ainsi mais plusieurs badauds ont été pris à parti dans des échauffourées au couteau.

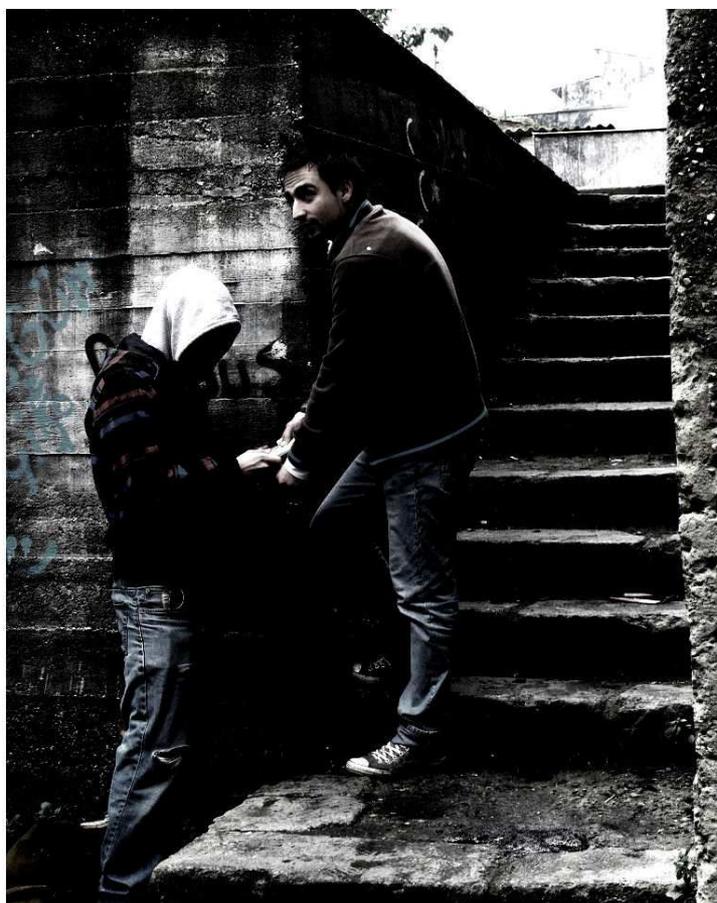
"Il y en a marre de voir traîner tous ces jeunes le soir, les mains dans les poches, la capuche relevée, en attendant de revendre

leur dose. Je ne me sens pas en sécurité, j'ai peur d'aller promener mon chien !" déclare madame J.

Et on peut la comprendre. Depuis près de quatorze ans le trafic de drogues dures s'est développé sur Paris sans que les autorités compétentes ne puissent y faire quoi que ce soit. On se souvient de la victoire de la police sur le clan

de Klaus Bonnet en 1992, mais l'histoire ne semble pas vouloir s'arrêter là. Une drogue forte, la benzodiazépine, a fait son apparition juste après 1992 pour devenir la substance la plus consommée de ces dernières années.

Il reste à espérer que la police réagisse avant qu'un grave incident n'arrive.



Le trafic a maintenant lieu dans les rues, dans les parkings ou devant des écoles !

Quand le rouge croise la blanche

Pierre Cédar

Reporter au Quotidien de la Seine-Saint-Denis

PARIS - Après six mois à pister des revendeurs de drogue et à collecter des indices, les forces de l'ordre ont réussi à re-monter la piste de la blanche (la drogue dure, comme on dit dans le milieu). Les investigations, suivies de près par nos reporters, ont tout droit mené à un parrain local du nom de Michael Ivanovitch.

Michael Ivanovitch est très bien connu des services de police car il fait partie de la mafia depuis des années. Touchant à la prostitution et aux jeux d'argent, il s'est bâti un nom et une réputation solide dans la pègre; son nom est gageur de sécurité pour les malfrats et synonyme de problèmes pour les gens honnêtes. Comme son nom l'indique, il est d'origine russe, de Belomorsk (Republique de Carélie), et a émigré en

France à la fin de son adolescence. Mais malgré tout ce que l'on sait de lui, malgré ses liens évidents avec le monde du crime, la police ne possède pas de preuves suffisantes.

C'est pourquoi une opération de filature a eu lieu: les forces de police se sont infiltrées pendant de longues périodes dans les réseaux. Nos indices

au sein de la police nous ont fait savoir qu'Ivanovitch avait récemment lié contact avec un groupe de dealer de drogues dures dont nous ignorons tout. Il est donc fort à parier que les russes et ces chimistes se soient associés. Grâce aux indices relevés, la police pourra enfin mettre un terme à ces traffics.



Rencontre au sommet entre les mafieux venus de l'ex-URSS et un groupe inconnu de trafiquants de drogues dures.

FIN DES DOSSIERS

Les perquisitions

A ce propos

Il y a deux perquisitions d'appartement possibles : le domicile de Kalb Al Asad et celui de Michael Ivanovitch. Il est aussi possible de perquisitionner la voiture de fonction de Kalb al Asad. Rappelez vous (ainsi qu'aux joueurs), que pour perquisitionner un lieu (ou une voiture) il faut en connaître l'adresse exacte (ou le numéro d'immatriculation).

De plus, il serait stupide d'aller perquisitionner un hôpital, les locaux de la police ou la morgue par exemple, donc si vos joueurs tentent une perquisition d'un lieu gigantesque sans rapport avec l'histoire, dites leur que soit ils n'ont pas les mandats nécessaires (on peut perquisitionner une maison privée mais pas un lieu public), soit cela prendrait bien trop de temps à cause de la taille du lieu.

C'est intentionnel qu'il n'y ait que deux lieux et une voiture à faire perquisitionner. Une perquisition prend du temps et apporte de nouveaux indices et/ou témoins, ce qui va mener à encore plus de possibilités de faire analyser ces indices ou faire parler les témoins. S'il y avait plus de lieux à visiter, le scénario serait beaucoup plus long.

DOMICILE AL ASAD

Mots clefs : 39 Avenue du Cromlech, 75018 Paris



Rapport d'enquête de la Direction de la Surveillance du Territoire

Résumé de l'affaire

Une demande de perquisition a été faite par le DCE afin de vérifier les alibis du policier Kalb Al Asad, mort dans l'exercice de ses fonctions.

Ce rapport préliminaire liste les indices potentiellement intéressants pour l'enquête. Une fouille approfondie à l'aide d'experts scientifiques sera menée ultérieurement.

Découvertes

Le domicile du suspect, Kalb Al Asad, a été fracturé à l'aide d'un bélier pneumatique après trois avertissements sonores à la porte. Personne n'était présent lorsque les agents de terrain sont entrés.

L'appartement, de petite taille et peu luxueux, a été fouillé dans sa globalité. Décoration de style orientale avec bibelots sans valeur sur des guéridons et des armoires en bois. Nombreux tapis, murs en bon état et globalement propre.

De nombreux mégots ont été retrouvés sur la table de la cuisine, ainsi que des verres vides ayant probablement contenu

du thé à la menthe au vu de la théière et des feuilles de menthe à côté. Nombreux papiers à terre raturés, un dossier ouvert sur le coin de la table. Le contenu du dossier a été transféré avec ce rapport.

Deux chambres, la première appartenant à une adolescente ou une jeune femme d'après la décoration, les habits dans les armoires et les photos au mur. Très probablement la fille d'Al Asad. La seconde chambre, plus chiche et plus orientale, appartenait sans doute au suspect lui-même. Armoires pleines sauf un tiroir vidé et jeté de travers. Les tiroirs attenants contenaient de nombreux objets religieux dont quelques exemples ont été prélevés pour être joints au dossier. Une médaille en or dans son écrin trônait sur la commode (photo jointe).



Une armoire blindée a été découverte et vidée de son contenu. Des boîtes en carton ayant contenu des cartouches pour fusil à pompe traînent près de l'armoire blindée. Rien d'autre de suspect.



AGREMENT EN VUE D'ADOPTION

Lille, le 29 Novembre 1999

Le Président du Conseil Général certifie avoir fait procéder à l'instruction de la demande d'agrément en vue d'adoption d'un enfant, formulée par :

- *Mr Kalb Al Asad,*
enquêteur à la police judiciaire de Paris
- *Mlle Joë Mercier,*
l'enfant dont l'adoption est question aujourd'hui
Domiciliés : *39 rue du Bremlach, 75018, Paris*

Conformément à l'article 4 du décret n° 98-771 du 1er Septembre 1998, les investigations à caractère social et psychologique permettant d'apprécier les conditions d'accueil que les intéressés peuvent assurer à un enfant adopté sur les plans familial, éducatif, et psychologique, ont été effectuées.

Après avis de la commission d'agrément prévue à l'Article 5, l'agrément en vue d'adoption est délivré à : **Mr Kalb Al Asad**

Cet agrément est délivré pour 5 ans à dater du **1er Décembre 1999**

Le maintien du projet d'adoption doit être confirmé par écrit chaque année auprès du service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Conformément à l'article 6 du décret n°98-771 du 1er Septembre 1998 :
sont agréés pour **1 enfant** pupille de l'Etat ou enfant étranger.

Pour Le Président du Conseil Général,
Pour Le Directeur Général Adjoint Chargé
de l'Action Sociale,
**La Responsable de l'Unité ADOPTIONS
et Droits de l'Enfant.**

Danielle LEGRY



Tout courrier relatif à la présente affaire est à adresser à Monsieur le Président du Conseil Général du Nord
Direction de l'Enfance et de la Famille-Unité Adoption et Droits de l'Enfant - Hôtel du Département - 51, rue Gustave
Delory - 59047 Lille cedex

بنام نامی شایسته آریامهر

با کس خدمات شایسته آقای رضا ظل پور محروم در خدمت بزرگی

در راه توسعه اقتصادی و اجرای برنامه های آبادانی بوجب این حکم

یک قطعه شانزدهم ۲ آبادانی و شرفت با ایشان ابراهیمی شود

تاریخ ۲۵ شهریور ماه ۱۳۵۲

مخت دوزیر اسباب عباسی بخیر باد

۷



با عرض احترام

ایجنسرت با یون محمد رضا صاحب سوئی با مهر شایسته ابراهیم

بیاد بود این فی بزرگداشت خیال شایسته ای حکم

یک قطعه مال هم سوئی: آقای رضا مظار بود

اعطای میگردد.

دوره با شایسته ای و اسناد منضم

۷

۱۳۱/۸۳۰۸
۲۵/۸/۱۳

ظفران رسو
تایید می

بازرسی و نظارت گرفته ان شریعه نیز بر پایه ان شریعه با مشیها ان شریعه به نظر می رسد در نظر ان شریعه
نه جانیه به نظر می آید . طریقه انچه مشاهده است در دستورالعمل است و دستورالعمل در انچه مورد ان شریعه
مستند را باید . نسبتا مستوفی است بر وجه انچه مشاهده می شود .

شرفین

- ۱- آقا طیبی که در انچه بازرسی ۲۵ ساعت می رسد کینه مشاهده کرده و کینه مشاهده می شود
- ۲- و با مشیها در انچه ۲۵ ساعت می رسد کینه مشاهده کرده و کینه مشاهده می شود
- ۳- در انچه مشاهده می شود
- ۴- در انچه مشاهده می شود
- ۵- در انچه مشاهده می شود
- ۶- در انچه مشاهده می شود
- ۷- در انچه مشاهده می شود
- ۸- در انچه مشاهده می شود
- ۹- در انچه مشاهده می شود
- ۱۰- در انچه مشاهده می شود

در جهت کار اداری و علم به نظر اطلاع و اعلام تاریخ حرکت بر وجه ان شریعه
در جهت کار اداری و علم به نظر اطلاع و اعلام تاریخ حرکت بر وجه ان شریعه
در جهت کار اداری و علم به نظر اطلاع و اعلام تاریخ حرکت بر وجه ان شریعه
در جهت کار اداری و علم به نظر اطلاع و اعلام تاریخ حرکت بر وجه ان شریعه
در جهت کار اداری و علم به نظر اطلاع و اعلام تاریخ حرکت بر وجه ان شریعه
در جهت کار اداری و علم به نظر اطلاع و اعلام تاریخ حرکت بر وجه ان شریعه
در جهت کار اداری و علم به نظر اطلاع و اعلام تاریخ حرکت بر وجه ان شریعه
در جهت کار اداری و علم به نظر اطلاع و اعلام تاریخ حرکت بر وجه ان شریعه
در جهت کار اداری و علم به نظر اطلاع و اعلام تاریخ حرکت بر وجه ان شریعه
در جهت کار اداری و علم به نظر اطلاع و اعلام تاریخ حرکت بر وجه ان شریعه

خانی شرفین



معاونت عالی آموزش و پرورش
معاونت عالی آموزش و پرورش

تصفی کار شده ان

در جهت کار اداری و علم

۱۰۰۱۰۵۳۵
۲۵۳۶۳۱۷

تصفی کار شده ان

به نظر می آید که در انچه مشاهده می شود در جهت کار اداری و علم به نظر اطلاع و اعلام تاریخ حرکت بر وجه ان شریعه
در جهت کار اداری و علم به نظر اطلاع و اعلام تاریخ حرکت بر وجه ان شریعه
در جهت کار اداری و علم به نظر اطلاع و اعلام تاریخ حرکت بر وجه ان شریعه
در جهت کار اداری و علم به نظر اطلاع و اعلام تاریخ حرکت بر وجه ان شریعه
در جهت کار اداری و علم به نظر اطلاع و اعلام تاریخ حرکت بر وجه ان شریعه
در جهت کار اداری و علم به نظر اطلاع و اعلام تاریخ حرکت بر وجه ان شریعه
در جهت کار اداری و علم به نظر اطلاع و اعلام تاریخ حرکت بر وجه ان شریعه
در جهت کار اداری و علم به نظر اطلاع و اعلام تاریخ حرکت بر وجه ان شریعه
در جهت کار اداری و علم به نظر اطلاع و اعلام تاریخ حرکت بر وجه ان شریعه
در جهت کار اداری و علم به نظر اطلاع و اعلام تاریخ حرکت بر وجه ان شریعه

موضوع است

DOMICILE IVANOVITCH

Mots clefs : 27 Rue du Vaugirard, 75006 Paris



Rapport d'enquête de la Direction de la Surveillance du Territoire

Résumé de l'affaire

Une demande de perquisition a été faite par le DCE afin de pouvoir approfondir l'enquête menée sur le suspect Michael Ivanovitch

Ce rapport préliminaire liste les indices potentiellement intéressants pour l'enquête. Une fouille approfondie à l'aide d'experts scientifiques sera menée ultérieurement.

Découvertes

Le domicile du suspect, Michael Ivanovitch, a été ouvert avec l'accord de son propriétaire, alors présent sur les lieux. Les autorités envoyées sur place ont toutefois pu remarquer que les gonds de la porte étaient tordus et que des éclaves de bois étaient incrustées aux linteaux près de la serrure. Une photo a été prise et jointe à ce rapport.

Une fois à l'intérieur, le suspect a été tenu à l'écart des investigations par deux hommes du groupe pendant que le reste fouillait la maison. La propriété comporte un grand salon dans lequel un canapé blanc présente plusieurs taches de sang (une demi-douzaine de gouttes de petit diamètre, ce qui n'est pas suffisant pour ouvrir une enquête).

Dans la chambre du suspect, sur son bureau, un dossier en carton était ouvert et plusieurs pages étaient déjà en cendre dans la poubelle. Toutefois nous avons pu récupérer deux documents qui s'étaient glissés derrière le bureau, entre le mur et le meuble, et qui avaient échappé aux flammes. Interrogé là-dessus, le suspect a dit qu'il brûlait de vieille comptabilité, ce qui est son droit.

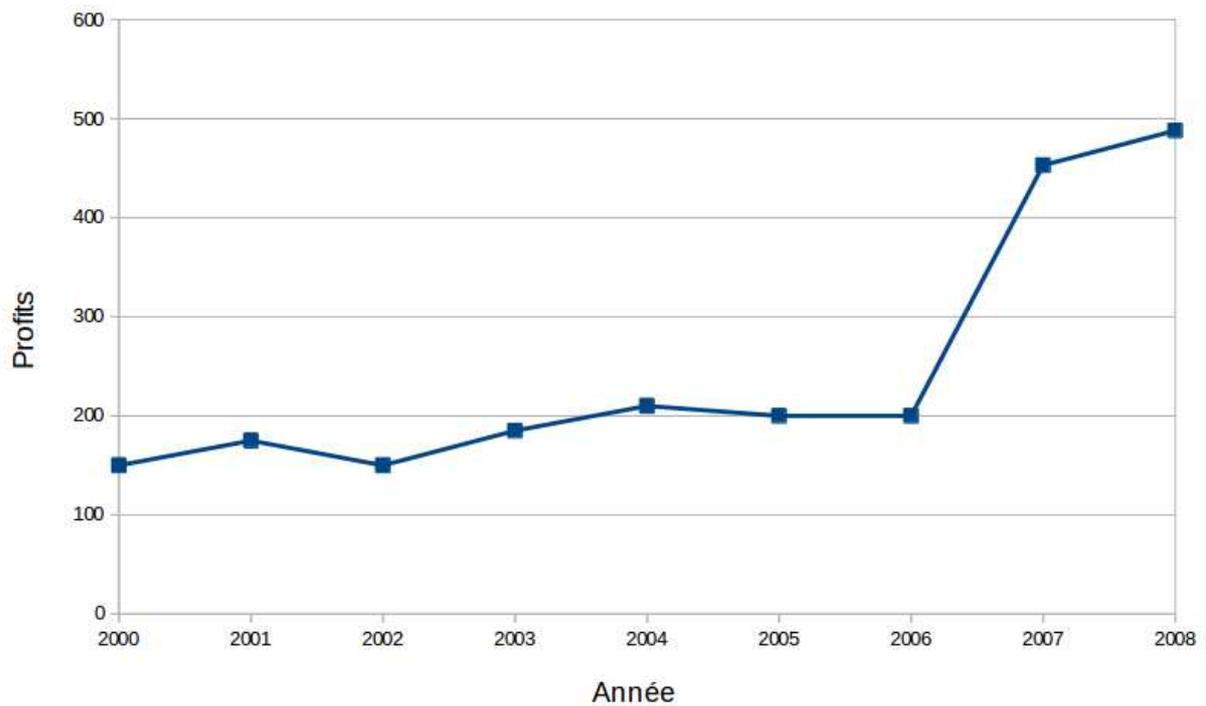
Dans la salle de bain et dans la cuisine,



rien de suspect à déclarer. Le tout est propre quoique peu rangé.

Rien d'autre de suspect.

NN-BCA	+ 150	Nouveau client
BYHY-AEVF	+ 1280	Lui faire une petit geste ?
KE-KE	+ 700	
VZV-VZ	+842	
KMD-MD	- 2500	Problème de règlement, Max doit gérer ses clients
ZRC-VEK	+ 850	
VZRBV-FCE	+ 150	Nouveau client
Z-VZE	+230	
VERE-ER	+ 1000	
E-BETR	+ 740	
BE-BER	+ 25	Vaut pas le coup
EBZZ-VZ	+ 1200	Pute pour lui
VZR-N	+ 500	
RY-K	+ 950	
LTIY-L	+ 700	
K-CZAE	+ 90	



VOITURE D'AL ASAD

Mots clefs : Immatriculation 892 PM 75



Rapport d'enquête de la Direction de la Surveillance du Territoire

Résumé de l'affaire

Une demande de perquisition de voiture a été faite par le DCE afin de pouvoir approfondir l'enquête menée sur le suspect Kalb Al Asad.

Ce rapport préliminaire liste les indices potentiellement intéressants pour l'enquête. Une fouille approfondie à l'aide d'experts scientifiques sera menée ultérieurement.

Découvertes

La voiture de fonction de l'enquêteur récemment décédé Kalb Al Asad a été fouillée sur ordre du DCE. La voiture du suspect a été remorquée du lieu de sa mort, le laboratoire clandestin de drogue, jusqu'à la fourrière de la PJ. Nous avons ensuite utilisé les clés de rechange et un passe universel de la police

pour nous permettre d'ouvrir toutes les portières, et d'examiner le coffre et le capot avant.

Dans la voiture se trouvaient quelques emballages de nourriture type fast-food, plusieurs bouteilles d'eau vides, deux pleines, quelques papiers froissés et un journal d'il y a plusieurs mois abandonné à l'arrière. La propreté du véhicule est dans les standards de la police et la carrosserie est en bon état, quoique légèrement rayé sur les ailes arrières.

Le coffre ne présentait pas d'objet intéressant : roue de secours, cric, gilet de sécurité et une torche en panne de piles.



Les relevés d'empreinte ont montré la prédominance des empreintes du suspect partout dans la voiture. De nombreuses autres séries d'empreintes sur les sièges arrières et les poignées de porte montrent une activité régulière de la voiture. Dues à l'empilement des empreintes, ces dernières ne semblent pas exploitables.

Rien d'autre de suspect.

FIN DES PERQUISITIONS

Les analyses d'échantillons

A ce propos

Vous allez maintenant trouver les résultats de plusieurs analyses possibles sur différents échantillons. Certaines seront utiles à la résolution de l'enquête, d'autres non et d'autres sont des fausses pistes. Encore une fois, si durant votre partie vos joueurs veulent analyser quelque chose de nouveau (en plus des analyses déjà présentes ici), vous pouvez m'envoyer ces demandes pour que je les inclue dans une future version du scénario. Mais sachez que ce seront des analyses non-essentiels au scénario de toutes manières.

Rappelez bien à vos joueurs que refaire une analyse sur un échantillon déjà analysé par le passé ne sera pas concluant.

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 0-193

La présente certifie qu'un échantillon de : CocktailDésigné : indice appartenant au dossier de la fusillade au « Rêve Américain »Envoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Hydrocarbures	0.12 L
Alcool	0.12 L
Sucre blanc	5 g

Observations : Le verre à cocktail ne recèle aucune empreinte identifiable. Il y a au moins deux jeux d'empreintes superposées mais elles ne sont pas exploitables. Le contenu du verre a été analysé par capillarité et indique un mélange à part égale d'alcool de type vodka et d'essence de briquet de basse qualité. Des sucres brûlés à la surface du verre montrent que le liquide s'est enflammé à cause d'une source de chaleur proche.

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 0-933

La présente certifie qu'un échantillon de : Couteau ensanglantéDésigné : indice appartenant au dossier de la fusillade au « Rêve Américain »Envoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Hématies	5000000
Leucocytes	7500/mm ³
Thrombocytes	350000
Eau	92%
Protéines	70g/L
Matière organique non protéique	traces
Éléments minéraux	traces

Observations : Le couteau envoyé au laboratoire a été analysé et correspond à un couteau de chasse standard qui a pu être acheté dans n'importe quelle armurerie ou sur internet. Il ne porte pas de numéro permettant une traçabilité. Le sang sur la lame est celui de Mickael Palanque comme l'atteste la comparaison entre l'échantillon et la base de données.

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 0-933

La présente certifie qu'un échantillon de : Empreinte palmaireDésigné : indice appartenant au dossier de la fusillade au « Rêve Américain »Envoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Traces de benzodiazépine	0.01 mg/mol
Graisse humaine	0.0005 mg/mol
Traces d'alcool	0.0023 mg/mol

Observations : L'empreinte palmaire relevée et apportée au laboratoire ne correspond à aucune empreinte dans le fichier de données. Toutefois, une étude rigoureuse de l'empreinte indique qu'il y a, en plus de la graisse humaine habituelle (sébum), des traces d'alcool en quantités infimes ainsi que des traces plus importantes de benzodiazépine. Le mélange homogène entre la graisse humaine et le psychotrope semble indiquer un contact prolongé et fréquent entre les deux produits

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 0-987

La présente certifie qu'un échantillon de : Fils torsadésDésigné : indice appartenant au dossier de la fusillade au « Rêve Américain »Envoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Hydrocarbures	0.03 L
Cuivre	0.3 g/mm
Plastique	4 g

Observations : Les fils électriques examinés présentent de fortes traces de brûlures au niveau du point de contact entre les fils qui ont été dénudés puis torsadés ensemble. Soumis à une forte tension, les fils ont produit un court-circuit de faible intensité. Toutefois, la présence d'un accélérateur (de l'essence ou un autre hydrocarbure de même type) dont des traces ont été retrouvées autour des fils ont permis au court-circuit d'être plus intense et auraient pu provoquer un départ d'incendie.

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 7-118

La présente certifie qu'un échantillon de : Flacons contenant diverses poudresDésigné : indice appartenant au dossier des laboratoires clandestins de Klaus BonnetEnvoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Chlordiazépoxyde (metaminodiazépoxyde)	11 %
Phénacétine	8 %
Diltiazem	12 %
Caféine	10 %
Hydroxyzine	7 %
Levamisole	30 %
Lidocaïne	6 %
Procaïne	4 %
Paracétamol	9 %
Sucres divers	3 %

Observations : Les divers produits retrouvés dans les flacons correspondent à des additifs typiques que l'on retrouve pour couper les drogues dures et semi-dures telles que la cocaïne, le speed ou les amphétamines. Les proportions correspondent aux doses de coupes habituelles que l'on retrouve dans les drogues de rues. Il faut toutefois noter que la composition de la chlordiazépoxyde est proche de ce que deviendrait la benzodizépine qui aurait été mal raffinée.

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 0-900

La présente certifie qu'un échantillon de : Flaque d'urineDésigné : indice appartenant au dossier de la fusillade au « Rêve Américain »Envoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Eau	95%
Urée	2%
Créatinine	0.1%
Acide urique	0.03%
Potassium	0.6%
Chlore	0.6%
Souffre	0.18%
Sodium	0.1%
Calcium	0.015%
Magnésium	0.01%

Observations : L'urine examinée est tout à fait normale et ne montre aucune carence. Elle appartient à un individu de sexe masculin dont la fiche a été retrouvée dans notre base de données. Il s'agit d'un individu appelé Michael Ivanovitch. Par ailleurs, la forte concentration en urée indique que l'urine a préalablement été relâchée par le corps à cause d'une forte pression (coup ou stress).

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 9-238

La présente certifie qu'un échantillon de : Lettre anonymeDésigné : indice appartenant au dossier des laboratoires clandestins de Klaus BonnetEnvoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Papier de fabrication courante (blanc)	2.5 g
Coupures de presse (divers journaux)	2.12 g
Colle UHU	100 µg
Traces d'hydrocarbures (benzene, alcanes ...)	25 µL
Traces d'alcool (éthanol)	25 µL

Observations : La lettre étudiée est de format et de composition standard. Les coupures de journaux utilisées proviennent de divers quotidiens de l'époque et ne semblent pas suivre un schéma précis. La colle est standard aussi, probablement achetée en épicerie ou supérette. Il y a toutefois des traces d'hydrocarbures, probablement de l'essence, ainsi qu'un peu d'alcool qui imprègne la matière fibreuse du papier.

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 9-041

La présente certifie qu'un échantillon de : Lettres de menaceDésigné : indice appartenant au dossier de la fusillade au « Rêve Américain »Envoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Papier de fabrication courante (blanc)	2.6 g
Encre standard	12 mL
Traces d'hydrocarbures (benzene, alcanes ...)	25 µL
Traces d'alcool (éthanol)	25 µL

Observations : Le papier des lettres de menaces est tout à fait standard, il s'agit de celui qui s'achète en papeteries en grande quantité. Toutefois des traces d'alcool et d'hydrocarbures en tachent les coins, comme si la personne qui les avait manipulées avait les mains sales. Aucune empreinte relevée.

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 2-756

La présente certifie qu'un échantillon de : Médaille en orDésigné : indice appartenant au dossier de Kalb Al AsadEnvoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Or	76%
Platine	20%
Fer	4%
Oxydes (divers)	Traces
Résidus de sable	Traces

Observations : Nous avons prélevé des échantillons de la surface de la médaille et pouvons certifier qu'il s'agit d'un mélange d'or (en majorité), de platine et de fer (en minorité). Les interstices de la médaille contiennent quelques micro-fragments de sable et d'oxydes divers. Les oxydes peuvent provenir de diverses choses mais une analyse du sable au microscope à balayage électronique révèle que le sable provient des pays arabes, probablement de l'Iran ou de l'Afghanistan, à cause de la densité et des éléments organiques (micro-coraux) retrouvés. L'origine de la médaille et ce qu'elle représente n'a pas été découvert durant l'analyse de l'objet.

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 0-977

La présente certifie qu'un échantillon de : Morceau de tissuDésigné : indice appartenant au dossier de la fusillade au « Rêve Américain »Envoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Coton	75%
Lin	22%
Chanvre	3%

Observations : L'identification des fibres textiles au moyen d'une analyse pirognostique a démontré qu'il était composé à 75% de coton et le reste d'autres fibres végétales. C'est un vêtement typique de l'Afrique du Sud dont la composition est assez unique. Les morceaux irréguliers du tissu indique qu'il y a eu déchirement suite à une forte tension.

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 2-755

La présente certifie qu'un échantillon de : Papiers portant une écriture arabeDésigné : indice appartenant au dossier de Kalb Al AsadEnvoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Fibres de bois	90%
Fibres de cellulose (C ₆ H ₁₀ O ₅)	9%
Lignine	Traces
Adjuvants	Traces
Encre noire	0.6 mL
Résidus de sable	Traces

Observations : Les échantillons de papier que nous avons analysé contiennent une dose normale de composés chimiques permettant la fabrication de papiers de basse qualité. Une datation par chromatographie laisse à penser que ces documents ont plusieurs dizaines d'années, ce qui est confirmé par l'encre qui a séché dessus. L'encre séchée a emprisonnée des résidus de sable que nous avons passé au microscope à balayage électronique. Les micro-coraux et la densité du sable indiquent que le sable provient des pays arabes, probablement de l'Iran ou de l'Afghanistan. A noter que le texte a été déchiffré grâce à nos logiciels de traduction et il apparaît qu'il s'agit de documents rédigés en farsi et contrefaisant des documents officiels de l'Etat du Maroc. Ces documents illégaux indiquent un changement de nationalité du possesseur du papier, passant d'Iranien à Marocain en 1985.

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 0-966

La présente certifie qu'un échantillon de : Portefeuille abandonné

Désigné : indice appartenant au dossier de la fusillade au « Rêve Américain »

Envoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Cuir véritable	123 g
Plastiques	12 g
Métal (zinc et laiton)	12 g

Observations : Un portefeuille tout ce qu'il y a de plus commun. Il contenait, à son arrivée, tous les papiers de son possesseur, un certain Sylvain Buffet. Diverses traces insignifiantes ont été retrouvées sur la surface du portefeuille qui ne font que démontrer un usage quotidien de l'objet.

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 0-945

La présente certifie qu'un échantillon de : Préservatif

Désigné : indice appartenant au dossier de la fusillade au « Rêve Américain »

Envoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Latex	7 g
-------	-----

Observations : Un préservatif neuf qui ne possède aucune marque ni signe d'utilisation. D'après le rapport surfacique de l'échantillon, il n'a pas été porté.

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 7-002

La présente certifie qu'un échantillon de : Téléphone casséDésigné : indice appartenant au dossier de la mort de Maxime DomroeEnvoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Graisse humaine	0.2 mg
Résidus de poudre	17 mg
Traces de benzodiazépine	0.5 mg

Observations : Le téléphone que nous avons reçu a été passé au peigne fin et nous y avons découvert un jeu d'empreintes correspondant à celui de la victime, Maxime Domroe, ainsi que d'autres empreintes illisibles mais contenant, dans le sébum, des résidus non négligeable de poudre noire et de psychotropes. Il s'agit très certainement du tireur. Nous avons aussi pu sauver le dernier SMS reçu sur la carte électronique avec nos nouveaux appareils. Le SMS est le suivant « Pourquoi t'as touché à l'anglais ? Il nous devait de la thune. Rendez-vous à la ZI habituelle ce soir. A. ».

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 7-008

La présente certifie qu'un échantillon de : Tube d'aspirineDésigné : indice appartenant au dossier de Kurt Mc DonaldEnvoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

ortho-phénylène-diamine (OPD) : C ₆ H ₈ N ₂ , M = 108,1 g/mol, N° CAS : 95-54-5	10 µmol (1,081mg)
benzoylacétate d'éthyle : C ₁₁ H ₁₂ O ₃ , M = 192,21 g/mol, n° CAS : 94-02-0	11 µmol (2,114mg)
xylène : C ₈ H ₁₀ , M = 106,16 g/mol, n° CAS : 95-47-6	100 µL
pentasulfure de phosphore : P ₂ S ₅ , M = 222,273 g/mol, n° CAS : 1314-80-	30 µmol (6.67 mg)
pyridine : C ₅ H ₅ N, M = 79,099 g/mol, n° CAS : 110-86-1	60 µL
éthanol	60 µL
palladium de carbone	traces
dihydrogène	traces

Observations : Nous sommes désormais en mesure de détailler les diverses propriétés des trois molécules obtenues, la 4-phényl-1,3,4,5-tétrahydro-1,5-benzodiazépine-2-one, la 4-phényl-1,5-benzodiazépine-2-thiole et la 4-phényl-1,5-benzodiazépine-2-one. Ces trois molécules sont les composantes typiques de la benzodiazépine, une substance très largement utilisée en médecine pour soulager l'anxiété et l'insomnie. Les traces trouvées dans l'échantillon font penser à une fabrication artisanale dans le but de produire de la drogue de synthèse.

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 5-100

La présente certifie qu'un échantillon de : Papiers et autres détritDesigné : indice appartenant à la préquisition de la voiture d'Al AsadEnvoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Papier ordinaire	388 g
Encre noire (colorants, polymères, solvants)	13 mL
Graisse animale	745 µL
Résidus de viande de bœuf	107 mg
Résidus de salade	12 mg
Traces de soda carboné	145 µL

Observations : Les nombreux papiers et autres détrit

montrent une grande teneur en gras et en résidus alimentaires pour la plupart. Des papiers qui entouraient divers sandwichs chauds. Des restes de soda et de gâteaux sucrés ont aussi été prélevés. Quelques journeaux froissés et déchirés ont été retrouvés. Délavés par l'humidité de la voiture et par les traces de soda, seule la date est exploitable : le 4 janvier 2008.

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

LABORATOIRE GÉNÉRIQUE D'ESSAIS D'ÉCHANTILLONS CHIMIQUES

123, rue de Manheim, Arcueil, 94003, France

Téléphone : (0033) 09.33.28.27.27

Télécopieur : (0033) 555.28.27.27

N° de certificat 5-088

La présente certifie qu'un échantillon de : BalleDésigné : indice appartenant au dossier médical de Zoé Al AsadEnvoyé par : Département des Contre-Enquêtes

A été analysé avec les résultats ci-dessous :

Plomb	35 %
Laiton	21 %
Cupronickel	44 %
Sang humain	10 mL
Traces de matière grise et neurones	12 mg
Oxyde de soufre	0.04 %
Oxyde de plomb	0.02 %
Traces de soufre	0.001%

Observations : La balle apportée au service par les urgentistes de l'hôpital civil De Brugen est une balle blindée de calibre .45 ACP. La pointe de la balle est en très mauvais état et ne peut pas être comparée à d'autres balles témoin. L'extraction de la balle du crâne de Zoé Al Asad a laissé de trop nombreuses traces sur la balle pour pouvoir comparer les rayures et rainures.

Analystes : Annie Martin & Marc Débonna

La solution à donner aux joueurs

En fin de partie

Lorsque le temps de jeu sera écoulé, dites aux joueurs qu'ils doivent rédiger leurs conclusions. Ils vous diront donc (à haute voix ce sera suffisant) si Kalb Al Asad mérite ou non les honneurs qui vont lui être faits. De plus, ils devront expliquer ce qu'ils ont compris de l'histoire, ce qui vous permettra de juger jusqu'où ils ont fouillés les tréfonds de « l'Affaire Alpha Léonis ».

Mais au final, qu'en est-il ? Et bien il n'y a pas de solution simple. Kalb Al Asad n'était pas un homme bon, il a fait de très mauvaises choses dans son passé pour suivre l'idéologie du Shah d'Iran, le cerveau lavé par une propagande intense. Il a tué, torturé, emprisonné de nombreuses personnes. Il ne s'est redécouvert une conscience que lorsqu'il a adopté la petite Zoé, dans un élan de générosité qui lui a été salvateur mais aussi fatal. Salvateur car il a passé les dernières années de sa vie à vouloir un monde meilleur pour sa fille d'adoption ; il a travaillé d'arrache-pied pour changer et pour la rendre heureuse. Mais aussi fatal car c'est ce qui l'a mené à sa perte. Tuer des malfrats est une solution trop simple au problème de la criminalité, mais c'est la seule solution radicale que connaissait Al Asad. Et il l'a fait non pas pour enrayer le problème de la drogue mais bien pour venger sa petite fille chérie. Survivra t-elle à son coma ? L'histoire ne le dit pas.

Alors, mauvais flic, bon père, ancien soldat du SAVAK, nouveau faiseur de paix ... ce sera aux joueurs de décider quoi dire au Préfet, en fonction de leur affinité avec les idéaux de cet homme torturé.

Vous pourrez empiriquement évaluer le pourcentage de réussite de vos joueurs de la manière suivante : utilisez le tableau récapitulatif des intrigues qui est fourni dans le dossier de solution ci-après. Il y a 32 bulles, chacune représentant une fraction de l'histoire, reliées entre elles par des flèches qui représentent la progression historique du scénario (les joueurs vont donc aller à contre-sens). Pour chaque morceau d'histoire (chaque bulle) que les joueurs auront trouvé et compris, attribuez 1 point. Certaines bulles sont déjà connues dès le départ : « Enquête du DCE », « Hommages posthumes à un héros de la police », « Mort de Kalb Al Asad » et « Découverte du laboratoire clandestin de drogue par la police », donc les joueurs auront au moins 4 points. Comptez le nombre de points de vos joueurs (entre 4 et 32 au maximum donc), puis divisez le tout par 32 et multipliez par 100. Cela vous donnera le pourcentage de réussite du scénario. Un groupe qui aura eu 18 points aura résolu le scénario à 56.25 % par exemple $((18/32)*100 = 56.25)$. Vous pouvez m'envoyer ce résultat, en incluant le nombre de joueurs de votre partie, pour mes statistiques.

Donnez le dossier suivant aux joueurs à la fin de la partie, pendant le débriefing. Ils auront ainsi toutes les clefs pour comprendre de fond en comble le scénario.

LA SOLUTION

Mars 1977, Téhéran (Iran). Le jeune Kalb Al Asad entre après une formation de deux ans au service du SAVAK. Il a alors 17 ans et ne pense qu'à servir son pays grâce au lavage de cerveau créée par la propagande massive du Shah, qui tente de contrer le marxisme et l'islamisme par tous les moyens. Il est intégré aux forces répressives qui balayent la capitale afin de dénicher les cachettes des agitateurs musulmans. Sa férocité et son intuition lui valent très vite la reconnaissance de ses supérieurs, ainsi qu'une médaille suite à une opération coup de poing le 4 novembre 1977, durant laquelle il débusqua une grosse imprimerie de tracts clandestins pro-islamiques. Ce jour-ci, il mit non seulement un frein à la production de prospectus religieux, mais il sauva aussi la vie du reste de son escadron. Lors de l'opération, un éboulement se produisit suite à l'explosion d'une presse piégée et les soldats Ashem, Faris et Kamran se retrouvèrent coincés sous l'éboule. Tout en jouant de vitesse avec une coulée d'essence s'infiltrant sous l'éboule et qui risquait de s'enflammer à tout moment, Kalb réussit à retirer assez de maçonnerie pour qu'ils puissent s'échapper, ce qui lui a valu une médaille d'honneur ainsi que l'amitié fidèle des trois hommes. Toutefois l'évènement marquera profondément Faris qui développa depuis une obsession inquiétante pour les hydrocarbures qui ont failli lui coûter la vie. Quoiqu'il en soit, au fil des mois suivants les quatre compères formèrent un groupe soudé connu sous le nom des Etoiles Royales, en raison du nom de Kalb Al Asad (Régulus, aussi connu sous le nom scientifique d'Alpha Léonis, l'étoile la plus brillante de la constellation du Lion, qui forme avec Aldébaran, Antarès et Fomalhaut les quatre Etoiles royales perses), et remportèrent beaucoup de succès dans les missions de contre-espionnage et de lutte contre l'islamisme.

Janvier 1979. Malgré tous les efforts du Shah, la religion musulmane s'est imposée en Iran. Le SAVAK a fait tout ce qu'il pouvait pour arrêter les émeutes, allant même jusqu'à utiliser les tanks en 1978 et à tirer sur la foule à de multiples reprises. Mais la capitulation du Shah n'a pu être enrayée par les armes. Le 16 janvier 1979, le Shah et sa femme quittent l'Iran sous la protection rapprochée des Etoiles Royales. Quelques semaines après, les fuyards, alors au Maroc sous la protection du roi Hassan II, apprirent la dissolution du SAVAK. Si le Shah et sa famille étaient toujours sous protectorat, les quatre membres du SAVAK étaient maintenant considérés comme des hors-la-loi que la peine de mort attendait en Iran. Après une dernière entrevue avec le Shah, qui les embrassa comme des frères, les quatre hommes s'immergèrent dans les ombres de Rabat pour se fondre dans la clandestinité. Il leur faudra plus de six ans pour lentement refaire surface, six ans pendant lesquels ils apprirent le berbère et le français afin de passer à la seconde étape de leur plan : s'exfiltrer en France sous l'identité de marocains.

Mars 1985, Marseille. Un cargo rempli d'immigrés marocains s'échoue dans le port. La malchance veut que le cargo se soit frotté d'un peu trop près aux côtes et qu'une voie d'eau se soit ouverte, le forçant à appeler les secours. Les immigrés sont vite pris en charge par les forces de police françaises qui les parquent dans un camp afin de contrôler leurs identités. Profitant de la nuit, Kalb, Ashem, Faris et Kamran s'enfuient en escaladant les grillages électrifiés se servant de leurs chemises pour se protéger les mains, après avoir saboté les lignes de courant. L'escalade des barbelés leur laissera de profondes estafilades au dos. Malheureusement Kalb reste coincé dans un barbelé. Essayant de l'aider, Kamran remonte sur le grillage pour essayer de le tirer d'affaire mais

est abattu d'une balle tirée par un douanier français, Léon Froncier. Faris et Ashem, déjà loin, laissent Kalb qui est alors capturé, ce qui laissera un profond sentiment de trahison dans le coeur de Kalb. Lors d'un interrogatoire finement mené, Kalb finit par admettre devant les hauts fonctionnaires de l'état Français être un ancien membre du SAVAK, ce dont les institutions prennent avantage. Ils lui proposent alors un marché : en échange de son aide pour débusquer les conspirationnistes musulmans en France, ils le laissent libre sous étroite protection policière. Et quoi de mieux que de le recruter comme policier pour le garder à l'œil tout le temps ? C'est ainsi que Kalb sauve sa vie et entre dans la police, ce qui lui permet de continuer sa traque farouche des marxistes et des musulmans. De leur côté, Faris et Ashem entrent dans la pègre française et apprennent à confectionner de la drogue de synthèse grâce Céline Dumont-Pérez, la chimiste travaillant pour le baron local Klaus Bonnet, dont ils ne tarderont pas à se débarrasser en 1992 pour reprendre le business à leur compte.

Août 1997, Paris. Kalb a fait du chemin et ses compétences lui ont permis d'arrêter de nombreux anarchistes islamistes tout au long de ces douze dernières années. Avec les nombreux changements de magistrature et de présidents, l'Etat a peu à peu oublié sa présence dans les forces de l'ordre et même son coéquipier Amédée Leclerc ne sait rien des débuts difficiles de celui que la brigade d'enquête de Paris a nommé le Lion pour sa férocité. Kalb s'est complètement acclimaté à la France. Ses manières, encore très dures car forgées par le SAVAK, sont cependant la clef de ses réussites.

C'est durant ce mois d'août que sa vie va encore être bouleversée : appelé sur les lieux d'un double meurtre, il va faire alors la connaissance de la petite Zoé Mercier, dix ans. Il s'agit de l'enfant du couple Mercier qui a été assassiné lors de ce qui semble être un cambriolage qui a mal tourné. L'agresseur a vidé son revolver sur le père de famille, Jean, puis est monté dans la chambre en finir avec la mère, Adeline. Zoé, réveillée par les coups de revolver, s'était réfugiée dans le lit de sa mère. Sous les couvertures, l'assassin n'a pas fait la différence entre le corps de la mère et celui de la petite, et a abattu la femme avant de s'enfuir. En vérité, c'est Ashem qui s'est infiltré dans cette maison pour récupérer l'argent que le père de famille lui devait pour des pilules de benzodiazépine, mais le père s'est rebellé et le coup est parti tout seul. Jean Mercier a été blessé à la jambe et Ashem lui a fait un garrot de fortune avec sa ceinture le temps de le questionner. Une fois que Jean lui a avoué où il cachait son pécule, Ashem l'a achevé puis, ne voulant pas laisser de témoin, ainsi qu'on lui a appris au SAVAK, il décida d'en finir avec la femme du couple, sans savoir qu'il y avait aussi une petite fille. C'est Kalb qui retrouva Zoé, pétrifiée, baignant dans le sang de sa mère. A force de patience et de douceur, il réussit à extirper la petite du lit, qui s'accrocha à lui avec toute la force qu'il lui restait. Depuis ce jour, l'orpheline est restée avec lui, tant bien que mal éduquée par un père d'adoption grognon, taciturne, bourru mais aimant. Elle fut officiellement adoptée par Al Asad le 1^{er} décembre 1999 (le perse s'étant servi de ses faux papiers d'identité marocaine).

Juillet 2002. Alors qu'il allait chercher la petite Zoé à l'école, avec qui il tissait ses premiers liens affectifs malgré les très nombreuses nuits emplies de cauchemars de la petite fille, le policier repéra un dealer qui guettait de jeunes proies. La petite frappe, Marc Richter, revendait en effet de la

drogue aux collégiens, cibles faciles et surtout assez jeunes pour devenir vite accrocs. Mais Al Asad l'alpaga avec force et décida de lui donner une petite leçon à sa façon plutôt que de passer par les voies policières souvent trop laxistes. Dans une ruelle à côté de l'école, il passa à tabac le dealer en lui expliquant sa façon de penser quand à la revente de drogues dans le collège où sa fille étudiait. Il laissa Marc Richter avec un genou brisé et deux cachets de drogues avalés de force pour retrouver la petite Zoé comme si de rien n'était, déchirant l'amende pour stationnement gênant dont il avait alors écopé entretemps. Marc Richter déposa une plainte pour la forme, plainte qui n'eut jamais de suite bien entendu.

Septembre 2005. Le commerce de drogues dures est de plus en plus complexe à enrayer, tant au niveau de la capitale que du reste de la France. En particulier, un important trafic de benzodiazépine gangrène la société et les flics sont sur les dents. Impossible de couper la tête de cette organisation qui semble avoir des méthodes inspirées de l'armée pour résoudre ses problèmes (ce sont Ashem et Faris qui sont à la tête du trafic). Kalb a vaguement travaillé sur ce problème lorsque Kurt Mc Donald, le fils adolescent du notaire anglais William Mc Donald fut retrouvé tué à coups de couteau dans une ruelle de Paris. Il avait alors sur lui un portefeuille vide et on trouva dans son sang des traces importantes de benzodiazépine, ce qui laissa à penser qu'il voulu acheter de la drogue à de mauvaises personnes. Grâce à une casquette retrouvée sur les lieux portant des traces d'ADN d'un anti-fa fiché, Max Domroe, l'enquête mena à un groupe d'anti-fa particulièrement actif. Mais rien n'a permis d'accuser cet homme de l'agression. Deux mois plus tard, Max Domroe est retrouvé abattu d'une balle de revolver dans le front, adossé à un mur d'exécution, ce qui a mis fin à la piste et à l'enquête. C'est Ashem qui lui a réglé son compte, car l'anti-fa n'avait pas à s'arroger le droit de tuer un client.

Janvier 2008. Durant la matinée du 4 janvier, vers 5h00, un coup de téléphone nocturne réveille Kalb. Une fusillade a éclaté plus tôt dans la nuit dans une boîte de nuit parisienne « Le Rêve Américain » et fait plusieurs morts et blessés. Parmi eux, Zoé, qui est dans le coma après avoir reçu une balle à la tête. Levé en fracas, Kalb se précipite à l'hôpital (se faisant flasher par un radar automatique sur la route) mais plus rien ne pouvait être fait d'après l'infirmière, qui remarqua au passage l'absence de véritable lien de parenté entre les deux. Kalb décida de mener sa propre enquête, en parallèle à celle menée par Joanne Dahyan, dont il avait été exclu car trop impliqué. Aucun suspect ne fut arrêté durant l'enquête officielle, mais Kalb remonta ses propres pistes. Tout comme dans le rapport officiel, il trouva que la fusillade a été initiée par deux hommes qui se trouvaient déjà dans la boîte de nuit, que les victimes n'avaient rien en commun et que la voiture dans laquelle ils se sont enfuis avait été retrouvée brûlée sous un pont de la Seine. En fouillant minutieusement, il apprit que le patron du night-club, Michael Ivanovitch, devait beaucoup d'argent aux trafiquants de benzodiazépine et que la fusillade avait servi de dernier avertissement. Kalb lui cassa plusieurs dents afin de lui faire cracher ce qu'il savait sur les tireurs et Michael Ivanovitch lui donna alors une information importante : les deux chefs du trafic de drogue règlent toujours eux même les problèmes d'argent et ils sont d'origine marocaine (tout du moins à ce qu'il en sait). De plus, en parcourant la liste des indices trouvés et analysés par les flics, l'un d'entre eux lui sauta aux yeux : un verre de cocktail présentait une drôle de composition, mi-vodka, mi-essence.

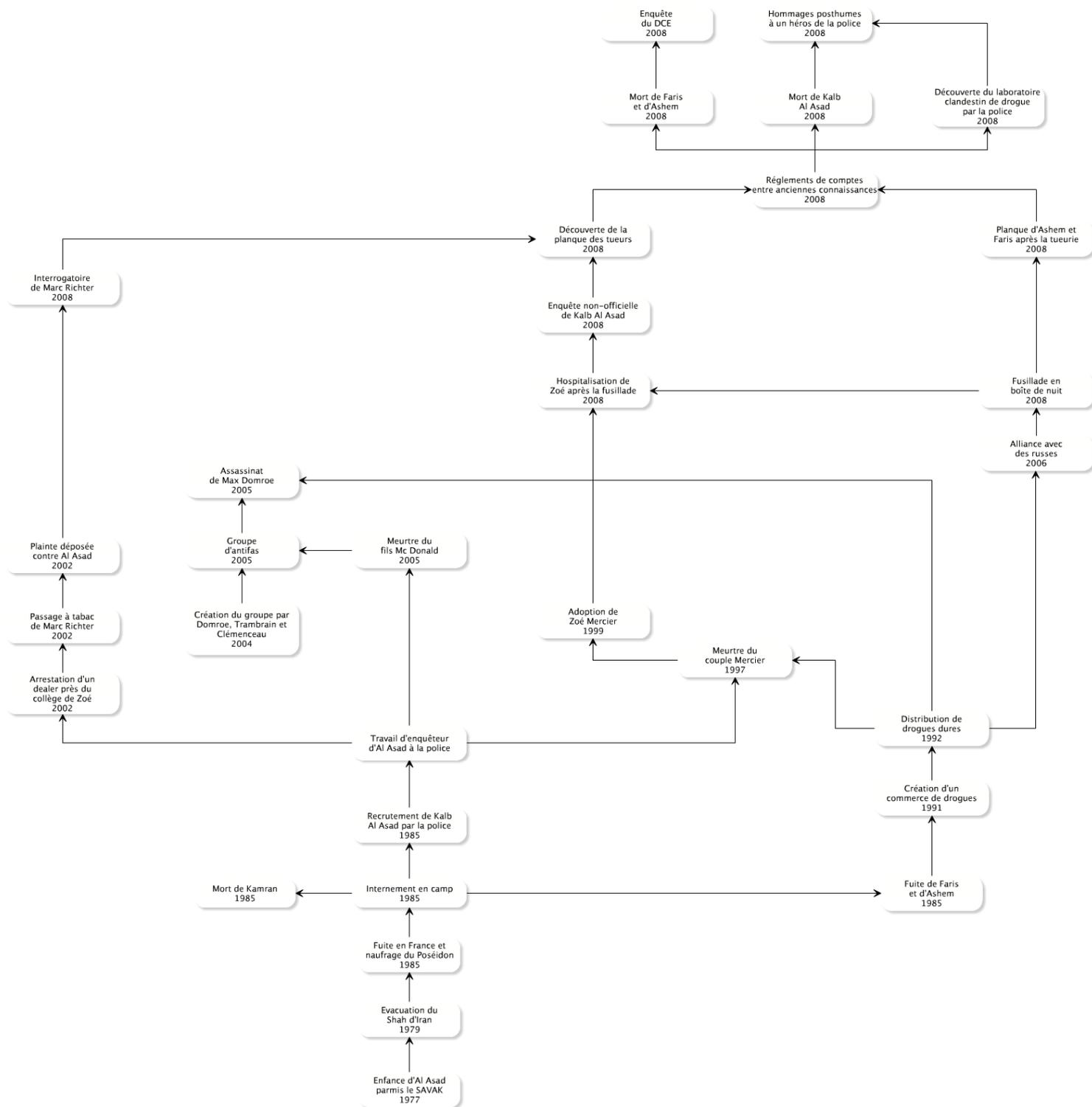
Que s'est-il passé au « Rêve Américain » ? 4 janvier, vers 1h00 du matin. Dans la boîte de nuit la musique et la fête battent de leur plein. Arrivés en voiture, qu'ils garent juste à l'extérieur, Faris et Ashem pénètrent dans la boîte de nuit sans problème car ils connaissent les videurs (Amoud D'Jegué et Mickael Palanque). Ils viennent voir le patron, Ivanovitch, qui leur doit beaucoup d'argent et qui tarde à payer malgré les menaces répétées. Ivanovitch, pour les calmer, leur offre à boire gratuitement et demande à une serveuse (Stéphanie Lang) de se charger de leurs consommations pendant qu'il va ailleurs, discuter avec d'autres personnes. Faris reste, commande deux boissons dont son cocktail spécial, pendant qu'Ashem va chercher deux Uzis afin de donner une leçon à Ivanovitch. Il passe par la terrasse afin de ne pas repasser devant les videurs et laisse une empreinte de doigt mêlée de drogue sur la vitre. Lorsqu'il revient, il passe un Uzi discrètement à Faris, qui s'en va saboter le système électrique afin de créer une panne qui servira à masquer leur fuite. Il bidouille les fils et tous deux attendent que les plombes sautent. Lorsque cela arrive, vers 01h30, les lumières de sécurité sont suffisantes pour leur permettre de viser grâce à leur entraînement au SAVAK. Ils plombent en ligne droite, là où se trouve Ivanovitch, touchant tout le monde autour mais en évitant, pour lui donner un dernier avertissement. Ivanovitch, au milieu du cône de tir, ne peut s'empêcher de se pisser dessus. Les deux assassins voient alors Amoud D'Jegué et Mickael Palanque leur foncer dessus. Ashem fait une prise de combat à Amoud D'Jegué qui va valdinguer par dessus le bar, non sans lui avoir arraché un morceau de chemise. Faris se charge de Mickael Palanque, qu'il transperce d'un coup de couteau, le laissant gravement blessé. Mickael Palanque mourra quelques heures plus tard à l'hôpital, sans avoir dit quoique ce soit. Faris et Ashem fuient la boîte de nuit en profitant de la panique générale, bousculant les gens sur leur passage.

Février 2008. Avec les indices récoltés, Kalb comprit très vite à qui il avait à faire et retrouva la piste des tireurs fous en suivant les tactiques de contre-espionnage enseignées au SAVAK. Il se souvint aussi du cas de Marc Richter, le dealer qu'il avait alpagué en 2002 et lui rendit une visite brutale. Ce dernier lui révéla, sous la force des poings, l'adresse de ses fournisseurs. Grâce à la description physique des trafiquants, Kalb identifia alors Ashem et Faris.

Kalb les pista alors jusque dans un appartement miteux situé en face des quais de Seine, un squat dans lequel il entra le 14 février, fusil à pompe à la main. Il défonça la porte et abattit une petite frappe d'un coup de chevrotine sans lui laisser le temps de se rendre et sans s'identifier comme étant de la police. Il laissa toutefois s'échapper deux prostituées qui se camaient là, car elles ne pouvaient avoir participé à la fusillade. Kalb commençait à fouiller les lieux lorsque des coups de feu volèrent dans sa direction en provenance de la cuisine. Alertés par la fusillade, la voisine du dessus, une berbère du nom d'Adiba Khaoulani, appelle les flics, qui vont arriver aussi vite que possible malgré les bouchons dus à la neige. Durant ce laps de temps, quelques coups de feu sont échangés mais très vite Kalb s'exprime en farsi et nomme Ashem et Faris, qui arrêtent de tirer, surpris de revoir Kalb. Une trêve tacite a alors lieu, vingt minutes durant lesquelles les flingues sont rangés et les trois hommes s'installent dans la cuisine pour parler. Cette même cuisine sert de laboratoire pour la production de benzodiazépine (mais cela ne gêne pas les trois hommes). Ashem et Faris veulent comprendre pourquoi Kalb les a agressés et Kalb tait son implication dans la police, tout en essayant de se convaincre que ce n'étaient pas eux, ses anciens amis, qui avaient fait du mal

à sa chère Zoé. Kalb ment et leur invente une histoire de prime sur le petit malfrat abattu dans l'entrée, puis le thé est sorti et les trois anciens du SAVAK se racontent leur passé. Faris et Ashem expliquent comment, pour survivre, ils ont appris à fabriquer de la drogue de synthèse en se basant sur leurs connaissances de la rue et de la chimie. Faris se sert un verre d'essence qu'il hume avec obsession durant toute la séance. Malheureusement, au bout de vingt minutes Kalb a bien compris qu'Ashem et Faris sont responsables de l'état de Zoé. Pire, lorsqu'Ashem lui explique sa façon d'opérer et lui montre son revolver, dont il se sert pour abattre les mauvais payeurs, Kalb reconnaît le calibre utilisé dans l'assassinat des parents de Zoé. Il demande alors à Ashem qui il a tué avec cette arme en 1997. Etonné, l'homme répond quand même et démontre une bonne fois pour toute qu'il est l'assassin des parents de Zoé. Ni d'une ni de deux, Kalb lève son fusil à pompe et le décharge à bout portant dans le visage d'Ashem, renversant du bras le verre d'essence sur Faris. Se reculant précipitamment, Faris agrippe le revolver qui traînait sur la table et tire sur Kalb qui au même moment se retourne et lui plombe le ventre. Sous le choc de la chevrotine, Faris bascule par la grande fenêtre pendant que la chaleur des plombs fait s'enflammer l'essence sur son blouson. Faris, brulant vif, tombe de deux étages sur le capot de la voiture d'un des flics arrivés en renfort et y meurt, alors que Kalb apparaît à l'embrasement de la fenêtre pour vérifier que son ancien ami est bien mort. Mortellement blessé, ce dernier s'effondra avant l'arrivée des ambulanciers et ne vit jamais le policier dont le capot avait été enfoncé par la chute de Faris subtiliser son revolver ainsi qu'un bout de papier où Kalb avait marqué le nom de Richter (ce policier, Simon Travers, était en accointance avec les trafiquants et tentait ainsi d'entraver l'affaire pour ne pas qu'on trouve de lien entre eux et lui). Retrouvé ainsi, Kalb passe alors pour un héros qui a démantelé un réseau de drogue et qui a payé de sa vie la tentative d'arrestation des malfrats.

Mars 2008. Se basant sur le pré-rapport d'enquête, le Préfet de Paris a proposé de remettre la Médaille d'honneur de la police nationale ainsi que la Légion d'honneur à titre posthume à Kalb. Une conférence de presse aura lieu le 3 Mars à 20h00 afin d'annoncer la nouvelle et faire de ce policier d'origine (soi-disamment) marocaine un exemple d'intégration et de dévouement pour la France. Mais lorsque le dossier complet arriva sur le bureau du sous-préfet, deux informations mirent à mal les conclusions préliminaires : premièrement l'arme qui a tué le policier n'a jamais été retrouvée. De plus le rapport indique que plus de 20 minutes se sont passées entre l'appel et l'arrivée de la police. Que s'est-il passé durant tout ce temps, alors qu'il ne restait plus que deux malfrats et Kalb ? Afin d'éclaircir ces points avant la conférence de presse, le sous-préfet a donc décidé d'appeler de toute urgence les experts du Département des Contre-Enquêtes (la DCE).



FIN DE LA SOLUTION

Droits d'auteur

Ce scénario est soumis aux droits d'auteurs français tels que décrits par l'article L. 111-1 du code de la propriété intellectuelle (CPI) qui dispose que « l'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial ».

En d'autres termes, j'autorise ce scénario dont je suis le seul et l'entier rédacteur à être distribué gratuitement à tout organisateur qui souhaite le faire jouer dans le cadre d'une activité ludique non-commerciale. Le ou les nouveaux organisateurs ne peuvent pas s'approprier ce scénario ni en changer le contenu, pas plus que le réécrire partiellement ou totalement, sans enfreindre les termes de la loi. Mon consentement écrit et signé sur support papier est nécessaire pour toute dérogation à ce qui a été annoncé auparavant.

Certaines images servant à illustrer le texte ne m'appartiennent pas et sont l'entière propriété de leurs auteurs respectifs. Le reste des photographies présentées dans ce scénario ont été prises lors de nos séances de jeu et sont la propriété du photographe ainsi que de ceux présents sur les clichés.

De plus, ce scénario ainsi que tous les autres de ma création ont été déposés sous licence **Creative Commons Attribution CC-BY-NC-ND-4.0**. Il s'agit d'une attribution non commerciale sans autorisation de modification.



L'affaire Alpha Léonis de Frédéric Marin
(alias Guliver Ithildin) est mis à
disposition selon les termes de la [licence](#)
[Creative Commons Attribution - Pas](#)
[d'Utilisation Commerciale - Pas de](#)
[Modification 4.0 International](#).

Enfin, ce scénario a été déposé sur **ASCRIBE** afin d'obtenir une authentification par identification cryptographique permettant de dater la mise en ligne de l'œuvre. Son certificat d'authenticité porte le code **19QGdGYwAeNWFwEijq44GbjaxZ4yR81ShX** et est daté de 2016.

En cas d'atteinte à ses droits, le titulaire du droit d'auteur dispose de l'action en contrefaçon qu'il peut exercer soit devant les juridictions civiles ou administratives pour obtenir réparation, soit devant les juridictions répressives pour obtenir des sanctions pénales. La violation des droits d'auteurs est constitutive du délit de contrefaçon puni d'une peine de 300 000 euros d'amende et de 3 ans d'emprisonnement (CPI, art. L. 335-2 s.). Des peines complémentaires - fermeture d'établissement, confiscation, publication par voie d'affichage de la décision judiciaire - peuvent en outre être prononcées.



REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA
POLICE NATIONALE
POLICE

Nom : BOUGREL
Prénom : ERNESTINE

Sexe : F
Date de naissance : 13/02/1965

Grade : INSPECTEUR
Service : BRIGADE DES STUR
Préfecture : PARIS

L'après midi du 3 Mars 2008 s'annonçait calme et sans histoires jusqu'à ce que le dossier complet de l'affaire de Février - concernant le démantèlement musclé de laboratoires clandestins de benzodiazépine - arrive sur le bureau de la Police Judiciaire de Paris. Devant les éléments contradictoires du rapport, le Département des Contre-Enquêtes (DCE) est saisi d'urgence pour ré-analyser les indices et les conclusions des experts scientifiques afin de déterminer si oui ou non le policier Kalb Al Asad, tué dans l'exercice de ses fonctions, mérite tous les éloges funèbres qui vont lui être fait ce soir à 20h00 par le Préfet de Police devant les journaux télévisés.

Le temps presse donc.